



Les gens • Les partenariats • Le savoir

Direction de la recherche en politiques



Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2008–2017)

Novembre 2008



*Perspectives du marché du travail canadien
pour la prochaine décennie,
2008-2017*

*Direction de la recherche en politiques
Politique stratégique et recherche
Ressources humaines et Développement des compétences Canada*

Novembre 2008

SP-615-11-08F
(also available in English)

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction de la recherche en politiques sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément le point de vue de Ressources humaines et Développement des compétences Canada ou du gouvernement fédéral. Ces documents visent à favoriser une large participation aux discussions et débats consacrés aux grands enjeux de la politique publique.



La version anglaise du présent document est disponible sous le titre *Looking-Ahead: A Ten-Year Outlook for the Canadian Labour Market (2008-2017)*.



Papier

ISBN : 978-1-100-91001-7

N° cat. : HS28-23/2009F

PDF

ISBN : 978-1-100-91220-2

N° cat. : HS28-23/2009F



Pour toutes questions relatives aux documents publiés par la Direction de la recherche en politiques, veuillez vous adresser à :

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Centre des publications

140, promenade du Portage, Phase IV, niveau 0

Gatineau (Québec) Canada

K1A 0J9

Télécopieur : 819-953-7260

http://www.rhdsc.gc.ca/fr/publications_ressources/recherche/index.shtml

Table des matières

Remerciements	i
Sommaire exécutif.....	iii
1. Introduction	1
2. Tendances générales de l'économie et du marché du travail au Canada.....	5
2.1 Évolution démographique et projections	5
2.2 Évolution et perspectives macroéconomiques	11
2.3 La population active : Développements récents et perspectives.....	13
2.3.1 Décomposition de la population active selon le sexe et l'âge.....	15
2.3.2 Décomposition de la population active selon le niveau de scolarité.....	20
2.3.3 Décomposition de la population active selon le niveau de compétence	22
2.4 Emploi : Tendances récentes et perspectives.....	26
2.4.1 Croissance de l'emploi par industrie	27
2.4.2 Croissance de l'emploi par profession	37
3. Déséquilibres selon le niveau de compétence	43
3.1 Déséquilibres par niveau de compétence au cours des dernières années ...	43
3.2 Déséquilibres futurs par niveau de compétence	47
4. Déséquilibres par profession	51
4.1 Méthodologie pour déterminer les déséquilibres par profession	51
4.2 Possibilités d'emploi.....	53
4.2.1 Départs à la retraite.....	54
4.2.2 Décomposition des possibilités d'emploi par source	61
4.2.3 Possibilités d'emploi par niveau de compétence.....	62
4.3 Chercheurs d'emploi.....	64
4.3.1 Décomposition des chercheurs d'emploi par source	65
4.3.2 Sortants du système scolaire.....	66
4.3.3 Immigrants récents	69
4.3.4 Répartition des chercheurs d'emploi par profession	71

4.4	Déséquilibres futurs par profession	73
4.4.1	Affaires, finance et administration	76
4.4.2	Sciences naturelles et appliquées	80
4.4.3	Santé	84
4.4.4	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion.....	87
4.4.5	Arts, culture, sports et loisirs.....	91
4.4.6	Vente et services.....	94
4.4.7	Métiers, transport et machinerie.....	97
4.4.8	Secteur primaire	101
4.4.9	Transformation, fabrication et services d'utilité publique	104
4.5	Professions en pénurie ou en surplus.....	107
5.	Conclusion	113
	Annexes Notes sur les projections: méthodologie et résultats détaillés	115
	A - Projections du PIB et de l'emploi par industrie	115
	B - Modèles – Possibilités d'emploi	154
	C - Départs à la retraite par profession.....	157
	D - Modèles – Chercheurs d'emploi	163
	E - Résultats des déséquilibres futurs par catégorie professionnelle à trois chiffres.....	171

Remerciements

La Direction de la recherche en politiques de Ressources humaines et Développement des compétences Canada souhaite souligner le travail des nombreuses personnes qui ont contribué au rapport de cette année, et remercier les relecteurs qui l'ont amélioré.

Ce rapport a été rédigé sous la direction de Mario Lapointe. Les auteurs sont (par ordre alphabétique) :

Martin Charron
Gilles Claveau
Marc Gendron
Erwin Gomez Gomez
Mathieu Grenier
Luke Ignaczak
Ji-Youn Kim
Robert Lamy
Mario Lapointe
Cristiana Pescarus
Nicolas Tremblay-Côté
Nicolas Vincent
Yang Zou

Nous tenons à remercier Gilles Bérubé et Cliff Halliwell pour les observations et suggestions utiles qu'ils ont formulées.

Les commentaires sur la teneur de ce rapport peuvent être adressés à Mario Lapointe, par courriel, à l'adresse mario.lapointe@hrsdsc-rhdsc.gc.ca

Sommaire exécutif

Le rapport intitulé *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2008-2017)* repose sur une projection établie par la Direction de la recherche en politiques (DRP) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC).

Avec un taux d'activité élevé et un taux de chômage faible, l'économie canadienne a été confrontée à des pénuries de main-d'œuvre au cours des dernières années, et même pendant une bonne partie de 2008. Toutefois, la crise financière et économique mondiale, ainsi que le ralentissement de la croissance aux États-Unis, a commencé à affecter l'économie canadienne en 2008. Les projections présentées dans ce rapport s'appuient sur un scénario économique développé au printemps 2008. Depuis lors, la détérioration de la situation financière et économique mondiale a mené les prévisionnistes à anticiper un ralentissement plus prononcé pour l'économie canadienne à court terme.

Toutefois, il est important de noter que la projection présentée dans ce rapport a trait aux tendances affectant l'offre et la demande de travail au cours de la prochaine décennie. Des facteurs tels que la démographie, joueront un rôle de plus en plus important sur le marché du travail canadien au cours de cette période. La croissance de la population a ralenti et devrait ralentir encore plus en raison des faibles taux de fécondité des dernières décennies. L'augmentation projetée du nombre d'immigrants ne suffira pas à compenser la faiblesse de l'accroissement naturel de la population (excédent des naissances sur les décès). Ce ralentissement de la croissance de la population devrait réduire la croissance de la demande de plusieurs industries dont le marché est le Canada, tandis que les changements dans la structure par âge de la population modifieront la structure industrielle en favorisant les industries qui fournissent des services, notamment dans le secteur de la santé.

Le vieillissement de la population a également un impact sur la participation sur le marché du travail. En effet, la proportion des individus plus âgés (55 ans et plus) dans la population augmentera significativement ; or, ce groupe d'âge est celui qui affiche le plus faible taux d'activité. La population active augmentera de 1,7 million dans les prochains dix ans, passant de 17,9 millions en 2007 à 19,6 millions en 2017. Néanmoins, cette augmentation moyenne de 0,9 % par année représente seulement la moitié du taux de croissance (1,8 %) observé de 1998 à 2007.

La croissance de la population active est déterminée, d'une part, par l'arrivée massive d'individus sur le marché du travail et, d'autre part, par le départ massif d'individus qui quittent le marché du travail. Les étudiants qui sortent du système d'éducation canadien, avec un niveau d'éducation allant des études secondaires incomplètes au doctorat, resteront la principale source de main-d'œuvre, représentant environ 4,4 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie. Ces « sortants scolaires » représenteront les quatre cinquièmes du total projeté des nouveaux travailleurs qui entreront annuellement sur le marché du travail canadien. Dans l'ensemble, près de 69 % des sortants scolaires des dix prochaines années posséderont un diplôme collégial ou universitaire, ce qui constitue une augmentation par rapport au taux de 65 % observé dans la dernière décennie. Les nouveaux immigrants qui

se joindront à la population active canadienne seront beaucoup moins nombreux par rapport aux sortants scolaires, soit 1 million d'individus.

Du côté de la demande, un point de vue très répandu est celui selon lequel la croissance de l'emploi total, c'est-à-dire les *nouvelles* possibilités d'emploi, est nécessaire pour offrir des emplois aux *nouveaux* chercheurs d'emploi. C'est vrai, mais ceci représente seulement une partie de l'histoire. Il y a aussi un très grand nombre d'emplois disponibles générés par le besoin de remplacer des travailleurs dans des emplois *existants* à la suite des départs à la retraite, des décès en cours d'emploi ou de l'émigration. Pendant les 15 dernières années, environ la moitié des nouveaux entrants sur le marché du travail ont remplacé des travailleurs quittant des emplois existants. L'autre moitié des nouveaux entrants a supporté la croissance de l'économie et du nombre total d'emplois.

Ce ne sera pas le cas au cours de la prochaine décennie. Le vieillissement de la main-d'œuvre conduira à un nombre croissant de personnes quittant le marché du travail. Il est particulièrement intéressant de noter que la génération du baby-boom (qui est présentement âgée entre 41 et 60 ans et qui représente 30 % de la population totale et plus de 45 % de la population active) approche l'âge de la retraite (cette pression sur le marché du travail continuera de se faire sentir au-delà de 2017, soit la dernière année de la présente période de projection). Pendant la prochaine décennie, trois quarts des nouveaux entrants sur le marché du travail seront nécessaires seulement pour remplacer des travailleurs qui quittent des emplois existants. Autrement dit, seulement un quart des chercheurs d'emploi seront disponibles pour supporter la croissance de la population active et de l'économie. Cela veut dire que le taux de croissance de l'emploi total devrait être moins élevé que par le passé. On prévoit que 1,5 million de nouveaux emplois seront créés d'ici 2017; le nombre total d'emplois au Canada passera de 16,9 millions en 2007 à 18,4 millions en 2017. Ceci représente un taux de croissance annuel moyen de 0,9 %, soit moins de la moitié du taux enregistré dans les dix années précédentes (soit un taux de croissance annuel moyen de 2,1 %).

Ainsi, au cours des dix prochaines années, environ 5,5 millions d'emplois (non étudiants) devraient être disponibles en raison de l'expansion de l'activité économique et de la nécessité encore plus grande de remplacer les travailleurs actuellement en poste. Les chercheurs d'emploi posséderont, en grande partie, l'éducation et les compétences requises pour les futures possibilités d'emploi.

En tout, les deux tiers (67,2 %) de toutes les possibilités d'emploi dans les dix prochaines années seront dans des professions qui exigent habituellement des études postsecondaires (universitaires, collégiales ou un programme d'apprentissage) ou dans des professions de la gestion (qui exigent souvent, mais pas toujours, des études postsecondaires). Bien que les nouveaux emplois créés et les départs à la retraite seront moins nombreux dans les professions qui n'exigent habituellement qu'un diplôme d'études secondaires ou qu'une formation en cours d'emploi, on s'attend néanmoins à la création de 1,8 million d'emplois dans ces professions.

D'après les indicateurs du marché du travail, au cours des vingt dernières années, l'offre et la demande de main-d'oeuvre ont augmenté de façon comparable dans la plupart des niveaux de compétence. Les niveaux de compétence correspondent aux quatre groupes de professions qui habituellement requièrent le même niveau d'études (universitaires, collégiales, secondaires ou formation en cours d'emploi) et au groupe de professions de la gestion. Le taux de chômage et le salaire réel pour chaque niveau de compétence (comparativement à la moyenne de tous les autres niveaux de compétence) sont demeurés relativement stables au cours des dix dernières années. On s'attend à ce que l'offre et la demande de main-d'oeuvre augmentent encore de façon comparable dans les différents niveaux de compétence au cours des dix prochaines années.

À un niveau plus détaillé, certaines catégories professionnelles connaîtront une offre excédentaire tandis que d'autres se caractériseront par une demande excédentaire. C'est dans les professions de la gestion et dans le secteur de la santé qu'on trouvera le plus grand nombre de professions montrant de forts déséquilibres entre l'offre et la demande. Ces pressions devraient être particulièrement vives chez les gestionnaires du secteur de la santé et de l'enseignement, les médecins et les infirmières. Dans certains cas, il faudrait doubler, voire tripler, le nombre de chercheurs d'emploi pour réussir à combler la demande projetée. Parmi les autres professions qui montrent des signes de demande excédentaire, on compte les cadres supérieurs, les professionnels en gestion des ressources humaines, les entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et les professions liées au forage et aux services pétroliers et gaziers. Par contre, on prévoit que les professions (surtout faiblement qualifiées) propres au secteur primaire ainsi qu'aux secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics feront face, à moyen terme, à une offre excédentaire.

La coexistence de professions où il y a des emplois sans travailleur et d'autres où il y a des travailleurs sans emploi indique qu'il faut déployer des efforts afin d'obtenir un meilleur appariement des compétences des sortants scolaires et des travailleurs aux besoins du marché du travail. Même si les incertitudes inhérentes aux prévisions du marché du travail impliquent que l'appariement ne peut jamais être parfait, il peut néanmoins être amélioré par une meilleure information sur les pénuries et les surplus anticipés dans les différentes professions, par une plus grande flexibilité du système d'éducation postsecondaire face aux besoins changeants du marché du travail et par un recyclage professionnel des travailleurs, qui permet de les déplacer des professions où l'offre est excédentaire vers des professions qui souffrent de pénuries de main-d'oeuvre.

1. Introduction

Chaque année, la Direction de la recherche en politiques (DRP) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) produit, à l'aide de différents modèles, des projections détaillées de l'évolution du marché du travail national, notamment des tendances de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre, pour les dix prochaines années.

Les projections de la demande de main-d'oeuvre tiennent compte non seulement des secteurs où la croissance économique a lieu et des emplois qui seront créés, mais aussi de la structure d'âge de la population active et de l'évolution des départs à la retraite, afin de déterminer combien d'emplois seront libérés par des travailleurs qu'il faudra remplacer. Les projections de l'offre de travail tiennent compte des nouveaux chercheurs d'emploi, tels que les sortants du système scolaire et les immigrants récents, de même que les personnes qui réintègrent le marché du travail. Le fait de tenir compte de l'offre de travail distingue les modèles de projection par profession de RHDC de ceux de la plupart des autres pays. Aux États-Unis, par exemple, les modèles de projection des professions utilisés par le *Bureau of Labor Statistics* portent uniquement sur la demande de main-d'oeuvre. Du point de vue des politiques, il est important d'avoir une projection détaillée de l'offre de travail. En effet, les déséquilibres n'ont pas lieu uniquement parce qu'il y a une forte croissance de l'emploi dans une profession, mais également parce que les possibilités d'emploi sont supérieures au nombre de chercheurs d'emploi.

L'information tirée de ces projections est utile à plusieurs fins complémentaires. Premièrement, elle peut servir à la planification de la politique à moyen terme touchant le marché du travail en mettant en lumière les tendances des principales composantes de la demande et de l'offre de main-d'oeuvre à moyen terme, du point de vue macroéconomique et selon les branches d'activité et les professions. Parce qu'elle tient compte des changements autant de la demande que de l'offre sur le marché du travail, elle permet de déterminer s'il pourrait y avoir des déséquilibres par grands niveaux de compétence (i.e. des groupes de professions pour lesquelles le même niveau de scolarité est habituellement requis). Elle sert aussi de signal d'alarme, en montrant les professions pour lesquelles l'état actuel et projeté de l'offre et de la demande indique qu'un déséquilibre pourrait se produire ou persister dans le temps.

Les modèles de projection représentent aussi un outil utile de vérification et d'analyse des politiques. Par exemple, les modèles de projection peuvent servir à estimer l'effet d'une augmentation de l'immigration sur la croissance de la population active ou à mesurer la capacité du système d'éducation du Canada de répondre à la demande projetée de main-d'oeuvre. Enfin, l'information sur les déséquilibres dans les différentes professions peut être utilisée dans différents produits d'information sur le marché du travail (IMT), comme *Emploi-Avenir*¹, qui vise à aider les Canadiens à planifier leurs études et leur carrière.

¹ Pour plus d'information sur ce produit d'information sur le marché du travail, veuillez consulter le site Web à l'adresse <http://www.emploiavenir.ca>.

Développements économiques récents versus projections à moyen terme

Les prévisions macroéconomiques qui sous-tendent les présentes perspectives sur dix ans comprennent des données économiques observées jusqu'en 2007. Le scénario macroéconomique utilisé pour ces projections a été élaboré en collaboration avec le Conference Board du Canada, basé sur les prévisions d'une multitude de sources privées et publiques disponibles au printemps de 2008, dont l'enquête auprès des prévisionnistes de Consensus Economics, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI), Finances Canada (Budget de 2008) et la Banque du Canada. Dans ce scénario, on prévoit un ralentissement modéré de la croissance de l'économie canadienne en 2008 et en 2009. Cependant, vu la faiblesse de la croissance au début de 2008 et les difficultés bien connues qui ont secoué les marchés financiers et le crédit mondial à l'automne 2008, les perspectives pour l'économie canadienne se sont assombries et au quatrième trimestre de 2008, l'économie canadienne est entrée en récession. Toutefois, il est important de noter que le principal objectif de ce rapport est de capter les tendances du marché du travail canadien attendues lors des dix prochaines années. Ces tendances, et leurs déterminants, devraient être utiles pour donner une meilleure information sur le marché du travail et contribuer au développement des politiques.

Le rapport *Perspectives*

Les résultats de la projection du marché du travail faite par la Direction de la recherche en politiques sont présentés tous les deux ans dans le rapport intitulé *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie*. Le présent rapport porte sur la période 2008-2017. Il traite également de l'évolution du marché du travail canadien au cours des 20 dernières années, afin de comparer les perspectives à l'expérience récente.

Le présent rapport vise plus précisément à répondre aux questions suivantes :

- Combien de nouveaux emplois seront créés au cours de la prochaine décennie?
- Dans quelles industries et professions ces emplois seront-ils créés?
- Combien d'emplois existants seront libérés par les départs à la retraite?
- Quelles études seront requises pour occuper les emplois disponibles?
- L'offre de travail sera-t-elle suffisante pour répondre à la demande de main-d'œuvre?
- Dans quelles professions y aura-t-il pénurie ou surplus de main-d'œuvre?

Le rapport comble une lacune importante, puisqu'à l'heure actuelle, aucune autre publication n'offre une vue d'ensemble du marché du travail canadien. Nombre d'organismes publics et privés au Canada étudient la conjoncture économique et font des projections à court et à moyen terme, mais très peu d'entre eux concentrent leurs études et leurs prévisions sur le marché du travail, et aucun n'offre de perspectives détaillées selon les industries, les niveaux de compétence et les professions.

Le rapport fournit des indications quantitatives des pressions et déséquilibres pouvant se manifester à moyen terme dans les professions. Il y a tout simplement trop de fluctuations dans l'économie pour que la demande et l'offre soit en équilibre dans chaque profession. Des

ajustements, comme les changements dans la rémunération relative, peuvent éliminer les déséquilibres avec le temps en influant à la fois sur la demande de main-d'œuvre et sur l'offre de travail, mais ils mettent du temps à se faire sentir. Les présentes perspectives ne tiennent pas compte des mécanismes pouvant atténuer les déséquilibres entre la demande et l'offre, comme des changements dans les salaires par profession et de l'information sur le marché du travail, parce que nous souhaitons précisément définir les déséquilibres qui pourraient être atténués si les jeunes Canadiens réorientaient leurs études.

Ces perspectives du marché du travail sont présentées au niveau national seulement. À l'heure actuelle, seulement des projections de la demande par province sont produites, car les données provinciales sur l'offre sont trop peu fiables au niveau de détail requis pour faire des projections détaillées de l'offre de travail pour toutes les provinces.

Changements depuis le rapport précédent

Le rapport précédent, intitulé *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, a été publié en mai 2007. Le présent rapport est à certains égards différent en raison des améliorations suivantes qui ont été apportées aux modèles de projection :

- La ventilation par cohorte de l'évolution de la population active a permis de dégager deux nouveaux éléments de l'offre de travail, à savoir les personnes qui réintègrent le marché du travail (aussi connues sous le nom de rentrants) et les personnes qui changent de niveau de compétence dans le cadre d'un cheminement professionnel (comme les caissiers ou caissières qui sont promus à un poste de chef des ventes ou des services).
- La répartition par profession des sortants du système scolaire est réalisée au moyen de deux scénarios : un scénario qui reflète la situation des diplômés récents sur le marché du travail et l'autre qui sert à estimer une offre potentielle en supposant que les sortants scolaires offrent leurs services uniquement dans des professions liées à leur domaine d'études. C'est un point très important parce que bon nombre de diplômés se retrouvent dans des professions qui ne sont pas liées à leur domaine d'études.

Le rapport renferme également de l'information additionnelle sur la méthodologie des modèles de projection et une analyse plus poussée par profession.

Structure du rapport

Le rapport est divisé en quatre grandes parties. La partie suivante, qui porte sur les grandes tendances de l'économie et du marché du travail au Canada, se subdivise en quatre sections. La première section présente les projections démographiques, et la section 2, un aperçu de l'évolution passée et future de grands indicateurs macroéconomiques et du marché du travail. La section 3 porte sur l'évolution passée et future de la population active, selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau de scolarité. La section 4 présente l'évolution de l'emploi au cours des vingt dernières années selon l'industrie et la profession et sa projection pour les dix prochaines années.

La troisième partie traite des déséquilibres selon les grands niveaux de compétence. La quatrième partie, qui porte sur les déséquilibres par profession, est divisée en 5 sections. La première section de cette partie décrit la méthode d'estimation des déséquilibres par profession, et les deux sections suivantes présentent les projections relatives aux possibilités d'emploi et aux chercheurs d'emploi respectivement. Vient ensuite l'exposé des résultats détaillés par profession. À la dernière section de cette quatrième partie figure une liste de professions caractérisées soit par une pénurie ou un excédent de main-d'œuvre. Finalement, la dernière partie est le résumé des principales conclusions. Suivent une série d'annexes fournissant des tableaux supplémentaires et une description des modèles.

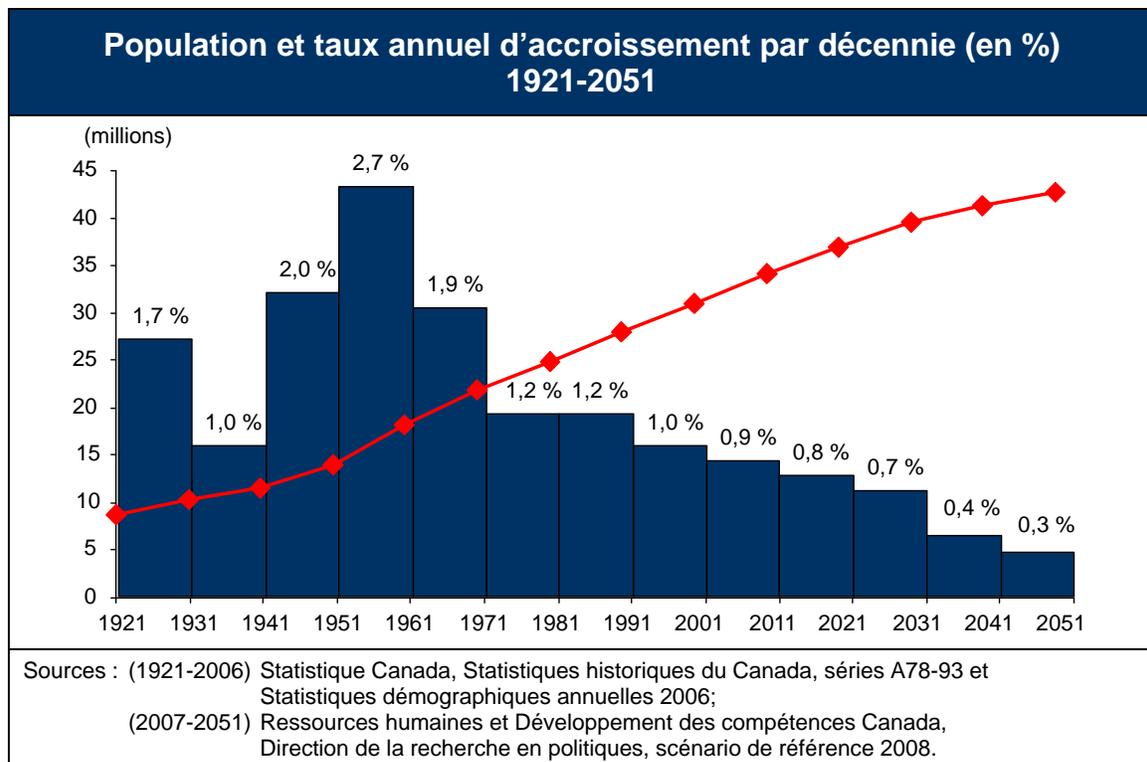
2. Tendances générales de l'économie et du marché du travail au Canada

2.1 Évolution démographique et projections

L'évolution démographique aura des effets importants sur l'économie et le marché du travail canadien au cours des prochaines décennies. En effet, on s'attend à un ralentissement de la croissance de la population canadienne, conséquence d'un faible taux de fécondité. La hausse projetée du nombre d'immigrants ne pourra pas compenser le ralentissement de l'accroissement naturel (naissances moins décès). Par ailleurs, le vieillissement de la population s'accroîtra et le nombre de personnes âgées et leur part de la population totale augmenteront sensiblement.

La croissance de la population ralentit...

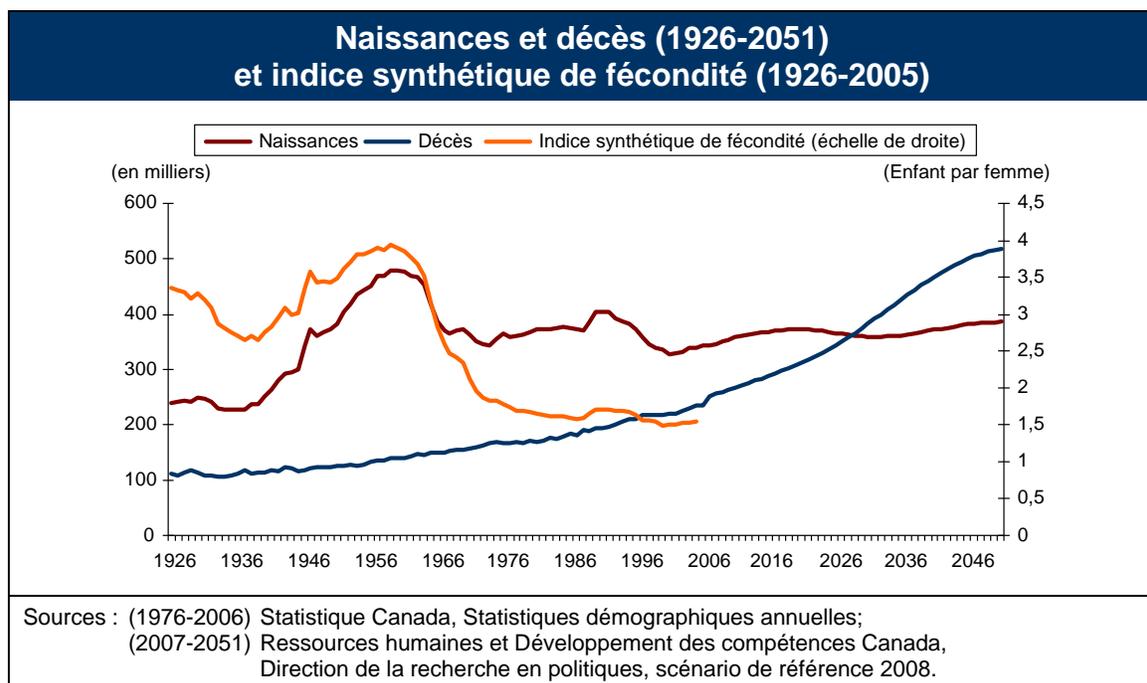
La population canadienne, qui était de 29,9 millions en 1997, a atteint 32,9 millions en 2007. Elle devrait passer à 35,9 millions d'habitants en 2017, ce qui représente une hausse de 3 millions sur dix ans, une progression similaire à celle enregistrée entre 1997 et 2007. Le taux de croissance annuelle moyen, qui se chiffrait à 1,0 % entre 1998 et 2007, passera à 0,9 % entre 2008 et 2017. La croissance démographique continuera de ralentir par la suite.



La diminution du taux de croissance de la population canadienne est principalement attribuable au ralentissement de l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) de la population. Plusieurs facteurs sont à la base de ce ralentissement :

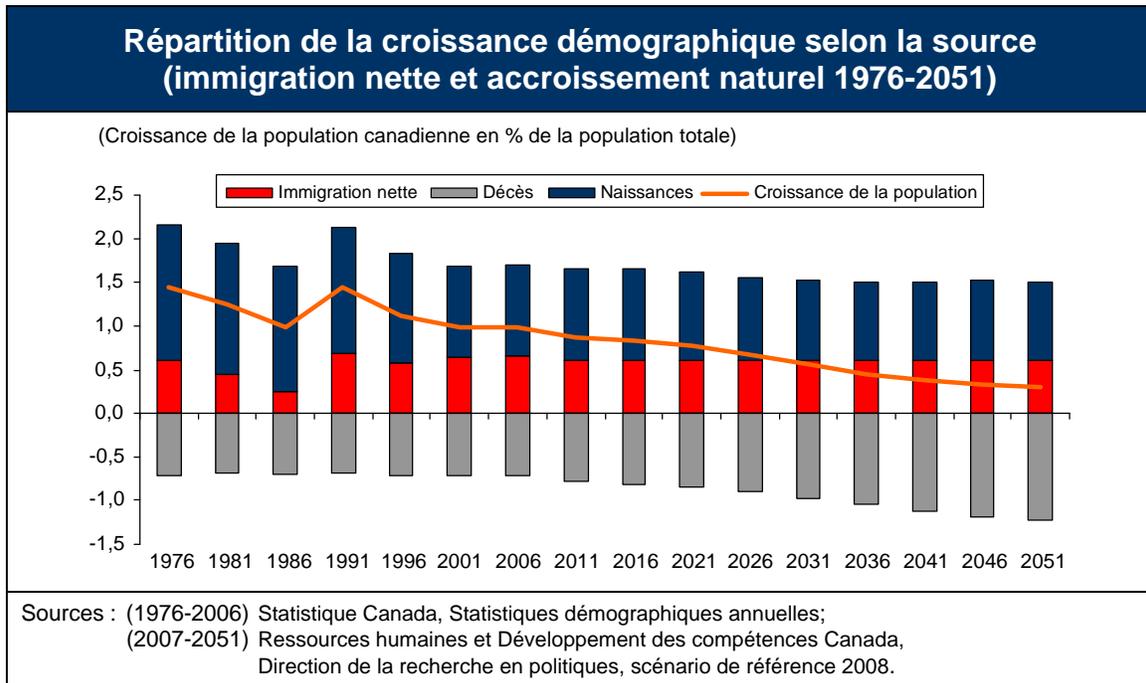
- Le faible taux de fécondité a un impact direct sur le nombre de naissances. L'indice synthétique de fécondité observé en 2005 était de 1,54, loin du sommet de 3,93 atteint en 1959. Ce taux est sous le seuil de remplacement des générations de 2,1 enfants par femme, soit le nombre moyen de naissances par femme nécessaire au remplacement à long terme d'une population. En supposant que l'indice synthétique de fécondité demeure à son niveau de 2005, le nombre de naissances restera relativement constant dans le temps.
- Le nombre de décès sera à la hausse au Canada en raison du vieillissement de la population. En 2006, 4,3 millions de personnes étaient âgées de 65 ans et plus, soit 13,2 % de la population canadienne. Ce nombre devrait plus que doubler pour atteindre 10,6 millions de personnes en 2051, soit 24,7 % de la population canadienne. Le nombre annuel de décès en 2051 devrait être deux fois plus élevé qu'en 2006 (près de 519 000 décès en 2051 contre 235 000 décès en 2006).
- La hausse de l'espérance de vie ne pourra pas contrer cette forte hausse prévue des décès. L'espérance de vie à la naissance est passée de 78,2 ans en 1995 à 80,4 ans en 2005. Une femme née en 2005 peut s'attendre à vivre jusqu'à 82,7 ans et un homme, jusqu'à 78 ans. On prévoit que le niveau de vie plus élevé et les progrès de la médecine continueront d'allonger l'espérance de vie, mais à un rythme moins rapide que par le passé. L'espérance de vie des femmes devrait passer à 86,1 ans en 2051, alors que celle des hommes devrait passer à 81,1 ans.

Les courbes des naissances et des décès devraient se croiser vers 2029. À ce moment, la croissance naturelle deviendra négative et le nombre de décès surpassera le nombre de naissances au Canada.



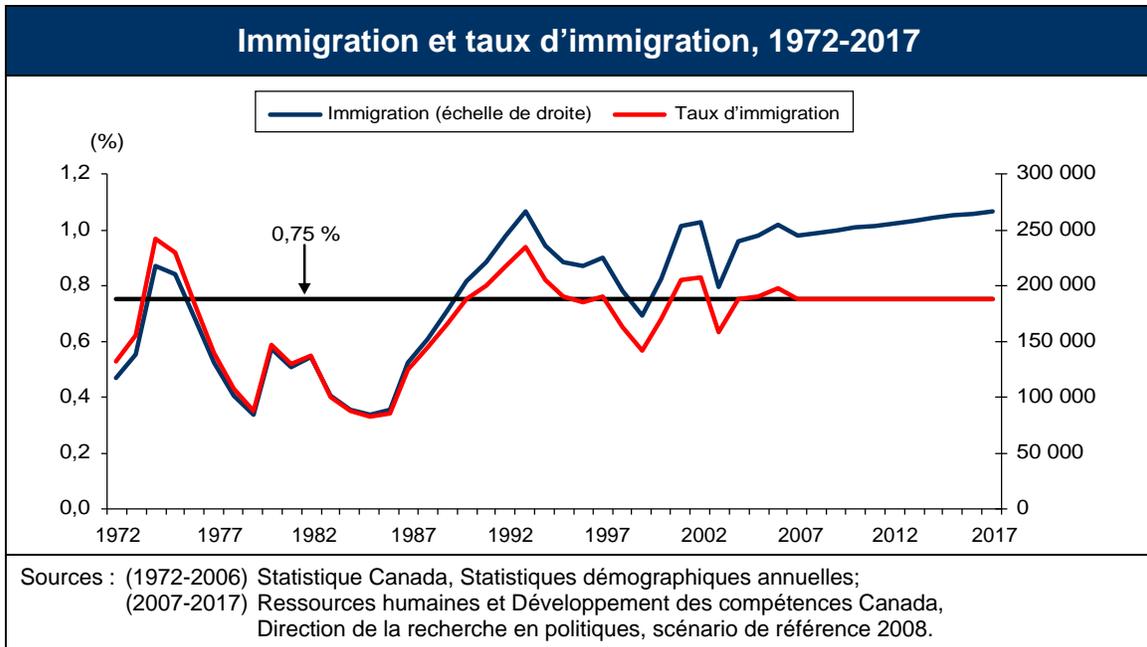
...et repose de plus en plus sur l'immigration

La baisse du taux de fécondité et l'augmentation des niveaux d'immigration ont fait en sorte que le poids de l'accroissement naturel dans l'augmentation annuelle de la population est passé de 66 % en 1987 à 32 % en 2007. On s'attend à ce que l'apport de l'immigration à l'augmentation de la population passe de 68 % en 2007 à près de 74 % en 2017. Selon nos estimations, à partir de 2029, le nombre de décès dépassera celui des naissances et l'immigration sera dès lors la seule source de la croissance démographique au Canada.



Le graphique suivant montre l'évolution du nombre annuel d'immigrants ainsi que du taux d'immigration (le rapport entre le nombre annuel des nouveaux immigrants et la population canadienne totale de l'année précédente). L'immigration canadienne a été à la hausse au cours des deux dernières décennies. D'après nos projections, le nombre de nouveaux immigrants en 2008 sera d'environ 247 000, ce qui se situe dans la cible de 2008 du ministère de la Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), qui est d'accueillir entre 240 000 et 265 000 nouveaux immigrants. Les projections reposent sur l'hypothèse que l'immigration annuelle s'établira à 0,75 % de la population canadienne, soit près de la proportion observée au cours des dernières années. Ainsi, le nombre annuel de nouveaux immigrants devrait monter à 267 000 en 2017.

En 2006, le Canada était l'un des quatre pays de l'OCDE affichant la proportion la plus élevée d'immigrants dans la population totale. La population née à l'extérieur du pays représentait cette année-là 19,8 % de la population totale, soit 6,19 millions de personnes. Cette proportion devrait monter à 22,2 % en 2017.

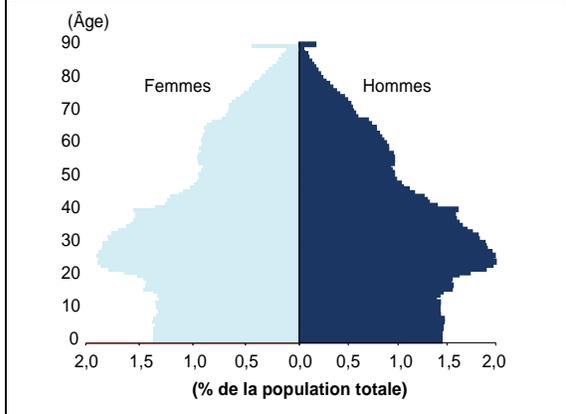


La population canadienne vieillit malgré l'apport de l'immigration

Les données du dernier recensement de la population montrent que les immigrants récents, soit ceux arrivés au pays il y a moins de 5 ans, sont plus jeunes par rapport aux Canadiens d'origine et aux autres cohortes d'immigrants. En 2006, environ 63 % des immigrants récents étaient âgés de 15 à 44 ans, comparativement à 41,4 % pour la population canadienne dans son ensemble.

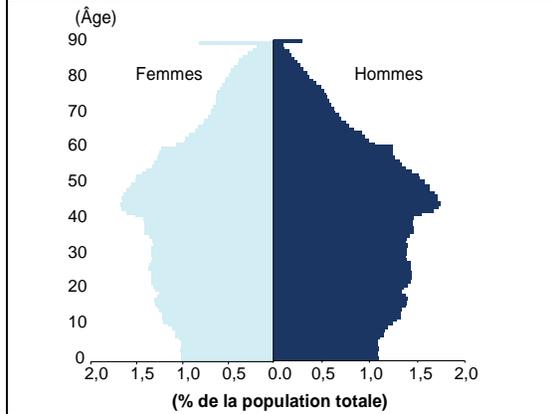
Nonobstant la nette prépondérance des jeunes parmi les nouveaux immigrants, l'évolution de la structure par âge de la population canadienne est sans équivoque. Vers le milieu des années 1960, alors que le baby-boom tirait à sa fin, la ventilation de la population selon l'âge ressemblait à une pyramide. En 1987, la génération des baby-boomers (alors âgés de 21 à 40 ans) représentait 35 % de la population totale. En 2007, les baby-boomers (âgés de 41 à 60 ans) représentaient encore une part importante de la population, 30 %, mais la pyramide des âges continue à rétrécir à la base, signe distinctif d'un taux de fécondité inférieur au seuil de renouvellement des générations.

Répartition de la population selon le sexe et l'âge, 1987



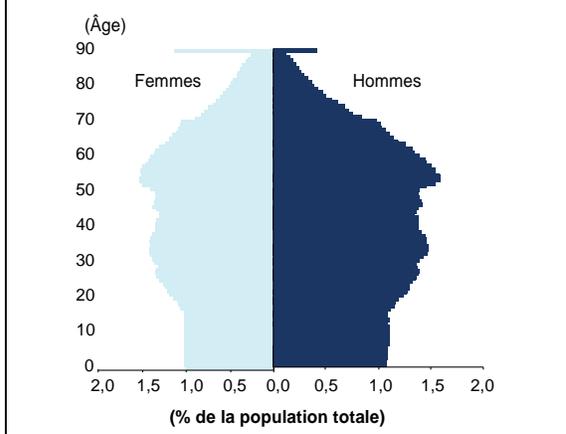
Source : Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles, 2006.

Répartition de la population selon le sexe et l'âge, 2007



Sources : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, Modèle démographique MEDS, scénario de référence 2008.

Répartition de la population selon le sexe et l'âge, 2017



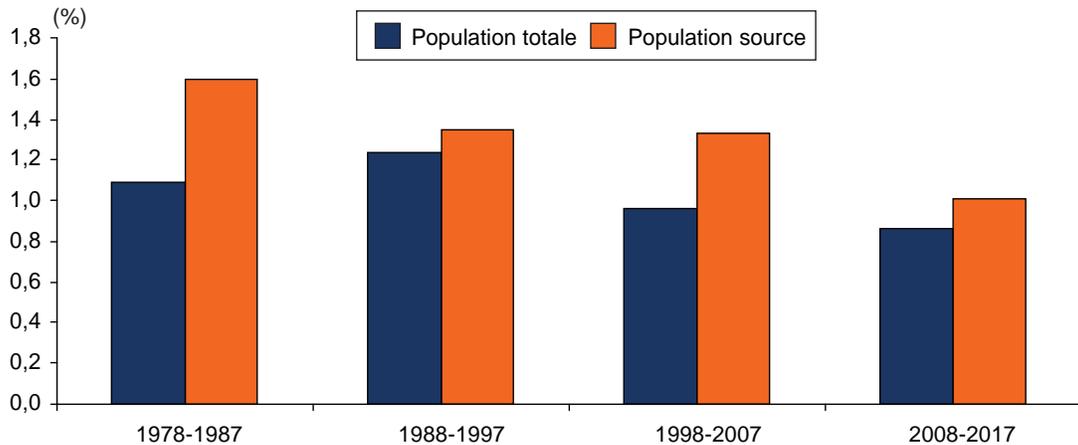
Sources : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, Modèle démographique MEDS, scénario de référence 2008.

Selon nos projections démographiques, en 2017, la génération des baby-boomers (qui seront alors âgés de 51 à 70 ans) représentera 27 % de la population totale. La forme de la pyramide en 2017 illustre bien le vieillissement de la population au Canada. Un autre indicateur, soit l'âge médian de la population, fait également ressortir cette tendance. Celui-ci est passé de 30,8 ans en 1987 à 38 ans en 2007.

Le ralentissement de la croissance et le vieillissement de la population ont un impact direct sur le marché du travail

Le ralentissement de l'accroissement naturel de la population au cours de la prochaine décennie se répercutera directement sur le bassin démographique d'où provient la population active, soit les personnes âgées de 15 ans ou plus. Ce bassin est aussi appelé « population source ». On s'attend à ce que le taux de croissance annuel moyen de la population source passe de 1,3 % (1998-2007) à 1,0 % au cours de la période de projection (2008-2017).

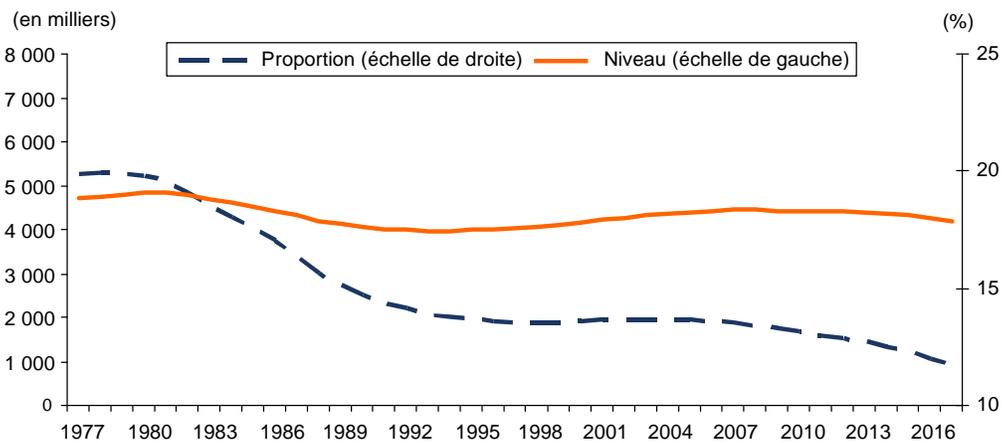
Taux de croissance annuel moyen de la population source et de la population totale



Sources : (1978-2006) Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles;
(2007-2017) Ressources humaines et Développement des compétences Canada,
Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.

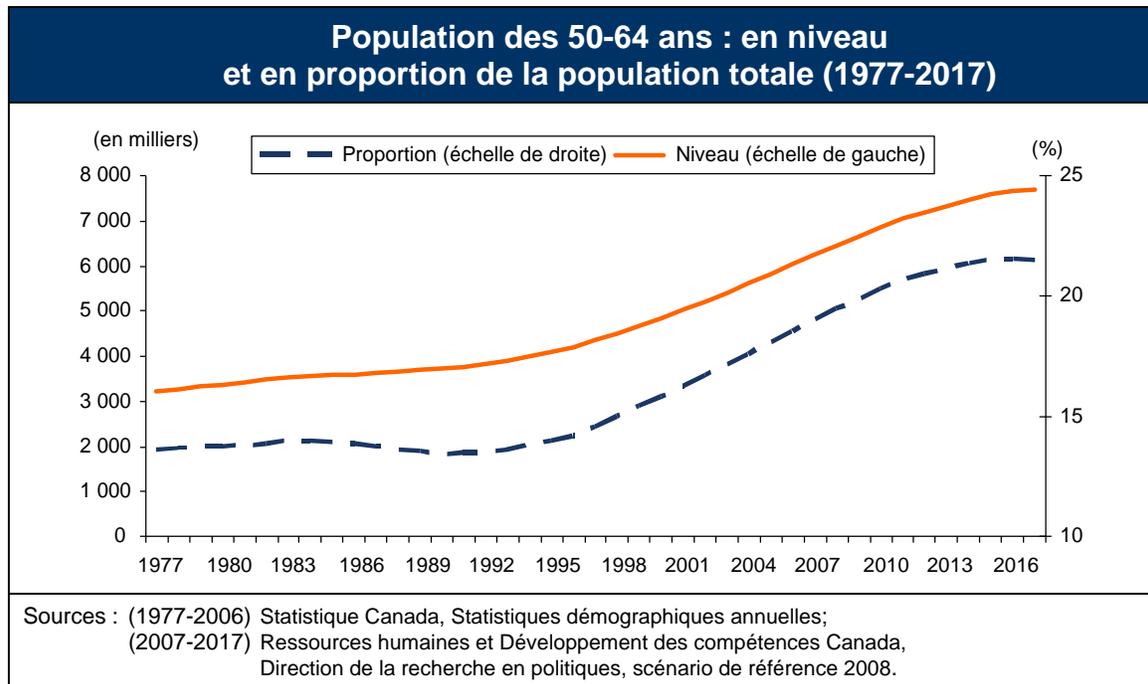
La proportion des 15-24 ans dans la population totale passera de 13,5 % en 2007 à 11,7 % en 2017. Toutefois, le nombre de jeunes restera relativement constant, à près de 4,3 millions en moyenne au cours des dix prochaines années. Ce sont évidemment eux qui viendront grossir les rangs de la population active dans les années à venir.

Population des 15-24 ans : en niveau et en proportion de la population totale (1977-2017)



Sources : (1977-2006) Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles;
(2007-2017) Ressources humaines et Développement des compétences Canada,
Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.

Contrairement aux jeunes, le poids relatif des personnes plus âgées ainsi que leur nombre absolu continueront à augmenter rapidement. Dans les années 1970, moins d'un Canadien sur sept était âgé de 50 à 64 ans. En 2007, près d'un Canadien sur cinq faisait partie de ce groupe d'âge. Il va s'en dire que cette évolution aura des conséquences majeures sur le marché du travail, alors que la génération des baby-boomers (nés entre 1947 et 1966), qui représentait 30 % de la population canadienne en 2007, atteindra peu à peu l'âge de la retraite au cours des prochaines années. La nécessité de remplacer ces travailleurs donnera lieu à un nombre élevé de possibilités d'emploi.



2.2 Évolution et perspectives macroéconomiques

L'économie canadienne s'est bien portée ces dernières années, mais des signes d'essoufflement ont commencé à apparaître à la fin de 2007 et en 2008. Le ralentissement de l'activité devrait se faire sentir à court terme. Au cours de la prochaine décennie, la croissance démographique moins forte et le vieillissement de la population auront pour effet d'entraver l'expansion économique. Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) affichera une croissance moyenne de 2,5 % entre 2008 et 2017, ce qui entraînera la création de 1,5 million d'emplois.

L'économie canadienne s'est bien portée ces dernières années...

Après avoir éprouvé des difficultés au début des années 1990 en raison d'une récession aux États-Unis et par suite de l'adoption de politiques monétaires et budgétaires restrictives pour réduire l'inflation et enrayer les déficits budgétaires, l'économie et le marché du travail du Canada ont bien performé au cours de la deuxième moitié des années 1990 et durant la majeure partie de l'actuelle décennie. Entre 1998 et 2007, le PIB réel a progressé à un taux annuel moyen de 3,3 %, lequel est le plus élevé parmi tous les pays du G-7, et l'emploi s'est accru à

un taux annuel moyen de 2,1 %, ce qui correspond à la création de 316 400 emplois par année durant la période.

En 2007, la croissance de l'économie canadienne est restée vigoureuse, le PIB réel ayant enregistré une hausse de 2,7 %. Comme lors des trois années antérieures, le Canada a continué de profiter de la fermeté de la demande mondiale et de la hausse des prix des produits de base. La demande finale sur le marché intérieur est restée le principal moteur de croissance, laquelle a été favorisée par l'amélioration des termes de l'échange (attribuable aux prix élevés des produits de base, comme le pétrole) ainsi que par la hausse des revenus des ménages, la solide situation financière des particuliers et les bénéfices accrus des sociétés. Cependant, les exportations entravaient toujours la croissance du PIB, en raison surtout de l'appréciation du dollar canadien et du ralentissement de l'activité économique aux États-Unis et dans d'autres pays industrialisés.

Même si elle s'est bien portée en 2007, l'économie canadienne s'est affaiblie au cours de l'année, le PIB ayant affiché, au dernier trimestre de l'année, son taux de croissance le plus bas en trois années (taux annuel de 0,8 %). Le ralentissement de l'activité économique durant cette même année n'a pas empêché l'amélioration des conditions sur le marché du travail. Il s'est créé 380 000 emplois en 2007, surtout dans le domaine de la construction et dans de nombreuses industries de services, soit la deuxième hausse en importance depuis la création de 448 000 emplois enregistrée en 1979. Sous l'effet d'une plus forte croissance de l'emploi que de la population active, le taux de chômage a fléchi pour passer de 6,3 % en 2006 à 6,0 % en 2007, taux représentant la plus faible moyenne annuelle à ce jour. En 2007, l'emploi et le taux d'activité se sont élevés aux taux sans précédent de 63,5 % et 67,6 % respectivement.

... mais l'activité économique ne tardera pas à ralentir

À court terme, cependant, l'horizon économique du Canada sera sous l'effet d'une importante baisse de la croissance du PIB réel dans le monde et, surtout, aux États-Unis, par rapport aux taux soutenus enregistrés au cours des années précédentes. En fait, l'effondrement du marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, qui a provoqué la crise sur les marchés des capitaux et du crédit, freinera la croissance de l'économie canadienne.

Le scénario macroéconomique utilisé pour les projections prévoit déjà un ralentissement de la croissance de l'économie canadienne au cours des deux prochaines années. L'une des principales préoccupations reste l'importance qu'aura le ralentissement. Le scénario macroéconomique utilisé pour ces projections a été élaboré en collaboration avec le Conference Board du Canada, basé sur les prévisions d'une multitude de sources privées et publiques disponibles au printemps de 2008, dont l'enquête auprès des prévisionnistes de Consensus Economics, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI), Finances Canada (Budget de 2008) et la Banque du Canada. Dans ce scénario, on prévoit un ralentissement modéré de la croissance de l'économie canadienne en 2008 et en 2009. Cependant, vu la faiblesse de la croissance au début de 2008 et les difficultés bien connues qui ont secoué les marchés financiers et le crédit mondial à l'automne 2008, les perspectives pour l'économie canadienne se sont assombries et au quatrième trimestre de 2008, l'économie canadienne est entrée en récession. Toutefois, il est important de noter que le principal objectif de ce rapport est de capter les tendances du marché du travail canadien attendues lors des dix prochaines années.

La croissance démographique plus lente et le vieillissement de la population entraveront l'expansion de l'activité économique à long terme

À long terme, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel, de 3,3 % durant la dernière décennie, tombera à 2,5 %. Ce fléchissement sera surtout attribuable à un affaiblissement du potentiel de croissance de l'économie², étant donné que le ralentissement de la croissance démographique limitera l'accroissement de la population active. Au-delà de 2010, les importantes dépenses en immobilisations et l'amélioration soutenue de la productivité ne suffiront pas à compenser l'effet sur le PIB réel d'une croissance démographique moindre.

Selon les projections, la croissance de la productivité, mesurée comme étant le PIB réel par travailleur, se fera à un taux annuel moyen de 1,8 % durant la prochaine décennie et surpassera ainsi le taux de 1,3 % enregistré pour la période de 1998 à 2007. Les gains accrus de productivité résulteront surtout de la part grandissante de la population active occupée par des travailleurs très instruits et de l'augmentation du ratio capital-main-d'œuvre. Ce dernier sera stimulé par l'accroissement des dépenses en machines et en matériel contribuant ainsi à améliorer la productivité, par suite d'une baisse du coût du capital par rapport à celui de la main-d'œuvre.

Entre 2007 et 2017, la population active devrait passer de 17,9 à 19,6 millions, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 0,9 %, nettement inférieur au taux moyen de 1,8 % enregistré au cours des dix dernières années. Il est projeté que le taux d'activité, qui était de 64,8 % en 1997, diminuera, passant de 67,6 % en 2007 à 66,6 % en 2017, à mesure que se feront sentir les effets du vieillissement de la population.

Le nombre d'emplois devrait passer de 16,9 millions en 2007 à 18,4 millions en 2017, soit un taux de croissance annuel moyen de 0,9 % qui est plus faible que celui de 2,1 % observé au cours de la décennie précédente. Néanmoins, le nombre d'emplois devrait augmenter de 1,5 million au cours des dix années à venir.

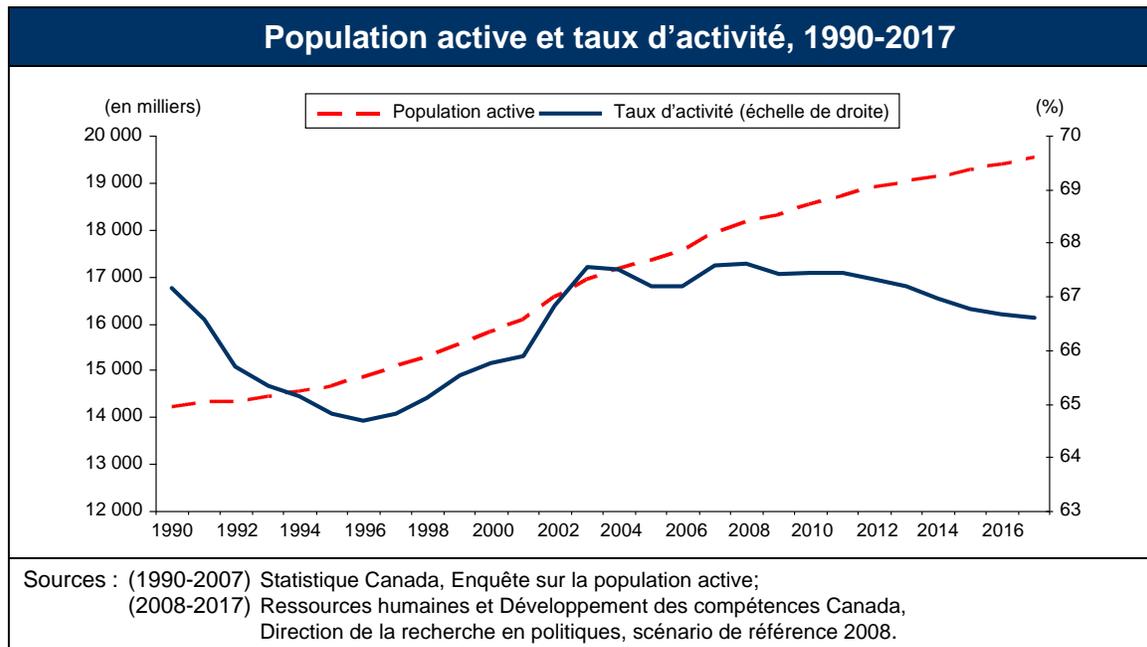
2.3 La population active : Développements récents et perspectives

En plus d'avoir été stimulée par la hausse de la population source, la croissance de la population active a notamment été soutenue au cours des dernières décennies par l'entrée en masse des femmes sur le marché du travail et un accroissement de la scolarisation de la main-d'œuvre canadienne (les plus scolarisés affichant un taux d'activité plus élevé sur le marché du travail). Au cours des prochaines années, la population active devrait croître moins rapidement, sous l'effet combiné du ralentissement de la croissance de la population source, du taux d'activité des femmes qui devrait commencer à plafonner et d'une progression plus lente du niveau de scolarité que par le passé.

² Le potentiel de croissance de l'économie, à savoir la plus grande activité économique qu'il soit possible d'atteindre sans qu'il y ait de poussée inflationniste, est déterminé par l'utilisation maximale durable de chaque facteur de production (habituellement le capital et le travail) et par la productivité globale des facteurs, qui mesure l'efficacité de l'utilisation de tous les facteurs concourant à la production finale.

La population active a cru à un rythme soutenu au cours des dernières années...

La population active a cru en moyenne de 1,8 % au cours des dix dernières années, passant de 15,1 millions en 1997 à 17,9 millions de personnes en 2007. Cette croissance résulte à la fois de la hausse de la population en âge de travailler, qui s'est accrue de 1,3 % de 1998 à 2007, et de la hausse du taux d'activité, qui a atteint un niveau record de 67,6 % en 2007.



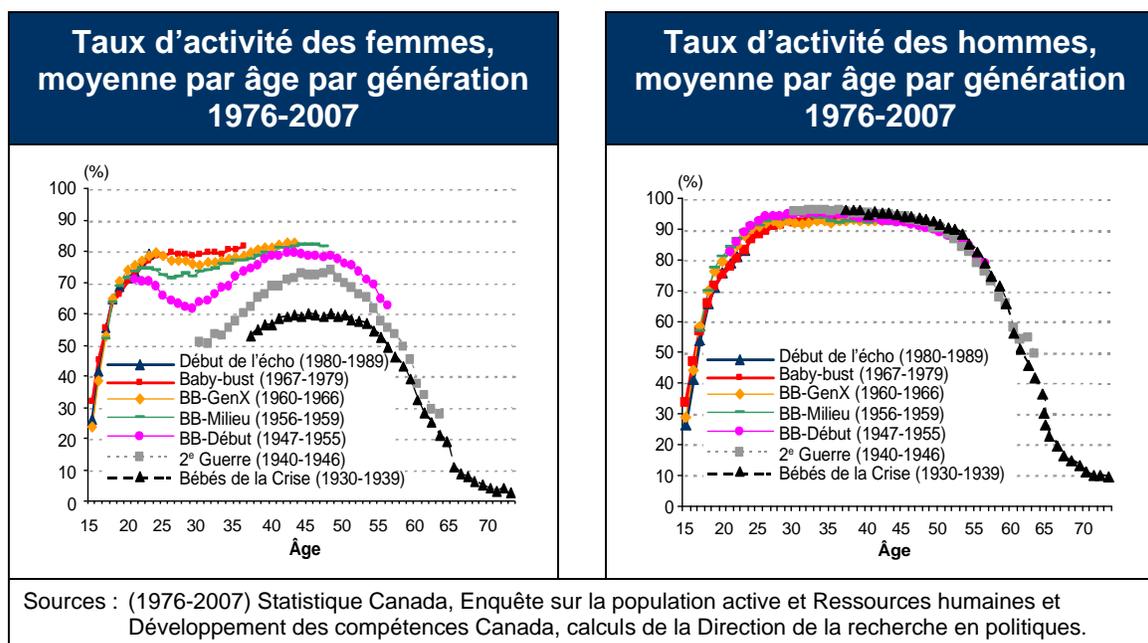
... croissance qui devrait se poursuivre au cours des prochaines années mais à un rythme moindre

L'augmentation de la population active devrait se poursuivre au cours des dix prochaines années mais à un rythme plus modéré que dans le passé. En effet, la population active devrait passer de 17,9 millions en 2007 à 19,6 millions d'individus en 2017. Cette augmentation moyenne de 0,9 % par année représente la moitié du taux de croissance (1,8 %) observé de 1998 à 2007. Il résulte d'une plus faible croissance de la population source et du déclin du taux d'activité global après une décennie de forts gains.

La part des personnes âgées dans la population canadienne augmentera et c'est dans cette catégorie de personnes que les taux d'activité moyens sont les plus faibles. La modification de la composition de la population active qui en résultera se traduira par une chute du taux d'activité global, et ce, malgré une hausse attendue du taux d'activité dans tous les principaux groupes (voir la section suivante sur la *Décomposition de la population active selon le sexe et l'âge*). Le taux d'activité global diminuera au cours des dix prochaines années pour passer de 67,6 % en 2007 à 66,6 % en 2017.

2.3.1 Décomposition de la population active selon le sexe et l'âge

Afin de pouvoir prévoir les tendances futures du taux d'activité chez les hommes et chez les femmes, il est essentiel de bien comprendre l'évolution de ces taux dans le temps. Pour ce faire, on regroupe les personnes nées d'une même génération et on dérive l'évolution du taux d'activité en fonction d'une variable d'âge discrète pour ces générations. Les générations analysées sont les bébés de la Crise (les personnes nées entre 1930 et 1939), de la Seconde Guerre mondiale (les personnes nées entre 1940 et 1946), du baby-boom (1947-1966) divisé en trois sous-périodes, du baby-bust (1967-1979) et une partie de l'écho du baby-boom (1980-1992). Les graphiques suivants nous montrent les taux d'activité de ces différentes générations.



D'abord, on remarque que, pour chaque génération, les taux d'activité s'accroissent avec l'âge, puis plafonnent, pour ensuite décliner vers l'âge de 50 ans. On peut aussi observer que les femmes affichent des taux d'activité plus faibles que les hommes, et qu'elles se retirent du marché du travail plus tôt. En outre, les cohortes féminines les plus récentes ont un taux d'activité supérieur à celui des cohortes précédentes. Par exemple, le taux d'activité des femmes nées pendant la Seconde Guerre mondiale (entre 1940 et 1946) était d'environ 50 % lorsque celles-ci avaient 30 ans. Au même âge, les femmes de la première vague du baby-boom (nées entre 1947 et 1955) affichaient un taux de près de 65 %. Le taux d'activité se situe maintenant à 80 % chez les femmes du baby-bust (1967-1979).

Cette hausse du taux d'activité des femmes dans le temps peut s'expliquer par un changement sociétal dans les attitudes vis-à-vis des femmes qui exercent une activité professionnelle. Elle découle également du pourcentage accru de femmes ayant fait des études postsecondaires et nourrissant des aspirations professionnelles plus ambitieuses, évolution qu'ont connue la plupart des pays industriels³.

Du côté des hommes, les différences dans les taux d'activité entre les générations sont beaucoup moins nettes. Le taux d'activité des jeunes générations comme celle du baby-bust (1967-1979) est inférieur à celui des générations précédentes étant donné qu'un plus grand nombre de jeunes font désormais des études postsecondaires. À l'opposé, on observe un redressement du taux d'activité des hommes en fin de carrière. Les sections suivantes analysent ces tendances plus à fond.

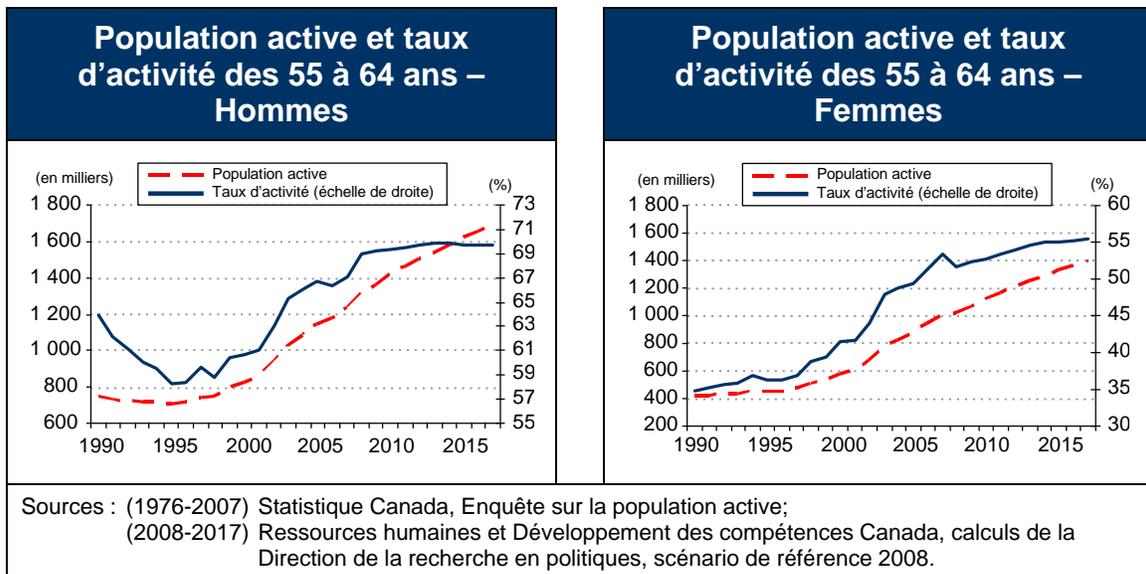
La hausse du taux d'activité observé chez les personnes âgées de 55 ans et plus va ralentir au cours de la prochaine décennie

Les taux d'activité ont évolué fort différemment chez les hommes et chez les femmes âgés de 55 ans et plus ces dernières années. Du côté des hommes, le taux d'activité a connu une baisse jusqu'en 1996, en partie sous l'effet des départs précoces à la retraite. Depuis 1997, leur taux d'activité a rapidement crû, passant en dix ans de 32,7 % à 40,0 %. Cette hausse devrait se poursuivre jusqu'en 2017, bien qu'à un rythme plus faible. D'un côté, on observe que les hommes de 55 ans et plus issus des générations plus récentes sont un peu moins actifs sur le marché du travail que les générations précédentes. Toutefois, on a récemment observé une hausse relative du taux d'activité chez les plus âgés, c'est-à-dire ceux qui sont nés pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1946) et au début du baby-boom (1947-1955). Il est difficile pour l'instant de dire s'il s'agit d'une tendance qui se maintiendra ou plutôt d'un effet temporaire des difficultés observées sur le marché financier du début des années 2000. En plus de ce facteur, la proportion accrue de personnes instruites (qui sont généralement plus actives), l'amélioration de l'état de santé général des personnes d'âge mûr et la conjoncture favorable du marché du travail stimulent la hausse du taux d'activité, quoique à degré moindre, chez les hommes.

Chez les femmes de 55 ans et plus, on observe toujours des gains de taux d'activité au fil des générations. Ces gains devraient se poursuivre mais à un rythme moins soutenu qu'auparavant. En effet, les différences intergénérationnelles tendent à s'estomper dans le temps⁴. Par exemple, le taux d'activité des femmes de 50 ans nées au milieu du baby-boom (nées entre 1956 et 1959) était de seulement 3,2 points de pourcentage plus élevé que celui de la génération précédente, soit le début du baby-boom. Cet écart était de 7,3 points de pourcentage entre les femmes du début du baby-boom (1947-1955) et de la Seconde Guerre mondiale (1940-1946) et de 10,1 points de pourcentage entre les femmes de la Seconde Guerre et les bébés de la Crise (1930-1939).

³ Voir Ip, Irene, « Le taux d'activité de la population canadienne : son évolution et ses tendances », *Revue de la Banque du Canada* (été 1998), p. 29-52.

⁴ Selon James, S., T. Sargent, R. Barnett, C. Lavoie, « The Canadian Labour Force Participation Rate Revisited: Cohort and Wealth Effects Take Hold », Document de travail 2007-01, Ministère des Finances, les différences inter-générationnelles s'estomperont quand les femmes nées au début des années 1950 passeront le cap du 65 ans, soit après 2015.

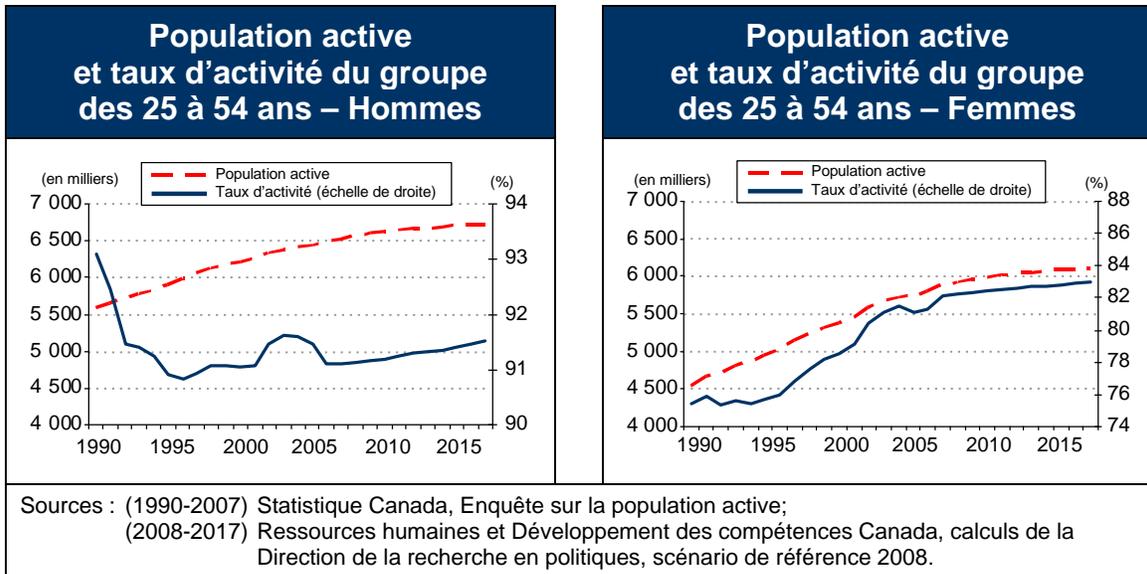


De façon plus précise, le taux d'activité continuera de s'accroître chez les 55-64 ans et atteindra 69,7 % chez les hommes et 55,4 % chez les femmes en 2017. Dans le groupe des 65 ans et plus, le taux d'activité devrait passer, entre 2007 et 2017, de 13,0 % à 19,1 % chez les hommes, et de 5,6 % à 8,7 % chez les femmes. C'est donc dire que la population active au sein de ce groupe augmentera de près de 50 % au cours des dix prochaines années.

Une plus faible hausse du taux d'activité chez les femmes limitera celle du groupe d'âge « principal » (25-54 ans) au cours de la prochaine décennie

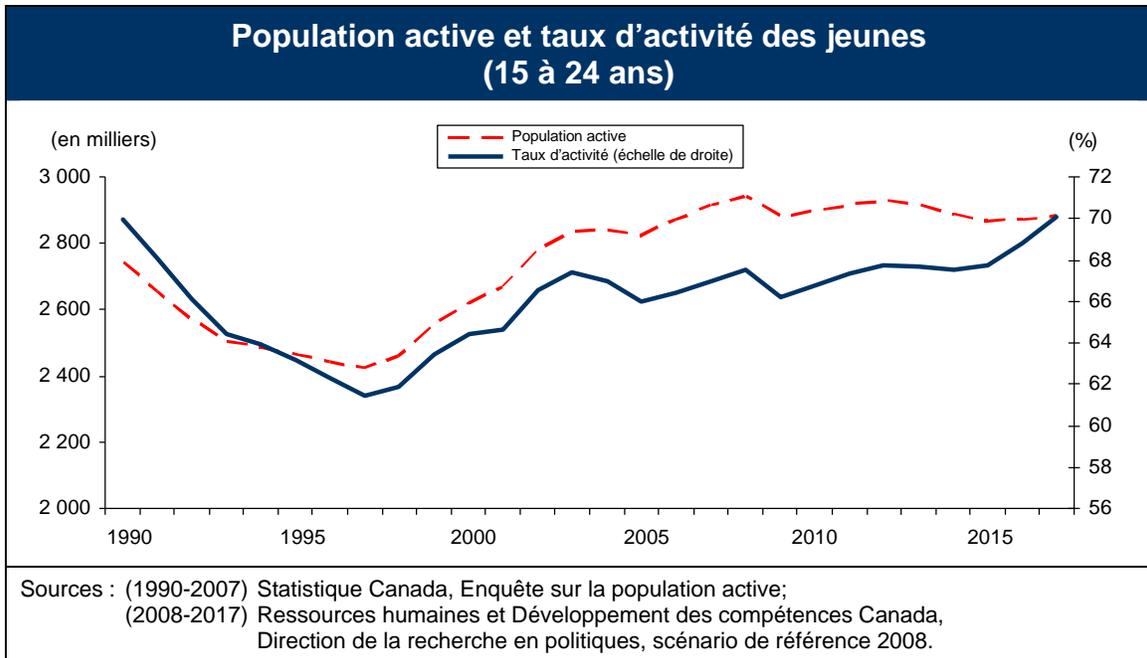
Comparativement aux 55 ans et plus, le groupe d'âge dit « principal » (25-54 ans) a connu une plus faible augmentation de son taux d'activité au cours des dix dernières années. Celui-ci est passé de 83,9 % en 1997 à 86,3 % en 2007. Au cours des dernières décennies, c'est à la présence accrue des femmes sur le marché du travail qu'on peut attribuer une bonne partie de la hausse du taux d'activité des personnes âgées de 25 à 54 ans.

Chez les femmes, on s'attend à ce que le taux d'activité continue de s'accroître, mais à un taux moins rapide qu'auparavant, ce qui est principalement attribuable à l'atténuation des différences générationnelles chez celles-ci. En effet, on peut remarquer une convergence des taux d'activité chez les générations les plus récentes. Le taux d'activité des hommes du groupe principal devrait augmenter légèrement, pour passer de 91,1 % en 2007 à 91,5 % en 2017. Chez les femmes, le taux d'activité devrait progresser un peu plus rapidement et passer de 82,1 % à 83,0 %.



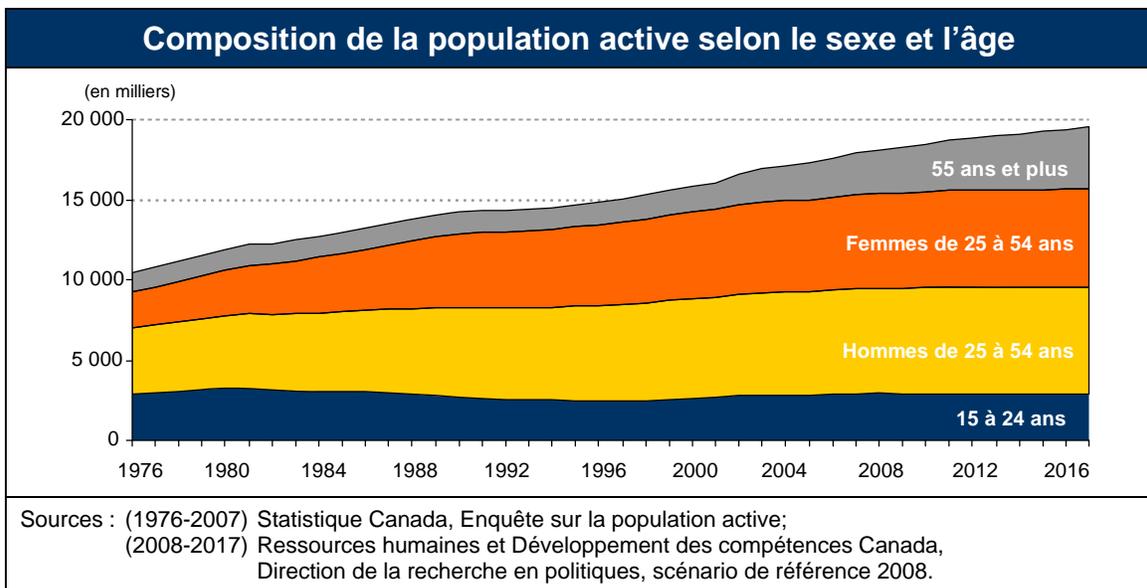
Malgré la hausse des taux d'inscription aux études postsecondaires chez les jeunes (15-24 ans), la participation au marché du travail devrait s'accroître dans ce groupe d'âge

Chez les jeunes, le taux d'activité a baissé sensiblement durant la première partie des années 1990. Plus de jeunes avaient alors décidé de poursuivre leurs études, comme en témoigne la hausse des taux de fréquentation scolaire. Depuis 1997, l'amélioration de la conjoncture a attiré un plus grand nombre de jeunes sur le marché du travail (bien que les taux d'inscriptions n'aient pas fléchi), de sorte que leur taux d'activité s'est accru. On s'attend à ce que le taux d'activité des jeunes augmente graduellement pour se chiffrer à 70,1 % en 2017 (il était de 67,0 % en 2007), pourcentage qui restera néanmoins quelque peu inférieur au sommet de 71,1 % enregistré en 1989. Les gains se feront surtout sentir chez les femmes, leur taux d'activité convergeant de plus en plus vers celui des jeunes hommes. Malgré un taux d'activité à la hausse, on s'attend à une faible croissance de la population active dans ce groupe d'âge au cours des prochaines années, en raison de la stagnation de la population dans ce groupe d'âge.



Le vieillissement de la population est également observé dans la population active

Le vieillissement de la population s'illustre chez les travailleurs par une augmentation de l'âge médian de plus de 6 ans en deux décennies, soit de 33,4 ans en 1987 à 39,6 ans en 2007. Ce vieillissement de la main-d'œuvre devrait se poursuivre étant donné l'évolution démographique attendue et une plus forte hausse des taux d'activité observée chez les personnes plus âgées. Conséquemment, la part des aînés (55 ans et plus) dans la population active passera de 14,6 % à 19,6 % entre 2007 et 2017, tandis que la part des jeunes (15-24 ans) tombera de 16,2 % à 14,8 % au cours de la même période.

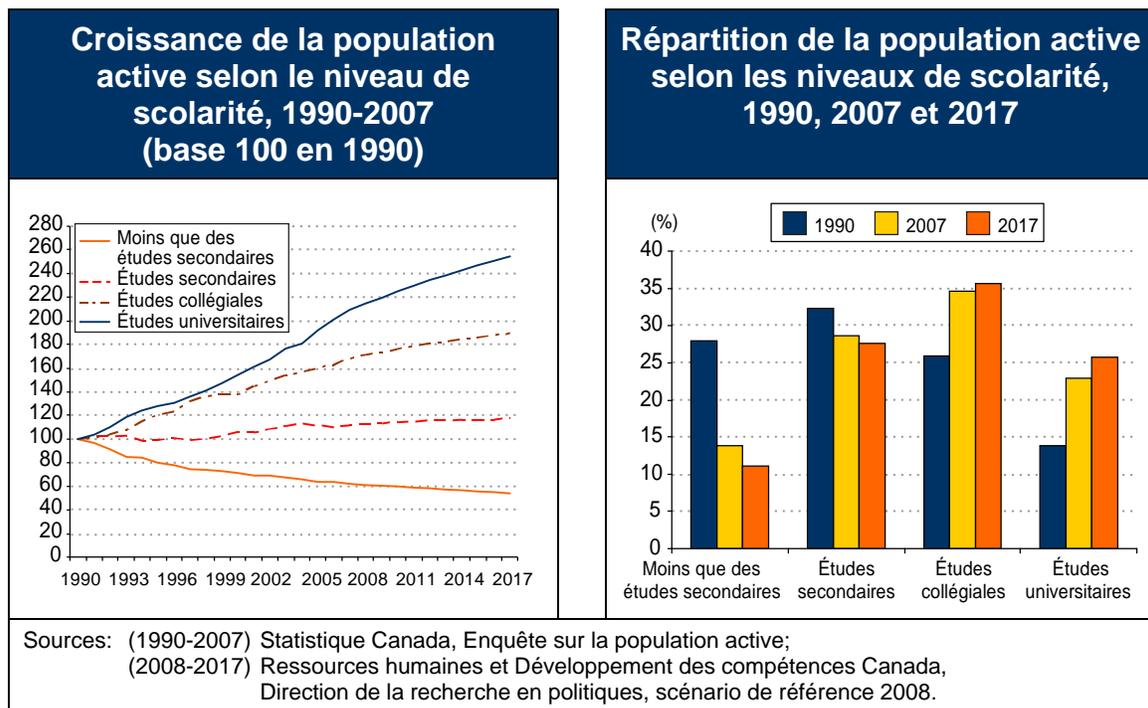


2.3.2 Décomposition de la population active selon le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité de la population active, qui s'est accru considérablement au cours des dernières décennies, poursuivra sa tendance à la hausse au cours des dix prochaines années mais à un rythme plus lent

Sur le marché du travail canadien, de plus en plus d'emplois exigent des connaissances poussées. La population active a répondu à cette demande de compétences en se scolarisant davantage. Cette tendance devrait se poursuivre dans le futur.

Et de fait, la proportion de la population active qui a fait des études postsecondaires s'accroît rapidement depuis 1990⁵. Ainsi, le nombre de personnes possédant un diplôme universitaire a augmenté de 4,4 % par année en moyenne depuis 1990, soit à un rythme trois fois plus élevé que la croissance de l'ensemble de la population active (1,4 %). On s'attend à ce que le nombre de personnes possédant un diplôme universitaire dans la population active s'accroisse de 2,0 % en moyenne par année, une croissance supérieure à celle de la population active (0,9 % en moyenne annuellement)⁶. Ainsi, la part des diplômés universitaires dans la population active, qui était de 13,8 % en 1990 et de 22,9 % en 2007, devrait atteindre 25,7 % en 2017.



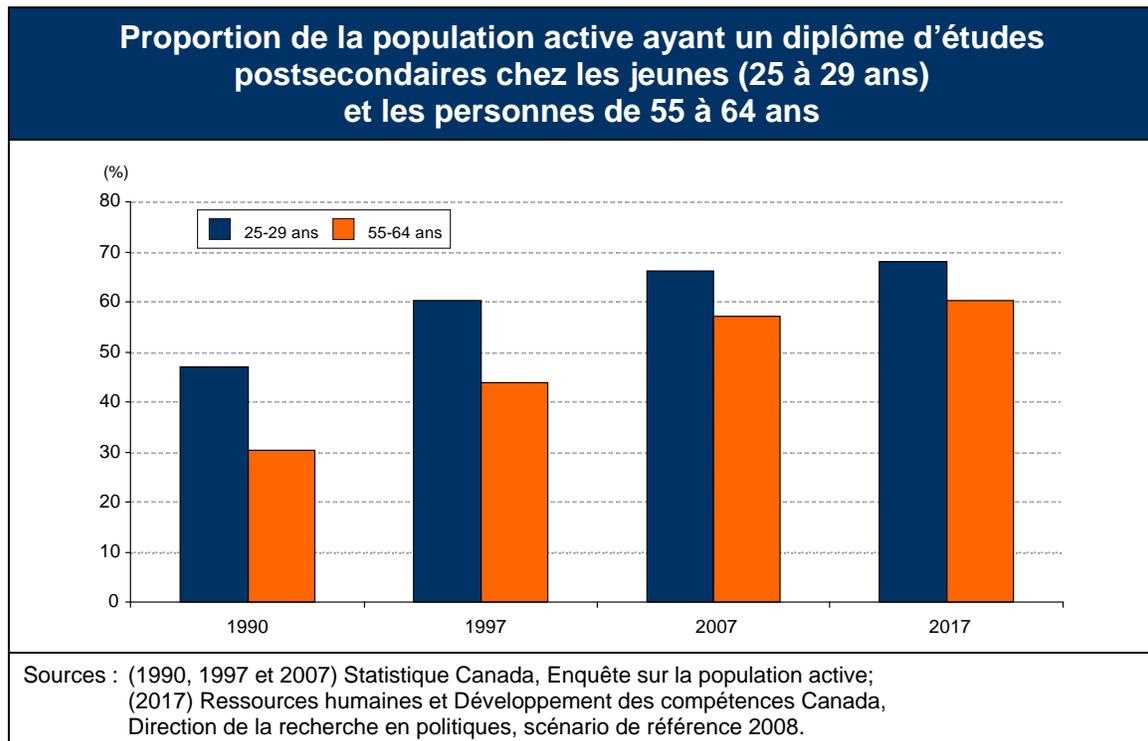
⁵ La période d'analyse débute en 1990, car Statistique Canada a adopté de nouvelles questions sur l'éducation dans son Enquête sur la population active cette année-là, ce qui rend difficile la comparaison des résultats avec ceux des années antérieures.

⁶ On obtient les projections de la population active selon le niveau de scolarité 1) en projetant les données sur la population selon le niveau de scolarité, une opération qui tient compte de la progression constante de la scolarisation et s'appuie sur l'hypothèse que les jeunes de demain seront aussi instruits que les jeunes d'aujourd'hui, et 2) en posant des hypothèses relatives aux taux d'activité de différents groupes d'âge en fonction des niveaux de scolarité.

Le nombre de personnes possédant un diplôme ou un certificat de niveau collégial⁷ s'accroîtra quant à lui de 1,2 % par année en moyenne, contre 3,1 % de 1990 à 2007. La proportion de ces personnes au sein de la population active restera relativement stable, pour passer de 34,6 % en 2007 à 35,7 % en 2017 (la proportion n'était que de 25,8 % en 1990).

On prévoit donc qu'en 2017, 61,4 % de la population active posséderont un diplôme d'études postsecondaires (universitaires ou collégiales) comparativement à 57,5 % en 2007 et moins de 40 % en 1990. Deux facteurs peuvent expliquer cette progression :

- Les jeunes continuent de s'instruire davantage que les générations précédentes. En 2007, près des deux tiers (66,3 %) de la main-d'œuvre âgée de 25 à 29 ans avaient fait des études postsecondaires alors qu'en 1990, 46,9 % des 25 à 29 ans possédaient un tel diplôme. Cette proportion devrait augmenter encore un peu et plafonner au cours des dix prochaines années (68,1 %).
- Les gens qui quittent le marché du travail sont moins scolarisés que ceux qui y entrent. En 2007, environ 57,1 % de la population active âgée de 55 à 64 ans avaient fait des études postsecondaires. Le remplacement de ces travailleurs âgés moins instruits par des jeunes plus scolarisés augmente considérablement la proportion de la population active possédant un diplôme d'études postsecondaires. Bien que ce phénomène se poursuivra au cours des dix prochaines années, il se fera à un rythme moins rapide que par le passé car l'écart de scolarité entre les générations s'est déjà considérablement rétréci.



⁷ Le groupe « études collégiales » inclut les personnes ayant obtenu i) un certificat ou un diplôme d'un établissement de niveau postsecondaire (collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.) et ii) un certificat de niveau inférieur au baccalauréat à l'université.

La part de la population active ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires déclinera

En revanche, le nombre de personnes dans la population active qui n'ont fait que des études secondaires⁸ augmentera de seulement 0,5 % par année, en moyenne, au cours des dix prochaines années (par rapport à 0,7 % en moyenne de 1990 à 2007). Le nombre de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires continuera à diminuer à un taux annuel moyen de 1,3 % (contre 2,8 % depuis 1990); la proportion de ces personnes dans la population active devrait donc baisser pour passer de 13,8 % à 11,1 % entre 2007 et 2017, soit moins de la moitié de ce qu'elle était en 1990 (28 %).

Population active selon le niveau de scolarité, 1990-2017								
	En milliers			Répartition (%)			Variation (TCAM ¹) 1991-2007	Variation (TCAM) 2008-2017
	1990	2007	2017	1990	2007	2017		
Total	14 244,6	17 945,8	19 550,6	100,0	100,0	100,0	1,4	0,9
Niveau de scolarité								
Études universitaires	1 968,6	4 111,9	5 015,0	13,8	22,9	25,7	4,4	2,0
Études collégiales	3 681,5	6 208,9	6 973,3	25,8	34,6	35,7	3,1	1,2
Diplôme d'études secondaires et études postsecondaires incomplètes	4 608,3	5 146,2	5 392,1	32,4	28,7	27,6	0,7	0,5
Sans diplôme d'études secondaires	3 986,2	2 478,8	2 170,2	28,0	13,8	11,1	-2,8	-1,3
Sources : (1990-2007) Statistique Canada, Enquête sur la population active; (2017) Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.								
¹ TCAM: Taux de croissance annuel moyen.								

2.3.3 Décomposition de la population active selon le niveau de compétence

Bien que la section précédente ait montré que la croissance de la population active sera plus forte chez ceux ayant fait des études universitaires, cela ne veut pas dire que toutes ces personnes offriront leurs services dans des professions exigeant généralement un diplôme universitaire ou dans des professions en gestion.

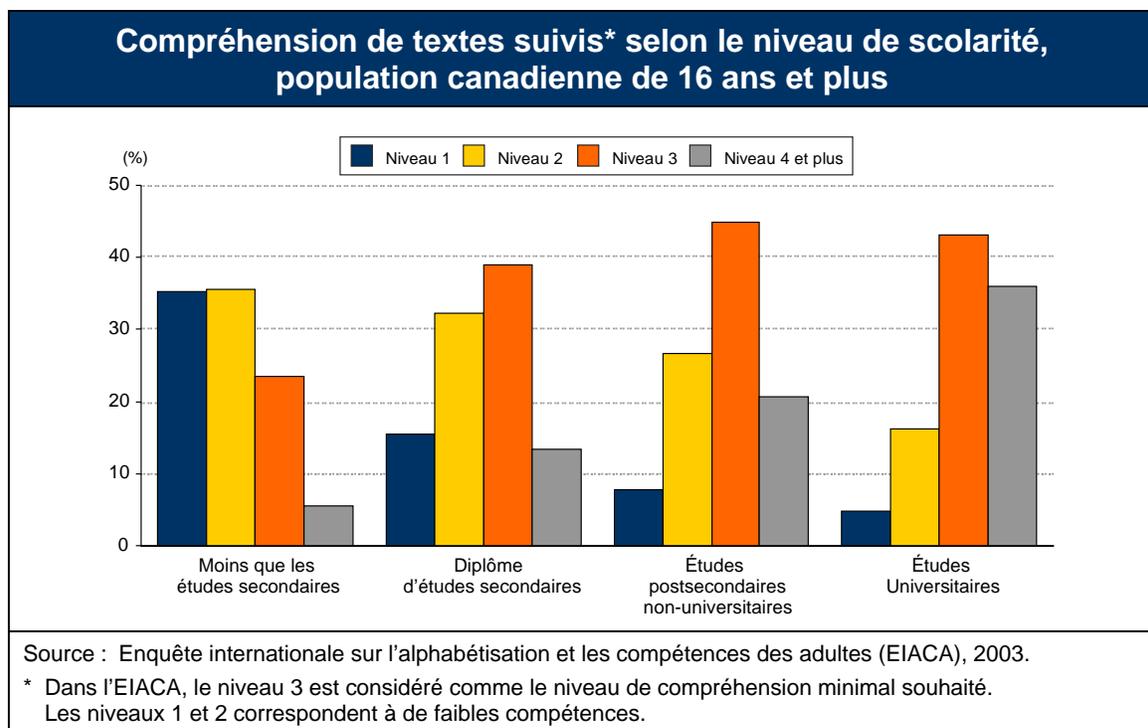
En effet, il n'existe pas de concordance parfaite entre la scolarité d'un travailleur et la profession où il offrira ses services. Nous constatons, entre autres, que dans des professions exigeant habituellement seulement une formation en cours d'emploi, environ 30 % des travailleurs ont fait des études postsecondaires. Dans les professions exigeant habituellement des études secondaires, c'est près de la moitié des travailleurs qui ont fait des études postsecondaires. À l'opposé, on trouve aussi une proportion appréciable de travailleurs moins scolarisés dans les

⁸ Le groupe « études secondaires » inclut les personnes avec un diplôme secondaire et celles qui ont suivi certains cours de niveau postsecondaire sans avoir obtenu de diplôme ou de certificat.

professions hautement qualifiées. Par exemple, près de 40 % des travailleurs des professions exigeant habituellement des études collégiales ou un apprentissage avaient fait des études qui ne dépassaient pas le niveau secondaire.

De nombreux facteurs permettent d'expliquer pourquoi une personne très scolarisée peut se retrouver dans une profession nécessitant habituellement un niveau de scolarité moins élevé :

- Il est possible que des travailleurs très scolarisés ne travaillent pas dans une profession correspondant à leur niveau de scolarité en raison de lacunes dans certaines compétences que les employeurs s'attendent à retrouver chez les diplômés des collèges et universités (par exemple des compétences en communication, en travail d'équipe, en gestion de projets, etc.). Le graphique qui suit montre les résultats d'une série de tests internationaux de compréhension de textes suivis soumis à des Canadiens. De façon générale, le niveau 3 est considéré comme le résultat minimal requis pour comprendre et utiliser l'information contenue dans certains textes de la vie de tous les jours. Bien sûr, le classement des personnes ayant fait des études postsecondaires est généralement bien supérieur à celui des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Cependant, il convient de signaler que 21 % des répondants ayant fait des études universitaires n'ont pas obtenu ce niveau de compréhension minimal.



- Suivant un cheminement de carrière type, certains jeunes travailleurs instruits doivent d'abord occuper des postes peu qualifiés avant de passer à des emplois plus qualifiés.
- Il peut arriver que des travailleurs âgés ou des parents de jeunes enfants décident d'exercer une profession de niveau moins élevé qui offre des conditions de travail plus souples.

- Certains travailleurs décident d'abandonner le marché du travail des diplômés d'université pour des motifs d'ordre personnel (parce qu'ils ont besoin de plus de temps pour prendre soin des enfants, par exemple) ou parce que les conjoints ont décidé que l'un d'eux aurait un emploi mieux rémunéré.
- Dans certaines disciplines, la demande insuffisante ou l'offre excédentaire force les diplômés à chercher du travail dans des professions moins qualifiées (par exemple, la faible demande de diplômés en biologie, qui ne peuvent pas aisément postuler pour occuper des emplois dans d'autres professions scientifiques, les force à se rabattre sur des emplois moins qualifiés).
- Un manque d'information peut faire que les candidats ne savent pas qu'il existe des postes disponibles dans une autre région.
- Le système de classification nationale des professions (le système est révisé tous les dix ans) ne rend compte qu'avec un certain retard du relèvement possible du niveau de scolarité requis dans certaines professions.

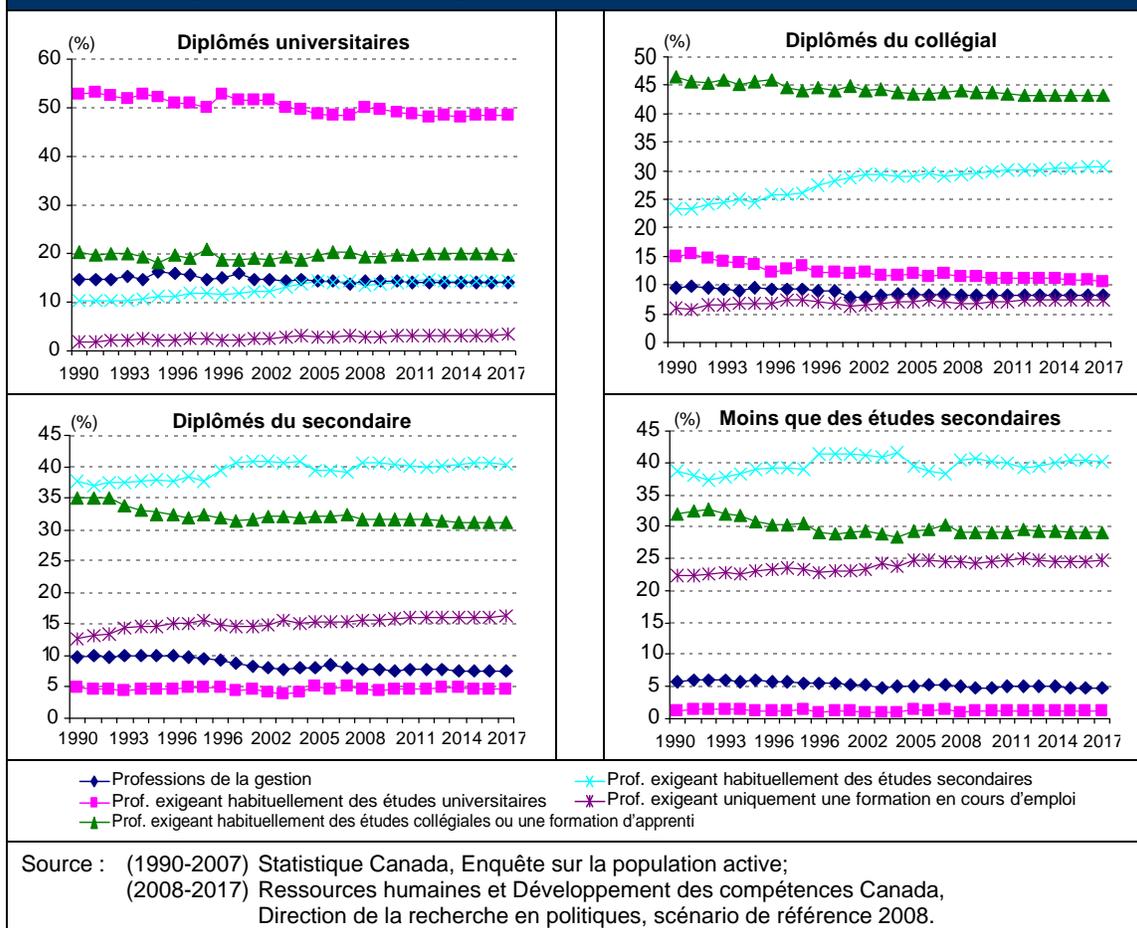
À l'inverse, plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi des travailleurs moins scolarisés peuvent occuper des emplois qui exigent habituellement un niveau de scolarité plus élevé :

- Certaines personnes ont acquis une expérience de travail si vaste qu'elles peuvent être suffisamment qualifiées pour occuper un poste requérant généralement un niveau de scolarité plus élevé. C'est particulièrement le cas des professions de gestion où un travailleur peut débiter comme commis et progresser pour devenir un gestionnaire.
- Dans un marché du travail serré, les employeurs qui ne peuvent recruter autant de candidats ayant le niveau de scolarité qu'ils recherchent habituellement décideront peut-être d'embaucher des candidats moins scolarisés mais démontrant des compétences appropriées.
- En raison des regroupements, il est possible que le système de classification nationale des professions ne reflète pas parfaitement le niveau de scolarité exigé pour chacune des professions d'un groupe. Par exemple, des études collégiales ou un apprentissage sont habituellement exigés dans la catégorie professionnelle à trois chiffres des chefs et cuisiniers. Cependant, plusieurs travailleurs qui occupent un emploi de cuisinier n'ont pas cette scolarité.

Afin de convertir la population active par niveau de scolarité en population par niveau de compétence⁹, on utilise, pour chaque niveau de scolarité, la distribution de la population active non étudiante selon le niveau de compétence associé à la profession exercée. Les graphiques suivants illustrent les distributions pour les quatre niveaux de scolarité.

⁹ On établit les niveaux de compétence qu'exigent les employeurs en se reportant à la Classification nationale des professions (CNP) qui regroupe ces dernières selon le niveau de scolarité « habituellement exigé » par les employeurs. Cinq niveaux sont considérés : 1) professions de la gestion, catégorie très générale qui englobe aussi bien les cadres de direction que les gérants de restaurants; 2) professions exigeant habituellement des études universitaires; 3) professions exigeant habituellement des études collégiales ou une formation d'apprenti; 4) professions exigeant habituellement des études secondaires ou une formation spécifique à la profession; et 5) professions exigeant seulement une formation en cours d'emploi.

Distributions de la population active (non étudiante) par niveau de compétence selon le niveau de scolarité



Par exemple, on constate qu'environ la moitié de la population active ayant fait des études universitaires exerce une profession exigeant habituellement des études universitaires et 13 %, une profession de gestion. Plus du tiers se trouvent donc dans des professions moins qualifiées. On peut constater que ces distributions sont restées relativement stables sur la période historique (depuis 1990) pour tous les niveaux de scolarité, malgré les fluctuations cycliques et les transformations structurelles prononcées que l'économie canadienne a connues.

Ces distributions sont extrapolées dans le temps. Elles peuvent fluctuer légèrement dans le futur car la projection de ces distributions tient compte du vieillissement de la main-d'œuvre et de la mobilité de la population active à travers les âges, soit la mobilité ascendante (vers les postes de gestion dans le cas des travailleurs qui gagnent en expérience) et descendante (dans le cas des travailleurs qui décident d'occuper des postes moins qualifiés en prévision de leur départ à la retraite).

La croissance la plus rapide aura lieu dans la population active qui se dirige vers les professions exigeant habituellement un diplôme universitaire

On estime que dans la prochaine décennie, la population active qui se dirige vers les professions exigeant habituellement des études universitaires devrait connaître la croissance la plus rapide parmi les niveaux de compétence (1,3 % annuellement en moyenne). Cela n'a rien d'étonnant puisque la principale source d'offre dans les professions exigeant habituellement des études universitaires – la population active ayant un diplôme universitaire – connaîtra la plus forte croissance.

À l'inverse, c'est dans les professions exigeant moins que des études secondaires que le bassin de main-d'œuvre croîtra le plus lentement (0,6 % en moyenne par année). L'offre sera faible étant donné l'impact du déclin du nombre de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. La hausse de l'offre proviendra surtout des personnes qui ont un diplôme d'études secondaires et, dans une moindre mesure, des personnes détenant un diplôme collégial.

L'impact du déclin du nombre de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires se fera également sentir dans les professions exigeant habituellement un diplôme collégial ou un programme d'apprentissage, car près de 25 % de ces personnes se dirigent dans ces professions.

On s'attend à ce que le taux de croissance de la population active dans les professions de la gestion reste près de la moyenne (0,8 %) au cours des dix prochaines années, malgré le fait que la principale source de travailleurs dans cette catégorie – les personnes qui ont fait des études universitaires – connaîtra une croissance plus rapide que la moyenne. Deux facteurs entrent en jeu : 1) l'augmentation des qualifications requises dans les professions de gestion observée ces dernières années limite l'accès à ces emplois aux personnes dont le niveau de scolarité est inférieur et 2) les travailleurs âgés en transition vers la retraite ont tendance à quitter les postes de gestion pour occuper des emplois moins qualifiés, par exemple dans les professions de la vente et des services, où les conditions de travail sont plus souples (horaires variables, etc.). Ce dernier facteur stimulera l'offre dans les professions exigeant habituellement des études secondaires, lesquelles afficheront un taux de croissance moyen de 1,0 % au cours des dix prochaines années, et ce malgré la croissance inférieure à la moyenne de la principale source de travailleurs dans ces professions, c'est-à-dire les personnes qui détiennent un diplôme d'études secondaires.

2.4 Emploi : Tendances récentes et perspectives

La croissance de l'emploi par industrie au cours des dix dernières années a été principalement soutenue par la bonne performance du secteur domestique qui inclut la construction et l'ensemble des industries des services¹⁰. Ce secteur représente 78 % de l'activité économique et 84 % de l'emploi total au Canada. En revanche, les secteurs primaire et manufacturier ont

¹⁰ Pour la période historique, la création de nouveaux emplois représente la croissance effective de l'emploi, c'est à dire le nombre de travailleurs qui sont effectivement embauchés, nombre qui dépend, entre autres, de la main-d'œuvre disponible pour des emplois spécifiques. Par exemple, en situation de pénurie, le nombre d'emplois occupés est limité par l'offre de travail. Pour la période de projection, la création d'emploi correspond à ce qu'on appelle l'« emploi requis », c'est à dire le nombre de travailleurs requis pour atteindre un certain niveau de production, étant donné un niveau de productivité spécifique.

connu une moins bonne performance au chapitre de l'emploi. C'est encore le secteur domestique, moins sensible au phénomène de mondialisation, qui continuera à afficher la plus forte croissance de l'emploi au cours des dix prochaines années. En raison de son poids dans l'ensemble de l'économie, ce secteur contribuera à la presque totalité des gains d'emploi au cours de la prochaine décennie.

Au chapitre des professions, la plus forte croissance de l'emploi depuis 1987 a été enregistrée dans les professions hautement qualifiées. Durant cette période, environ 7 emplois créés sur 10 figuraient parmi ce type de professions. Cette proportion devrait augmenter au cours des dix prochaines années alors qu'il y aura vraisemblablement une création soutenue d'emplois dans les professions hautement qualifiées tandis que le ralentissement de l'activité économique et la mauvaise performance du secteur manufacturier freineront la création d'emplois dans les professions peu qualifiées, du moins à court terme.

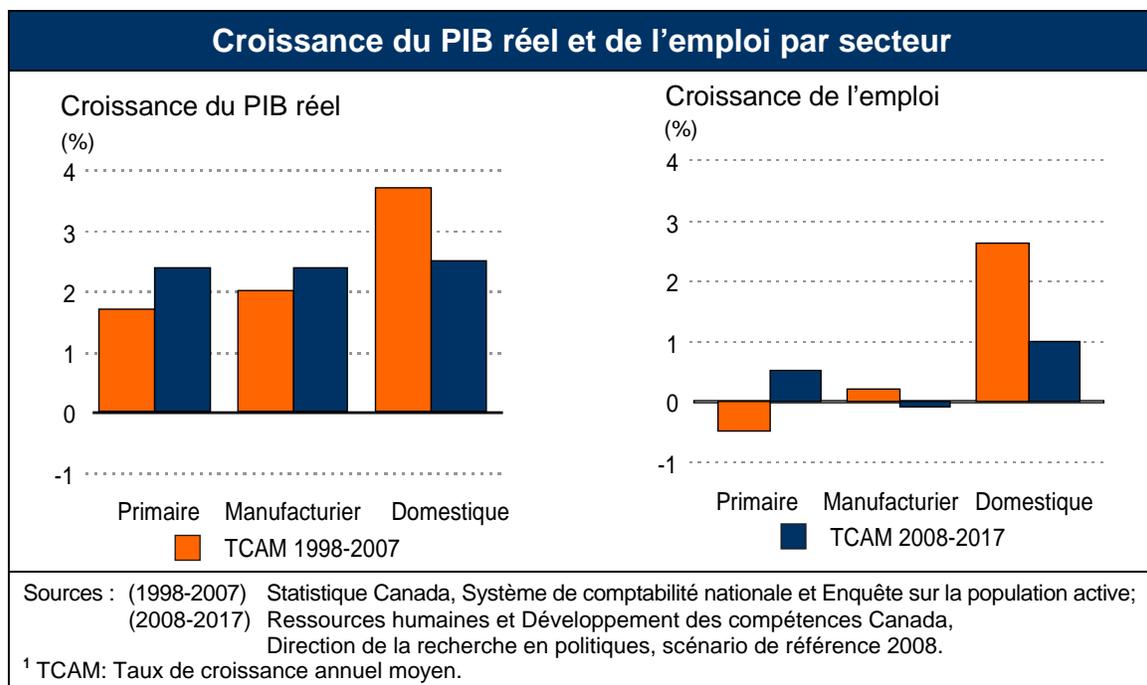
2.4.1 Croissance de l'emploi par industrie

On a vu dans la section macroéconomique que, suite à une performance relativement forte dans les dix dernières années, la croissance du PIB réel et de l'emploi devrait ralentir au cours de la prochaine décennie. Ceci s'explique principalement par l'affaiblissement de l'économie mondiale à court terme et, à plus long terme, par des facteurs démographiques qui viendront graduellement affecter la demande de biens et service ainsi que l'offre de travail au Canada. Il est toutefois intéressant de ventiler l'analyse à un niveau industriel puisque les tendances diffèrent considérablement entre les secteurs, ceux-ci n'étant pas affectés de la même façon par les développements économiques et démographiques anticipés.

Pour les fins de l'analyse, les différentes industries ont donc été regroupées en trois grands secteurs : primaire, manufacturier et domestique. Cette segmentation permet de mieux cerner certaines caractéristiques et enjeux de l'économie canadienne tels que l'abondance des ressources naturelles et la croissance de la demande mondiale pour l'énergie et les métaux de base, ou encore les difficultés du secteur manufacturier suite à l'intensification de la concurrence internationale. Les secteurs primaire et manufacturier, très sensibles à la conjoncture économique extérieure, subiront les effets du ralentissement économique mondial à court terme, particulièrement aux États-Unis. En revanche, le secteur domestique, qui inclut la construction et l'ensemble des services, est moins vulnérable à la conjoncture économique extérieure et moins exposé au phénomène de mondialisation. Ce secteur sera toutefois davantage touché par des facteurs internes, tels que le ralentissement de la croissance démographique et le vieillissement de la population canadienne.

Le secteur domestique a affiché la plus forte croissance de l'emploi au cours des dix dernières années

La croissance de l'emploi au cours des dix dernières années a été principalement soutenue par la bonne performance du secteur domestique qui inclut la construction et l'ensemble des services¹¹ et qui représente près de 80 % de l'activité économique au Canada. Depuis 1997, le secteur domestique a enregistré une croissance annuelle moyenne de 3,7 % du PIB réel et de 2,6 % de l'emploi. En revanche, les secteurs primaire et manufacturier ont connu une moins bonne performance, notamment au chapitre de l'emploi, affichant une perte annuelle de 0,5 % dans le secteur primaire et une croissance marginale de 0,2 % par année dans le secteur de la fabrication. Au cours des trois dernières années, le secteur manufacturier a perdu près de 250 000 travailleurs en raison de l'intensification de la concurrence des économies émergentes, de la hausse du coût des matières premières (incluant l'énergie) et de l'appréciation du dollar canadien, annulant ainsi presque tous les gains d'emploi des années précédentes.



Le secteur domestique continuera à afficher la plus forte croissance de l'emploi au cours de la prochaine décennie, alors que le nombre de travailleurs devrait rebondir légèrement dans le secteur primaire et demeurer relativement stable dans le secteur manufacturier

Au cours de la prochaine décennie, on prévoit une croissance similaire de l'activité économique aux environs de 2,5 % par année pour chacun des trois secteurs. Les différences dans la croissance projetée pour l'emploi s'atténueront passablement entre les secteurs mais persisteront tout de même en raison des disparités intersectorielles en matière de croissance de la productivité. Une croissance plus faible de la production dans le secteur domestique devrait

¹¹ Incluant les services d'utilité publique tels que la production, le transport et la distribution d'électricité, la distribution de gaz naturel, et les réseaux d'aqueduc et d'égout.

se traduire par un ralentissement de la création d'emploi à un taux annuel de 1,0 %. En revanche, une accélération de la croissance du PIB réel dans le secteur primaire devrait favoriser une reprise de l'emploi à un taux moyen de 0,5 % par année. On prévoit cependant des réductions supplémentaires, mais limitées, du nombre de travailleurs dans le secteur de la fabrication (-0,1 %) en dépit d'une expansion légèrement plus rapide de l'activité manufacturière par rapport aux dix dernières années. Ceci dit, c'est encore le secteur domestique qui continuera à afficher la plus forte croissance de l'emploi au cours des dix prochaines années. De plus, en raison de son importance dans l'ensemble de l'économie, ce secteur contribuera à la presque totalité des gains d'emplois.

Afin de mieux comprendre les tendances sectorielles, il est important de cerner plus en détail les facteurs économiques et les défis auxquels font face chacun des trois secteurs. C'est précisément l'objet des trois sous-sections suivantes¹².

Secteur primaire

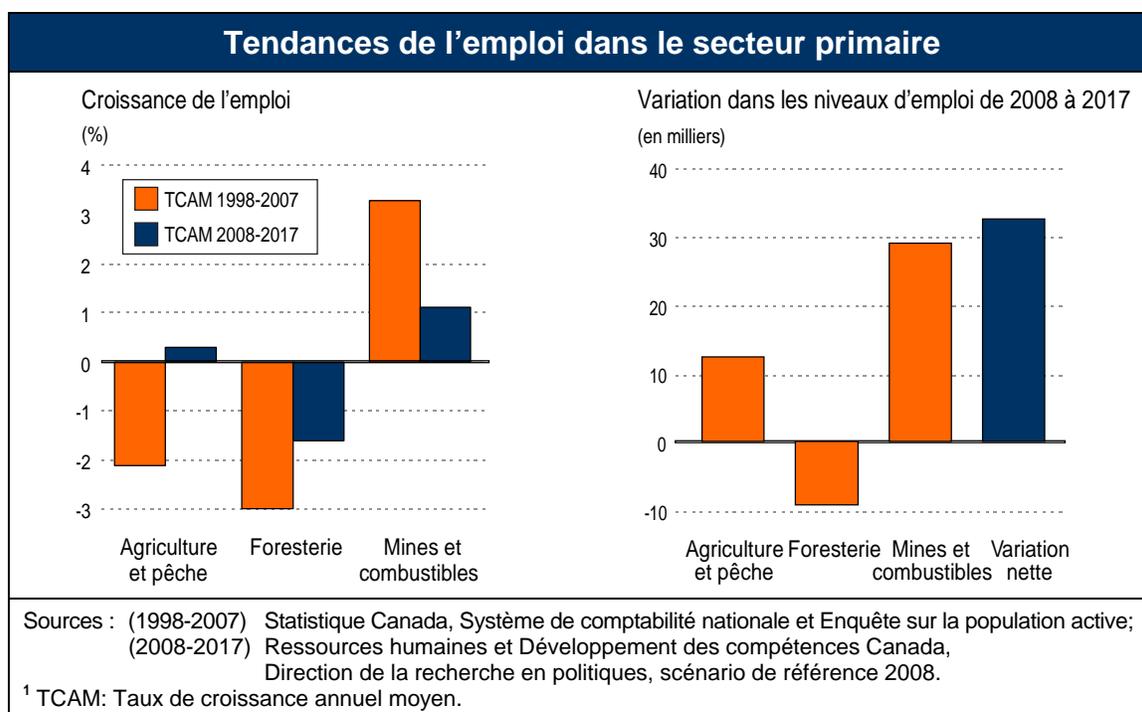
L'industrie des mines et combustibles a soutenu la croissance du secteur primaire au cours des dix dernières années

Le secteur primaire a connu une croissance annuelle moyenne de 1,7 % de son PIB réel depuis 1997, soit deux fois moins rapide que celle du secteur domestique. Cette croissance a été essentiellement soutenue par l'industrie des mines et combustibles qui représente près de 70 % de la production totale du secteur. Au chapitre de l'emploi, le secteur a enregistré une baisse annuelle de 0,5 % causée par des pertes importantes dans l'industrie forestière (-3,0 %) et dans celle de l'agriculture et des pêches (-2,1 %). Ces baisses ont toutefois été partiellement compensées par une hausse annuelle moyenne de 3,3 % du nombre de travailleurs dans l'industrie des mines et combustibles, ce qui a porté à 38 % la part de cette industrie dans l'emploi total du secteur en 2007, comparativement à 26 % en 1997. En dépit d'une hausse importante, la part de l'industrie des mines et combustibles dans l'emploi demeure relativement faible par rapport à celle du PIB, puisque cette industrie est beaucoup moins intensive en main-d'oeuvre que les autres industries du secteur.

La croissance soutenue de l'industrie des mines et combustibles, plus particulièrement au cours des cinq dernières années, s'explique par une forte hausse de la demande mondiale de carburants et de métaux, amplifiée par le développement rapide des économies émergentes, notamment la Chine. Ceci a eu pour effet d'augmenter les prix et de susciter des investissements majeurs dans les secteurs de l'énergie et des mines au Canada, créant 85 000 nouveaux emplois depuis 2002. Par ailleurs, les 26 000 pertes d'emplois cumulées dans l'industrie forestière depuis 2000 sont attribuables à une série de difficultés telles que le conflit du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis qui a pris fin en 2006, l'intensification de la concurrence des pays subtropicaux d'Asie et d'Amérique du Sud, les pressions baissières sur les prix qui en ont résulté et, plus récemment, la hausse des prix de l'énergie et du dollar canadien ainsi que l'effondrement de la construction résidentielle aux États-Unis. L'industrie de l'agriculture et des pêches a également connu son lot de difficultés avec la faiblesse persistante des prix mondiaux au début des années 2000, de sévères sécheresses dans les provinces de l'ouest, ainsi que l'imposition de moratoires

¹² La section industrielle de l'annexe A fournit un profil encore plus détaillé pour 33 industries.

et de quotas sur les pêches afin de contrer la diminution des stocks de poisson. L'emploi dans cette industrie a chuté de 98 000 entre 1997 et 2001, avant de rebondir légèrement par la suite, soutenu par une forte reprise de la production agricole de 2003 à 2005, malgré l'embargo imposé sur les exportations de bœuf canadien suite à la maladie de la vache folle.



La création d'emploi dans le secteur primaire continuera à être soutenue par l'industrie des mines et combustibles au cours des dix prochaines années, alors qu'un léger rebondissement du nombre de travailleurs dans l'industrie de l'agriculture contribuera à une reprise de l'emploi dans ce secteur

Au cours de la prochaine décennie, on prévoit une accélération de la croissance de l'activité économique dans le secteur primaire à un taux annuel de 2,4 % en raison d'une augmentation d'un point de pourcentage de la croissance du PIB réel dans l'industrie des mines et combustibles. Cette accélération de la croissance économique devrait être accompagnée par une légère reprise de l'emploi du secteur primaire à un taux annuel de 0,5 % causée par un rebondissement de 0,3 % du nombre de travailleurs dans l'industrie de l'agriculture et des pêches. En dépit d'une croissance plus rapide de ses activités, la création d'emploi dans l'industrie des mines et combustibles devrait ralentir à un taux annuel moyen de 1,1 % à mesure que les améliorations technologiques, particulièrement dans l'exploitation des sables bitumineux, nécessiteront moins de besoins en main-d'œuvre. La contraction continue du PIB réel dans l'industrie forestière se traduira par des pertes d'emploi supplémentaires de l'ordre de 1,6 % par année en moyenne, soit à un rythme plus lent que lors des dix dernières années.

Alors que le prix des combustibles devrait revenir à des niveaux historiquement élevés en raison de la forte demande en provenance de la Chine et des autres pays émergents, la croissance projetée dans l'industrie des mines et combustibles proviendra principalement d'investissements considérables dans l'exploitation des sables bitumineux afin d'augmenter la capacité de

production. Le déclin dans l'offre de pétrole conventionnel sera compensé par l'exploitation des sables bitumineux dans l'ouest canadien et l'exploitation extracôtière à Terre-Neuve et Labrador. Les activités de forage devraient également reprendre à mesure que le prix du gaz naturel augmentera. Par ailleurs, l'exploration minière devrait s'intensifier à travers le pays et mener à l'exploitation de nouvelles mines et même à la réouverture d'anciennes mines. Les opportunités dans les minéraux non métalliques sont également prometteuses, notamment dans l'exploitation de diamants dans le nord de l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest ainsi que dans la production de potasse en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Bref, on prévoit environ 29 000 nouveaux emplois dans l'industrie des mines et combustibles d'ici 2017.

Après un léger recul en 2006 et 2007 causé en partie par un climat plus chaud et plus sec, l'industrie agricole connaîtra une reprise de ses activités à court terme en raison de la forte hausse du prix des denrées alimentaires et de la réouverture des frontières américaines aux exportations de bœuf canadien depuis novembre 2007. À plus long terme, cette industrie continuera de bénéficier de la forte demande des pays en développement et des économies émergentes ainsi que de l'augmentation de la demande mondiale pour les biocarburants. Toutefois, la croissance de l'emploi devrait diminuer de façon considérable à partir de 2010 à mesure que la concurrence mondiale obligera les fermiers et les éleveurs à produire davantage avec moins de travailleurs. Quant à l'industrie des pêches, celle-ci continuera à être affectée par des contraintes d'offre reliées à la diminution du stock de poissons, tant sur la côte est que sur la côte ouest, ce qui viendra limiter la croissance du nombre de pêcheurs sur la période de projection. Pour l'ensemble de l'industrie de l'agriculture et des pêches, on prévoit une création de 12 000 emplois, avec 95 % des gains en agriculture.

Enfin, les perspectives de long terme pour l'industrie forestière ne sont guère mieux que par le passé. Cette industrie devra faire face à une contrainte d'offre importante causée par l'infestation du dendroctone du pin en Colombie-Britannique et d'une diminution des droits de coupe dans plusieurs provinces, notamment au Québec. L'industrie devra également faire face à un ralentissement de la demande provenant d'une diminution de la construction résidentielle en Amérique du Nord affectée actuellement par la crise immobilière aux États-Unis, à un ralentissement démographique lié au vieillissement de la population et aux difficultés des industries manufacturières des pâtes et papier et des produits du bois. La combinaison de ces facteurs devrait se traduire par 9 000 pertes d'emploi additionnelles dans l'industrie forestière d'ici 2017. Ceci réduit donc la création nette d'emploi projetée pour l'ensemble du secteur primaire à 32 000 au cours de la prochaine décennie, avec la majeure partie des gains concentrée dans l'industrie des mines et combustibles.

Secteur manufacturier

Une détérioration importante des activités manufacturières s'est traduite par des pertes d'emploi substantielles au cours des dernières années

Le PIB du secteur manufacturier a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2,0 % depuis 1997, soit légèrement supérieure à celle du secteur primaire. Cependant, cette croissance masque une détérioration importante de la performance du secteur à partir de 2000 puisque la production manufacturière a connu une croissance de plus en plus faible pour finalement se contracter en

2006 et 2007. Au chapitre de l'emploi, la situation s'est détériorée encore plus fortement alors que le secteur n'a enregistré qu'une très modeste croissance annuelle de 0,2 % au cours de la dernière décennie. En effet, les solides gains enregistrés jusqu'au début des années 2000¹³ ont été largement annulés par des pertes continues et substantielles depuis 2005. Le groupe d'industries manufacturières liées aux investissements a néanmoins enregistré une croissance positive de l'emploi de 0,8 % par année depuis 1997. En revanche, le groupe d'industries liées aux ressources a connu une baisse de l'emploi de 1,3 % annuellement, alors que le nombre de travailleurs dans le groupe des industries liées à la consommation est plutôt demeuré stagnant (+0,1 %). Ceci dit, toutes les industries manufacturières ont subi des pertes d'emploi au cours des trois dernières années, à l'exception de l'industrie des produits informatiques, électroniques et électriques.

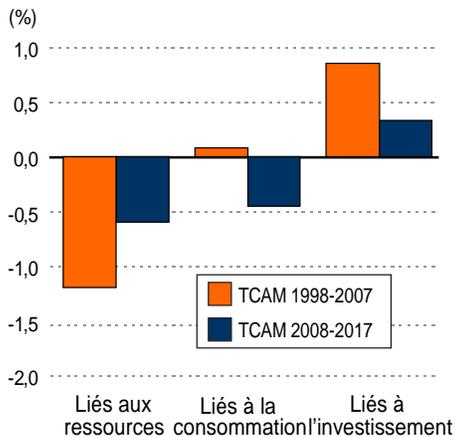
L'affaiblissement du secteur manufacturier au Canada s'explique principalement par l'émergence des pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) sur la scène économique mondiale. Ces pays ont engendré une intensification de la concurrence internationale et une hausse substantielle de la demande de matières premières afin de développer leur infrastructure et augmenter leur production industrielle. Ceci s'est traduit par une baisse du prix des produits manufacturés et une hausse du coût des matières premières, particulièrement du pétrole et des métaux de base, affectant ainsi la compétitivité du secteur de la fabrication sur le marché canadien et les marchés étrangers. De plus, la hausse du prix des matières premières s'est également traduite par une forte appréciation du dollar canadien réduisant les revenus d'exportation canadienne de façon substantielle, notamment avec les États-Unis qui représentent plus de 80 % de nos livraisons manufacturières à l'étranger. L'appréciation de la devise, combinée à la vigueur des dépenses des consommateurs et de l'investissement des entreprises, a également entraîné une augmentation des importations canadiennes de produits manufacturés, particulièrement en machines et matériel. Puisque le secteur manufacturier canadien est très fortement exposé au commerce international, tant du côté des exportations que des importations, ces différents facteurs ont eu des effets adverses sur la production, ce qui a donné lieu à des consolidations et restructurations importantes en matière d'emploi.

Le nombre de travailleurs du secteur manufacturier a commencé à plafonner dès 2003 pour ensuite chuter de 3,7 % par année à partir de 2005, totalisant 247 000 emplois perdus dans les trois dernières années. En termes de pourcentage, le groupe d'industries le plus fortement touché a été celui lié aux ressources avec une baisse annuelle de 5,8 % pour un total de 77 000 emplois perdus, suivi du groupe lié à la consommation (baisse de 4,3 % par année pour un total de 96 000 emplois perdus) et du groupe lié aux investissements (baisse de 2,4 % par année pour un total de 74 000 emplois perdus). Cependant, l'emploi dans ce dernier groupe a commencé à chuter à partir de 2003 plutôt que 2005, ce qui porte à 112 000 le nombre d'emplois perdus au cours des cinq dernières années dans les industries liées aux investissements. De plus, suite à l'intensification des difficultés économiques aux États-Unis ainsi que dans le reste du monde, on prévoit des pertes d'emplois additionnelles dans le secteur manufacturier au Canada dans le court terme.

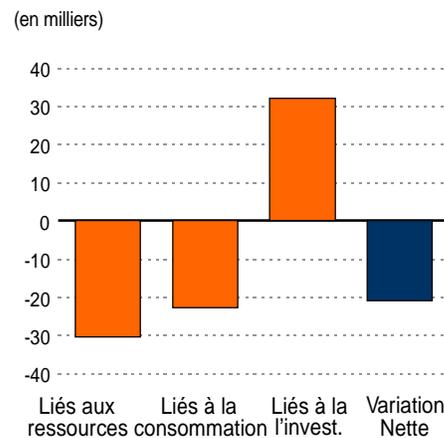
¹³ Les pays du G-7 ont vu leur part de l'emploi manufacturier diminuer au profit des services au cours des trente dernières années, en raison du déclin de la production de biens dans la production totale et d'une croissance plus rapide de la productivité dans le secteur manufacturier. Cette tendance a cependant été différente au Canada pendant les années 1990 alors que le pays était le seul à connaître une augmentation de l'emploi dans son secteur manufacturier, bénéficiant de la forte dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Tendances de l'emploi dans le secteur manufacturier

Croissance de l'emploi



Variation dans les niveaux d'emploi de 2008 à 2017



Liés aux ressources: Fabrication de produits en bois; fabrication du papier; fabrication de produits minéraux.

Liés à la consommation: Produits alimentaires et boissons; impression et activités connexes; autres activités de fabrication (textiles, vêtements, meubles).

Liés aux investissements: Caoutchouc, plastique et produits chimiques; fabrication de produits métalliques et de machines; produits informatiques, électroniques et électriques; véhicules automobiles, remorques et pièces; autre matériel de transport (aéronefs, trains, bateaux).

Sources : (1997-2007) Statistique Canada, Système de comptabilité nationale et Enquête sur la population active; (2008-2017) Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.

¹ TCAM: Taux de croissance annuel moyen.

Alors que les pertes d'emploi devraient se poursuivre à court terme, la hausse anticipée de la productivité à plus long terme viendra limiter l'embauche de nouveaux travailleurs dans le secteur manufacturier, particulièrement dans les industries liées aux ressources et à la consommation

Bien que la production du secteur manufacturier devrait continuer à diminuer à court terme en raison du ralentissement économique mondial, on anticipe une reprise de la production dans la plupart des industries à moyen terme, avec une accélération de la croissance dans la deuxième moitié de la période de projection. Ceci devrait résulter en une augmentation de l'activité manufacturière à un taux annuel moyen de 2,4 % au cours de la prochaine décennie, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux dix années précédentes. Par contre, en dépit d'une accélération dans la croissance du PIB réel, on prévoit une légère diminution de l'emploi du secteur manufacturier à un taux moyen de 0,1 % par année pour l'ensemble de la période de projection.

Le groupe d'industries liées aux investissements sera le seul groupe à connaître une croissance de l'emploi assez forte à moyen terme pour compenser les baisses subies à court terme. En revanche, les groupes d'industries liées aux ressources et à la consommation verront leur nombre de travailleurs diminuer de 0,6 % et 0,4 % par année, respectivement. Ces résultats nous indiquent donc que l'accélération de la croissance de la production manufacturière au cours des

dix prochaines années proviendra essentiellement d'une augmentation plus rapide de la productivité plutôt que d'une expansion de l'emploi dans le secteur¹⁴.

La croissance économique des marchés émergents qui se poursuivra à un rythme rapide à long terme, notamment en Chine et en Inde, constituera le plus important catalyseur de l'activité manufacturière, particulièrement chez les industries plus fortement orientées vers les exportations. Cependant, l'intensification de la concurrence internationale va nécessairement entraîner des restructurations additionnelles et inciter les manufacturiers à poursuivre leur investissement massifs en capital afin d'augmenter leur productivité et devenir plus compétitifs. Ceci devrait mener à des mises à pied supplémentaires à court terme et limiter l'embauche de nouveaux travailleurs dans le secteur à plus long terme.

Dans le groupe des industries liées aux ressources, l'emploi continuera à diminuer au cours des dix prochaines années, mais à un rythme moins rapide. Cette diminution proviendra essentiellement de l'industrie des produits du bois et, dans une moindre mesure, de l'industrie de la fabrication du papier. L'industrie des produits du bois sera de plus en plus affectée par des contraintes d'offre et des coûts de transport élevés, de même que par la concurrence de la Chine dans certaines niches de produits à faible valeur ajoutée. Par ailleurs, l'industrie de la fabrication du papier sera touchée par la réduction de la demande causée par l'utilisation croissante des nouveaux médias électroniques et par la forte concurrence de l'Amérique du Sud dans la production à faibles coûts de pâtes à papier à partir d'eucalyptus. On prévoit 23,000 emplois perdus dans les industries manufacturières liées aux ressources d'ici 2017.

L'emploi devrait également fléchir de façon considérable dans les industries liées à la consommation. Cette diminution proviendra essentiellement des industries du textile, du vêtement et du meuble qui sont très intensives en main-d'œuvre et qui ont connu des mises à pied importantes ces dernières années causées par l'intensification de la concurrence des économies à faibles coûts, notamment la Chine. En revanche, l'emploi devrait augmenter légèrement dans l'industrie des produits alimentaires et boissons alors qu'il devrait se maintenir dans l'industrie de l'impression. On prévoit néanmoins 30 000 emplois en moins dans les industries manufacturières liées à la consommation par rapport au niveau de 2007.

Le groupe d'industries liées aux investissements sera le seul à connaître une croissance de l'emploi au cours de la prochaine décennie, avec des gains anticipés dans les industries du caoutchouc, plastique et produits chimiques; produits informatiques, électroniques et électriques; et autre matériel de transport, notamment l'aéronautique. La demande en provenance des pays émergents constituera d'ailleurs leur principale source de croissance à long terme. En revanche, l'emploi dans l'industrie des véhicules automobiles, remorques et pièces diminuera durant la période de projection, alors que le nombre de travailleurs dans l'industrie des produits métalliques et machines devrait demeurer stable. Malgré une croissance moins rapide que lors

¹⁴ Cette hausse de la productivité proviendra principalement d'investissements massifs en machines et matériel. Ces investissements ont fortement augmenté au cours des dernières années, stimulés notamment par une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, puisque les machines et matériel sont largement importés des États-Unis. Cette tendance à la hausse dans les investissements devrait se poursuivre à long terme et mener à une augmentation du stock de capital par travailleur, ce qui devrait éventuellement se traduire par une augmentation de la productivité du travail. Les investissements en recherche et développement (R-D) visant à susciter l'innovation joueront également un rôle important dans l'amélioration de la productivité des industries manufacturières.

des dix dernières années, on prévoit une augmentation de 32 000 emplois dans les industries manufacturières liées aux investissements durant la prochaine décennie.

Dans l'ensemble, on anticipe une perte nette d'environ 21 000 emplois manufacturiers d'ici 2017, mais la grande majorité de ces pertes devrait avoir lieu au cours du ralentissement économique actuel. Toutefois, les restructurations et la hausse anticipée de la productivité dans ce secteur viendront limiter l'embauche de nouveaux travailleurs, particulièrement dans les industries liées aux ressources et à la consommation.

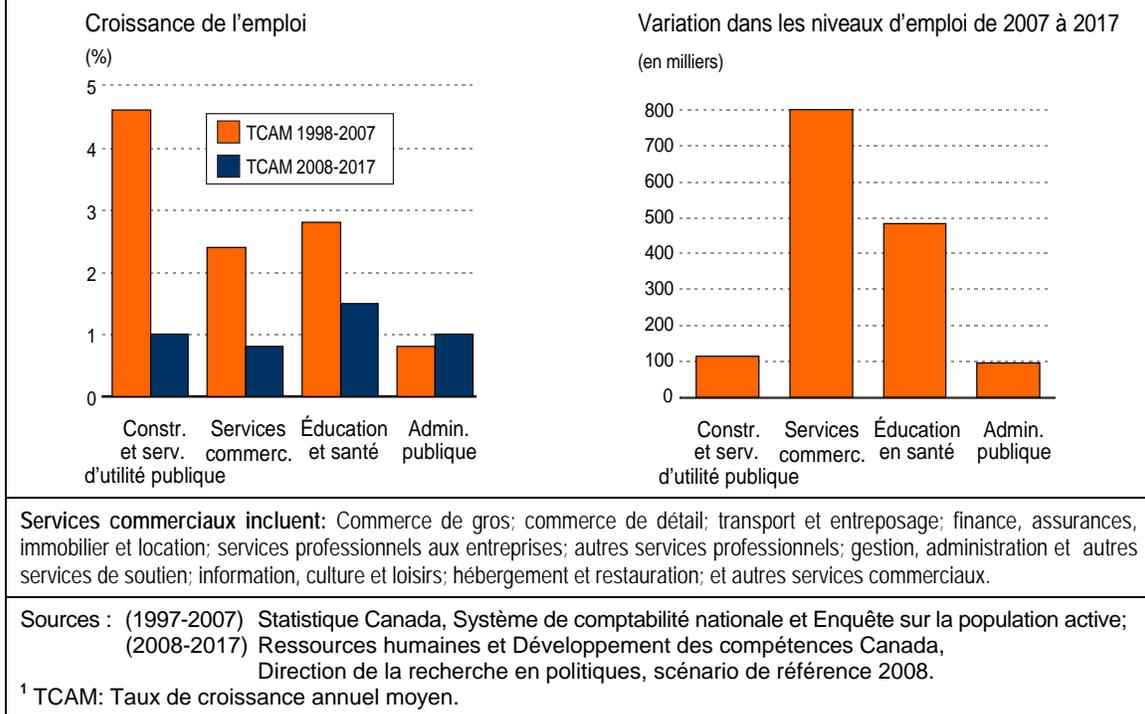
Secteur domestique

Solide performance du secteur domestique au cours des dix dernières années

Le secteur domestique est moins sensible au phénomène de la mondialisation puisqu'il exporte peu et que son degré d'exposition à la concurrence étrangère est plutôt faible. Ce secteur a connu une croissance économique annuelle de 3,7 % depuis 1997, surpassant largement celle des secteurs primaire et manufacturier. Cette croissance a été principalement soutenue par les services commerciaux qui ont enregistré une augmentation annuelle de 4,0 % de leur production et qui représentent 70 % de l'activité du secteur domestique. L'industrie de la construction (qui est ici combinée avec les services d'utilité publique) a également affiché une forte croissance de son PIB réel, avec un taux d'augmentation de 3,8 % par année. Au chapitre de l'emploi, le secteur domestique s'est encore plus fortement démarqué des deux autres secteurs, affichant une croissance annuelle de 2,6 %. L'industrie de la construction a enregistré le plus haut taux de création d'emploi (4,3 % par année), suivi de la santé et de l'éducation (2,8 %), des services commerciaux (2,4 %) et de l'administration publique (0,8 %).

La forte performance du secteur domestique au cours des dix dernières années s'explique par la croissance vigoureuse de la demande intérieure et par des conditions économiques favorables au Canada. En effet, la croissance des profits et du revenu disponible ont stimulé l'investissement des entreprises et la consommation des ménages dans la construction et les services commerciaux. L'industrie de la construction a connu un boom sans précédent suite à la hausse de la demande de maisons neuves et à d'importants projets de rénovation et, plus récemment, à des augmentations substantielles dans les investissements non résidentiels, notamment dans le secteur de l'énergie. Cette industrie a créé 435 000 emplois depuis 1997, dont 23 000 dans les services d'utilité publique qui sont beaucoup moins intensifs en main-d'oeuvre. Les services commerciaux ont également connu une solide augmentation de leurs activités, et ce dans toutes les industries. Les plus fortes croissances d'emploi ont été enregistrées dans les services de conception de systèmes informatiques (5,5 % par année), la gestion, l'administration et services de soutien (4,7 %), les services scientifiques et techniques (3,6 %), et les services professionnels aux entreprises (3,3 %). Au total, les services commerciaux ont créé près de deux millions d'emplois dans les dix dernières années, représentant 62 % de tous les gains du secteur domestique. Les services de santé et d'éducation ont eux aussi connu une hausse relativement forte de leurs activités avec l'augmentation des dépenses gouvernementales dans les hôpitaux et les institutions d'enseignement, créant près de 725 000 emplois depuis 1997, dont plus de 450 000 en santé. Enfin, l'amélioration des finances gouvernementales a stimulé la création de 92 000 nouveaux emplois dans l'administration publique depuis 2000.

Tendances de l'emploi dans le secteur domestique



Un ralentissement de la croissance de l'emploi est anticipé dans la plupart des industries domestiques au cours de la prochaine décennie, notamment dans la construction et les services commerciaux

Au cours de la prochaine décennie, on prévoit un ralentissement de la croissance des activités du secteur domestique à un taux annuel de 2,2% en raison d'un affaiblissement substantiel de la croissance du PIB réel dans les industries de la construction et des services commerciaux. En revanche, la croissance de la production dans les services de santé et d'éducation s'accroîtra alors que l'administration publique devrait maintenir son rythme de croisière. Au chapitre de l'emploi, on prévoit également un ralentissement de la croissance pour l'ensemble du secteur domestique à un taux moyen de 1,0 % par année. Contrairement au PIB, ce ralentissement se manifesterait dans tous les groupes d'industries, à l'exception de l'administration publique. Les services de santé et d'éducation connaîtront la plus forte croissance de l'emploi (1,5 % par année), suivis d'une croissance relativement similaire dans l'administration publique (1,0 %), la construction (0,9 %) et les services commerciaux (0,8 %).

L'affaiblissement de la croissance du PIB réel dans le secteur domestique au cours des dix prochaines années s'explique principalement par le ralentissement de la croissance démographique et le vieillissement de la population qui auront un effet adverse sur la construction et les services commerciaux. L'industrie de la construction sera la plus fortement touchée puisque l'investissement résidentiel devrait diminuer considérablement suite au boom phénoménal des dernières années. La construction non résidentielle viendra toutefois soutenir cette industrie, avec des investissements majeurs dans le secteur de l'énergie au Québec (barrages hydro-électriques), en Ontario (centrales nucléaires) et en Alberta (pipelines et sables bitumineux). C'est principalement l'investissement non résidentiel qui stimulera la création

d'emplois dans l'industrie de la construction pour laquelle on prévoit environ 120 000 nouveaux emplois d'ici 2017.

La croissance de l'emploi ralentira également de façon considérable dans tous les services commerciaux, reflétant une croissance moins rapide dans leur PIB respectif. La croissance de la production et de l'emploi demeurera toutefois relativement élevée au sein des services reliés à l'économie du savoir, tels que la conception de systèmes informatiques, les services scientifiques et techniques, et les services professionnels aux entreprises (services juridiques, de comptabilité, de génie et d'architecture). Au total, on anticipe une augmentation de plus de 800 000 travailleurs dans les services commerciaux au cours des dix prochaines années, représentant 54 % de tous les gains d'emploi de l'ensemble du secteur domestique.

Contrairement à la construction et aux services commerciaux, l'activité dans les services de santé et d'éducation augmentera à un rythme plus rapide suite à l'augmentation des dépenses gouvernementales pour répondre aux besoins grandissants d'une population vieillissante en soins de santé et à l'importance de l'éducation dans l'économie du savoir. En dépit d'une accélération dans la croissance du PIB, on anticipe un ralentissement du taux de création d'emploi dans les services de santé et d'éducation, en raison d'une augmentation plus rapide de la productivité suscitée par les innovations technologiques dans le système de santé. En éducation, la croissance de l'emploi sera limitée par la diminution du poids démographique des 6 à 24 ans. On prévoit néanmoins une augmentation de près de 500 000 travailleurs dans les services de santé et d'éducation d'ici 2017, dont plus de 400 000 en santé seulement.

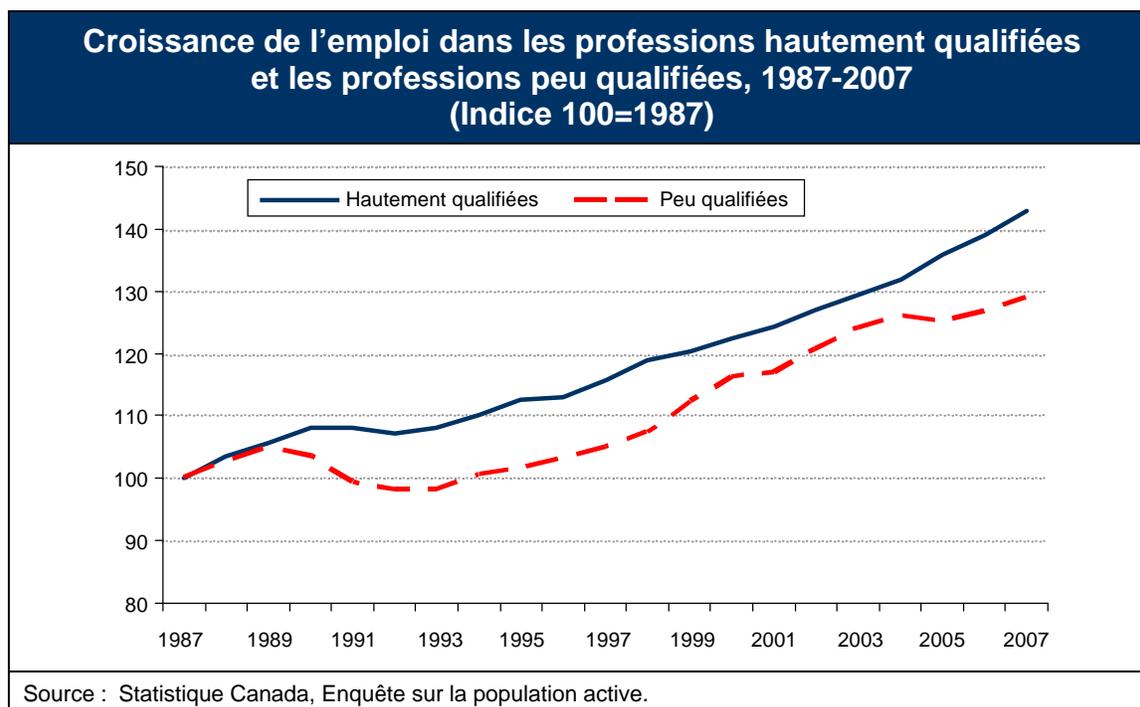
Enfin, c'est seulement dans l'administration publique qu'on anticipe une modeste accélération de la création d'emplois. De légers surplus budgétaires (après des déficits projetés à court terme) devraient permettre aux gouvernements de créer environ 90 000 postes additionnels au cours de la prochaine décennie. Ceci portera à 1,4 million le nombre total de nouveaux emplois dans le secteur domestique d'ici 2017, représentant la quasi-totalité des gains anticipés pour l'ensemble de l'économie canadienne.

2.4.2 Croissance de l'emploi par profession

Du point de vue des professions, la croissance de l'emploi est déterminée surtout par la conjoncture dans les industries fournissant du travail dans les différentes professions. Par exemple, la création d'emplois de charpentiers, de maçons et de plombiers dépend de l'évolution du PIB dans la construction. D'autres facteurs, comme les percées technologiques, peuvent aussi influencer sur l'emploi dans une profession particulière. Les progrès en matière de bureautique (outils informatiques, courriel, messagerie vocale, etc.) ont certainement eu une incidence sur l'emploi dans les catégories du personnel de bureau et du personnel administratif. Dans cette section, l'analyse par profession porte uniquement sur l'emploi non étudiant, car c'est l'emploi permanent et non pas les emplois occupés par des étudiants durant leurs études qui nous intéresse dans le cas présent.

La croissance la plus forte de l'emploi, depuis 1987, a été enregistrée dans les professions hautement qualifiées...

L'économie canadienne a subi une transformation structurelle profonde sous l'impulsion des progrès technologiques rapides et de la libéralisation grandissante des échanges commerciaux, deux facteurs qui ont eu pour effet d'accroître la spécialisation des travailleurs dans des tâches nécessitant des compétences élevées. Depuis 1987, l'emploi dans les professions hautement qualifiées a progressé à un taux annuel moyen de 1,8 %, comparativement à 1,2 % dans les professions faiblement qualifiées¹⁵. Les professions hautement qualifiées comprennent celles qui nécessitent habituellement i) des études universitaires, ii) des études collégiales ou un programme d'apprentissage et iii) les professions liées à la gestion (pour lesquelles il n'est toutefois pas toujours nécessaire d'avoir fait des études postsecondaires). Les professions faiblement qualifiées nécessitent d'ordinaire des études secondaires ou simplement une formation en cours d'emploi. Environ 7 emplois sur 10 créés depuis 1987 étaient dans des professions hautement qualifiées. En 2007, plus de 60,8 % des travailleurs non étudiants (9,4 millions de travailleurs) au Canada exerçaient des professions hautement qualifiées, tandis que 39,2 % (6,1 millions de travailleurs) occupaient des emplois faiblement qualifiés.



... surtout dans les professions qui requièrent habituellement des études universitaires et dans celles qui sont liées à la gestion

Dans les professions hautement qualifiées, deux catégories – les professions qui nécessitent habituellement des études universitaires et celles qui sont liées à la gestion – ont affiché une croissance particulièrement forte de l'emploi depuis 1987, soit de 3,1 % et 1,8 % respectivement.

¹⁵ Dans la Classification nationale des professions (CNP), les professions sont classées selon le niveau de scolarité et la formation habituellement requise pour exercer une profession donnée.
([Pour consulter la matrice de la Classification nationale des professions de 2006, cliquer ici.](#))

Cette hausse se reflète dans la part de l'emploi occupée par les professions nécessitant habituellement des études universitaires, qui a bondi de 13,1 % en 1987 à 17,8 % en 2007. Les professions nécessitant des études collégiales ou un programme d'apprentissage sont, parmi les professions hautement qualifiées, celles qui ont enregistré le plus faible taux de croissance de l'emploi (1,2 %). Plus précisément, les professions hautement qualifiées qui ont enregistré les plus fortes croissances de l'emploi au cours des vingt dernières années comprennent les professionnels en informatique, les ingénieurs, les professionnels en gestion des ressources humaines, les agents des politiques et programmes, chercheurs et experts-conseils, et les psychologues.

La croissance de l'emploi a aussi été supérieure au taux moyen dans d'autres professions, et en particulier dans les professions liées à la santé. Celles-ci ont bénéficié de la plus grande demande de soins de santé et du soutien accru accordé à ce secteur grâce à l'amélioration des finances publiques. La plupart des professions liées à la santé ont affiché un taux de croissance annuel moyen d'au moins 2 % depuis 2002. Dans celles où ce taux n'a pas été atteint, comme les professions d'infirmiers et infirmières autorisées et de pharmaciens, la nouvelle offre de main-d'œuvre a été insuffisante pour répondre à la demande grandissante.

De même, les importants investissements qui ont été faits ces dernières années dans l'extraction de pétrole et de gaz de même que dans l'exploration et le forage, en raison de la demande mondiale accrue de pétrole et de la hausse de son prix, ont entraîné une forte croissance de l'emploi dans les professions relatives à ces secteurs. Ces investissements ont également eu un effet important sur l'emploi en construction, surtout au cours des sept dernières années.

La mauvaise performance du secteur manufacturier a limité la croissance de l'emploi dans les professions faiblement qualifiées

Depuis 1987, l'emploi a progressé plus lentement (1,2 %) dans les professions faiblement qualifiées que dans les professions hautement qualifiées. En période de ralentissement de l'activité économique, les professions faiblement qualifiées sont souvent plus menacées parce qu'elles sont généralement concentrées dans des industries, telles la fabrication et le transport, qui sont sensibles aux cycles économiques. Durant la récession du début des années 1990, par exemple, plus de 330 000 emplois faiblement qualifiés ont disparu, tandis que plus de 120 000 emplois hautement qualifiés ont été créés.

Plus récemment, le secteur manufacturier (2,0 millions de travailleurs en 2007) a été particulièrement touché, alors que 241 000 emplois, surtout faiblement qualifiés, ont été perdus par rapport au sommet enregistré en 2002. La brusque appréciation du dollar canadien et la forte concurrence internationale qu'exercent surtout les pays où le coût de la main-d'œuvre est faible ont eu une incidence très marquée sur l'emploi dans le secteur manufacturier au cours des dernières années. Ainsi, les professions qui ont été le plus durement touchées par les difficultés du secteur manufacturier sont les opérateurs de machines dans les industries du vêtement, du textile, des pâtes et papier et des produits en bois, et les monteurs ou fabricants de matériel électronique.

Emploi selon la profession, 1987-2017							
	Emploi non étudiant (en milliers)			Croissance (TCAM) ¹	Variation (en milliers)	Croissance (TCAM)	Variation (en milliers)
	1987	2007	2017	1988-2007		2008-2017	
Total	11 414,1	15 531,2	16 917,1	1,6 %	4 117,1	0,9 %	1 385,9
Niveau de compétence²							
Gestion	1 027,1	1 469,2	1 589,7	1,8 %	442,1	0,8 %	120,4
Professions nécessitant habituellement :							
– des études universitaires	1 490,9	2 765,8	3 215,3	3,1 %	1 274,9	1,5 %	449,5
– des études collégiales ou un programme d'apprentissage	4 085,2	5 208,9	5 681,4	1,2 %	1 123,8	0,9 %	472,5
– un diplôme d'études secondaires	3 592,3	4 532,3	4 808,9	1,2 %	940,0	0,6 %	276,7
– uniquement une formation en cours d'emploi	1 218,6	1 555,1	1 621,9	1,2 %	336,4	0,4 %	66,8
Sources : (1987 et 2007) Statistique Canada, Enquête sur la population active; (2017) Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.							
¹ TCAM : Taux de croissance annuel moyen.							
² Le niveau de compétence est fondé sur la matrice de la CNP de 2006 , dans laquelle les professions sont regroupées selon les études et la formation habituellement requises.							

Au cours des dix prochaines années, les trois quarts des nouveaux emplois devraient être créés dans des professions nécessitant habituellement des études postsecondaires ou dans des professions liées à la gestion

Durant la prochaine décennie, les trois quarts (75,2 %) des 1,4 million d'emplois non étudiants qui devraient être créés se trouveront dans des professions qui nécessitent habituellement des études postsecondaires (universitaires ou collégiales) ou qui sont liées à la gestion. Ce pourcentage est plus élevé que celui qui a été enregistré au cours des 20 dernières années, durant lesquelles 7 emplois créés sur 10 se rattachaient à des professions hautement qualifiées. La croissance de l'emploi restera vigoureuse dans les professions hautement qualifiées, surtout celles qui touchent à la santé. À l'opposé, le ralentissement récent de l'activité économique et les mauvais résultats affichés par le secteur manufacturier provoqueront des pertes d'emplois dans les professions faiblement qualifiées. Ces dernières sont toujours les plus touchées lorsque l'activité économique ralentit.

Parmi les professions qui nécessitent habituellement des études postsecondaires ou qui sont liées à la gestion, la croissance d'emploi dans les professions nécessitant un diplôme universitaire sera particulièrement forte : il est effectivement projeté que l'emploi dans cette catégorie croîtra à un taux annuel moyen de 1,5 % entre 2008 et 2017. Cette forte croissance est attribuable à la poursuite du passage vers une économie davantage axée sur le savoir et à la demande grandissante de soins de santé qui résulte du vieillissement de la population. L'emploi devrait connaître une progression moins forte dans les autres professions hautement qualifiées, soit un taux annuel moyen de 0,8 % dans les professions liées à la gestion et de

0,9 % dans celles qui nécessitent habituellement des études collégiales ou un programme d'apprentissage. Plus précisément, il y aura une demande particulièrement forte de médecins, dentistes et vétérinaires, de personnel infirmier, de professionnels en thérapie et évaluation, de technologues et techniciens en sciences de la santé, de concepteurs artistiques et artisans, de personnel informatique, de directeurs et d'ingénieurs.

La croissance d'emploi sera beaucoup plus faible dans les professions faiblement qualifiées. En effet, dans les professions qui nécessitent uniquement une formation en cours d'emploi, le taux de croissance annuel moyen de l'emploi sera de 0,4 %, et il sera de 0,6 % dans les professions nécessitant habituellement un diplôme d'études secondaires. Les professions faiblement qualifiées dans lesquelles la croissance de l'emploi sera faible comprennent les opérateurs de machines dans la fabrication de produits textiles et du personnel assimilé, les opérateurs de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure ou en cuir et du personnel assimilé, les opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et du personnel assimilé, les manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique, le personnel de l'exploitation forestière, et les autres conducteurs de matériel de transport.

3. Déséquilibres selon le niveau de compétence

L'utilisation de différents indicateurs du marché du travail, tels que le taux de chômage et le salaire, permet de croire qu'il y avait suffisamment de travailleurs au cours des dernières années pour répondre à la croissance de l'emploi dans tous les niveaux de compétence.

Au cours des dix prochaines années, la croissance de l'emploi devrait être semblable à celle de la population active. On s'attend toutefois à de faibles déséquilibres dans les professions exigeant habituellement un diplôme universitaire ou collégial, lesquelles devraient connaître une croissance de l'emploi un peu plus forte que l'augmentation de la population active disponible. On prévoit, au contraire, que l'emploi croîtra moins rapidement que la population active dans les professions exigeant habituellement des études secondaires. L'ampleur de ces déséquilibres est faible et pourrait être résorbée en redirigeant le bassin potentiel de main-d'œuvre vers les professions où la demande est excédentaire.

3.1 Déséquilibres par niveau de compétence au cours des dernières années

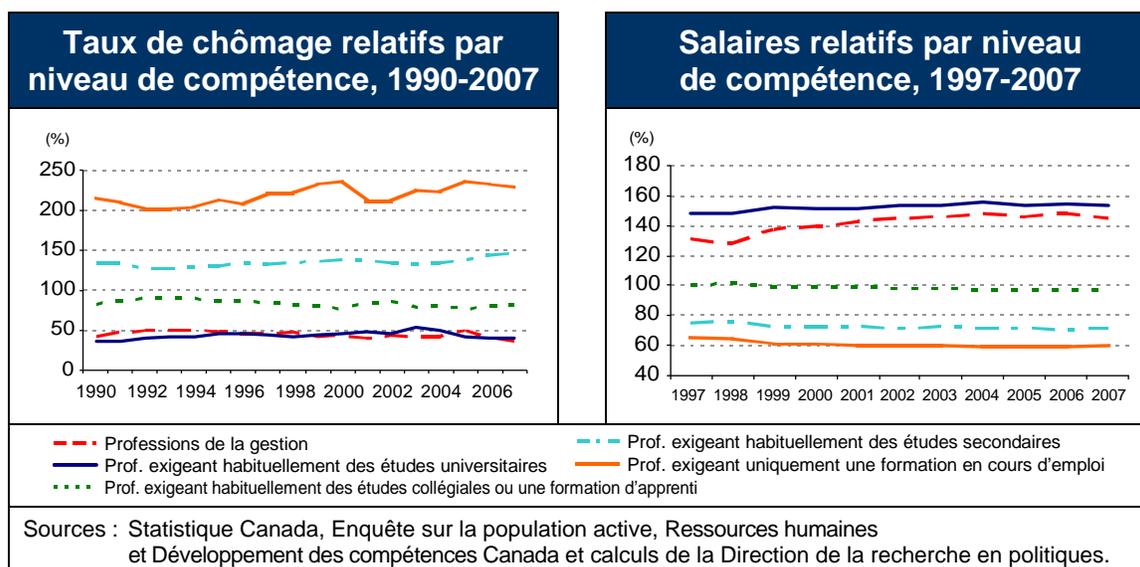
La détermination quantitative des déséquilibres pour la période historique est difficile à faire car les données sur le marché du travail ne montrent que la croissance passée de l'emploi. Cette croissance peut très bien avoir été freinée par une offre insuffisante (le cas des infirmières est un exemple probant) ou une demande insuffisante (la faible demande d'informaticiens après l'éclatement de la bulle informatique au début des années 2000). Nous sommes toutefois en mesure de déceler qualitativement les déséquilibres par niveau de compétence en utilisant différents indicateurs tels que le taux de chômage et le salaire.

Des déséquilibres importants en ce qui a trait aux niveaux de compétence se traduiront par des mouvements importants des salaires réels ou des taux de chômage (ou des deux) au fil des années. Par exemple, si la demande des employeurs dans les professions nécessitant habituellement des études universitaires est en partie insatisfaite en raison de la difficulté de trouver une main-d'œuvre qualifiée, cela entraînera généralement une forte croissance des salaires réels et une baisse du taux de chômage dans ces professions, comme il est observé aux États-Unis depuis plusieurs années¹⁶. Pour faire ressortir un véritable déséquilibre dans les niveaux de compétence, il faut toutefois aller plus loin et examiner les taux de chômage et les salaires réels en termes relatifs (soit relativement aux autres niveaux de compétence) plutôt qu'en termes absolus. Si les salaires réels augmentent en même temps que les taux de chômage diminuent pour tous les niveaux de compétence, il est bien possible que cela ne soit que la manifestation d'une conjoncture économique favorable.

¹⁶ Voir Lin, Z. et X. Chen, « Les avantages de l'éducation au Canada et aux États-Unis de 1981 à 2004 : sollicités par la demande ou mis de l'avant par l'offre? », Note de recherche en politiques, RHDCC, novembre 2005.

Rien n'indique qu'il y ait eu des déséquilibres importants parmi les niveaux de compétence au cours des dernières années...

Les graphiques qui suivent dépeignent l'évolution des salaires réels et des taux de chômage pour chacun des niveaux de compétence (par rapport aux autres niveaux) depuis 1997 et 1990, respectivement¹⁷.



Ces graphiques montrent que les salaires réels relatifs ont été plutôt stables depuis 1997, ce qui laisse supposer que le marché du travail n'a pas connu de déséquilibres importants par niveau de compétence au cours de cette période. Les taux de chômage qui, en valeurs relatives, n'ont pour ainsi dire pas changé depuis 1990 viennent appuyer cette conclusion.

Cet équilibre permet donc de croire que, du point de vue des employeurs, il y avait suffisamment de travailleurs pour répondre à la croissance de l'emploi à tous les niveaux de compétence. Toutefois, cela ne veut pas dire que tous ces travailleurs avaient nécessairement le niveau de scolarité habituellement exigé. Par exemple, les employeurs qui offraient des postes exigeant habituellement des études collégiales peuvent avoir trouvé un nombre suffisant de travailleurs, mais il se peut que certains de ces travailleurs avaient fait des études universitaires et que d'autres, bien que moins scolarisés (n'ayant pas fait d'études collégiales), démontraient des compétences appropriées.

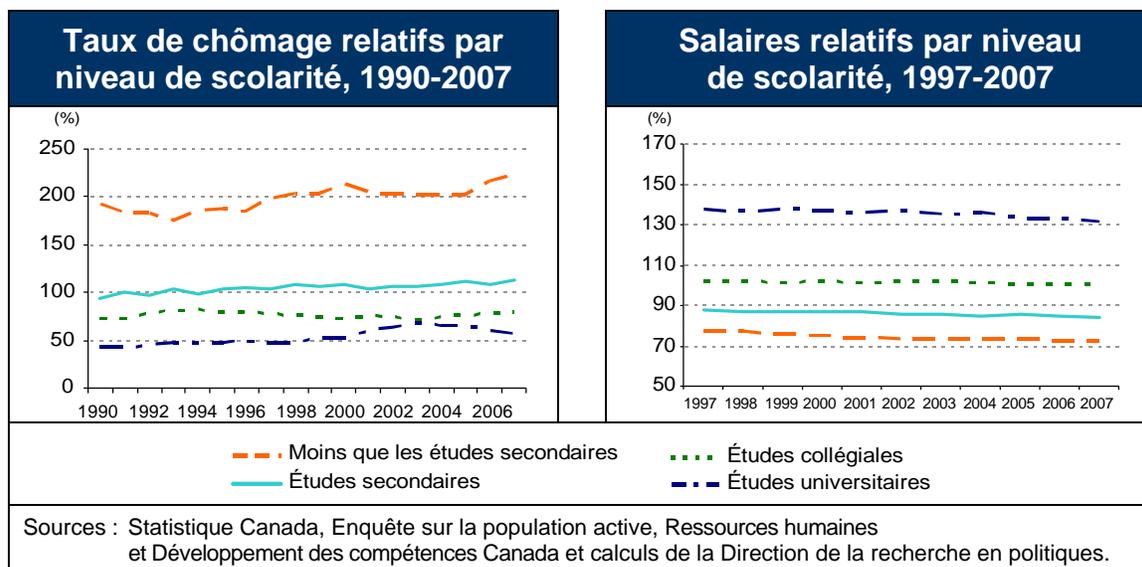
... mais cela n'empêche pas la possibilité d'une certaine surqualification de la main-d'œuvre disponible

Même si du point de vue des employeurs les indicateurs démontrent qu'ils ont pu compter sur un nombre suffisant de travailleurs pour combler leurs postes et ce pour chaque niveau de compétence, il se pourrait fort bien que du point de vue des travailleurs il n'y ait pas eu un nombre suffisant d'emplois correspondant à leur niveau de scolarité. Ainsi, il est possible que

¹⁷ Les données figurant dans ces deux graphiques sont tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Les données salariales de cette enquête sont disponibles à partir de 1997.

des travailleurs qui ont fait des études universitaires aient dû accepter des emplois moins qualifiés, symptôme probable d'une offre excédentaire à leur niveau de scolarité.

L'analyse des tendances relatives du taux de chômage et des salaires selon le niveau de scolarité permet d'évaluer plus en profondeur cet enjeu.



On constate que ces tendances changent relativement peu au fil du temps. On note une légère hausse du taux de chômage chez les universitaires relativement aux autres niveaux de scolarité. Entre 1997 et 2007, le taux de chômage relatif est passé de 47 % à 55 %. Notons, par contre, que ce taux est en baisse depuis quelques années, après avoir atteint un sommet en 2003 (66 %) ¹⁸. Chez les diplômés collégiaux, le taux de chômage relatif est demeuré stable de 1997 au début des années 2000, pour ensuite augmenter depuis 2003 (il est passé de 68 % à 73 %). En plus du taux de chômage à la hausse, on note aussi une légère baisse des salaires relatifs chez les universitaires. Depuis 1997, le salaire relatif des universitaires est passé de 138 % du salaire moyen à 131 % en 2007.

On constate également que la proportion de diplômés postsecondaires (universitaires et collégiaux) occupant des emplois exigeant habituellement un niveau de scolarité similaire a diminué au cours des dernières années. En 2007, on comptait 47,8 % de diplômés universitaires dans des emplois correspondant ¹⁹ à leur niveau de scolarité contre 50,2 % en 1997. Le ratio d'universitaires dans les professions en gestion a également baissé. Ces universitaires se retrouvent de plus en plus dans des professions exigeant un diplôme d'études secondaires. Cette tendance se dégage également chez les diplômés du collège, mais à un rythme plus faible. La proportion de travailleurs occupant des emplois correspondant à leur scolarité est passée de

¹⁸ Il y a plusieurs explications possibles à cette amélioration de la situation des diplômés universitaires sur le marché du travail depuis 2003. Certaines professions où l'on embauche habituellement des sortants universitaires dans le domaine de la technologie – professionnels de l'informatique et des systèmes d'information (CNP 217); professionnels des services aux entreprises (CNP 112); professionnels en finance, en vérification et en comptabilité (CNP 111), par exemple –, ont connu une nette amélioration depuis l'éclatement des bulles technologique et boursière en 2001-2003.

¹⁹ Par emploi correspondant, on entend un emploi pour lequel la scolarité généralement requise correspond au niveau de scolarité du travailleur.

43,9 % en 1997 à 43,1 % en 2007 et moins de diplômés du collégial se dirigent vers les professions liées à la gestion.

Ventilation par niveau de compétence de la population active possédant un diplôme universitaire ou collégial, 1997-2007			
Diplôme universitaire	1997	2007	1997-2007
Prof. de la gestion	14,8 %	13,0 %	-1,7
Prof. exigeant habituellement des études universitaires	50,2 %	47,8 %	-2,4
Prof. exigeant habituellement des études collégiales ou un programme d'apprentissage	19,2 %	20,2 %	1,0
Prof. exigeant habituellement des études secondaires	13,1 %	15,4 %	2,3
Prof. exigeant habituellement uniquement une formation en cours d'emploi	2,8 %	3,6 %	0,9
Diplôme collégial	1997	2007	1997-2007
Prof. de la gestion	9,2 %	8,2 %	-1,0
Prof. exigeant habituellement des études universitaires	12,9 %	12,0 %	-0,9
Prof. exigeant habituellement des études collégiales ou un programme d'apprentissage	43,9 %	43,1 %	-0,9
Prof. exigeant habituellement des études secondaires	26,2 %	29,5 %	3,3
Prof. exigeant habituellement uniquement une formation en cours d'emploi	7,8 %	7,2 %	-0,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Il y a plusieurs explications possibles à cette évolution de la situation des diplômés universitaires et, dans une moindre mesure, des diplômés collégiaux, sur le marché du travail²⁰. On parle, entre autres, de choix personnels/familiaux, de manque de compétences ou d'offre excédentaire dans des professions liées à certains champs d'étude spécifiques forçant la personne à accepter un emploi dans un niveau de compétence plus faible. Mentionnons aussi de meilleures perspectives salariales dans d'autres secteurs exigeant un niveau de compétence plus faible (notamment dans l'exploitation des sables bitumineux dans l'Ouest du pays).

Malgré la détérioration relative de ces trois indicateurs (correspondance emploi/scolarité, taux de chômage relatif et salaire relatif), les estimations des taux de rendement de l'éducation restent élevées. Selon Hansen (2006)²¹, les taux de rendement interne de l'éducation universitaire (par rapport aux études secondaires) se situaient en moyenne à 9 % en 1991 contre 11 % en 2001. Drews (2006) a fait une analyse semblable pour les diplômés collégiaux et calcule un taux de rendement de 11,4 % pour les femmes et de 11,8 % pour les hommes²².

Le tableau indique que, même si un travailleur ayant fait des études postsecondaires occupe un emploi moins qualifié, il existe bel et bien une prime salariale reflétant potentiellement la productivité plus élevée de ce travailleur. Par exemple, dans les professions exigeant un diplôme

²⁰ Le chapitre *La population active : Développements récents et perspectives* dresse une liste de facteurs pouvant expliquer pourquoi un individu ayant un certain niveau de scolarité se retrouve dans une profession nécessitant habituellement un autre niveau de scolarité.

²¹ Hansen, Jorgen, « Rendement des études universitaires : Variations selon la discipline, la profession et le secteur d'emploi », RHDCC, SP-662-09-06F, septembre 2006.

²² Drews, Torben, « Rendement des études collégiales : Preuves tirées des Enquêtes nationales auprès des diplômés de 1990, 1995 et 2000 », RHDCC, SP-654-09-06F, septembre 2006.

collégial, les universitaires ont un salaire horaire plus élevé (23,30 \$/heure) que les titulaires d'un diplôme collégial (22,40 \$/heure), qui occupent quant à eux un emploi correspondant à leur niveau de scolarité. Dans les professions exigeant des études secondaires, les universitaires ont un salaire horaire plus élevé (17,20 \$/heure) que les titulaires d'un diplôme collégial (17,00 \$/heure) ou d'un diplôme d'études secondaires (16,30 \$/heure).

Salaire horaire selon le niveau de scolarité et le niveau de compétence, 2007				
	Études universitaires	Études collégiales	Études secondaires	Moins que des études secondaires
Prof. de la gestion	34,7	28,5	25,3	22,2
Prof. exigeant habituellement des études universitaires	30,7	27,8	26,4	22,6
Prof. exigeant habituellement des études collégiales ou un programme d'apprentissage	23,3	22,4	21,0	18,7
Prof. exigeant habituellement des études secondaires	17,2	17,0	16,3	14,3
Prof. exigeant habituellement uniquement une formation en cours d'emploi	13,4	14,0	13,0	11,2

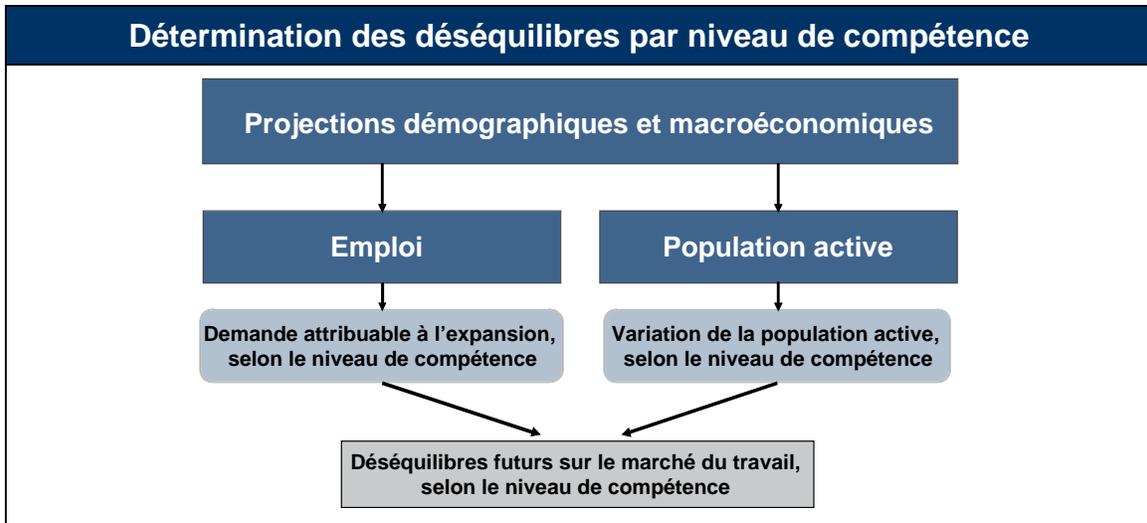
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Toutefois, cette prime salariale semble s'effacer à mesure que le niveau de compétence requis pour l'emploi diminue. La différence de salaires horaires entre les individus possédant différents niveaux de scolarité est faible pour les emplois exigeant un diplôme d'études secondaires et encore plus faible pour ceux exigeant uniquement une formation en cours d'emploi. C'est donc dire que peu importe la scolarité, les niveaux de productivité sont les mêmes dans ces emplois exigeant un faible niveau de compétence.

La situation des diplômés postsecondaires sur le marché du travail demeure donc très favorable relativement aux autres niveaux de scolarité, ce qui ne signifie toutefois pas que tous ces diplômés trouveront des emplois correspondants à leur niveau de scolarité.

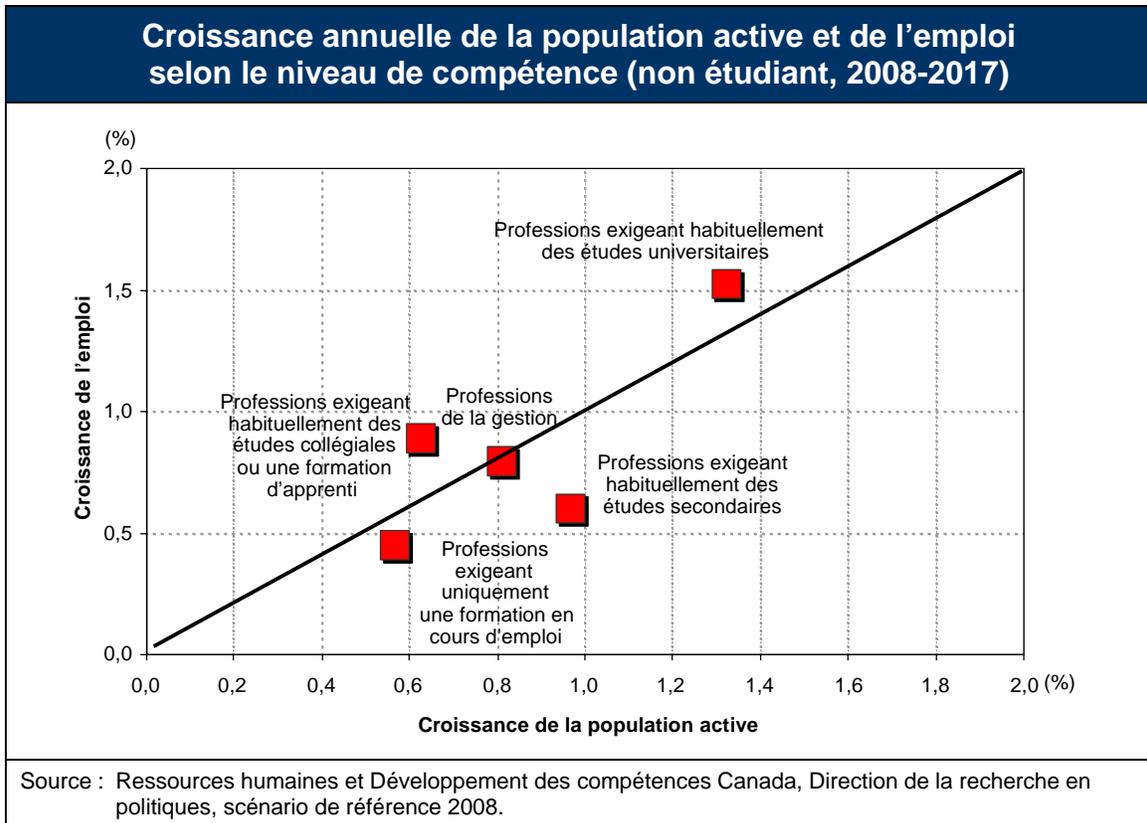
3.2 Déséquilibres futurs par niveau de compétence

Pour déterminer les déséquilibres par niveau de compétence pour les dix prochaines années, on compare la variation de la population active non étudiante à la variation de l'emploi (aussi appelée demande d'expansion) non étudiant pour les cinq niveaux de compétence. Ces projections ont été effectuées dans les sections précédentes. On veut ainsi déterminer si la population active évoluera de façon à pouvoir combler les nouveaux emplois créés au cours des dix prochaines années. Il est important de rappeler que les projections de la population active ont été effectuées de façon statique, soit en extrapolant les tendances historiques des taux d'activité, de la scolarité ainsi que les répartitions des travailleurs ayant un niveau de scolarité donné par niveau de compétence. Ainsi, cela nous permet d'identifier les déséquilibres potentiels entre les niveaux de compétence sur la période de projection.



Les croissances de l'emploi et de la population active par niveau de compétence devraient être similaires au cours de la prochaine décennie

Le graphique qui suit présente les taux de croissance annuels moyens de la population active et de l'emploi pour chacun des cinq niveaux de compétence (obtenus aux chapitres précédents). Dans l'ensemble, les points se situent relativement près de la droite à 45°, ce qui indique que les croissances de l'emploi et de la population active par niveau de compétence devraient être similaires au cours de la prochaine décennie.



Dans les professions de la gestion, la situation sur le marché du travail à moyen terme devrait rester stable et on devrait observer des taux de croissance identiques de l'emploi et de la population active (0,8 %). Ce sera également le cas des professions exigeant uniquement une formation en cours d'emploi. Les professions exigeant habituellement un diplôme universitaire ou collégial devraient connaître une croissance de l'emploi un peu plus forte que l'augmentation de la population active au cours des dix prochaines années. Dans les professions exigeant habituellement des études secondaires, on prévoit au contraire que l'emploi croîtra moins rapidement que la population active.

Le faible déséquilibre observé dans les professions exigeant habituellement un diplôme postsecondaire pourra facilement être résorbé par un afflux supplémentaire de personnes ayant un tel diplôme. Par exemple, on a déjà mentionné qu'environ 50% de la population active ayant fait des études universitaires se dirigent dans des professions exigeant habituellement des études universitaires. Il ne faudrait hausser cette proportion que d'un point de pourcentage pour qu'il y ait équilibre dans ces professions. Un tel changement a déjà été observé dans le passé. Il y a donc à peu près équilibre entre les croissances de l'emploi et de la population active pour les cinq niveaux de compétence lorsque de faibles ajustements sont effectués.

Cela dit, il est tout à fait possible que cette situation dissimule un grand nombre de déséquilibres à un niveau plus détaillé et qu'il y ait à l'échelle nationale une offre excédentaire dans certaines professions et une demande excédentaire dans d'autres. La détermination de ces déséquilibres à un niveau plus détaillé fait l'objet de la prochaine section.

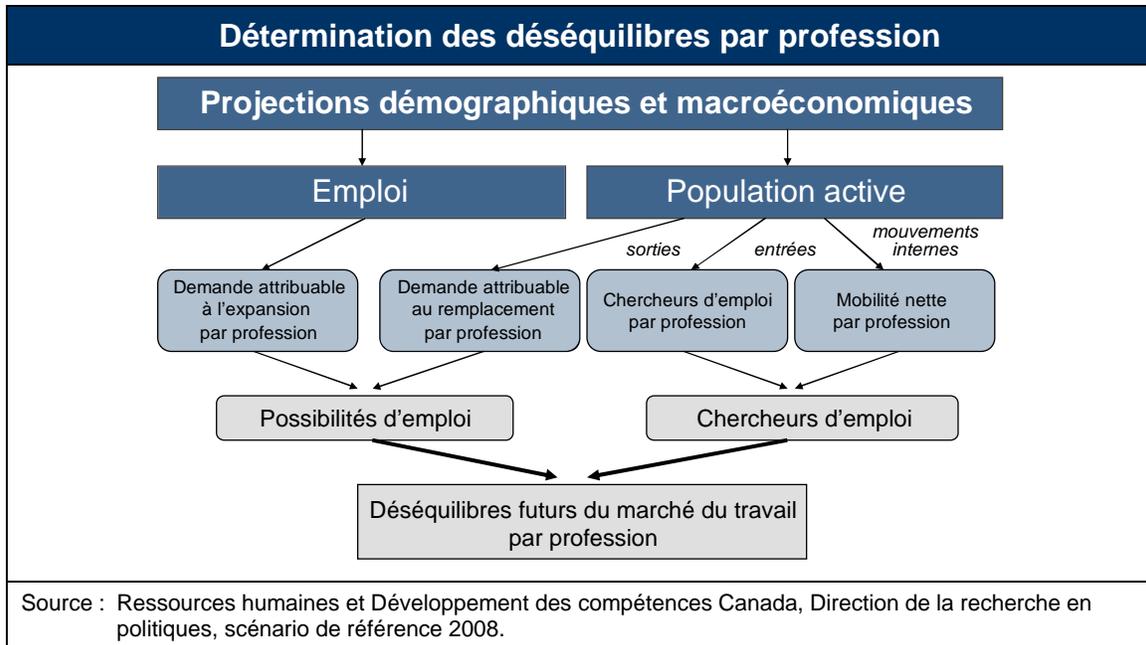
4. Déséquilibres par profession

4.1 Méthodologie pour déterminer les déséquilibres par profession

L'utilisation de différents indicateurs du marché du travail, tels que le taux de chômage et les salaires, a permis de conclure qu'il n'y avait pas de déséquilibres par niveau de compétence au cours des dernières années. Au cours des dix prochaines années, la croissance de la population active devrait être similaire à la variation de l'emploi pour les cinq niveaux de compétence, ce qui donne à penser que cet équilibre sera maintenu. Cela dit, il est tout à fait possible que cette situation dissimule un grand nombre de déséquilibres à un niveau plus détaillé et que, à l'échelle nationale, certaines professions soient dans une situation d'offre excédentaire tandis que d'autres soient dans une situation de demande excédentaire.

En effet, d'une profession à l'autre, les rapports entre l'offre et la demande se modifient constamment sous l'effet de divers facteurs : l'adoption de nouvelles techniques de production, la variabilité des préférences des consommateurs, l'évolution démographique, les variations des prix relatifs des biens et des services, et ainsi de suite. Les ajustements nécessaires pour retrouver un équilibre entre la demande de main-d'œuvre et l'offre de travail ne se produisant pas instantanément ni simultanément, il est fort possible que certaines professions soient en pénurie de main-d'œuvre tandis que d'autres soient en surplus.

Pour déterminer les déséquilibres futurs sur le marché du travail selon le niveau de compétence, on a comparé les variations de l'emploi (ou la demande d'expansion) aux variations de la population active. Une méthode plus détaillée, mais conceptuellement semblable, est utilisée pour déterminer les déséquilibres selon la profession. L'utilisation de modèles plus détaillés permet de déterminer l'évolution probable du niveau et des sources des possibilités d'emploi et des chercheurs d'emploi, selon la profession, ce qui est l'un des principaux objectifs de la présente étude.



Comme le montre le schéma, les mouvements de la population active peuvent être décomposés en trois :

- Les « entrées » qui correspondent aux personnes qui cherchent un emploi pour la première fois, comme les sortants du système scolaire et les immigrants récents, et aux personnes qui réintègrent le marché du travail. Des projections par profession sont fournies pour chacun de ces types de chercheurs d'emploi.
- Les « sorties » désignent les personnes qui quittent la population active pour diverses raisons, dont le départ à la retraite, le décès (réfère à la mortalité « en service ») et l'émigration. Il est supposé qu'il faille remplacer les travailleurs de tous les postes libérés. Les possibilités d'emploi résultantes sont dites de remplacement. Des projections des possibilités d'emploi par profession sont fournies pour les emplois libérés pour chacune de ces raisons (départs à la retraite, décès et émigration).
- Les « mouvements internes » représentent les personnes actuellement dans la population active qui changent de catégorie professionnelle vers des professions ne correspondant pas au même niveau de compétence (à noter que la mobilité professionnelle des travailleurs entre des postes supposant un même niveau de compétence n'a pas encore été modélisée). Il s'agit, par exemple, de personnes ayant fait des études postsecondaires qui doivent occuper une profession faiblement qualifiées au début de leur carrière pour progresser vers une profession hautement qualifiée, de travailleurs qui acquièrent de l'expérience de travail avant de passer à des postes de gestion ou de travailleurs très qualifiés qui occupent des emplois moins qualifiés durant la transition à la retraite. Les projections relatives aux mouvements internes sont fondées sur les tendances observées dans le passé et ne représentent pas des changements en réponse aux déséquilibres anticipés entre la demande et l'offre.

Ensuite, les possibilités d'emploi attribuables au remplacement (sorties) sont combinées aux possibilités d'emploi attribuables à l'expansion, afin de déterminer le nombre total d'emplois disponibles. Les chercheurs d'emploi (entrées) sont combinés aux mouvements nets (mobilité professionnelle) afin d'établir le nombre total de chercheurs d'emploi. Les futurs déséquilibres par profession sont déterminés en comparant le nombre de possibilités d'emploi au nombre de chercheurs d'emploi au cours de la prochaine décennie. Bref, la somme des déséquilibres par profession à un niveau de compétence donné sera équivalente aux déséquilibres par niveau de compétence qui ont été déterminés dans la section précédente.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'utilisation de modèles détaillés permet de prévoir l'évolution vraisemblable, à moyen terme, de l'ampleur et des sources des emplois disponibles et des chercheurs d'emploi. Cela permet également, par exemple, de comparer le niveau de scolarité d'immigrants récents et le niveau de compétence associé à la profession qu'ils occupent ou, encore, d'analyser la distribution par profession des sortants du système scolaire selon leur domaine d'études.

Les deux prochains chapitres présentent les projections relatives aux possibilités d'emploi et aux chercheurs d'emploi respectivement. Vient ensuite une analyse détaillée des futurs déséquilibres par profession mettant en relief les professions dans lesquelles, selon les tendances, il pourrait y avoir excédent de la demande ou de l'offre.

4.2 Possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, le nombre d'emplois non étudiants disponibles devrait s'élever à quelque 5,5 millions résultant de l'accroissement de l'activité économique (demande attribuable à l'expansion) et de la nécessité de remplacer des travailleurs. Les emplois existants qui seront libérés par les départs à la retraite seront la principale source de possibilités d'emploi au cours de la prochaine décennie. Au total, les possibilités d'emploi attribuables au remplacement représenteront plus des trois quarts des emplois disponibles, proportion qui est plus élevée qu'elle ne l'a été au cours des 15 dernières années, période durant laquelle la demande était presque également attribuable à l'expansion et au remplacement. Cela s'explique par le fait que l'énorme cohorte de la génération du baby-boom (personnes maintenant âgées de 41 à 60 ans) arrive à l'âge de la retraite. Dans l'ensemble, plus des deux tiers des emplois disponibles seront dans des professions qui nécessitent habituellement des études postsecondaires ou qui sont liées à la gestion.

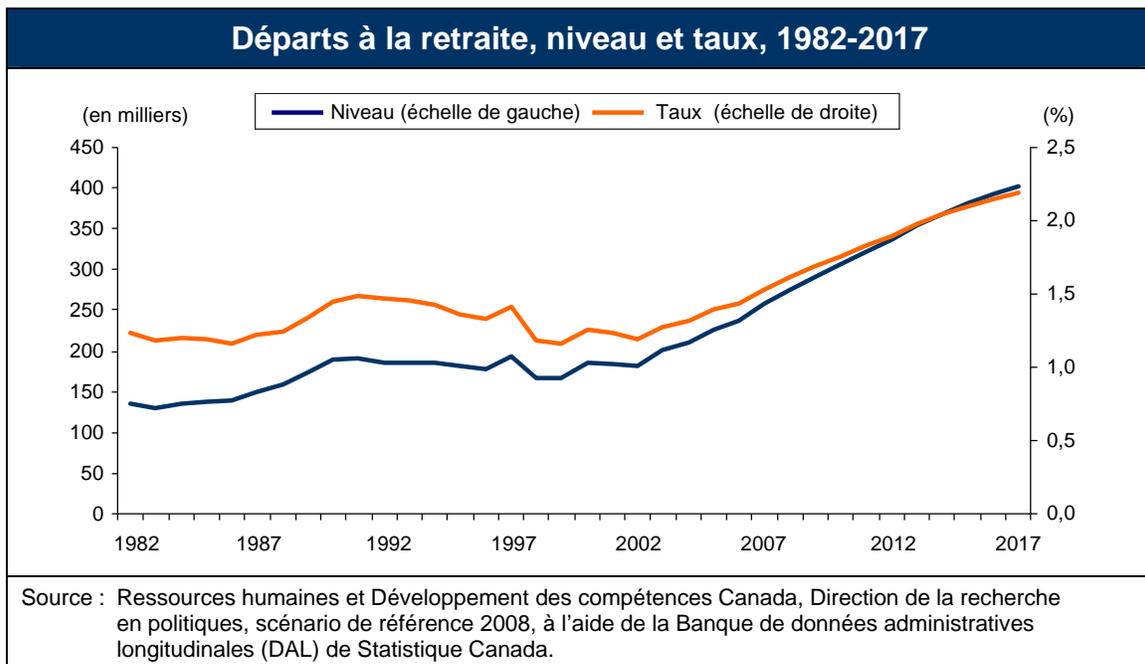
Deux facteurs sont à l'origine de la demande de main-d'œuvre ou des emplois disponibles : l'expansion de l'activité économique et le besoin de remplacement²³. Nous avons déjà traité de la création d'emplois découlant de l'expansion de l'activité économique (voir le chapitre *Emploi : Tendances récentes et perspectives*). Ainsi, il sera d'abord question dans le présent chapitre de la principale source des possibilités d'emploi, soit celle attribuable au remplacement (principalement les départs à la retraite). Par la suite, l'importance de chacune des sources de possibilités d'emploi sera abordée avant d'identifier dans quels niveaux de compétence les possibilités d'emploi seront les plus importantes.

²³ L'annexe B fournit la description des différents modèles ayant servi à déterminer les possibilités d'emploi par profession.

4.2.1 Départs à la retraite

Le nombre de départs à la retraite s'accroît constamment depuis 2002

Un départ à la retraite s'entend de la cessation d'activité d'un travailleur de 50 ans et plus qui se retire complètement et en permanence du marché du travail. Le départ à la retraite est déterminé par trois facteurs : le nombre de personnes dans le groupe d'âge des 50 ans et plus (population), l'activité sur le marché du travail des personnes en question (souvent exprimée par le taux d'emploi parce qu'il faut occuper un emploi pour partir à la retraite) et leur comportement de retraite. Le nombre annuel de départs à la retraite a fortement augmenté au cours des 25 dernières années.



Selon notre estimation, les départs à la retraite ont augmenté sans cesse durant les années 1980 et au début des années 1990, passant de 135 000 en 1982 à un peu moins de 200 000 en 1991. La principale raison en est l'accroissement de la richesse et la détérioration des conditions sur le marché du travail pour les travailleurs moins jeunes dont bon nombre ont perdu leur emploi pendant la récession du début des années 1990 et durant la lente reprise subséquente. En outre, certaines modifications apportées aux lois touchant le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) ont fait croître les départs à la retraite chez les moins de 65 ans.

Sauf pour le bond observé en 1997, résultant des fortes réductions des effectifs dans la fonction publique et de l'offre de prestations de préretraite, les départs à la retraite ont diminué progressivement durant le reste des années 1990, tombant à 165 000 en 1999. Cette baisse du taux des départs à la retraite et, conséquemment, du nombre de retraités, est attribuable au fait que la reprise de l'activité économique a fait croître les emplois disponibles pour les travailleurs moins jeunes, ainsi qu'à des changements dans le comportement de retraite (départs à un âge plus avancé). Cette baisse a été compensée en partie par des changements démographiques,

dont l'arrivée de membres de la génération du baby-boom dans les rangs du groupe des 50 ans et plus.

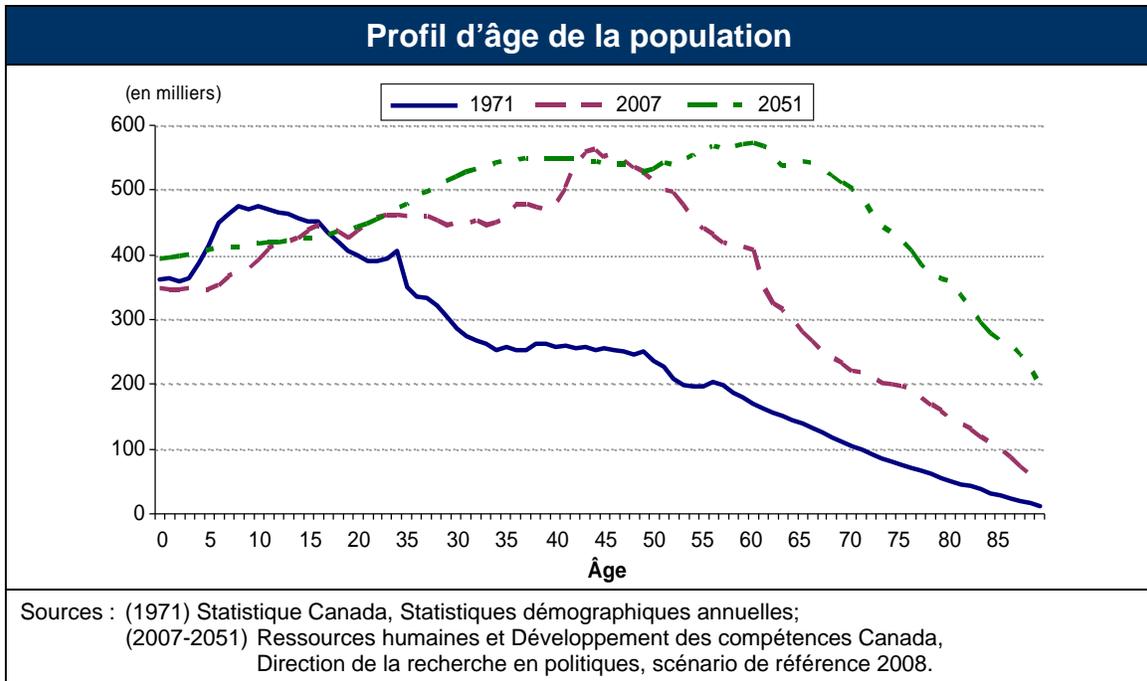
Depuis 2002, on peut observer une remontée des départs à la retraite, dont le nombre a été de près de 250 000 en 2007, en conséquence surtout de changements démographiques tels le vieillissement de la génération du baby-boom qui continue de venir grossir le groupe des 50 ans et plus. La part de ce groupe dans l'ensemble de la population est passée de 28,4 % en 2000 à 32,4 % en 2007, ce qui signifie que près de 2 millions de personnes sont venues s'ajouter à ce groupe. De plus, la génération du baby-boom, qui est plus instruite que les générations antérieures, est plus présente dans la population active, ce qui augmente le nombre de départs potentiels à la retraite. Parmi les personnes de 50 ans et plus, le taux d'emploi est passé de 32,5 % en 1996 à 41,2 % en 2007.

Le taux de départs à la retraite, soit le nombre approximatif de départs à la retraite divisé par le nombre d'emplois dans l'année, a évolué parallèlement au nombre de départs à la retraite. Ce taux, qui a oscillé autour de 1,2 % durant les années 1980, a amorcé une hausse à la fin de cette décennie et au début des années 1990, s'élevant à 1,5 % en 1991. Durant le reste des années 1990, il s'est affaibli, tombant à 1,1 % en 1999. Depuis 2000, il affiche une progression qui l'a porté à 1,5 % en 2007.

Le vieillissement de la population active influera directement sur les départs à la retraite...

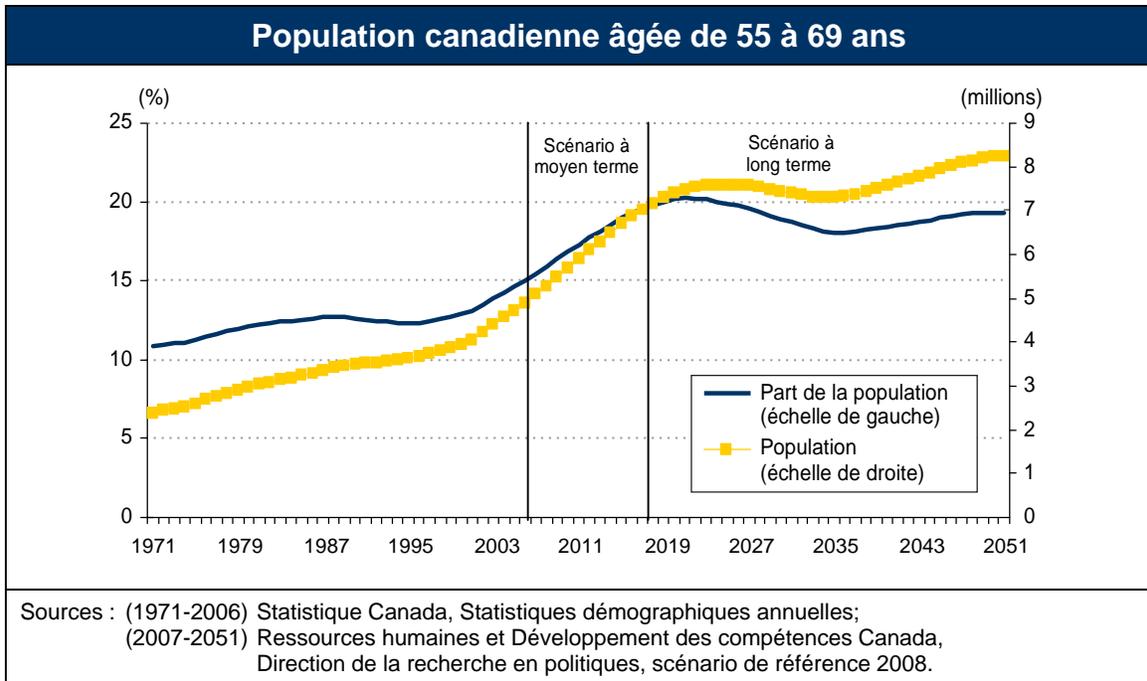
En raison des profonds changements démographiques et du vieillissement de la population, de nombreux emplois seront libérés par les départs à la retraite durant les prochaines décennies. La génération du baby-boom forme une vaste cohorte (personnes de 41 à 60 ans en 2007 qui composent actuellement environ 30 % de la population totale) qui s'approche de la retraite. Comme l'effet du vieillissement de cette énorme génération se fera sentir au-delà de la période visée par nos projections qui prend fin en 2017 et comme nos projections démographiques s'étendent jusqu'en 2051 (tous les éventuels retraités jusqu'en 2051 étant nés, si bien que la population de base de l'analyse est établie avec une grande certitude), l'analyse qui suit porte sur une plus longue période de projections. Elle montre que les départs à la retraite pèseront sur le marché du travail au-delà des dix prochaines années.

Il ressort clairement de l'examen de la distribution des âges sur un horizon de 80 ans que la population qui comptait surtout des jeunes durant les années 1970 sera principalement composée de personnes plus âgées en 2051.



En 1971, 36 % de la population était dans le groupe d'âge principal (25-54 ans), comparativement à 45 % en 2007. Cette proportion tombera à 37 % en 2051. Fait intéressant, la proportion de la population dans le groupe d'âge principal en 2051 devrait être comparable à ce qu'elle était en 1971, sauf que les autres cohortes de la population, formées de très jeunes en 1971, seront composées de personnes plus âgées en 2051. L'examen des personnes du groupe des 65 ans et plus dans la population totale fait ressortir encore plus clairement le changement dans la structure d'âge. En 1971, 8 % de la population était âgée de 65 ans et plus, proportion qui sera de 14 % en 2011 et de 25 % en 2051.

La part de la population totale que représentent les 55 à 69 ans affichera une forte hausse, et passera d'une moyenne de 12,5 % avant 2007 à 19 % après 2022. Ce changement démographique sera le principal facteur expliquant les départs à la retraite au cours des années à venir. En effet, la population source pour les départs à la retraite passera de moins de 5 millions de Canadiens en âge de prendre leur retraite en 2007, à plus de 7,5 millions après 2022.



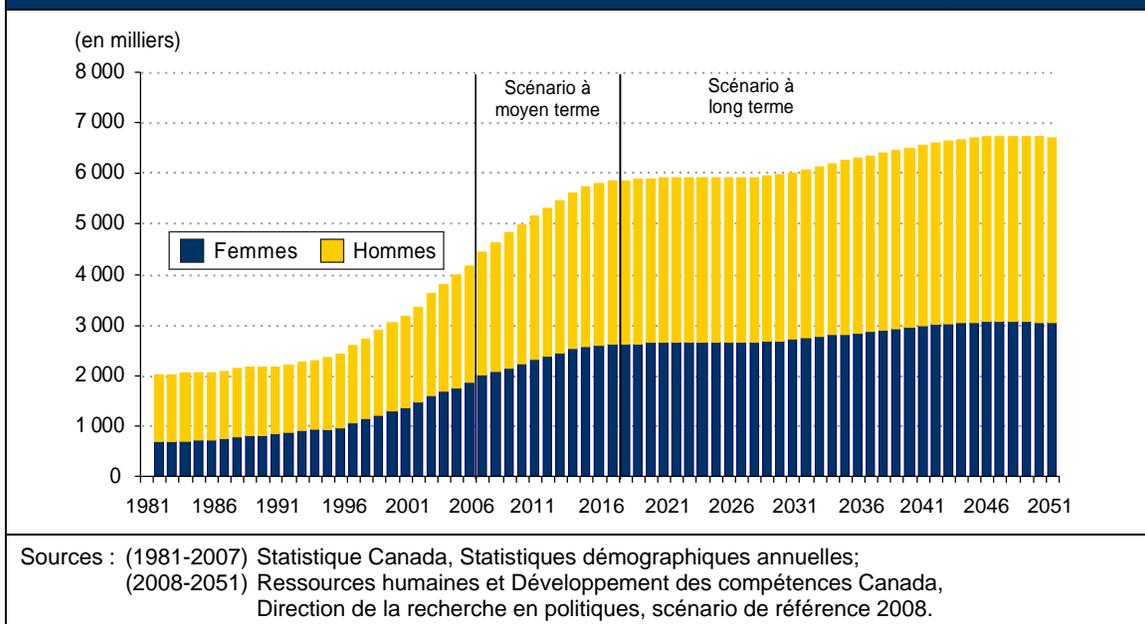
... qui seront d'autant plus nombreux en raison du taux d'emploi plus élevé des personnes plus âgées.

Outre les changements démographiques, une hausse de l'emploi parmi les personnes âgées de 50 ans et plus a contribué au fort taux de participation chez ces personnes; cette croissance devrait se poursuivre au cours des dix prochaines années. Ce phénomène est attribuable au vieillissement de générations successives de travailleurs qui ont fait des études plus poussées et qui préfèrent travailler (voir l'analyse plus détaillée dans le chapitre *La population active : Développements récents et perspectives*).

Le nombre d'hommes et de femmes de 50 ans et plus qui travaillent a beaucoup augmenté depuis le milieu des années 1990, passant de 2,6 millions de travailleurs en 1997 à 4,4 millions aujourd'hui. Il devrait s'élever à 5,8 millions en 2017, après quoi il se stabilisera avant que ne reprenne une lente croissance au cours des années 2030²⁴. Le nombre se stabilisera parce que la plus grande part de la génération du baby-boom aura dépassé l'âge médian de départ à la retraite. Comme bon nombre des travailleurs de cette génération quitteront leur emploi et cèderont la place à ceux de la génération suivante, moins nombreuse (ceux qui sont nés entre 1967 et 1979), la croissance de l'emploi marquera un temps d'arrêt jusqu'à ce que la génération de travailleurs nés entre 1980 et 1995 atteigne le groupe des 50 ans et plus, dans les années 2030.

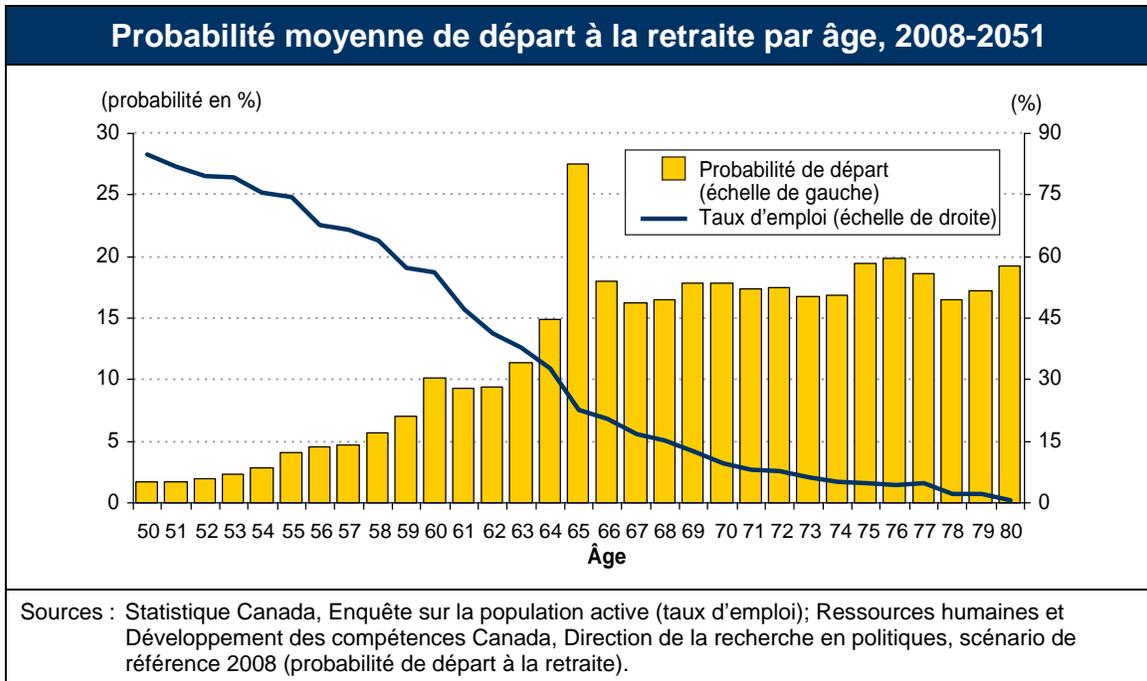
²⁴ On suppose que les taux d'emploi se maintiennent après la période de dix ans visée par les prévisions (après 2017).

Emploi chez les hommes et les femmes de 50 ans et plus



Même si la génération du baby-boom joint les rangs des 50 ans et plus et commence à prendre sa retraite, le gros des départs ne sera observé que lorsque les effectifs de cette génération atteindront la fin de la cinquantaine et le début de la soixantaine. Comme le montre la figure ci-dessous, la probabilité de départ à la retraite d'une personne occupée augmente rapidement, passant de 10 % à l'âge de 60 ans à quelque 25 % à l'âge de 65 ans²⁵. À cet âge, la plupart des départs à la retraite auront eu lieu, comme en témoigne le faible taux d'emploi chez les personnes de plus de 65 ans (en 2007, 21,1 % des personnes de 66 ans travaillaient). Environ 17 % des personnes de plus de 65 ans qui occupent un emploi quittent la vie active chaque année. C'est donc dire que le nombre de départs à la retraite bondira lorsque le gros de la génération du baby-boom se rapprochera de l'âge de 65 ans.

²⁵ La probabilité dont il est question ici correspond simplement au rapport entre le nombre de départs à la retraite à un âge donné et le nombre de personnes employées ayant cet âge. Ces probabilités ne somment pas à 100 %.

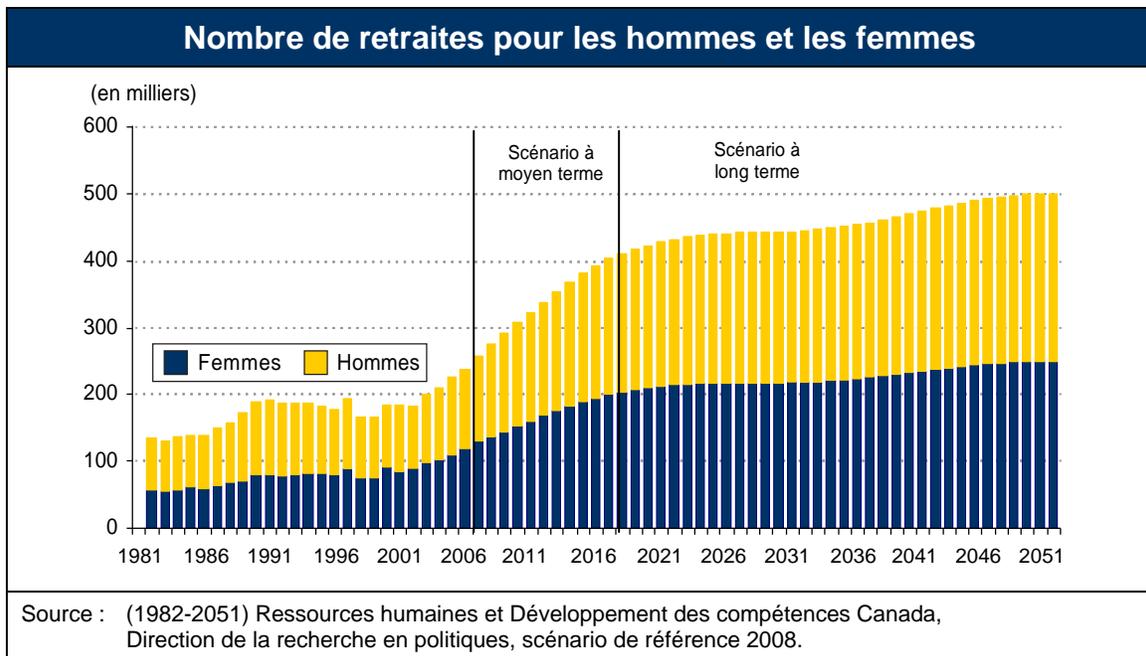


La probabilité de départ à la retraite d'une personne occupée, à un âge donné, devrait être relativement la même au fil des années. Plusieurs facteurs peuvent influencer les travailleurs dans la décision de prendre sa retraite, notamment les conditions économiques générales, l'avoir net du ménage, l'effet d'encombrement d'une offre excédentaire de travail, les subventions à la retraite que renferment implicitement des régimes de retraite à prestations déterminées, et l'effet générationnel²⁶. Toutefois, même si la probabilité de prendre sa retraite peut varier et le moment du départ à la retraite d'un travailleur peut être modifié, il n'y aura pas d'incidence sur le nombre global de départs à la retraite à long terme.

Les départs à la retraite augmenteront fortement au cours des dix prochaines années et au-delà

Au cours de la prochaine décennie, il y aura vraisemblablement une forte hausse des départs à la retraite, dont le nombre annuel passera de 260 000 en 2007 à 420 000 en 2017 et totalisera 3,4 millions pour la période. La plupart des emplois disponibles seront donc attribuables aux besoins de remplacer ces départs. Toutefois, lorsque la plus grande part de la génération du baby-boom sera à la retraite, le nombre des départs à la retraite se stabilisera jusqu'en 2030, après quoi il passera à un peu moins de 500 000 par année en 2051, période à laquelle la génération de l'écho du baby-boom arrivera à l'âge de la retraite.

²⁶ Pour en savoir plus, voir Dunn, Kevin, « Estimation et prévision des flux de retraite globaux sur le marché du travail canadien », Ressources humaines et Développement des compétences Canada, décembre 2005.



Les professions liées à la gestion sont celles où le poids des départs à la retraite se fera le plus sentir

Les projections du nombre de départs à la retraite dans chaque catégorie professionnelle sont déterminées surtout par deux facteurs, à savoir la répartition par âge de la population active et l'âge moyen de départ à la retraite. Ces deux facteurs varient beaucoup selon les professions. Le poids des départs à la retraite sera le plus prononcé dans les professions dans lesquelles la main-d'œuvre est plus vieille et l'âge de départ à la retraite est relativement jeune. En 2007, l'âge moyen des travailleurs dans toutes les catégories professionnelles était de 40 ans et l'âge médian de départ à la retraite, de 61 ans.

Les professions de gestion seront les plus touchées par les départs à la retraite durant la période 2008-2017. En moyenne, 2,8 % des personnes occupant des postes de gestion partiront à la retraite chaque année, parce que les travailleurs dans ces professions sont plus âgés (âge moyen de 44 ans). Plus spécifiquement, les pressions les plus fortes s'exerceront dans les professions de directeurs dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et des services sociaux et communautaires, et de cadres supérieurs.

Les projections indiquent que le taux de retraite sera le plus faible (1,8 %) dans les professions nécessitant seulement une formation en cours d'emploi parce que la main-d'œuvre de ces professions est relativement jeune (âge moyen de 34 ans) et l'âge de départ à la retraite de ce groupe (63 ans) est supérieur à l'âge moyen. Parmi les professions de ce groupe, celles pour lesquelles les besoins de remplacement des départs à la retraite seront moins grands incluent les professions liées à la vente et aux services, comme les caissiers, serveurs au comptoir et aides de cuisine et autre personnel de la vente.

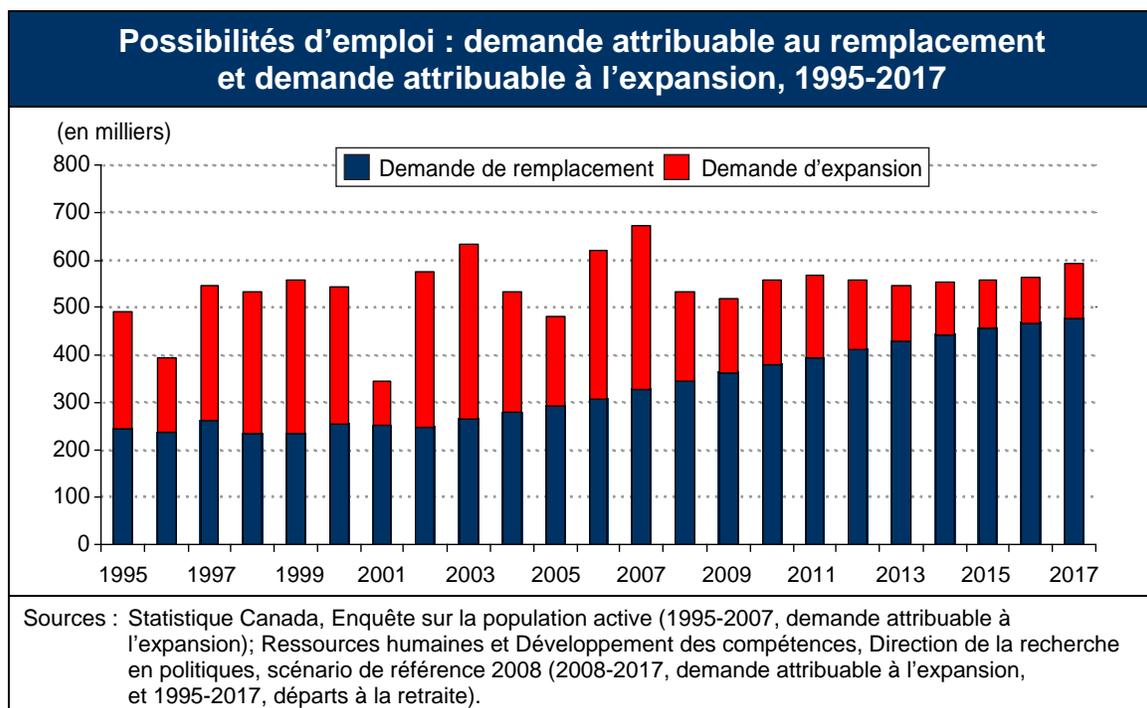
Dans les professions nécessitant un diplôme d'études universitaires, collégiales ou secondaires, on s'attend à des taux annuels de départs à la retraite variant entre 2,0 % et 2,4 % durant la prochaine décennie. Les départs à la retraite devraient être plus élevés que la moyenne dans certaines professions, comme celles des enseignants au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle, des professionnels en sciences infirmières et des professionnels des bibliothèques, archives, musées et galeries d'art. À l'opposé, les taux de retraite devraient être inférieurs à la moyenne dans d'autres professions comme celle des professionnels en informatique.

À l'annexe C figurent les données sur les départs à la retraite par profession.

4.2.2 Décomposition des possibilités d'emploi par source

Ces dix dernières années, l'expansion de l'activité économique et le besoin de remplacement ont généré des nombres comparables d'emplois disponibles

Dans le passé, l'expansion de l'activité économique a été à l'origine d'environ la moitié des possibilités d'emploi. Comme la croissance économique est un phénomène cyclique, la croissance d'emploi (demande d'expansion) est plus variable que celle qui est liée au besoin de remplacement, ce dernier étant surtout déterminé par des facteurs démographiques. La demande de remplacement a continuellement augmenté au cours des années passées, presque exclusivement à cause des besoins de remplacer les départs à la retraite. La tendance devrait se maintenir au cours des prochaines années étant donné l'augmentation continue de l'âge moyen de la population.



Au cours de la prochaine décennie, toutefois, les emplois disponibles seront surtout des emplois libérés par des départs à la retraite

Au cours des dix prochaines années, les emplois libérés par des départs à la retraite seront beaucoup plus nombreux que les emplois créés en raison de l'expansion de l'activité économique. Ces emplois libérés représenteront plus des trois quarts des possibilités d'emploi. Entre 2008 et 2017, environ 1,4 million d'emplois non étudiants seront créés en raison de l'activité économique accrue, tandis que plus de 4,1 millions d'emplois existants seront disponibles suite au départ de travailleurs.

Les départs à la retraite constitueront, de loin, la plus grande part de la demande attribuable au remplacement, étant à l'origine de 3,4 des 4,1 millions d'emplois libérés. Autrement dit, ils composeront un peu plus de 80 % de la demande de remplacement totale pour les dix années à venir. Les 20 % qui restent seront des emplois libérés suites au décès ou à l'émigration de travailleurs. Durant la période de projection, quelque 440 000 emplois seront disponibles afin de remplacer des travailleurs décédés. Le vieillissement de la population active explique le nombre relativement élevé de décès « en service ». En revanche, comme les travailleurs plus âgés ont une moins grande mobilité géographique, l'émigration devrait diminuer pour libérer 283 000 emplois²⁷.

4.2.3 Possibilités d'emploi par niveau de compétence

Plus des deux tiers des possibilités d'emploi seront dans des professions nécessitant habituellement des études postsecondaires ou liées à la gestion

La demande future de main-d'œuvre (excluant les étudiants) par profession variera en fonction des compétences nécessaires. Qu'elle soit liée à l'expansion ou au remplacement, les possibilités d'emploi seront généralement plus élevées dans les professions nécessitant habituellement des études postsecondaires ou liées à la gestion. La demande attribuable au remplacement sera toutefois répartie plus également entre toutes les catégories professionnelles²⁸. Au cours des dix prochaines années, plus des deux tiers des possibilités d'emploi (67,2 %) se trouveront dans des professions nécessitant habituellement des études postsecondaires ou liées à la gestion. En 2007, ces professions représentaient les trois cinquièmes de l'emploi total (60,8 %).

²⁷ Les autres personnes quittant leur emploi, à savoir les travailleurs découragés ou ceux qui quittent la vie active pour d'autres raisons, ne sont pas inclus dans la demande liée au remplacement. Ils font plutôt partie des rentrants nets (définis dans la section suivante *Chercheurs d'emploi*).

²⁸ En fait, les trois quarts (75,2 %) des emplois créés en conséquence de l'expansion de l'activité économique se trouveront dans les professions nécessitant habituellement des études postsecondaires ou liées à la gestion, tandis que 64,6 % de la demande de remplacement appartiendront à ces professions, pour une moyenne combinée de 67,2 %.

Possibilités d'emploi selon le niveau de compétence, 2008-2017

	Demande attribuable à l'expansion (emplois non étudiants)		Demande attribuable au remplacement			Nombre total des possibilités d'emploi	
	Nombre (en milliers)	Taux (TCAM ¹)	Nombre (en milliers)	TRA ²	Part de la demande	Nombre (en milliers)	Part
Total	1 385,9	0,9 %	4 124,9	2,7 %	74,9 %	5 510,8	100,0 %
Niveau de compétence³							
Gestion	120,5	0,8 %	493,5	3,4 %	80,4 %	614,0	11,1 %
Professions nécessitant habituellement :							
– des études universitaires	449,5	1,5 %	790,8	2,9 %	63,8 %	1 240,3	22,5 %
– des études collégiales ou un prog. d'apprentissage	472,5	0,9 %	1 381,0	2,7 %	74,5 %	1 853,5	33,6 %
– un diplôme d'études secondaires	276,7	0,6 %	1 118,4	2,5 %	80,2 %	1 395,1	25,3 %
– seulement une formation en cours d'emploi	66,8	0,4 %	341,1	2,2 %	83,6 %	408,0	7,4 %

Source: Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.

¹ TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

² TRA : Le taux de remplacement annuel est le rapport entre le nombre moyen d'emplois libérés pour répondre au besoin de remplacement, durant la période de projection, et le nombre d'emplois dans l'année de base (2007).

³ Les niveaux de compétence sont ceux fondés sur la [Matrice de la Classification nationale des professions de 2006](#), dans laquelle les professions sont regroupées en fonction des études et de la formation qui sont habituellement requises pour les exercer.

Dans les professions nécessitant habituellement des études postsecondaires, la demande sera particulièrement forte dans les professions qui nécessitent un diplôme universitaire; en effet, les possibilités d'emploi dans ces catégories professionnelles devraient croître à un taux annuel moyen de 1,5 % (expansion) et de 2,9 % (remplacement). Dans les professions liées à la gestion et dans celles qui nécessitent habituellement des études collégiales ou un programme d'apprentissage, l'emploi devrait croître à un taux annuel de 0,8 % et 0,9 % respectivement. Dans ces mêmes professions, le taux de remplacement devrait s'élever à 3,4 % et 2,7 % respectivement.

La croissance d'emploi sera la plus faible dans les professions faiblement qualifiées, à savoir celles qui nécessitent seulement une formation en cours d'emploi ou un diplôme d'études secondaires (taux annuel de 0,4 % et 0,6 % respectivement). La croissance de la demande attribuable au remplacement dans ces professions affichera aussi des taux annuels inférieurs à la moyenne (2,2 % et 2,5 % respectivement).

Dans l'ensemble, le tiers (environ 1,8 million) des emplois disponibles se trouveront dans les professions nécessitant habituellement des études collégiales ou un programme d'apprentissage. Ces professions représentaient toutefois aussi le tiers des emplois (33,5 %) en 2007. Les professions nécessitant seulement un diplôme d'études secondaires occuperont une part importante (25,3 %) des emplois disponibles, mais celle-ci sera plus faible que leur part de l'emploi en 2007 (29,2 %). Par contre, les professions nécessitant des études universitaires, à l'origine de 18 % de l'emploi en 2007, représenteront 22,5 % des emplois disponibles au cours des dix prochaines années. De même, 11,1 % des emplois disponibles se trouveront dans les professions en gestion, elles qui représentaient 9,5 % de l'emploi total en 2007.

4.3 Chercheurs d'emploi

On prévoit que, dans les dix prochaines années, plus de cinq millions et demie de personnes intégreront le marché du travail canadien. Les sortants du système scolaire continueront de représenter la majorité des chercheurs d'emploi. Toutefois, le ralentissement de la croissance démographique chez les jeunes limitera la hausse de cette source d'offre. En fait, la proportion des jeunes dans la population totale poursuivra sa baisse, malgré que leur nombre restera relativement constant. Les sortants des niveaux postsecondaires devraient toutefois continuer à augmenter, poussés par un taux d'inscription à la hausse dans les universités et les collèges. L'immigration devrait, quant à elle, toujours jouer un rôle non négligeable en contribuant de façon croissante à une main-d'œuvre de plus en plus scolarisée au Canada.

Le nombre de chercheurs d'emploi est établi en fonction du nombre d'étudiants qui sortent du système scolaire (ceux qui quittent le système scolaire canadien de façon permanente, comme décrocheurs ou diplômés des niveaux secondaire, collégial ou universitaire), des nouveaux arrivants dans le pays et de ceux qui reviennent sur le marché du travail²⁹. Le présent chapitre montre d'abord l'importance de chacune de ses composantes. Par la suite, il fournit plus de détails sur les deux principales composantes soit les sortants du système scolaire et les immigrants. Finalement, la répartition de cette offre par profession sera discutée.

Modifications à la méthode d'estimation des chercheurs d'emploi

Dans l'édition précédente des *Perspectives*³⁰, on soulignait qu'en ne considérant que la nouvelle offre de travail provenant des sortants du système scolaire et de l'immigration, on sous-estimait l'offre dans certaines professions. Par exemple, une faible part de l'offre était destinée aux professions de la gestion car les sortants du système scolaire et les immigrants ont une expérience limitée sur le marché du travail canadien.

Deux nouvelles mesures d'offre sont maintenant prises en compte, soit les rentrants nets (ceux qui reviennent sur le marché du travail moins ceux qui le quittent) et la mobilité entre les professions de niveaux de compétence différents (mobilité verticale). Il est important de noter que cette section présente les résultats de l'offre de travail au niveau global. Ainsi, la mobilité n'y jouera aucun rôle puisque les déplacements entre les différents groupes de professions se contrebalancent (la mobilité étant globalement égale à zéro). Elle jouera cependant un rôle dans la détermination des déséquilibres par profession, qui fait l'objet du prochain chapitre.

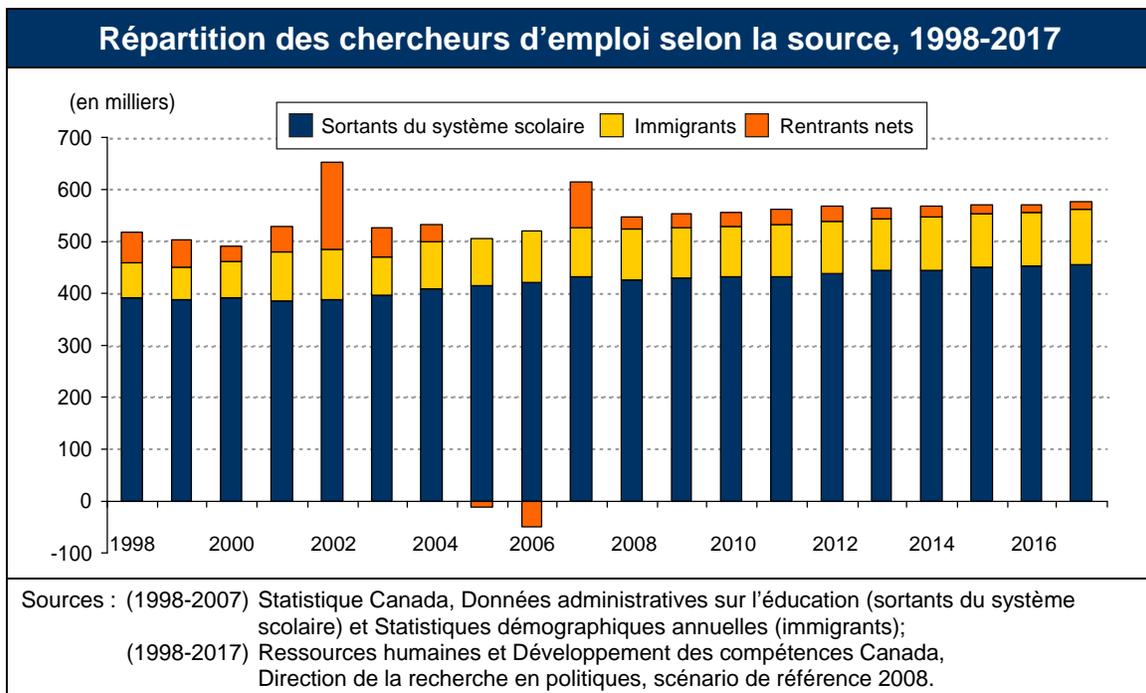
²⁹ Voir l'annexe D pour plus d'information sur les modèles des chercheurs d'emploi.

³⁰ Voir « Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015) », Ressources humaines et Développement des compétences Canada, octobre 2006.

4.3.1 Décomposition des chercheurs d'emploi par source

Les sortants du système scolaire sont de loin la principale source de nouveaux chercheurs d'emploi

Au cours des dix dernières années, on estime que l'offre de travail s'est chiffrée à 5,2 millions de personnes dont 4,0 millions (77 %) provenaient du système scolaire. Durant cette période, l'immigration a aussi contribué de façon non négligeable à ce flux de chercheurs d'emploi, injectant près de 840 000 personnes sur le marché du travail (soit 16 % des chercheurs d'emploi). Au cours de cette même période, on a de plus assisté à une augmentation importante du taux d'activité chez les personnes de 50 ans et plus ainsi que chez les femmes. On estime que cette participation accrue au marché du travail s'est traduite par un apport d'environ 350 000 personnes (7 %) à l'offre de travail.



Au cours des dix prochaines années, plus de cinq millions et demi de personnes intégreront le marché du travail canadien, dont les quatre cinquièmes seront issues du système scolaire, part similaire à celle qui a été observée au cours des dix dernières années. En 2007, on estimait à environ 432 000 le nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail en provenance des établissements d'enseignement canadiens (avec ou sans diplôme). Le nombre de sortants du système scolaire devrait atteindre 457 000 en 2017.

Le nombre d'immigrants reçus au Canada est en hausse constante depuis une quinzaine d'années. En effet, dans les années 1980, le Canada recevait en moyenne 123 000 nouveaux immigrants par année. Ce chiffre a grimpé à une moyenne annuelle de 220 000 dans les années 1990 et de 236 000 pendant les années 2000. On estime qu'environ 96 000 personnes parmi tous les nouveaux immigrants admis au Canada en 2007 ont intégré le marché du

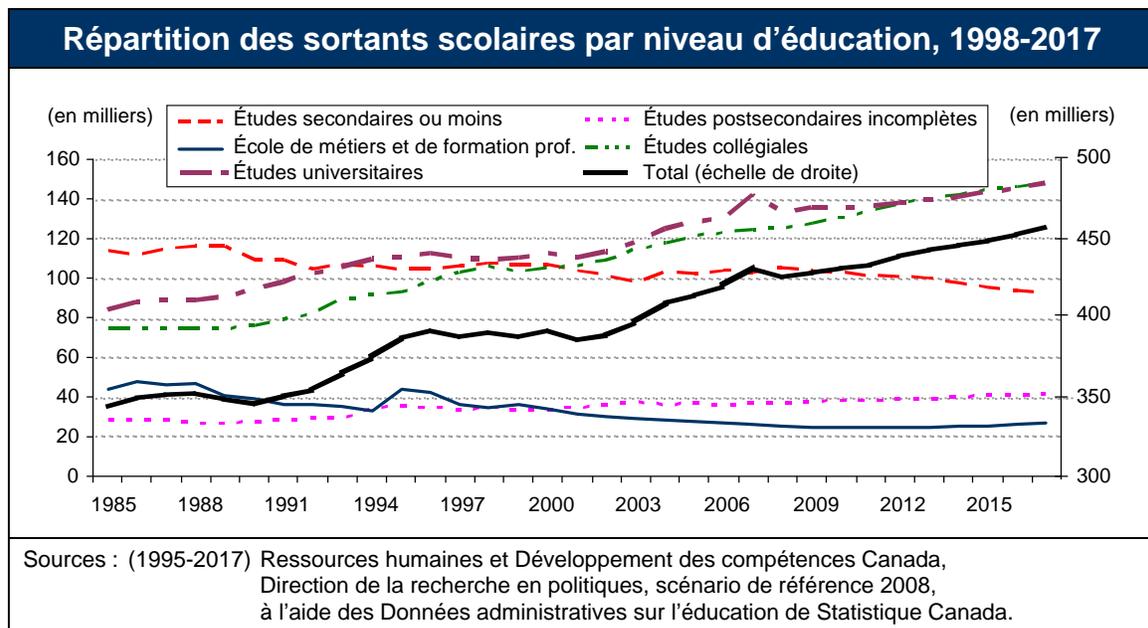
travail³¹. Ce nombre devrait croître à un rythme annuel moyen de 1 % pour atteindre près de 105 000 personnes en 2017. Cependant, bien que l’immigration internationale soit une source non négligeable de nouveaux chercheurs d’emploi, son poids reste relativement faible comparativement aux sortants du système scolaire, ne comptant que pour un cinquième de l’offre sur la période 2008-2017.

Les rentrants nets représenteront 112 000 nouveaux travailleurs au cours des dix prochaines années, soit environ 2 % du nombre total de chercheurs d’emploi au cours de cette période. Le ralentissement projeté de la hausse des taux d’activité dans la plupart des groupes d’âge explique ce plus faible afflux.

Les prochaines sections fournissent plus d’information sur les deux principales sources de chercheurs d’emploi, soit les sortants du système scolaire et les immigrants.

4.3.2 Sortants du système scolaire

De façon globale, le flux des sortants du système scolaire devrait être de 4,4 millions sur dix ans (comparativement à 4,0 millions au cours de la dernière décennie), soit une augmentation moyenne de 0,6 % par année. Cet accroissement sera attribuable à la hausse de la population des jeunes de 15 à 34 ans, qui devrait croître en moyenne de 0,2 % au cours des dix prochaines années. La population des jeunes devrait toutefois fléchir après 2014, mais l’impact sur le marché du travail se fera sentir après 2017 quand ces jeunes quitteront le système d’éducation.



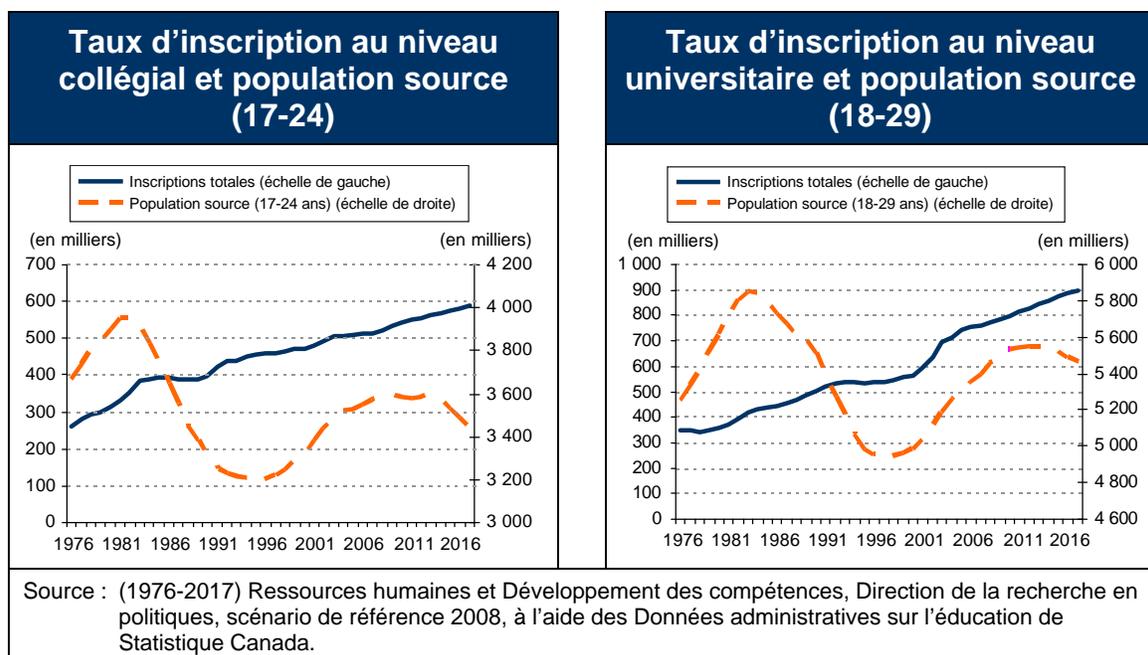
³¹ En 2007, 244 700 nouveaux immigrants se sont établis au Canada, dont 78 % étaient âgés de 15 ans ou plus, soit 190 760 personnes. Parmi les 15 ans et plus, 70 % n’étaient pas aux études, soit près de 134 000 personnes. À cette population source non étudiante, on applique un taux d’activité de 71,8 % afin d’obtenir la population active immigrante égale à 96 000 personnes en 2007.

Le nombre de sortants du système scolaire qui arrivent sur le marché du travail s'accroîtra, particulièrement au niveau postsecondaire...

Le flux annuel de sortants du système scolaire devrait connaître une hausse particulièrement marquée chez les titulaires d'un diplôme postsecondaire au cours de la période de projection. En fait, les sortants aux niveaux universitaire et collégial représenteront près de 69 % de tous les sortants du système scolaire³².

On prévoit que le nombre de sortants au niveau universitaire augmentera de 0,4 % annuellement, une croissance beaucoup plus faible que celle observée au cours des dix dernières années (2,6 %). La population source pour les étudiants universitaires (18-29 ans) augmentera faiblement (0,1 % annuellement) au cours des dix prochaines années. Cette population subira même un déclin à partir de 2012. On s'attend toutefois au maintien de la hausse du taux d'inscription, qui devrait passer de 9,9 % en 2007 à 11,7 % en 2017. L'effet net de ces deux facteurs donne une hausse projetée des inscriptions à l'université (1,6 % annuellement durant la période de projection). La croissance du nombre des sortants des universités (0,4 %) sera plus faible que la croissance des inscriptions parce qu'un nombre grandissant d'étudiants s'inscriront à des programmes de deuxième et troisième cycle.

Au niveau collégial, un taux d'inscription en hausse devrait également contrecarrer l'impact d'une population source (17-24 ans) en baisse (-0,3 % par année en moyenne). On s'attend à une augmentation des inscriptions (1,3 % annuellement) au cours des dix prochaines années. On prévoit que le nombre de sortants des collèges augmentera de 1,8 % annuellement, ce qui est similaire à ce qui a été observé au cours des dix dernières années (1,9 %).



³² Cette proportion est similaire à ce que l'on retrouvait précédemment dans le chapitre sur la population active où 68,1 % de la population active des jeunes de 25-29 ans auront complété des études postsecondaires en 2017.

... tandis que le nombre de sortants du système scolaire de la formation professionnelle et du secondaire sera en baisse...

Contrairement aux sortants des universités et des collèges, le nombre de sortants des programmes de formation professionnelle devrait quant à lui poursuivre sa tendance à la baisse amorcée à partir de 1999, puis se stabiliser et recommencer à augmenter aux environs de 2011. En moyenne, le nombre de sortants affichera une croissance de 0,3 % dans les dix prochaines années par rapport à un déclin de 3,3 % au cours de la dernière décennie³³. Cette tendance est attribuable au déclin de la formation professionnelle au Canada (sauf au Québec) où ces programmes sont de plus en plus classés dans la catégorie des programmes de niveau collégial.

Finalement, le nombre de sortants du secondaire devrait diminuer, un déclin se chiffrant à 1,0 % en moyenne par année sur la période 2008-2017, comparativement à un taux annuel moyen de décroissance de 0,3 % sur les dix années précédentes. Cette tendance est attribuable à la baisse du nombre de jeunes de 13 à 14 ans (ce qui se répercute par une baisse des inscriptions au secondaire). En outre, la proportion des diplômés du secondaire qui décident de poursuivre des études postsecondaires est en hausse.

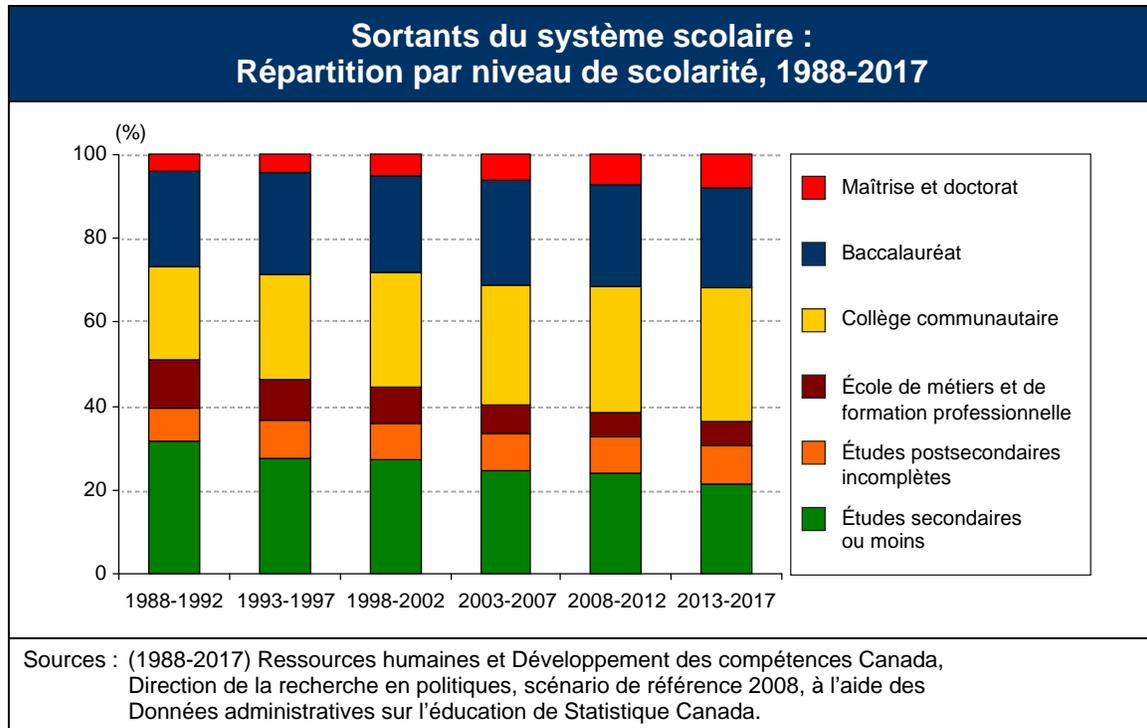
Inscriptions à temps plein selon le niveau de scolarité, 1997-2017					
	Nombre (en milliers)			Variation (TCAM ¹)	Variation (TCAM ¹)
	1997	2007	2017	1997-2007	2008-2017
Total	1 485,7	1 755,4	1 926,8	1,7 %	0,9 %
Niveau de scolarité					
Études universitaires	539,4	761,7	897,0	3,5 %	1,6 %
Études collégiales*	458,5	515,5	588,9	1,2 %	1,3 %
Formation professionnelle	82,0	65,0	69,9	-2,3 %	0,7 %
Études secondaires	405,8	413,2	371,0	0,2 %	-1,1 %
Sources : (1997 et 2007) Statistique Canada, Données administratives sur l'éducation; (2017) Ressources humaines et Développement des compétences, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.					
* Comprend les certificats universitaires de niveau inférieur au baccalauréat.					
¹ TCAM : Taux de croissance annuel moyen.					

... entraînant des changements importants dans la distribution des sortants du système scolaire par niveau de scolarité

La répartition des sortants du système scolaire par niveau de scolarité a beaucoup évolué au cours des 20 dernières années. La proportion de sortants du système scolaire possédant un diplôme d'études secondaires ou moins a considérablement diminué au profit des titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire. Durant la période de 1988 à 1992, la proportion des

³³ Les sortants des programmes de formation professionnelle ont été estimés séparément pour le Québec (où la tendance est à la hausse) et pour le reste des provinces (où la tendance est à la baisse). Cette dernière tendance est attribuable au fait que ces programmes sont maintenant classés dans la catégorie des programmes de niveau collégial. Notons aussi que 1999-2000 est la dernière année pour laquelle Statistique Canada a produit des données sur les études collégiales et la formation professionnelle, ce qui augmente le risque pour les projections.

sortants du système scolaire ayant un diplôme d'études secondaires ou moins était de 32 %, contre 25 % durant les cinq dernières années (de 2003 à 2007). La situation est inverse chez les diplômés collégiaux et universitaires, dont les proportions sont passées de 22 % et 27 %, respectivement, pour la période de 1988 à 1992, à 29 % et 31 %, respectivement, aujourd'hui.



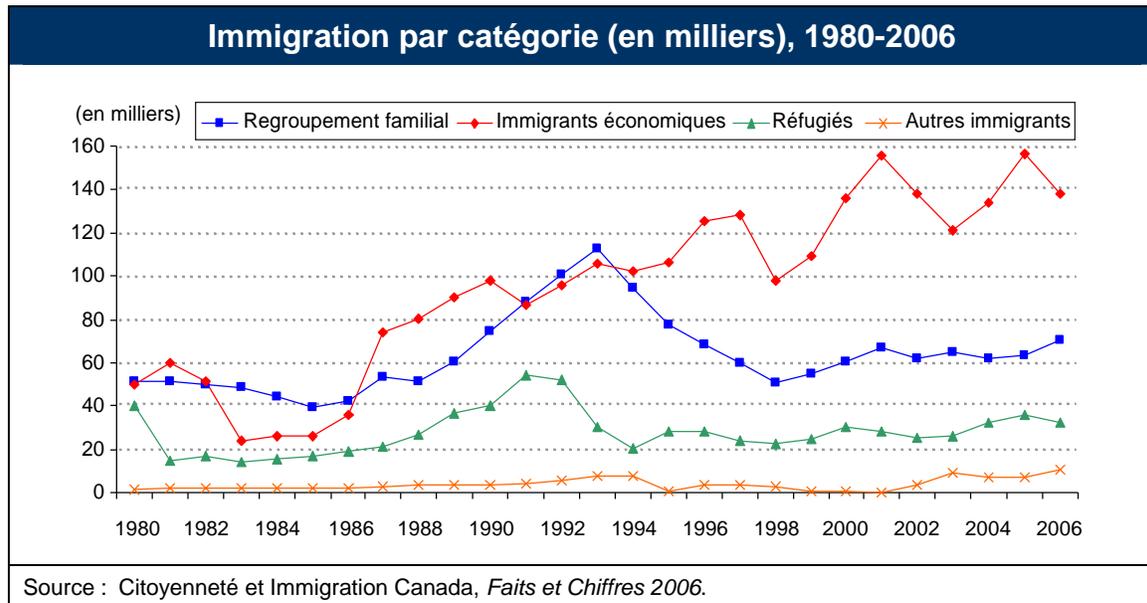
En 2013-2017, la proportion des sortants du système scolaire avec des diplômes d'études secondaires ou moins s'établira à 21 % et celles des diplômés collégiaux et universitaires à un même taux de 32 %. Ce phénomène de scolarisation croissante, conforme aux tendances du passé, répond au besoin grandissant de travailleurs du savoir au sein de l'économie canadienne.

4.3.3 Immigrants récents

Le taux d'activité et le niveau de scolarité des nouveaux immigrants est à la hausse

L'immigration internationale est devenue au fil du temps un élément important de la croissance démographique de la population canadienne. Le nombre d'immigrants admis au pays à chaque année est en hausse depuis une quinzaine d'années. Par exemple, pour 2008, Citoyenneté et Immigration Canada envisage l'entrée au pays de 240 000 à 265 000 nouveaux immigrants.

Parmi les grandes catégories d'immigration (le regroupement familial, les immigrants économiques³⁴, les réfugiés et les autres immigrants³⁵), la catégorie dominante est celle des immigrants économiques qui a surpassé à partir de 1995 celle du regroupement familial et a continué depuis sur une trajectoire ascendante. En 2006, les immigrants économiques représentaient 55 % des nouveaux arrivants au pays, soit 138 000 personnes. De ce nombre, 27 % étaient des demandeurs principaux, le reste étant composé de conjoints et de personnes à charge.



Les immigrants économiques sont plus scolarisés que les autres catégories d'immigrants. Par exemple, en 2006, 77 % des demandeurs principaux parmi les immigrants économiques avaient un diplôme universitaire comparativement à 28 % parmi les immigrants du regroupement familial.

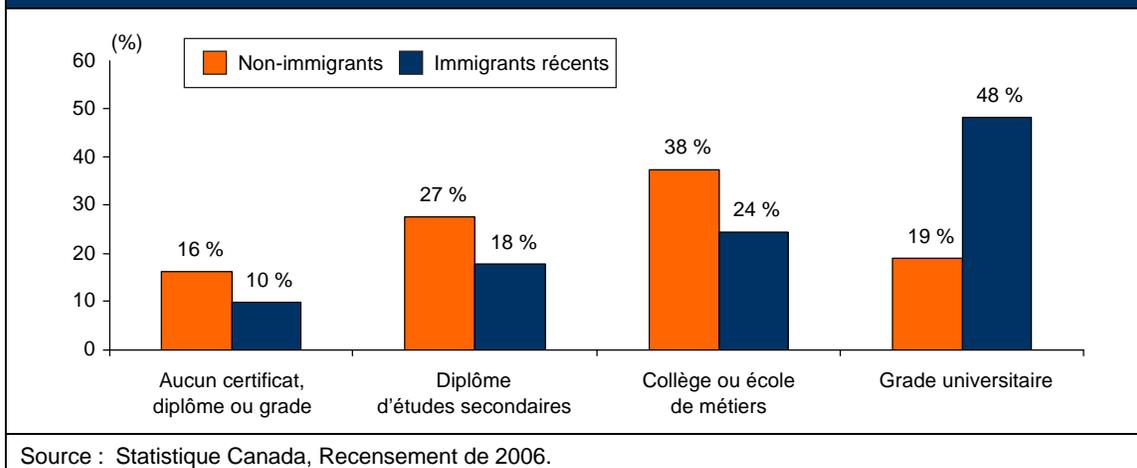
L'admission d'un nombre toujours croissant d'immigrants économiques a fait que dans leur ensemble, les immigrants récents³⁶ sont plus scolarisés que les Canadiens de naissance dans la population active. La proportion des détenteurs de diplômes universitaires est particulièrement élevée : en 2006, 48 % de ceux qui se trouvaient sur le marché du travail avaient un diplôme universitaire, comparativement à 19 % des Canadiens de naissance. Toujours au sein de la population active, la proportion des immigrants récents qui avaient fait des études postsecondaires était supérieure de 16 points de pourcentage à celle des Canadiens de naissance (72 % contre 56 %).

³⁴ La catégorie des *immigrants économiques* inclut les travailleurs qualifiés, les entrepreneurs, les travailleurs autonomes, les investisseurs, les candidats des provinces ou des territoires et les aides familiaux résidents.

³⁵ Les résidents permanents de la catégorie *autres immigrants* comprennent les demandeurs d'asile non reconnus au Canada, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les retraités, les titulaires de permis de séjour temporaire, les cas humanitaires, les cas humanitaires parrainés au titre d'une catégorie autre que le regroupement familial, et les personnes à qui le statut de résident permanent a été accordé pour des raisons d'intérêt public.

³⁶ Les immigrants récents sont ceux admis au pays au cours des cinq dernières années, y compris l'année du recensement.

Répartition des Canadiens de naissance et des immigrants récents qui sont dans la population active selon le niveau de scolarité



Il n'est pas donc surprenant, étant donné que la participation au marché du travail augmente avec le niveau de scolarité, que le taux d'activité des immigrants récents ait augmenté pendant la dernière décennie. En 2006, les immigrants récents qui n'étaient pas aux études affichaient un taux d'activité de 71,8 %, contre 69,3 % en 2001 et 64,8 % en 1996. Le taux d'activité des immigrants récents en 2006 était légèrement supérieur à celui affiché par l'ensemble des Canadiens qui ne fréquentaient pas d'établissement d'enseignement (69,2 %).

De façon globale, en supposant un taux d'activité constant de 71,8 %, on estime qu'environ 96 000 personnes parmi tous les nouveaux immigrants admis au Canada en 2007 ont intégré le marché du travail. Ce nombre devrait atteindre près de 105 000 personnes en 2017.

4.3.4 Répartition des chercheurs d'emploi par profession

La projection du nombre de chercheurs d'emploi par profession est un défi en soi. En effet, plusieurs facteurs peuvent influencer sur cette répartition. Par exemple :

- plusieurs professions ont des exigences précises quant à la scolarité et à l'expérience requises, ce qui restreint l'offre potentielle;
- la non-reconnaissance des titres de compétences étrangers ou de l'expérience acquise à l'étranger peut limiter l'entrée des immigrants récents dans certaines professions;
- les sortants du système scolaire peuvent avoir toutes les qualifications recherchées par les employeurs dans les domaines directement liés à leur champ d'études mais cette offre peut être si importante que certains doivent se diriger vers des professions ne correspondant pas à leur niveau de scolarité ou à leur domaine d'études. Ces sortants pourraient même devoir accepter un emploi dans une profession requérant moins de qualifications, surtout s'ils ne sont pas prêts à se déplacer.

Ces facteurs doivent être pris en compte avant d'effectuer la répartition de l'offre de travail par profession.

Le choix professionnel qui s'offre aux sortants du système scolaire peut être restreint

Les individus ont des aspirations professionnelles qui les incitent à choisir un certain cheminement scolaire. Ainsi, ils sont amenés à choisir un domaine d'études et à faire les études requises afin de pouvoir satisfaire aux exigences d'une profession. Dans certains cas, ces personnes ne réaliseront pas leurs aspirations même si elles ont fait les études nécessaires. En effet, plusieurs facteurs peuvent empêcher une personne d'exercer la profession envisagée. Dans certaines disciplines, le peu de possibilités d'emploi ou la surabondance des chercheurs d'emploi force les diplômés à chercher du travail dans d'autres professions. C'est le cas pour les diplômés en sciences de la vie mais non celui des diplômés en sciences infirmières, qui peuvent se trouver facilement du travail. On estime qu'environ 25 % des personnes qui ont un emploi au Canada occupent une profession exigeant un niveau de scolarité moindre par rapport à leurs qualifications.

Étant donné cette situation, on utilise deux scénarios d'offre de travail : le premier reflétant ces difficultés d'accès, et le deuxième dérivant une offre reflétant en partie les aspirations des sortants du système scolaire.

Le premier, dit « ex post », reflète l'expérience récente des diplômés, y compris la difficulté d'accès à certaines professions. Dans ce scénario, on se sert des données de l'Enquête sur la population active afin de déterminer la répartition par profession selon l'âge et le niveau de scolarité. Ce scénario ne prend pas pour hypothèse que les diplômés exerceront nécessairement une profession directement liée à leur domaine d'études ou leur niveau d'éducation.

Le second scénario, dit « ex ante », prend pour hypothèse que les nouveaux sortants du système scolaire exerceront une profession directement liée à leur domaine d'études. Ce scénario permet donc de dériver une offre reflétant davantage les aspirations professionnelles des sortants du système scolaire. Par exemple, un bachelier en sciences infirmières peut occuper un emploi de professionnel en sciences infirmières, de personnel technique en soins de santé ou de technologue des sciences de la santé. Toutefois, on pose comme limite que ces mêmes diplômés ne pourront exercer une profession de caissier, même si dans la réalité certains diplômés exerceront cette profession. Il est important de noter que ce scénario repose sur l'Enquête nationale auprès des diplômés, deux ans après l'obtention du diplôme. Ainsi, ce scénario reflète également les difficultés auxquelles les diplômés peuvent être confrontés tôt dans leur carrière. Il permet de tenir compte de la possibilité qu'un diplômé se rabatte sur des professions moins spécialisées, pourvu que celles-ci soient directement liées à leur domaine d'études. Ce scénario permet donc de refléter les aspirations des diplômés tout en tenant compte des difficultés d'accès à certaines professions.

Le recours à ces deux scénarios permet de faire ressortir l'ampleur de l'offre dans certaines professions. Par exemple, si, suivant le scénario ex ante, on associe tous les diplômés en sciences de la vie à des professions directement liées au domaine d'études de ces diplômés (p. ex. biologistes), on en conclut que ces professions sont en situation d'offre excédentaire.

En réalité, bon nombre de ces diplômés se dirigeront vers d'autres professions non liées (scénario ex post), ce qui met en évidence les problèmes d'appariement entre la demande et l'offre par profession.

Les problèmes d'appariement sont plus marqués chez les immigrants que chez les Canadiens d'origine

Malgré une hausse continue du niveau de scolarité et de la participation au marché du travail des immigrants récents, une étude récente³⁷ montre que ceux-ci sont confrontés à des difficultés d'appariement entre leur niveau de scolarité et le niveau de compétence habituellement requis dans la profession qu'ils exercent sur le marché du travail au Canada. Les auteurs constatent que parmi les immigrants récents qui réussissent à trouver un emploi au Canada, près de la moitié (46 %) exercent une profession pour laquelle on exige habituellement un niveau de scolarité moindre au leur, quatre ans après leur établissement au pays. Parallèlement, 25 % des Canadiens qui ont un emploi sont dans cette situation. En outre, plus le niveau de scolarité est grand, plus cet écart est marqué. En effet, 60 % des immigrants récents possédant un diplôme universitaire avaient un emploi requérant habituellement un niveau de scolarité moindre au leur, comparativement à 36 % des travailleurs canadiens. Selon cette étude, la non-reconnaissance de l'expérience de travail acquise à l'étranger est la principale cause de cette situation.

D'autres chercheurs se sont intéressés à la répartition des immigrants récents dans les professions. Dans une étude publiée en 1995, Green³⁸ indique que la répartition des immigrants par profession au Canada est souvent différente de ce que ceux-ci avaient envisagé avant leur arrivée au pays. Selon Galarnau et Morissette (2004)³⁹, parmi les nouveaux immigrants qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire et qui avaient un emploi entre 1991 et 2001, au moins un sur quatre avait un emploi requérant au plus un diplôme d'études secondaires.

Étant donné cette situation, on se fonde sur les données du dernier recensement pour répartir les immigrants récents par profession, plutôt que sur les aspirations professionnelles de ces personnes.

4.4 Déséquilibres futurs par profession

Il n'y a aucune indication de la présence de déséquilibres entre l'offre et la demande de main-d'œuvre par niveau de compétence au cours des dernières années. Bien que cet équilibre devrait se poursuivre à moyen terme, il est tout à fait possible que cette situation dissimule un grand nombre de déséquilibres au niveau des professions détaillées (professions à 3 chiffres). La plupart des professions montrant de forts déséquilibres entre l'offre et la demande au cours des dix prochaines années se retrouveront dans les professions de la gestion et dans le secteur de la santé. Ces pressions devraient être particulièrement vives chez les gestionnaires du secteur de la santé et de l'enseignement, les médecins et les infirmières. Dans certains cas,

³⁷ Pescarus, C. et M. Bouaissa, « Les immigrants récents trouvent-ils des emplois à leur mesure au Canada ? », Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (non publié)

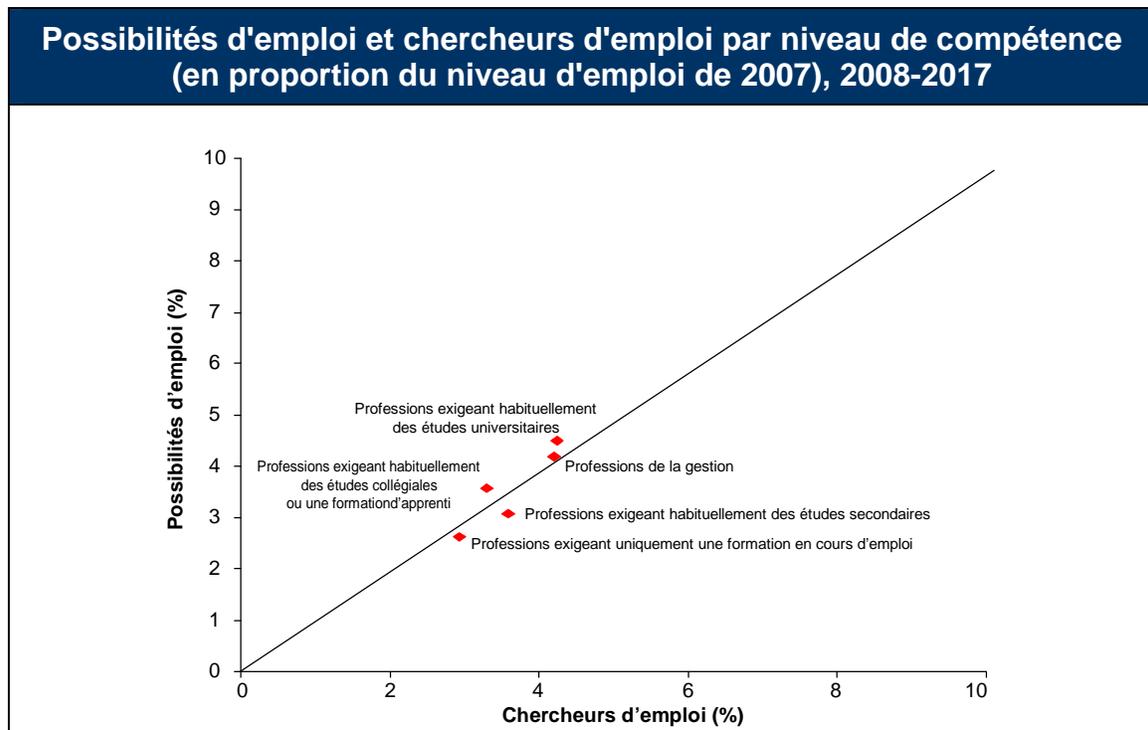
³⁸ Green, David A., « Intended and Actual Occupations of Immigrants », dans Don J. DeVoretz, éd., *Diminishing Returns: The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*, Policy Study 24, 2005.

³⁹ Galarnau, D. et R. Morissette, « Les immigrants sont-ils perdants ? », *L'emploi et le revenu en perspective*, juin 2004, Statistique Canada. Numéro 75-001-XIF au catalogue.

il faudrait doubler, voire tripler, l'offre pour réussir à combler la demande projetée. Parmi les autres professions qui montrent des signes de déséquilibres importants, on retrouve les cadres supérieurs, les professionnels en gestion des ressources humaines, les entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et les professions liées au forage et aux services pétroliers et gaziers.

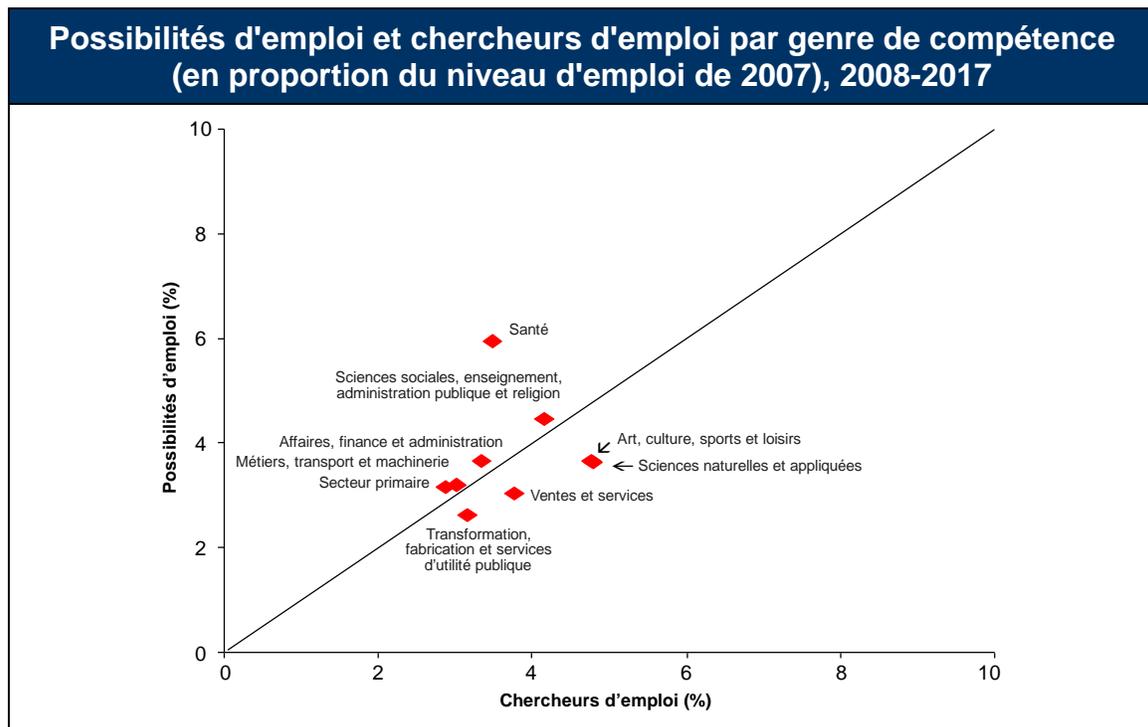
Les déséquilibres potentiels par profession sont déterminés en comparant le nombre de possibilités d'emploi au nombre de chercheurs d'emploi pour les dix prochaines années. Les projections indiquent des pressions à la hausse (ou à la baisse) sur le marché du travail au sein d'une profession donnée lorsque le nombre de possibilités d'emploi dans cette profession se situe significativement au-delà (ou en deçà) du nombre de chercheurs d'emploi.

Au graphique qui suit sont indiqués, pour les cinq niveaux de compétence et pour la période 2008-2017, le nombre projeté de possibilités d'emploi, sur l'axe vertical, et le nombre projeté de chercheurs d'emploi, sur l'axe horizontal. Les données ont été normalisées en fonction de l'emploi de 2007. Les résultats présentés dans le graphique sont basés sur le scénario « ex post ». Ainsi, un taux annuel d'emplois disponibles de 4 % signifie que le nombre annuel moyen d'emplois qui seront disponibles pour un niveau de compétence donnée au cours des dix prochaines années (demande attribuable à la croissance économique et aux besoins de remplacement) représentera 4 % de son emploi total en 2007. Tel que prévu, les points se retrouvent tous près de la ligne à 45 degré, ce qui implique que le nombre de possibilités d'emploi et celui de chercheurs d'emploi par niveau de compétence devraient être à l'équilibre ou très près de celui-ci au cours de la prochaine décennie⁴⁰.



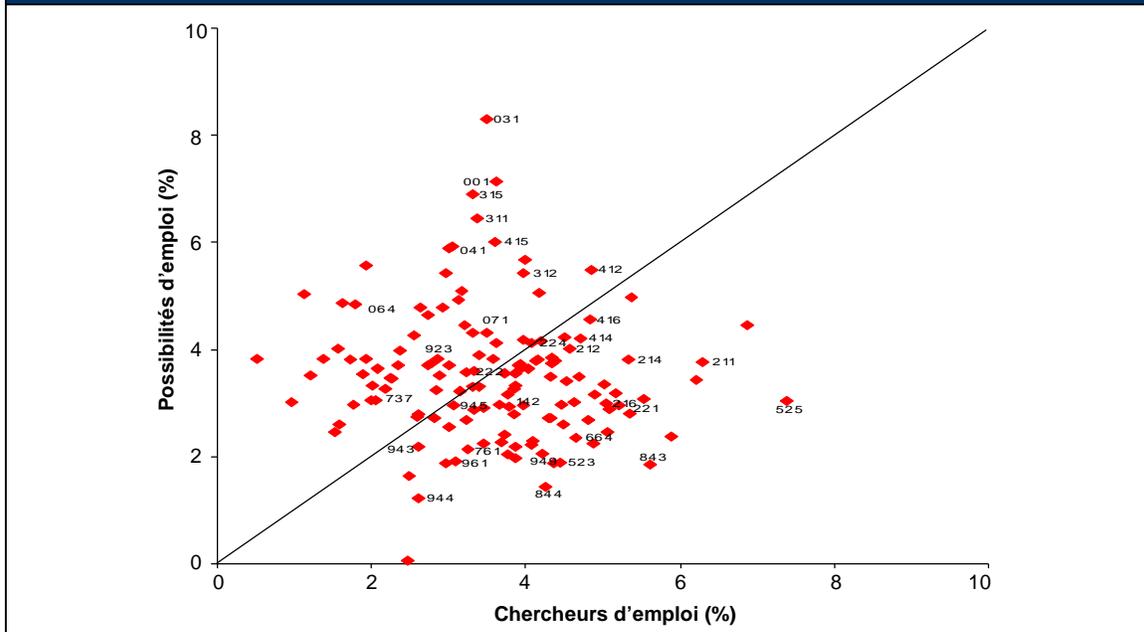
⁴⁰ Voir le chapitre *Méthodologie pour déterminer les déséquilibres par profession* pour voir pourquoi la comparaison de la croissance d'emploi aux changements de la population active est analogue à la comparaison des possibilités d'emploi aux chercheurs d'emploi.

Les sous-sections qui suivent présentent ces résultats de façon détaillée par professions regroupées selon les neuf genres de compétence de la Classification nationale des professions (CNP). Le genre de compétence correspond au type de travail exécuté et peut être associé à une fonction (par exemple, gestion, travail de bureau ou ventes), à un domaine (par exemple, sciences, santé, éducation ou culture) ou encore à un secteur industriel (industrie primaire ou fabrication). Le graphique suivant compare les projections des emplois disponibles et des chercheurs d'emploi par genre de compétence. Ainsi, les professions du secteur de la santé devraient afficher une demande excédentaire importante (plus de possibilités d'emploi que de chercheurs d'emploi). Il devrait toutefois y avoir une offre excédentaire dans quatre genres de compétence, à savoir les affaires, finance et administration; les sciences naturelles et appliquées; les arts, culture, sports et loisirs; et la vente et services. Les quatre autres genres de compétence, soit les sciences sociales, enseignement, administration publique et religion; les métiers, transport et machinerie; le secteur primaire; et la transformation, fabrication et services d'utilité publique, devraient être en situation d'équilibre entre les possibilités d'emploi et les chercheurs d'emploi, si, bien entendu, les tendances projetées se réalisent au cours des dix prochaines années.



Les déséquilibres sont encore plus importants lorsqu'on observe les résultats par professions détaillées (professions à 3 chiffres). Plusieurs professions sont éloignées de la droite à 45°, ce qui indique la présence de déséquilibres entre les possibilités d'emploi et les chercheurs d'emploi.

Possibilités d'emploi et chercheurs d'emploi pour les professions à trois chiffres (en proportion du niveau d'emploi de 2007), 2008-2017



Les professions faisant face aux déséquilibres les plus importants seront abordées plus en détail dans les prochaines sous-sections. L'analyse par genre de compétence présentera également les résultats pour les deux scénarios d'offre de travail discutés dans la section précédente. Le scénario ex post reflète l'expérience récente sur le marché du travail des diplômés récents. Sous le scénario ex ante, les sortants du système scolaire sont contraints à occuper des professions qui sont directement liées à leur domaine d'études, reflétant en partie leurs aspirations professionnelles. Une offre de travail plus élevée dans une profession donnée dans le scénario ex ante comparativement au scénario ex post signifie qu'un nombre important de sortants du système scolaire ont dû se diriger vers des professions qui ne sont pas directement liées à leur domaine d'études (par exemple, plusieurs finissants des sciences de la vie ne travaillent pas dans des professions directement reliées à leur champs d'étude, mais dans d'autres professions non reliées). À l'opposé, une offre de travail plus élevée dans le scénario ex post comparativement au scénario ex ante signifie qu'un nombre important de sortants du système scolaire se sont rabattus sur la profession même s'ils n'avaient pas étudié dans un domaine d'études directement lié à celle-ci (par exemple, la profession des caissiers attire plusieurs sortants des études postsecondaires).

4.4.1 Affaires, finance et administration

Le secteur des affaires, de la finance et de l'administration représentait environ 20 % de l'emploi non étudiant en 2007, soit près de 3,2 millions d'employés. Il comprend notamment les professionnels en finance, vérification et comptabilité (CNP 111), les professionnels en gestion des ressources humaines et services aux entreprises (CNP 112), le personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (CNP 12), dont le personnel administratif et de réglementation (CNP 122) et en secrétariat (CNP 124) et les différents types d'emploi de

commis (CNP 14). On retrouve ces travailleurs dans la plupart des industries, avec une concentration plus importante dans les secteurs de la finance, de l'assurance et de l'immobilier ainsi que de l'administration publique.

Possibilités d'emploi

Il y aura, au cours des dix prochaines années, 1,16 million d'emplois disponibles dans les professions des affaires, de la finance et de l'administration. En pourcentage de l'emploi de 2007, ces possibilités d'emploi devraient se situer dans la moyenne de l'ensemble des professions⁴¹. Ils proviendront principalement des départs à la retraite qui représenteront, en moyenne, 70 % des emplois disponibles dans ces professions. Il s'agit d'une augmentation importante par rapport aux dix dernières années (1998-2007), où les départs à la retraite étaient la source de 40 % des emplois disponibles. Cette grande différence entre les deux périodes s'explique tant par une hausse attendue du nombre de départs à la retraite que par un frein important de la croissance de l'emploi due à la croissance économique dans le secteur.

Ces professions devraient connaître une faible croissance de l'emploi (demande d'expansion) au cours des dix prochaines années, soit un taux de croissance annuel moyen de seulement 0,6 %. Les 200 000 emplois créés dans ce genre de compétence représenteront 14 % de l'ensemble des nouveaux emplois, alors que les professions du secteur des affaires, de la finance et de l'administration représentaient 20 % de l'emploi total non étudiant en 2007. La croissance attendue pour les dix prochaines années est d'ailleurs beaucoup plus faible que ce qui a été observé dans la dernière décennie, au cours de laquelle l'emploi a crû en moyenne de 2,0 % par année. Cette faible création d'emplois s'explique notamment par le ralentissement de l'activité immobilière, l'utilisation accrue des nouvelles technologies (services bancaires et immobiliers sur Internet) et les difficultés dans plusieurs industries (notamment l'industrie manufacturière) qui limitent la croissance du personnel administratif.

En plus de ces quelques 200 000 nouveaux emplois, plus de 810 000 postes devraient se libérer au cours des dix prochaines années à cause des départs à la retraite. Ainsi, au cours de la période 2008-2017, ces professions seront caractérisées par un taux de retraite supérieur à la moyenne, alors que 2,6 % des travailleurs se retireront annuellement⁴² contre seulement 2,2 % pour l'ensemble des professions. Cette croissance relativement forte des retraites s'explique par la combinaison d'une force de travail un peu plus âgée que la moyenne (41 ans comparativement à 40 ans dans l'ensemble des professions) et d'un âge de retraite médian un peu plus faible que la moyenne (60 ans comparativement à 61 ans). Finalement, les décès et l'émigration devraient représenter une part relativement faible des emplois disponibles pour ce genre de compétence : environ 150 000 emplois seront offerts pour remplacer les travailleurs décédés ou qui ont quitté le pays.

⁴¹ Afin de comparer les différentes composantes avec la moyenne de l'ensemble des professions, on utilise un taux représentant le nombre moyen de personnes d'une composante (p. ex. demande, offre, départs à la retraite, sortants du système scolaire ou immigrants) par rapport à l'emploi en 2007. Ce taux est ensuite comparé à celui de l'ensemble des professions afin de déterminer si le genre de compétence ou la profession se situe au-dessus de la moyenne, sur la moyenne ou au-dessous de la moyenne pour une composante donnée.

⁴² Le « taux de retraite » représente ici le nombre moyen de départs à la retraite par rapport au niveau d'emploi en 2007.

En ce qui concerne les catégories professionnelles à trois chiffres, les possibilités d'emploi, en pourcentage de l'emploi de 2007, de la majorité des professions des affaires, de la finance et de l'administration se situeront près de la moyenne. Cependant, les possibilités d'emploi seront supérieures à la moyenne chez les professionnels en gestion des ressources humaines (CNP 112), le personnel administratif et de réglementation (CNP 122) et les cadres supérieurs (CNP 001), principalement à cause d'une demande de remplacement très supérieure à la moyenne. Il s'agit de professions pour lesquelles l'âge des travailleurs est élevé par rapport à la moyenne. À l'opposé, les commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information (CNP 145) et les commis à l'expédition et à la distribution (CNP 147) auront à combler des besoins en travailleurs plus faibles que la moyenne de l'ensemble des professions, alors que l'automatisation des procédés et l'amélioration des outils informatiques (tels que le courrier électronique et l'Internet) continueront de remplacer certains services traditionnellement fournis par ces professions. Finalement, le personnel en secrétariat (CNP 124) devrait enregistrer des pertes d'emploi relativement importantes au cours des prochaines années. Ce déclin est amorcé depuis maintenant plusieurs années et s'explique par les changements dans les technologies de la bureautique (par exemple, les logiciels de traitement de texte, le courrier électronique et le système vocal automatisé) et dans la définition des tâches qui ont conduit à un transfert du personnel de secrétariat vers d'autres professions (notamment le personnel administratif et les commis). Toutefois, les remplacements requis en raison des départs à la retraite viendront plus que compenser les pertes d'emploi, de sorte que la demande de personnel de secrétariat devrait être comparable à la moyenne de l'ensemble des professions.

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

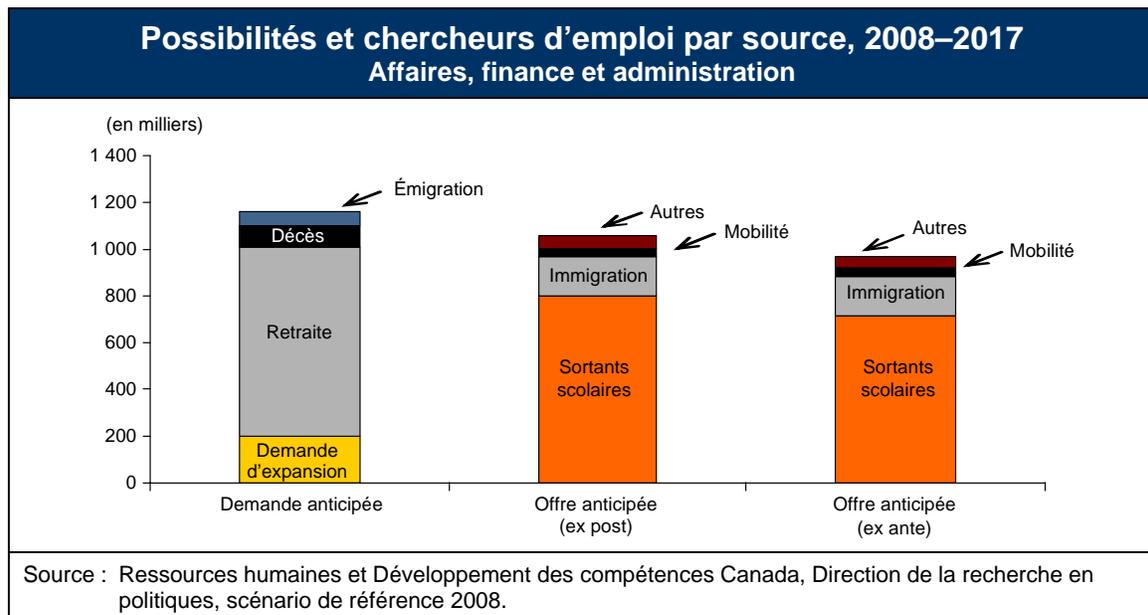
Au cours des dix prochaines années, un peu moins de 1,1 million de chercheurs d'emploi offriront leurs services dans ces professions, de sorte que la proportion de chercheurs d'emploi en pourcentage de l'emploi de 2007 devrait se situer légèrement en deçà de la moyenne de l'ensemble des professions. Les chercheurs d'emploi proviendront en forte majorité du système scolaire (environ 76 % ou 800 000 sortants du système scolaire). Bien qu'il devrait y avoir de plus en plus d'immigrants qui travailleront dans ces professions, la part de ceux-ci dans le nombre de chercheurs d'emploi demeurera faible (près de 169 000 travailleurs). Finalement, les chercheurs d'emploi provenant de la mobilité et des autres facteurs devraient demeurer une source négligeable de nouveaux travailleurs au cours des prochaines années.

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, les 1,16 million de possibilités d'emploi dans les professions des affaires, finance et administration seront tout juste supérieures aux 1,06 million de chercheurs d'emploi disponibles pour combler cette demande. La faible demande excédentaire (100 000 travailleurs sur dix ans) ne représente même pas 3% de l'emploi en 2007. Aussi, même si le taux de chômage⁴³ dans ces professions est relativement faible (2,9 % en

⁴³ Les taux de chômage utilisés dans cette section sont légèrement différents de ceux généralement présentés, car ils excluent, pour les besoins de l'analyse professionnelle, les personnes étudiant à temps plein et travaillant en même temps et les chômeurs qui n'ont pas travaillé dans les 12 derniers mois. Ainsi, selon notre définition, le taux de chômage en 2007 pour l'ensemble des professions était de 4,1 % alors que le taux de chômage de l'ensemble de l'économie était de 6,0 %.

2007), il y avait un bassin de plus de 100 000 chômeurs disponibles pour travailler et combler cet excédent de demande.



Cet équilibre entre les possibilités et les chercheurs d'emploi au cours des dix prochaines années n'est toutefois pas la norme pour toutes les professions de ce genre de compétence. Les professions où la demande est forte, notamment celles des cadres supérieurs (CNP 001) et des professionnels en gestion des ressources humaines (CNP 112), seront confrontées à des demandes excédentaires au cours des dix prochaines années; les chercheurs d'emploi ne pouvant occuper tous les emplois disponibles. D'autres professions telles que celles du personnel de supervision du travail de bureau (CNP 121), du personnel administratif et de réglementation (CNP 122) et des commis de soutien administratif (CNP 144) montrent également des signes de demande excédentaire au cours des dix prochaines années. À l'opposé, les professions comme celles des commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information (CNP 145) et des commis à l'expédition et à la distribution (CNP 147) montrent des signes d'offre excédentaire. Les autres professions seront en situation d'équilibre, ou très près de cet état, entre le nombre d'emplois disponibles et de chercheurs d'emploi.

En imposant aux sortants du système scolaire d'aller dans des professions connexes à leur champ d'études (soit le scénario ex ante), un nombre plus faible de sortants du système scolaire offriront leurs services dans ces professions. Le fait que le nombre de chercheurs d'emploi soit plus élevé dans le scénario ex post signifie qu'un nombre important de sortants du système scolaire n'ont pas étudié dans des champs d'étude directement liés à l'administration. Ces sortants se retrouveront majoritairement dans les grands groupes du personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (CNP 12) et des commis (CNP 14).

Par contre, il y a plusieurs sortants de l'université dans les champs d'études liés aux professionnels en finance, vérification et comptabilité (CNP 111) qui devront se diriger vers d'autres professions. C'est particulièrement le cas pour une partie des finissants au baccalauréat en commerce (principal domaine d'études des professionnels en finance, vérification et comptabilité) qui devront aller occuper des professions requérant un niveau d'étude inférieur au

leur, notamment dans les professions de représentants des ventes (CNP 641), du personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats (CNP 623) ou de commis au finance et à l'assurance (CNP 143).

En résumé, si les tendances projetées se réalisent au cours des dix prochaines années, il devrait y avoir un équilibre entre le nombre de possibilités d'emploi et le nombre de chercheurs d'emploi. Seuls les cadres supérieurs (CNP 001) et les professionnels en gestion des ressources humaines (CNP 112) semblent démontrer des signes importants de demande excédentaire au cours des dix prochaines années.

4.4.2 Sciences naturelles et appliquées

Le secteur des sciences naturelles et appliquées représentait 7,8 % de l'emploi non étudiant en 2007, soit un peu plus de 1,2 million d'employés. Il comprend principalement les professionnels en génie (CNP 213 et 214), les professionnels en informatique (CNP 217), les professionnels en sciences physiques (CNP 211) et de la vie (CNP 212), et leurs personnels techniques respectifs (CNP 22). Ces professions se retrouvent majoritairement dans l'industrie des services professionnels. Toutefois, un certain nombre de ces travailleurs occupent un emploi dans l'administration publique, dans la construction ou dans l'industrie manufacturière.

Possibilités d'emploi

Il y aura 438 000 possibilités d'emploi dans les professions des sciences naturelles et appliquées au cours des dix prochaines années. En pourcentage de l'emploi de 2007, ces possibilités d'emploi devraient se situer dans la moyenne de l'ensemble des professions. Cette croissance proviendra autant de la création de nouveaux emplois (demande d'expansion) que des départs à la retraite. Il s'agit d'une proportion des possibilités d'emploi provenant des départs à la retraite beaucoup plus faible (44 %) que celle observée pour l'ensemble de l'économie (plus de 60 %).

Ces professions devraient connaître une croissance de l'emploi (demande d'expansion) plus forte que la moyenne de l'ensemble des professions au cours des dix prochaines années, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,5 %, comparativement à 0,9 % pour l'ensemble des professions. Les 194 000 emplois ainsi créés dans ce groupe professionnel représenteront 14 % de l'ensemble des nouveaux emplois, alors que ces professions représentaient seulement 7,8 % de l'emploi total en 2007. Cette solide création d'emplois s'explique par une croissance anticipée robuste des services professionnels aux entreprises, notamment ceux liés à l'ingénierie, aux services informatiques et à la recherche et développement. Même s'il s'agit d'une croissance plus forte que la moyenne, elle demeurera beaucoup plus faible que celle observée au cours des dix dernières années (4,0 %), période où les professions des sciences naturelles et appliquées, et spécialement celles du secteur de l'informatique, ont connu une croissance remarquable sous l'impulsion du passage vers une économie davantage axée vers le savoir.

Les postes à combler à la suite des départs à la retraite devraient être équivalents aux emplois disponibles en raison de l'expansion, soit environ 194 000 postes à pourvoir. Ces professions enregistreront toutefois un taux de retraite inférieur à la moyenne au cours de cette période : seulement 1,6 % des travailleurs devraient se retirer annuellement. Ce faible taux de retraite s'explique par le fait que les travailleurs de plusieurs des professions de ce groupe sont plus jeunes que la moyenne, notamment pour les professionnels et techniciens en informatique (CNP 217 et 228), et qu'ils prennent généralement leur retraite un peu plus tard que la moyenne, en particulier les ingénieurs (CNP 213 et 214) et les professionnels en informatique (CNP 217). Finalement, les décès et l'émigration contribueront à une faible proportion des emplois disponibles. En effet, environ 50 000 nouveaux travailleurs seront nécessaires au cours des dix prochaines années afin de remplacer les travailleurs décédés ou qui auront quitté le pays.

En ce qui concerne les catégories professionnelles à trois chiffres, on s'attend à ce que les possibilités d'emploi, en pourcentage de l'emploi de 2007, pour la majorité d'entre elles soient dans la moyenne de l'ensemble des professions, résultant d'une forte création de nouveaux emplois contrebalancée par de faibles taux de retraite. Toutefois, les professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique (CNP 213), le personnel technique en génie (CNP 223 et 224) et les autres contrôleurs techniques et officiers de réglementation (CNP 226) devront composer avec une demande supérieure à la moyenne des professions. Ces professions profiteront des bonnes perspectives d'emploi dans les industries des services professionnels aux entreprises et des services de conception de systèmes informatiques. La croissance vigoureuse de l'emploi dans ces industries sera soutenue par une demande intérieure solide, particulièrement dans les dépenses en capital, lesquelles conduisent généralement à une augmentation de la demande de services associés à ce genre de compétence, tels que les services d'ingénierie et d'architecture. De plus, le personnel technique en génie civil, mécanique et industriel (CNP 223) et les autres contrôleurs techniques et officiers de réglementation (CNP 226) enregistreront un nombre relatif de retraites supérieur à la moyenne. En effet, les travailleurs de ces deux professions prennent leur retraite plus tôt et, plus particulièrement dans le cas des autres contrôleurs techniques et officiers de réglementation, ces travailleurs sont en moyenne beaucoup plus âgés que dans les autres professions.

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

Le nombre de chercheurs d'emploi dans ce groupe professionnel (577 000) devrait être fortement supérieure à la moyenne au cours des dix prochaines années. Ces chercheurs d'emploi proviendront en majorité du système scolaire (environ 71 %). Les champs d'études en science sont très populaires et les sortants des universités et collèges dans ces domaines sont généralement très prisés et bien rémunérés, particulièrement ceux ayant fait des études en informatique et en génie. Par ailleurs, après quelques années de stagnation, voire de déclin, le nombre de sortants du système scolaire augmentera au cours des prochaines années. Rappelons qu'au début des années 2000, après l'éclatement de la bulle technologique, le nombre d'inscriptions en informatique avait considérablement diminué en réponse à des conditions plus difficiles sur le marché du travail.

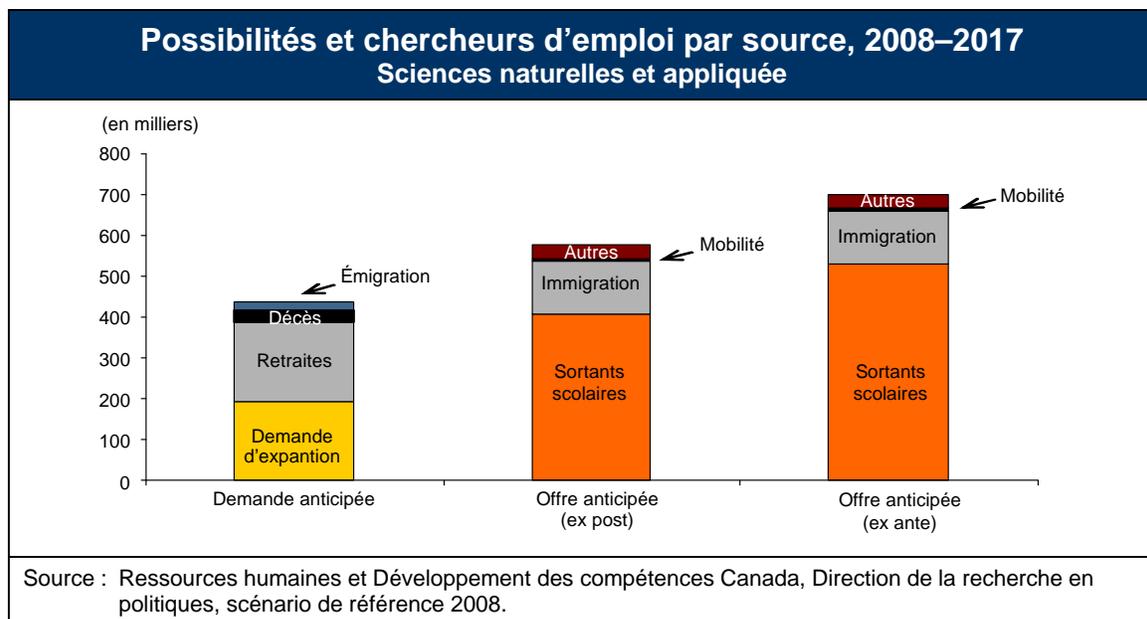
La contribution des immigrants dans le nombre total de chercheurs d'emploi est élevée relativement aux autres genres de compétence, particulièrement chez les ingénieurs et en informatique. Deux facteurs peuvent expliquer ce résultat. Tout d'abord, la politique

d'immigration canadienne favorise la venue d'immigrants scolarisés. Or, toutes les professions des sciences naturelles et appliquées requièrent des études postsecondaires. De plus, il semble que les études et l'expérience des immigrants dans ces professions soient mieux reconnues par les entreprises canadiennes, vraisemblablement parce que celles-ci sont fondées sur des concepts, théories et pratiques relativement similaires dans tous les pays.

Les chercheurs d'emploi provenant de la mobilité et des rentrants demeureront des sources négligeables d'offre au cours des prochaines années. Le fait qu'il faille des compétences très spécifiques et des études relativement longues pour travailler dans ces professions limite l'offre provenant des autres genres de compétence ou de l'extérieur du marché du travail.

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, le nombre de chercheurs d'emploi dans les professions des sciences naturelles et appliquées (577 000) devrait être beaucoup plus important que le nombre de possibilités d'emploi (438 000). Il y aura donc une offre excédentaire relativement importante. Le taux de chômage dans les professions du secteur des sciences naturelles et appliquées était de 2,8 % en 2007.



Les surplus de main-d'œuvre devraient être plus importants dans certaines professions, notamment chez les professionnels des sciences naturelles et appliquées (CNP 21). Plus particulièrement, les professionnels en informatique (CNP 217) et les professionnels des sciences physiques (CNP 211) devront composer avec l'offre excédentaire la plus marquée, principalement à cause d'un nombre important de sortants du système scolaire. Les professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique (CNP 213) et les autres professionnels en génie (CNP 214) seront également confrontés à une offre excédentaire de travailleurs, et ce, malgré une demande supérieure à la moyenne. Chez le personnel technique des sciences naturelles et appliquées (CNP 22), le personnel technique en informatique (CNP 228), le personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie

(CNP 225) et le personnel technique des sciences physiques (CNP 221) devraient aussi faire face à de légers surplus de main-d'œuvre. Les autres professions du secteur des sciences naturelles et appliquées seront en situation d'équilibre entre le nombre de chercheurs d'emploi et celui des possibilités d'emploi, ou très près de cet état.

En imposant aux sortants du système scolaire de se diriger vers des professions connexes à leur champ d'études (soit le scénario ex ante), l'écart entre les chercheurs d'emploi et les emplois disponibles se creuse davantage. La situation est particulièrement préoccupante chez les professionnels et le personnel technique des sciences physiques (CNP 211 et 221) et de la vie (CNP 212 et 222).

Ainsi, un nombre important de sortants du système scolaire spécialisés en sciences doivent se rabattre sur des professions qui n'ont rien à voir avec leurs études. Selon nos estimations pour la période 2008-2017, un peu plus de 120 000 finissants en sciences iront occuper des emplois dans d'autres professions que celles des sciences naturelles et appliquées, par exemple dans le secteur de la santé pour les biologistes ou dans le secteur primaire pour les diplômés universitaire ou collégial en agriculture (par exemple, les agronomes). Aussi, un certain nombre de bacheliers en sciences devront occuper des emplois de techniciens tandis que d'autres finissants en chimie, foresterie et biologie devront même accepter des emplois dans des domaines complètement différents de leur spécialisation, et parfois requérant des compétences beaucoup moins élevées.

Du côté des diplômés en informatique, les conditions sur le marché du travail ont considérablement changé depuis le début du nouveau millénaire, après le « bogue de l'an 2000 ». À l'époque, près de la moitié de ceux qui joignaient les rangs des professionnels en informatique (CNP 217) avaient seulement un diplôme collégial. On assiste maintenant à une hausse de la proportion de diplômés universitaires dans cette profession. En outre, de plus en plus de diplômés universitaires en informatique offrent leurs services dans la catégorie du personnel technique en informatique (CNP 228). En conséquence, un certain nombre de diplômés en informatique de niveau collégial devront se diriger vers d'autres professions, comme celles des représentants des ventes-commerce de gros (CNP 641) et de vendeurs dans le commerce de détail (CNP 642).

Finalement, on observe également une importante différence entre les deux scénarios chez le personnel technique en génie électronique et électrique (CNP 224). Seulement le tiers des diplômés du collège en science informatique et en génie électronique se dirigeront vers cette profession comparativement à la situation qui prévalait avant l'éclatement de la bulle du secteur des technologies au début des années 2000. Plusieurs finissants de ces deux champs d'études devront donc chercher un emploi dans d'autres professions.

En résumé, il devrait y avoir une offre excédentaire dans les professions du secteur des sciences naturelles et appliquées. Les plus grands surplus de travailleurs, au cours des dix prochaines années, devraient être observés chez les professionnels en informatique (CNP 217), les professionnels et techniciens des sciences physiques (CNP 211 et 221) et ceux des sciences de la vie (CNP 212 et 222).

4.4.3 Santé

Le secteur de la santé représentait 6,7 % de l'emploi non étudiant en 2007, soit un peu plus de 1 million d'employés. Il comprend notamment les médecins, dentistes et vétérinaires (CNP 311), les infirmières (CNP 315) et les techniciens et technologues en santé (CNP 321 et 323). Il n'est pas étonnant que les travailleurs de ce secteur se concentrent principalement dans l'industrie de la santé et des services sociaux.

Possibilités d'emploi

Il y aura 615 000 emplois qui devront être comblés dans les professions de la santé et des services sociaux au cours des dix prochaines années. En pourcentage de l'emploi de 2007, ces possibilités d'emploi devraient représenter un taux de croissance supérieur à la moyenne de l'ensemble des professions. Le nombre important de possibilités d'emploi proviendra à la fois de la croissance de l'emploi (demande d'expansion) et des départs à la retraite. Toutefois, les besoins de remplacement occuperont une place de plus en plus importante : ils seront la source de 47 % des emplois disponibles entre 2013 et 2017, comparativement à 40 % en moyenne entre 2003 et 2007.

Les professions du secteur de la santé devraient connaître au cours des dix prochaines années la plus forte croissance de l'emploi (demande attribuable à l'expansion). Celle-ci croîtra à un rythme annuel moyen de 2,5 % et surpassera de loin celle des autres groupes professionnels. Les 280 000 emplois ainsi créés représenteront plus de 20 % de l'ensemble des nouveaux emplois, alors que les professions du secteur de la santé représentaient seulement 6,7 % de l'emploi total en 2007. Cette solide création d'emploi s'explique par un accroissement des besoins en services de santé provoqué par le vieillissement de la population et par une hausse des dépenses publiques en santé, possible grâce à une meilleure situation budgétaire des gouvernements. Malgré qu'il s'agisse de la croissance d'emploi la plus forte parmi les genres de compétence, elle demeure plus faible que celle observée au cours des dix dernières années (2,9 %).

En plus de ces 280 000 nouveaux emplois, environ 278 000 postes devraient être libérés à la suite des départs à la retraite. Ainsi, pour la période 2008-2017, les travailleurs des professions de la santé devront composer avec des départs à la retraite plus marqués par rapport à la moyenne, d'une part en raison de l'âge plus avancé des travailleurs (42 ans) et d'un âge médian de retraite plus faible (60 ans) que la moyenne de l'ensemble des professions. Finalement, les décès et l'émigration représenteront une part négligeable des possibilités d'emploi dans le secteur de la santé. En effet, la demande devrait augmenter d'environ 50 000 travailleurs pour les dix prochaines années afin de remplacer les travailleurs décédés et ceux qui ont quitté le pays.

En ce qui concerne les catégories professionnelles à trois chiffres, on s'attend à ce que toutes les professions du secteur de la santé enregistrent des possibilités d'emploi supérieures à la moyenne (en pourcentage de l'emploi de 2007), alors que le vieillissement de la population continuera de stimuler la croissance de l'emploi dans ces professions. La seule exception sera les pharmaciens, diététistes et nutritionnistes (CNP 313), où la proportion des possibilités d'emploi devrait se situer dans la moyenne de l'ensemble des professions. L'augmentation du nombre de pharmacies au cours des dernières années et, en particulier, l'apparition de pharmacies dans les

grandes surfaces, limiteront la création de nouveaux emplois au cours de la prochaine décennie. De plus, les pharmaciens peuvent servir beaucoup plus de personnes que les professions directement liées au système de santé, lesquelles offrent des services plus « personnalisés ». Ainsi, le nombre de pharmaciens requis pour faire face à la hausse de la demande de soins de santé est moindre que celui des médecins ou des infirmières, par exemple.

Parmi les catégories professionnelles où la demande sera forte, celles des infirmières (CNP 315), des médecins, dentistes et vétérinaires (CNP 311) et des gestionnaires du secteur de la santé (CNP 031) afficheront les besoins de travailleurs les plus importants. Tant la croissance de l'emploi que les remplacements seront significativement supérieurs à la moyenne dans ces catégories. Les travailleurs de ces professions sont les principaux acteurs du système de santé de sorte qu'ils seront les grands bénéficiaires des réinvestissements dans le secteur. De plus, ces travailleurs sont beaucoup plus âgés que la moyenne, ce qui exerce des pressions importantes sur les départs à la retraite. La croissance de l'emploi sera également forte chez les technologues et techniciens de la santé (CNP 321), car les nouvelles technologies et techniques de soins et l'introduction d'équipements plus perfectionnés requièrent la présence d'un plus grand nombre de technologues et techniciens de la santé. Cependant, étant donné que l'âge moyen des travailleurs dans cette profession est le même que la moyenne et que ces travailleurs prennent leur retraite à peu près au même âge que les autres travailleurs en moyenne, les remplacements requis dans cette profession seront semblables à la moyenne, ce qui limitera quelque peu la demande. Finalement, les professionnels en thérapie et en évaluation (CNP 314) connaîtront également une forte croissance de l'emploi, mais les départs à la retraite seront très en-deçà de la moyenne étant donné que ces travailleurs sont plus jeunes et prennent leur retraite un peu plus tard.

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

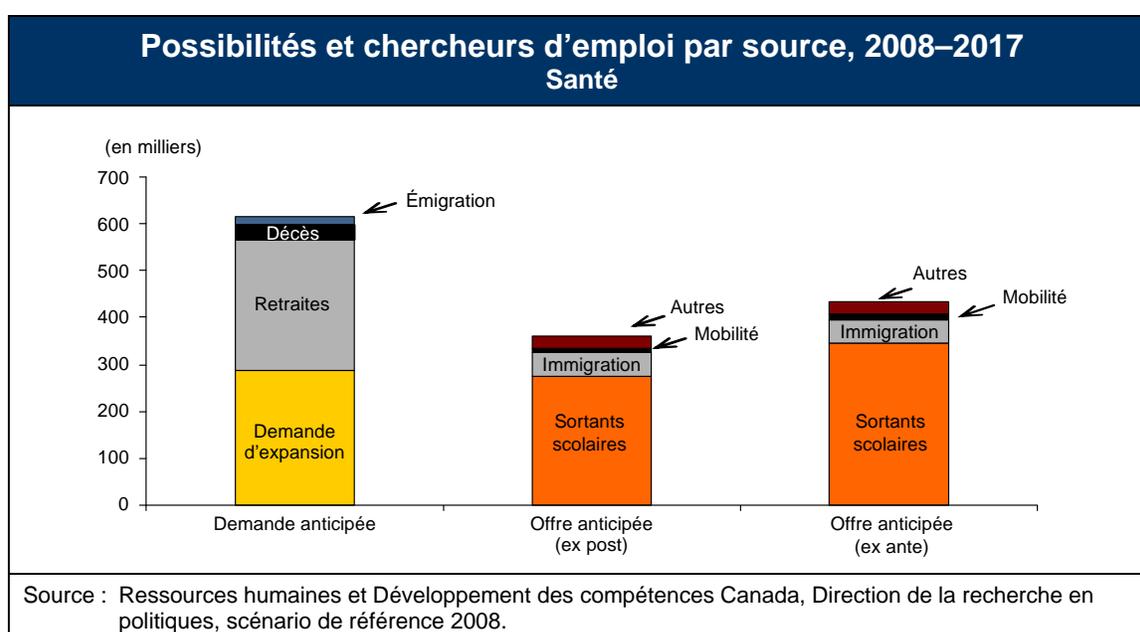
Le nombre de chercheurs d'emploi dans l'une ou l'autre des professions de la santé (360 000) devrait se situer dans la moyenne de l'ensemble des professions au cours des dix prochaines années. Les chercheurs d'emploi proviendront en forte majorité du système scolaire (environ 76 %). Pour la période 2008-2017, la proportion de chercheurs d'emploi attribuable aux sortants du système scolaire devrait être légèrement inférieure à la moyenne, ce qui peut s'expliquer par les nombres de places très limitées dans plusieurs domaines de la santé et par la durée et les coûts de la formation qui sont très élevés. Étant donné qu'il faut plusieurs années afin de former des professionnels dans le secteur de la santé, la hausse du nombre d'inscriptions ne permettra pas de régler les pénuries dans un horizon de court et de moyen terme.

Bien qu'il y aura de plus en plus d'immigrants qui travailleront dans le secteur de la santé, la part de ceux-ci dans le nombre total de chercheurs d'emploi du secteur devrait demeurer faible. La contribution des immigrants à l'offre de travailleurs en santé devrait être particulièrement faible dans les professions requérant des compétences élevées, notamment chez les médecins. Le principal problème réside dans le fait que les études faites dans d'autres pays ne sont pas facilement reconnues au Canada. De plus, la compétition pour obtenir des travailleurs de la santé est très forte sur le marché international, plusieurs pays étant également en situation de pénurie dans ce secteur.

La mobilité et les rentrants devraient demeurer des sources négligeables de chercheurs d'emploi au cours des prochaines années. La nécessité d'avoir des compétences très pointues et de faire de longues études pour travailler dans le secteur de la santé limite l'offre provenant des autres genres de compétence ou de l'extérieur du marché du travail.

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, les 360 000 chercheurs d'emploi dans le secteur de la santé seront nettement insuffisants pour combler les 615 000 emplois qui seront disponibles. De plus, à 1,2 % en 2007, le taux de chômage dans les professions du secteur de la santé est le plus faible de l'ensemble des professions, ce qui donne à penser que très peu de personnes potentiellement qualifiées sont sans emploi et disponibles afin de combler la demande excédentaire.



Le manque de main-d'œuvre sera plus marqué dans certaines professions que dans d'autres. Ainsi, les gestionnaires du secteur de la santé et de l'enseignement (CNP 031), les médecins (CNP 311) et les infirmières (CNP 315) sont les professions qui enregistreront les plus fortes demandes excédentaires au cours des dix prochaines années. Un grand nombre de possibilités d'emploi combiné à peu de chercheurs d'emploi est à l'origine de ces demandes excédentaires. Par exemple, il faudrait doubler l'offre pour réussir à combler la demande projetée de médecins (CNP 311). Le personnel technique en soins de santé – exclusion faite des soins dentaires – (CNP 323) et le personnel de soutien (CNP 341) devraient également afficher une demande excédentaire, mais à un degré moindre. Parmi les professions qui devraient être en équilibre, on devrait retrouver les professionnels en thérapie et en évaluation (CNP 314), les pharmaciens, diététistes et nutritionnistes (CNP 313) ainsi que le personnel technique en soins dentaires (CNP 322). Dans ces professions, la proportion de sortants du système scolaire est plus élevée que la moyenne.

En imposant aux sortants du système scolaire de se diriger vers des professions connexes à leur champ d'études (soit le scénario ex ante), le nombre d'emplois disponibles continue de surpasser le nombre de chercheurs d'emploi, même si l'écart s'amointrit. La différence entre les deux scénarios vient principalement des infirmières, ce qui donne à penser qu'un grand nombre de sortants en sciences infirmières ne travailleront pas dans ce domaine en dépit d'une demande excédentaire dans la profession.

Ainsi, l'analyse des deux scénarios révèle que les finissants universitaires en sciences infirmières vont presque tous devenir des infirmiers/infirmières autorisés (CNP 315). Toutefois, les finissants détenant un diplôme collégial en sciences infirmières, qui représentait dans les années 1990 la majorité des sortants dans la profession d'infirmière, seront beaucoup moins nombreux à devenir des infirmiers/infirmières autorisés. En effet, en comparant les deux scénarios, on découvre que près de la moitié moins de diplômés de niveau collégial intégreront la profession au cours des prochaines années, comparativement à ce que l'on observait il y a quelques années. Une proportion importante de ces diplômés va même occuper une profession à l'extérieur du secteur de la santé. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène, telles que des exigences scolaires plus élevées pour l'obtention du titre d'infirmières autorisées et des conditions de travail difficiles (travail de nuit, temps supplémentaire, etc.) décourageant certains finissants à exercer la profession. La similitude des deux scénarios d'offre dans les autres professions indique qu'il est peu probable que la demande excédentaire soit comblée par des sortants provenant d'autres domaines d'études (ce qui est tout à fait logique étant donné les qualifications nécessaires pour travailler dans le domaine de la santé).

En résumé, le nombre d'emplois disponibles devrait fortement excéder le nombre de chercheurs d'emploi dans les professions du secteur de la santé. Les plus fortes demandes excédentaires devraient être observées, au cours des dix prochaines années, chez les gestionnaires du secteur de la santé et de l'enseignement (CNP 031), les médecins (CNP 311) et les infirmières (CNP 315).

4.4.4 Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion

En 2007, le groupe des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion comptait plus de 1,3 million de travailleurs et représentaient 8,6 % de l'emploi non étudiant. Ce groupe comprend les enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et les conseillers d'orientation (CNP 414), le personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion (CNP 421), les agents des politiques et des programmes, les chercheurs et les experts-conseils (CNP 416), ainsi que les professionnels en psychologie, en travail social, en counselling, en religion et en probation (CNP 415).

Possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, les possibilités d'emploi, en pourcentage de l'emploi de 2007, devraient être supérieures à la moyenne dans ce groupe professionnel. Ainsi, quelque 600 000 emplois deviendront disponibles, en raison surtout du besoin de remplacer les travailleurs qui les occupaient.

Au cours de la prochaine décennie, la croissance attribuable à l'expansion économique devrait être à l'origine d'environ 30 % de la totalité des emplois disponibles dans ce groupe, ce qui représentera environ 178 000 emplois. L'emploi devrait croître plus rapidement dans ce groupe que la moyenne de l'ensemble des groupes professionnels, soit à un taux annuel moyen de 1,3 %. Ainsi, ce groupe professionnel, qui occupait 8,6 % de l'emploi total en 2007, représentera 12,9 % de la totalité des nouveaux emplois au cours des dix prochaines années. La plupart de ces emplois se rattachent à l'éducation, aux soins de santé, à l'assistance sociale ou à l'administration publique. La place grandissante faite au savoir dans l'économie et l'augmentation qui s'en suit des inscriptions aux programmes d'études postsecondaires contribueront à l'augmentation de l'emploi dans ces professions. En outre, le vieillissement de la population et la hausse des dépenses publiques qui y est associée continueront de stimuler la croissance de l'emploi dans ce groupe professionnel, surtout chez les professionnels des services sociaux.

Les départs à la retraite libéreront environ 356 000 emplois, nombre correspondant à 60 % de la totalité des possibilités d'emploi. La part des emplois libérés par les départs à la retraite progressera, passant de 43,5 % de la totalité des emplois disponibles en 2007 aux deux tiers environ en 2017. Les pressions attribuables aux départs à la retraite seront plus fortes que la moyenne parce que les travailleurs y sont légèrement plus vieux (âge moyen de 41 ans comparativement à 40 ans pour l'ensemble des travailleurs) et qu'ils prennent généralement leur retraite plus tôt (60 ans comparativement à 61 ans dans l'ensemble des professions). Au cours des dix prochaines années quelques 63 000 emplois seront attribuables à des décès ou à l'émigration.

Si on y regarde de plus près, toutes les catégories professionnelles à trois chiffres de ce groupe afficheront un nombre important de possibilités d'emploi au cours des dix prochaines années, mais les raisons de la hausse varieront selon que les professions se rattachent à l'enseignement, aux sciences sociales ou à l'administration publique.

Le plus grand nombre d'étudiants universitaires et le vieillissement des professeurs et assistants universitaires (CNP 412) feront augmenter la demande attribuable tant à l'expansion qu'au remplacement dans cette catégorie professionnelle. Parallèlement, comme les jeunes cohortes diminuent, il y aura une baisse concordante de la demande d'enseignants des niveaux secondaire, primaire et préscolaire et de conseillers d'orientation (CNP 414) et d'enseignants de niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle (CNP 413). Toutefois, les pressions sur la demande seront supérieures à la moyenne dans ces catégories professionnelles parce que les travailleurs prennent généralement leur retraite plus tôt que la moyenne.

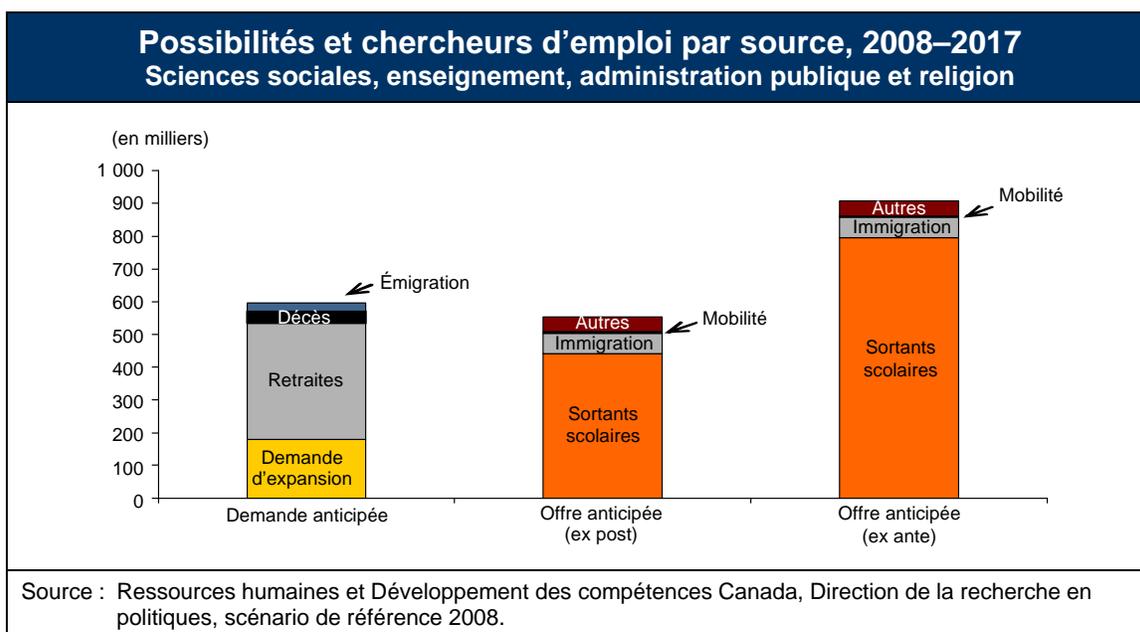
L'emploi pour les professionnels en psychologie, en travail social, en counselling, en religion et en probation (CNP 415) devrait croître de concert avec les dépenses publiques en soins de santé et en assistance sociale. Le groupe du personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux de l'enseignement et de la religion (CNP 421) sera le seul à afficher une demande de main-d'oeuvre moyenne, parce que les pressions exercées par les départs à la retraite y seront inférieures à la moyenne étant donné que les effectifs de ce groupe sont plus jeunes (âge moyen de 38 ans) et que l'âge médian de départ à la retraite y est plus élevé (62 ans).

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

Au cours de la décennie à venir, on s'attend à ce que ce groupe professionnel attire 556 000 chercheurs d'emploi qui seront pour la plupart (80 %) des sortants du système scolaire. Les immigrants récents devraient représenter seulement 10 % des futurs chercheurs d'emploi. Aussi, comme il faut des compétences particulières ainsi que des connaissances et une expérience acquises au fil des ans pour exercer les professions de ce groupe, la mobilité sera une dimension négligeable des futurs chercheurs d'emploi dans ce groupe.

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, une faible demande excédentaire est projetée. Les 556 000 chercheurs d'emploi ne seront pas suffisants pour combler les 597 000 emplois qui seront disponibles. En 2007, le taux de chômage était de 2,7 %, soit un nombre de chômeurs qui est relativement petit, mais qui devrait néanmoins être suffisant pour combler l'écart entre l'offre et la demande.



Les possibilités d'emploi seront supérieures à la moyenne dans toutes les professions de ce groupe. Toutefois, le nombre de chercheurs d'emploi devrait être suffisant pour chacune de celles-ci, sauf pour les professionnels en psychologie, en travail social, en counselling, en religion et en probation (CNP 415) et les enseignants au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle (CNP 413), dans lesquelles le nombre d'emplois disponibles dépassera quelque peu le nombre de chercheurs d'emploi.

Cependant, en imposant aux sortants du système scolaire d'offrir leurs services uniquement dans les professions liées à leur domaine d'études (scénario ex ante), les conditions résultantes sont radicalement différentes parce que l'offre devient alors fortement excédentaire. Cette grande divergence entre les deux scénarios signifie que plusieurs diplômés ayant fait leurs

études dans des domaines liés à ce groupe professionnel en viennent à offrir leurs services dans d'autres professions.

C'est le cas notamment pour les enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et les conseillers d'orientation (CNP 414). Cette profession affiche un équilibre entre le nombre de chercheurs d'emploi et le nombre de possibilités d'emploi lorsque les sortants du système scolaire sont répartis par profession selon ce qui a été observé ces dernières années. Toutefois, lorsque l'on dirige dans cette profession tous les finissants des programmes d'enseignement secondaire et primaire et une partie des diplômés dans certains domaines connexes à la profession, tels que la musique, les arts, l'anglais ou le français et la géographie, on se retrouve avec une offre de 90 000 sortants additionnels au cours de dix prochaines années. Évidemment, cette hausse de chercheurs d'emploi cause une offre excédentaire dans la profession au cours des dix prochaines années. Il est donc évident qu'il y aura trop de finissants dans les domaines liés traditionnellement à l'enseignement primaire, secondaire et préscolaire, de sorte qu'une partie de ceux-ci devront travailler dans des professions connexes à l'enseignement, mais requérant un niveau d'étude inférieur, telles que celles du personnel paraprofessionnel des services sociaux et de l'enseignement (CNP 421) et du personnel de soutien familial et de garderie (CNP 647). Un certain nombre de sortants dans ces domaines d'études pourraient également devoir travailler dans des professions complètement différentes par rapport à leur spécialisation, notamment dans le secteur de la vente et des services.

D'autres professions, comme celles des professeurs et assistants d'université (CNP 412) et des agents des politiques et des programmes, chercheurs et experts-conseils (CNP 416), requièrent un certain niveau de scolarité (universitaire pour la CNP 416 et doctorat ou maîtrise pour la CNP 412), et pas nécessairement d'études dans un domaine en particulier. Par conséquent, l'offre est relativement élastique, en ce sens que tous les finissants universitaires qui ont le diplôme requis pourraient, théoriquement, travailler dans une de ces deux professions. Cependant, la plupart des diplômés universitaires aspirent à occuper une autre profession (souvent plus liée à leur domaine d'études) que celles de professeur d'université ou d'agent de politiques. Les enseignants au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle (CNP 413) sont confrontés à la même situation que les travailleurs des deux professions susmentionnées, mais, en plus, il s'agit d'une profession pour laquelle peuvent être reconnus non seulement les diplômes mais également une expérience pertinente sur le marché du travail, de sorte qu'on a observé historiquement une part non négligeable de professeurs de collège sans diplôme universitaire.

On observe dans la catégorie des professionnels en psychologie, en travail social, en counselling, en religion et en probation (CNP 415) des signes d'offre excédentaire lorsqu'on inclut comme sortants tous les diplômés dans un domaine directement lié à la profession. Cependant, dans la réalité, la majorité des bacheliers en psychologie et en sociologie trouve un emploi dans la catégorie du personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion (CNP 421). De plus, 30 % des bacheliers en travail social vont travailler comme paraprofessionnels en travail social (CNP 421) plutôt que comme professionnels en travail social (CNP 415). Deux facteurs permettent d'expliquer ce phénomène. Tout d'abord, il y a trop d'étudiants dans ces domaines par rapport à la demande de travailleurs dans les professions connexes. Ensuite, les professions de psychologue et sociologue requièrent généralement un diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat).

Finalement, le nombre de sortants du système scolaire dans la catégorie du personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion (CNP 421) est également beaucoup plus élevé lorsqu'on contraint tous les diplômés dans ce domaine à offrir leurs services dans cette catégorie professionnelle. De fait, près de 100 000 sortants du système scolaire s'ajoutent alors à l'offre de personnel paraprofessionnel. La plupart de ces finissants devront travailler dans une autre profession, dont certains dans des professions qui demandent beaucoup moins de compétences, tels que dans des professions de la vente et des services. L'impact sur les titulaires d'un diplôme collégial en travail social, en éducation et en conseil pédagogique sera d'autant plus important qu'un grand nombre de diplômés universitaires en psychologie, sociologie et travail social viendront offrir leur service dans cette catégorie professionnelle, faute d'avoir trouvé un emploi directement lié à leurs études.

En résumé, il y aura un équilibre à moyen terme entre le nombre de possibilités d'emploi et le nombre de chercheurs d'emploi dans les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion. Toutes les professions de ce groupe feront face à un nombre d'emplois disponibles plus élevé que la moyenne (en pourcentage de l'emploi de 2007), mais le nombre de chercheurs d'emploi sera suffisamment élevé. Cependant, ces observations masquent le fait que plusieurs personnes, ne trouvant pas de travail dans le domaine dans lequel elles ont étudié, en viendront à offrir leurs services dans d'autres groupes professionnels.

4.4.5 Arts, culture, sports et loisirs

En 2007, il y avait plus de 464 000 travailleurs dans les arts, la culture, les loisirs et les sports, nombre correspondant à 3 % de l'emploi non étudiant. Les principales professions composant le groupe sont les professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques (CNP 512), les concepteurs artistiques et artisans (CNP 524), les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène (CNP 513) et les athlètes, entraîneurs, arbitres et travailleurs en loisirs et sports (CNP 525).

Possibilités d'emploi

Il devrait y avoir un peu moins de 170 000 possibilités d'emploi dans les professions des arts, culture, sports et loisirs au cours des dix prochaines années. Environ 35 % de ces possibilités d'emploi seront attribuables à la croissance d'emploi (demande d'expansion) et 65 % représenteront des besoins de remplacement.

L'expansion économique sera à l'origine de quelque 60 000 nouveaux emplois, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 1,2 %. La plupart des emplois dans ce groupe sont liés à l'information, la culture, le tourisme, l'éducation ou l'administration publique. La relativement forte croissance de l'emploi s'explique principalement par le besoin croissant de concepteurs de produits technologiques comme les produits pour le Web, les jeux informatiques et les applications multimédias. Les nouveaux emplois proviendront également de la consommation accrue des arts et de la culture par une population vieillissante et de la plus grande pratique des sports, sous l'effet des mesures prises par l'État pour promouvoir l'activité sportive (par exemple, les allègements fiscaux offerts récemment pour l'acquisition de matériel de sport pour les enfants).

Les départs à la retraite devraient libérer 88 600 emplois. Durant la période visée par les projections, le taux de départ à la retraite de ce groupe professionnel, de 1,9 % par année, sera inférieur à la moyenne de l'ensemble des professions, parce que les travailleurs y sont plus jeunes (âge moyen de 38 ans dans le groupe comparativement à 40 ans pour l'ensemble des professions) et qu'ils prennent généralement leur retraite plus tard (62 ans contre 61 ans). Les décès et l'émigration libéreront environ 21 400 emplois, ce qui correspond à 13 % des possibilités d'emploi au cours de la prochaine décennie.

En ce qui concerne les catégories professionnelles à trois chiffres de ce groupe, la croissance d'emploi sera forte pour les concepteurs artistiques et artisans (CNP 524). Elle sera stimulée surtout par le recours accru à Internet et au commerce électronique pour la commercialisation de biens et services (conception et graphisme pour le Web). En revanche, la croissance d'emploi sera plus faible pour les professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques (CNP 512), le personnel technique de bibliothèques, d'archives, de musées et de galeries d'art (CNP 521) et les photographes, annonceurs et autres artistes du spectacle (CNP 522 et 523) en raison de l'émergence de nouvelles technologies, telles que les moteurs de recherche, la traduction automatique, ou les appareils numériques.

Les départs à la retraite créeront des pressions sur la demande qui varieront selon les professions. Les professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art (CNP 511) sont généralement des travailleurs plus âgés, alors que les autres professions, telles que les photographes, les techniciens en graphisme, le personnel technique et le personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (CNP 522), les annonceurs et autres artistes du spectacle (CNP 523) et les athlètes, entraîneurs, arbitres et travailleurs assimilés des sports et des loisirs (CNP 525) sont généralement composées de travailleurs plus jeunes.

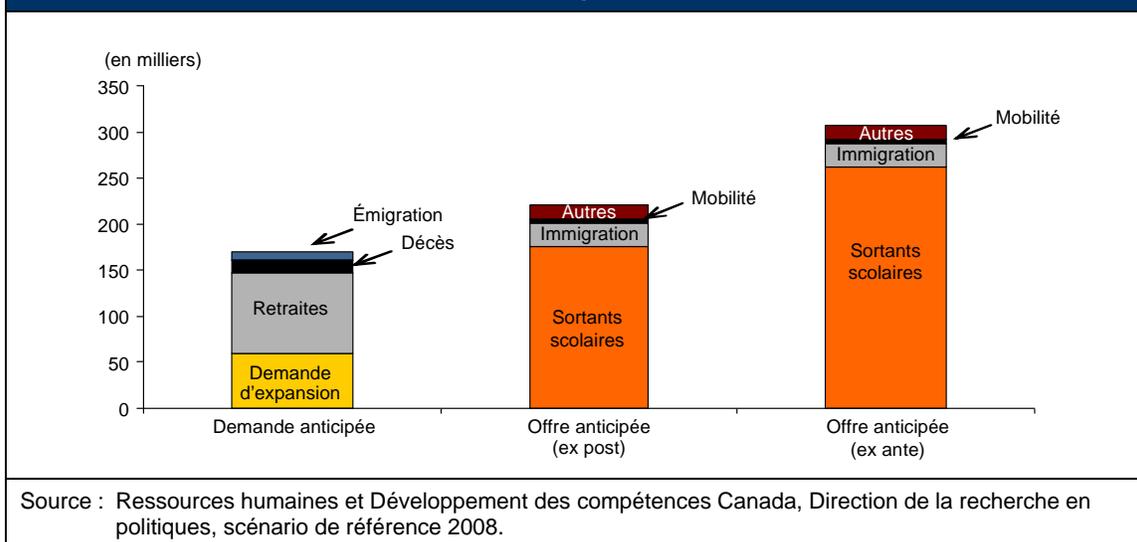
Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

Au cours de la décennie à venir, il y aura une croissance supérieure à la moyenne des chercheurs d'emploi (en pourcentage de l'emploi de 2007) dans ce groupe professionnel, leur nombre devant atteindre 221 100. Les sortants du système scolaire constitueront la plus grande part des nouveaux venus sur le marché du travail, représentant quelque 80 % de tous les chercheurs d'emploi. Les immigrants constitueront 11 % des chercheurs d'emploi, tandis que la mobilité et les rentrants expliqueront les 9 % qui restent.

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Au cours des dix années à venir, il devrait y avoir 169 400 possibilités d'emploi pour 221 100 chercheurs d'emploi dans le groupe professionnel des arts, de la culture, des sports et des loisirs. En 2007, le taux de chômage était de 3,5 % dans ce groupe.

Possibilités et chercheurs d'emploi par source, 2008–2017 Arts, culture, sports et loisirs



Les chercheurs d'emploi seront excédentaires dans la plupart des professions de ce groupe. Les professions avec les plus fortes offres excédentaires sont celles où le nombre d'emplois disponibles est inférieur à la moyenne (en pourcentage de l'emploi de 2007) et le nombre de chercheurs d'emploi est élevé. Parmi ces professions on retrouve les photographes, les techniciens en graphisme et le personnel technique et de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (CNP 522) et les annonceurs et autres artistes du spectacle (CNP 523). L'offre de travail est également élevée chez les athlètes, les entraîneurs, les arbitres et le personnel assimilé des sports et des loisirs (CNP 525). Le taux de chômage est actuellement très élevé dans ces professions.

Lorsque les sortants du système scolaire offrent leurs services uniquement dans les catégories professionnelles correspondant à leur domaine d'études (scénario ex ante), l'offre de travail affiche un excédent encore plus important. Autrement dit, de très nombreux diplômés viennent à exercer des professions qui n'appartiennent pas nécessairement à leur domaine d'études. Il ressort de l'analyse des deux scénarios que de nombreux diplômés qui se destinent aux professions des catégories concepteurs artistiques et artisans (CNP 524), personnel technique de bibliothèques, d'archives, de musées et de galeries d'art (CNP 521) et professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques (CNP 512) occuperont des emplois dans des catégories professionnelles non liées à leur domaine d'études. Les diplômés dans les domaines des Beaux-arts, des arts de la scène, des arts appliqués, des communications de masse, des arts plastiques et du design sont ceux dont il est plus probable qu'ils exercent des professions dans des domaines non liés à leurs études. C'est le cas aussi de nombreux diplômés dans des domaines d'études auxquels ne se rattachent pas de professions précises, comme ceux qui ont fait des études en sciences politiques, en sciences humaines et en lettres anglaises ou françaises. Enfin, les personnes ayant fait des études collégiales dans le domaine de la conception artistique et artisans (CNP 524) auront à soutenir la forte concurrence de nombreux diplômés universitaires qui rivaliseront pour ces emplois.

En résumé, les chercheurs d'emploi dans le groupe professionnel des arts, de la culture, des sports et des loisirs seront vraisemblablement excédentaires au cours des dix prochaines années. Il y aura un surplus de main-d'œuvre dans la plupart des professions de ce groupe.

4.4.6 Vente et services

En 2007, le groupe professionnel de la vente et des services comptait plus de 4 millions de travailleurs, soit 26 % de l'emploi non étudiant. Les travailleurs de ce groupe exercent des professions dans le commerce de détail, le commerce de gros, l'assurance, l'immobilier, les voyages et l'hébergement. Les principales catégories professionnelles sont celles des vendeurs et commis-vendeurs au détail (CNP 642), des nettoyeurs (CNP 666), des directeurs dans le commerce de détail (CNP 062) et des représentants des ventes dans le commerce de gros (CNP 641).

Possibilités d'emploi

Selon les projections, 1,2 million d'emplois seront disponibles dans la vente et les services au cours des dix prochaines années. En pourcentage de l'emploi de 2007, ces possibilités d'emploi représenteront un taux de croissance similaire à la moyenne de l'ensemble des professions. Les possibilités d'emploi découlant du besoin de remplacement représenteront près des quatre cinquièmes de l'ensemble des emplois disponibles dans ce groupe professionnel, si bien qu'à peine plus de 20 % de celles-ci seront attribuables à l'expansion économique.

Durant la décennie à venir, l'expansion économique entraînera donc la création de 260 800 emplois dans ce groupe professionnel, ce qui représente un taux annuel moyen de 0,6 %. Il s'agit d'une croissance de l'emploi inférieure à la moyenne. En 2007, 26 % de l'emploi total se trouvait dans ce groupe qui ne représentera que 21 % de l'ensemble des nouveaux emplois au cours des dix prochaines années. Un peu plus de 50 % des emplois dans ce groupe se rattachent au commerce de détail, à l'hébergement, à la restauration et aux autres services (réparation et entretien; services personnels et de blanchisserie; services liés aux organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles; services aux ménages). Les autres travailleurs exercent des emplois répartis dans de nombreuses industries de service.

En conséquence de la modification des habitudes de consommation de la population vieillissante, l'emploi croîtra plus lentement dans le commerce de détail. En effet, les personnes âgées consomment généralement moins de certains produits et services que les jeunes. De plus, il faudra un moins grand nombre de travailleurs en raison du recours accru à Internet (commerce électronique). Cependant, on s'attend à une augmentation de l'emploi dans les domaines de l'hébergement et de la restauration en raison de la tenue prochaine des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et de l'accroissement des voyages provenant d'une demande accrue de la part des baby-boomers.

Les départs à la retraite devraient libérer 790 000 emplois. Dans ce groupe professionnel, les départs à la retraite, dont le taux annuel de 1,9 % est inférieur à la moyenne de 2,2 % pour l'ensemble de l'économie, représenteront tout de même plus de 23 % des retraites totales.

En outre, les décès et l'émigration devraient libérer quelques 184 000 emplois durant la décennie à venir. Ensemble, ces deux derniers facteurs sont à l'origine de 15 % des possibilités d'emploi dans ce groupe.

Dans les catégories professionnelles à trois chiffres, celle des guides touristiques et du personnel préposé au jeu dans les casinos (CNP 644) affichera une demande de main-d'œuvre supérieure à la moyenne (en proportion de l'emploi de 2007). Le nombre important d'emplois disponibles dans cette catégorie sera attribuable à la tenue des Jeux olympiques d'hiver à Vancouver en 2010, à une reprise des visites d'étrangers au Canada, et aux départs à la retraite accrus des baby-boomers qui auront donc plus temps pour les voyages et autres activités. Par contre, les progrès technologiques (les réservations sur Internet et l'auto-enregistrement à l'aéroport) influenceront sur le nombre de possibilités d'emploi dans les professions liées aux voyages et à l'hébergement (CNP 643, soit les conseillers en voyages, les commissaires et agents de bord, les agents à la billetterie et aux services, et les réceptionnistes d'hôtel) et dans les professions de la catégorie autre personnel de l'hébergement et préposés aux voyages et aux loisirs (CNP 667, soit les opérateurs et les préposés aux parcs d'attractions, aux loisirs, aux sports, à l'hébergement et aux voyages).

Malgré une croissance de l'emploi similaire à la moyenne dans les professions liées à l'hébergement et à la restauration, les besoins de remplacement de travailleurs seront faibles en raison de la jeunesse relative de la main-d'œuvre dans ce groupe, ce qui limitera les possibilités d'emploi. Ces professions comprennent les chefs et les cuisiniers (CNP 624), les bouchers et boulangers-pâtisseries (CNP 625), le personnel des services des aliments et boissons (CNP 645, soit les maîtres d'hôtel, les hôtes, les barman, les serveurs d'aliments et de boissons), et les serveurs au comptoir et les aides de cuisine (CNP 664).

Dans les professions liées au commerce de détail et au commerce de gros, la croissance d'emploi sera faible en raison de la concurrence exercée par le commerce électronique et les autres modes de vente directe utilisées par les fabricants pour écarter les intermédiaires, ce qui devrait influencer sur les professions pour lesquels il faut peu de qualifications, comme celles des représentants des ventes dans le commerce de gros (CNP 641), des vendeurs et commis-vendeurs au détail (CNP 642), des caissiers (CNP 661) et les autres travailleurs de la vente et personnel assimilé (CNP 662, soit les préposés de station-service, les commis d'épicerie, les garnisseurs de tablettes et autres travailleurs élémentaires de la vente). Les effets sur la demande seront d'autant plus marqués que ces professions sont exercées par des jeunes, si bien que la demande attribuable au remplacement sera faible.

La croissance de l'emploi dans le secteur des finances, de l'assurance, de l'immobilier et du crédit-bail sera plus lente, en partie à cause d'un ralentissement de l'activité sur le marché immobilier après l'emballement des dernières années. Dans la catégorie du personnel de l'assurance et des achats (CNP 623), les possibilités d'emploi devrait osciller autour de la moyenne.

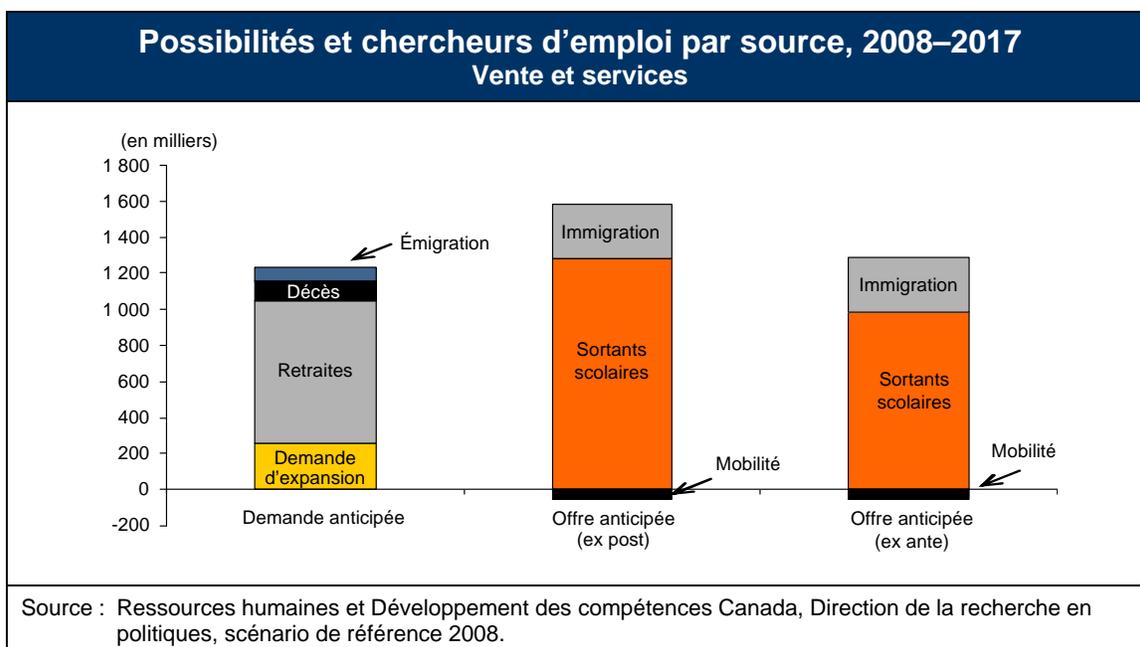
Dans deux professions, celles des nettoyeurs (CNP 666) et du personnel de soutien familial et de garderie (CNP 647), le besoin de remplacer des travailleurs engendrera une forte demande et compensera la faiblesse de la croissance d'emploi (attribuable à l'expansion économique). Par exemple, la diminution de la population de jeunes devrait réduire la demande de personnel de soutien familial et de garderie (CNP 647).

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

Il y aura 1,5 million de chercheurs d'emploi dans le groupe professionnel de la vente et des services au cours des dix prochaines années. Les sortants du système scolaire constitueront la plus grande part de ces chercheurs, soit 84 % ou 1,28 million. Les immigrants composeront le reste (297 500 chercheurs) et 70 % d'entre eux offriront leurs services dans des professions nécessitant peu de compétences, comme celles des nettoyeurs (CNP 666), des serveurs au comptoir, des aides de cuisine et du personnel assimilé dans les services alimentaires (CNP 664) et les vendeurs et commis-vendeurs de détail (CNP 642). Dans ce groupe professionnel, le nombre de chercheurs d'emploi diminuera d'environ 3 % en raison de la mobilité des travailleurs. Les travailleurs dans le groupe professionnel de la vente et des services sont parmi les plus mobiles parce que plusieurs de ces professions nécessitent peu de compétences et qu'il est donc facile d'y entrer. Par conséquent, on s'attend à ce qu'un grand nombre des travailleurs dans ces professions passent à des postes de gestion lorsqu'ils auront acquis de l'expérience. La mobilité des travailleurs se fera surtout au profit des professions de directeurs de commerce de détail (CNP 062) et de directeurs de la restauration et des services d'hébergement (CNP 063).

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Le groupe professionnel de la vente et des services sera marqué par une offre de travail fortement excédentaire au cours des dix prochaines années. Ainsi, il y aura plus de 1,5 million de chercheurs d'emplois et seulement 1,2 million de possibilités d'emploi. En 2007, le taux de chômage dans ce groupe était de 4,4 %, soit un peu plus que le taux moyen pour tous les groupes, ce qui contribue davantage au nombre de chercheurs d'emploi.



Au cours de la prochaine décennie, il y aura un nombre de chercheurs d'emploi excédentaire dans la plupart des professions du groupe de la vente et des services. Les seules professions dans lesquelles les possibilités d'emploi seront élevées au cours des dix prochaines années sont celles

des guides touristiques et du personnel préposé au jeu dans les casinos (CNP 644), mais le nombre de chercheurs d'emploi sera suffisant pour combler la demande. Les professions dans lesquelles l'offre de main-d'oeuvre sera le plus fortement excédentaire sont celles qui se rapportent à l'hébergement et à la restauration, à savoir les catégories des chefs et cuisiniers (CNP 624), du personnel des services des aliments et boissons (CNP 645 – soit les maîtres d'hôtel, les hôtes, les barmans, les serveurs d'aliments et de boissons) et des serveurs au comptoir, des aides de cuisine et du personnel assimilé dans les services alimentaires (CNP 664), ainsi que deux professions dans le commerce de détail et le commerce de gros, à savoir celles des vendeurs et des commis-vendeurs au détail (CNP 642) et des caissiers (CNP 661).

Lorsque les sortants du système scolaire offrent leurs services uniquement dans les catégories professionnelles correspondant à leur domaine d'études (scénario ex ante), le nombre de chercheurs d'emploi devient moins excédentaire. Cela signifie qu'un nombre important de diplômés ayant fait des études dans des domaines non reliés avec la vente ou les services exerceront des professions dans ce groupe en raison du peu d'obstacles à l'entrée. Les catégories des bouchers et boulangers-pâtisseries (CNP 625) et des policiers et pompiers (CNP 626) sont les deux seules catégories dans lesquelles des sortants ayant fait des études s'y rapportant offriront leurs services dans d'autres professions.

En résumé, il y aura un trop grand nombre de chercheurs d'emploi dans les professions de la vente et les services au cours des dix prochaines années. La plupart des professions de ce groupe feront face à un surplus de main-d'oeuvre.

4.4.7 Métiers, transport et machinerie

Le groupe professionnel des métiers, transport et machinerie représentait 17 % de l'emploi non étudiant en 2007, soit un peu moins de 2,7 millions de travailleurs. Ce groupe professionnel comprend principalement les métiers et professions relatifs aux industries de la construction et du transport. On y retrouve notamment les entrepreneurs en construction (CNP 721), les différents métiers de la construction (CNP 724 à 729), les mécaniciens de machinerie et d'équipement de transport (CNP 731) et les conducteurs de véhicules automobiles et opérateurs de transport en commun (CNP 741).

Possibilités d'emploi

Il y aura près de 850 000 possibilités d'emploi dans ce groupe professionnel au cours des dix prochaines années. En pourcentage de l'emploi de 2007, ces possibilités d'emploi représenteront une proportion légèrement inférieure à celle de l'ensemble des professions.

Environ 545 000 emplois seront libérés à la suite de départs à la retraite. La nécessité de remplacer les personnes ayant pris leur retraite devrait donc représenter près des deux tiers des emplois disponibles. Malgré l'importance de cette composante en terme de possibilités d'emploi, le taux de retraite dans les professions des métiers, du transport et de la machinerie sera similaire à la moyenne de l'ensemble des professions, à 2,1 %; les travailleurs de ces professions sont légèrement plus âgés que la moyenne, mais ils prennent leur retraite un peu plus tard que la moyenne. La création d'emplois dans ce groupe professionnel devrait être moins

soutenue que la moyenne au cours des dix prochaines années : elle se fera à un taux de croissance annuel moyen de 0,7 % (comparativement à 0,9 % pour l'ensemble des professions). C'est environ 184 000 nouveaux emplois qui seront ainsi créés. La faible croissance d'emploi peut être expliquée à court terme par un ralentissement de l'économie, lequel a une incidence négative sur l'industrie du transport et certaines industries manufacturières. À moyen terme, le ralentissement des activités de construction, particulièrement dans le segment de la construction résidentielle en raison d'une croissance démographique plus faible et d'une population vieillissante, freinera la création d'emplois dans les professions des métiers. Finalement, les décès et l'émigration représenteront une part relativement faible des possibilités d'emploi dans ce groupe; ces facteurs augmenteront la demande d'environ 120 000 travailleurs au cours des dix prochaines années.

Au niveau des catégories professionnelles à trois chiffres, les entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers (CNP 721), les électriciens et monteurs de lignes d'électricité et de télécommunications (CNP 724) et les directeurs de la construction et du transport (CNP 071) devraient faire face à des possibilités d'emploi nettement supérieures à la moyenne au cours des dix prochaines années. Ces professions bénéficieront des investissements importants dans la construction non résidentielle, particulièrement dans les projets du secteur énergétique. De plus, ces professions devront composer avec bon nombre de remplacements à effectuer à la suite de nombreux départs à la retraite. Ces pressions s'expliquent par le fait que les directeurs de la construction et du transport et les entrepreneurs et contremaîtres sont beaucoup plus âgés que la moyenne. De leur côté, les électriciens et monteurs de lignes ont tendance à prendre leur retraite beaucoup plus tôt que les autres travailleurs. Finalement, malgré une croissance d'emploi, les possibilités d'emploi pour les tapissiers-garnisseurs, tailleurs, cordonniers et bijoutiers (CNP 734) et les surveillants du personnel du transport (CNP 722) devraient être également grandes, stimulées par les nombreux départs à la retraite; l'âge moyen des travailleurs de ces deux professions étant beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble des travailleurs.

À l'opposé, les professions qui devraient connaître les plus faibles possibilités d'emploi sont celles des autres conducteurs de matériel de transport et du personnel assimilé, qui incluent notamment les matelots, les ouvriers à l'entretien de la voie ferrée et les agents de piste dans le transport aérien (CNP 743), des mécaniciens de véhicules automobiles (CNP 732) et des manœuvres (CNP 761). Dans le cas des autres conducteurs de matériel de transport, la demande sera surtout touchée par des pertes d'emploi causées, entre autres, par le ralentissement de l'économie américaine. Les mécaniciens de véhicules automobiles seront, pour leur part, affectés par la baisse des ventes de véhicules automobiles et par un très faible taux de retraite (ils sont plus jeunes que la moyenne et prennent leur retraite plus tard). Les manœuvres du secteur de la construction seront les premiers touchés et les plus affectés par le ralentissement de la construction résidentielle. Ils sont également beaucoup plus jeunes (33 ans) que la moyenne de sorte que leur taux de retraite est très faible. Les professions liées au secteur manufacturier, telles que celles des machinistes (CNP 723) et du personnel des métiers du formage, du profilage et du montage du métal (CNP 726), devraient également composer avec peu d'emplois disponibles, principalement à cause du déclin du secteur manufacturier au Canada.

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

Le nombre relatif de chercheurs d'emploi dans ce groupe professionnel devrait se situer sous la moyenne de l'ensemble des professions au cours des dix prochaines années. Environ 800 000 personnes offriront leur service dans les professions des métiers, du transport et de la machinerie.

La majorité des nouveaux travailleurs proviendront du système scolaire (environ 81 %). En effet, près de 650 000 nouveaux chercheurs d'emploi devraient sortir du système scolaire au cours des dix prochaines années en vue d'occuper un emploi dans l'une ou l'autre de ces professions. La contribution des immigrants aux chercheurs d'emploi de ces professions devrait être similaire à la moyenne de toutes les professions. Ainsi, 130 000 nouveaux travailleurs étrangers offriront leur service entre 2008 et 2017. Les chercheurs d'emploi provenant de la mobilité et des rentrants demeureront une source négligeable d'offre. Le fait que l'on requiert une certaine expérience ainsi qu'un certificat de qualification dans plusieurs des professions de ce secteur limite le nombre de chercheurs d'emploi provenant des autres genres de compétence ou de l'extérieur du marché du travail.

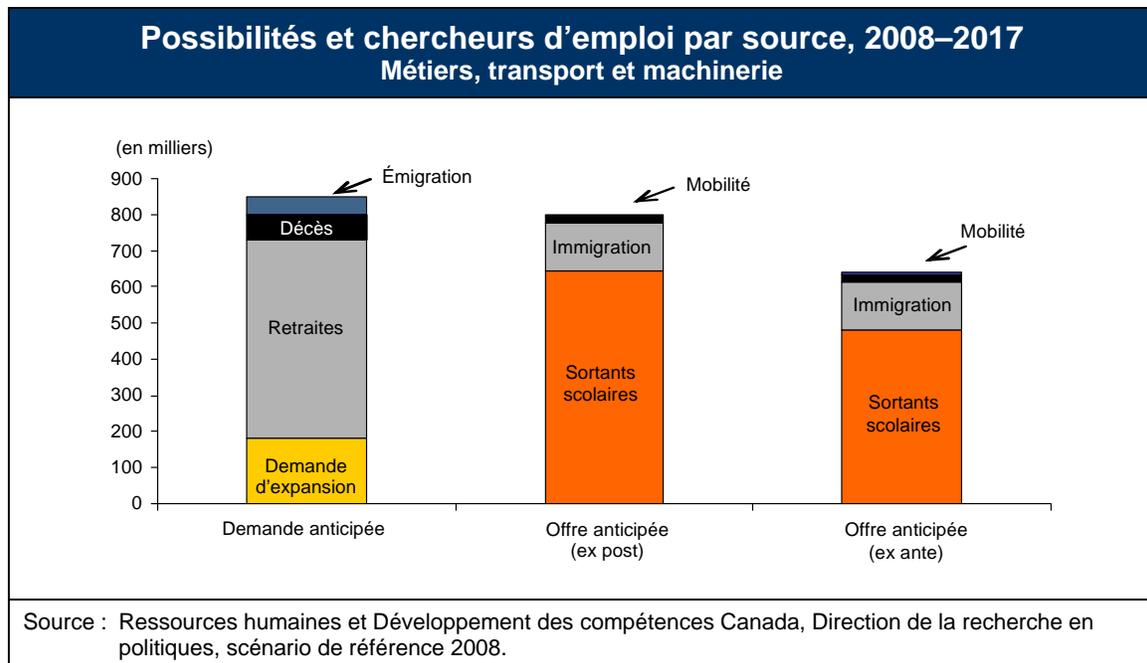
Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, malgré un léger écart, le nombre de chercheurs d'emploi et de possibilités d'emploi dans ce groupe professionnel peuvent être considérés comme étant à l'équilibre. En effet, il devrait y avoir près de 850 000 emplois disponibles durant la période 2008-2017, et 800 000 chercheurs d'emploi prêts à les combler. Le taux de chômage de ce secteur en 2007 était supérieur à la moyenne, à 5,6%. Il y avait donc plus de 150 000 chômeurs, ce qui est amplement suffisant pour absorber l'excès de demande de 50 000 travailleurs sur dix ans.

À l'intérieur de ce groupe, la situation diffère entre les catégories professionnelles à trois chiffres. Ainsi, la combinaison d'une forte demande et d'une faible offre conduira à une demande excédentaire pour les entrepreneurs et de contremaîtres du personnel des métiers (CNP 721) et les surveillants du personnel des transports ferroviaire et routier (CNP 722). De plus, le peu de sortants scolaires et d'immigrants qui chercheront un emploi dans la catégorie des conducteurs d'équipement lourd (CNP 742) entraînera un nombre d'emplois disponibles supérieur au nombre de chercheurs d'emploi dans cette profession. À l'opposé, il y aura un surplus de travailleurs dans les catégories du personnel des métiers du formage, du profilage et du montage du métal (CNP 726), des mécaniciens de véhicules automobiles (CNP 732), du personnel d'installation, de réparation et d'entretien (CNP 744) et des aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (CNP 761). Le peu d'emplois disponibles dans ces professions combiné à un nombre de chercheurs d'emploi similaire ou supérieur à la moyenne sont responsables de cette offre excédentaire. Toutes les autres professions devraient être près de l'équilibre entre les chercheurs d'emploi et les possibilités d'emploi.

En imposant aux sortants du système scolaire de se diriger vers des professions connexes à leur champ d'études (soit le scénario ex ante), on observe une demande qui devient significativement excédentaire. La différence entre les deux scénarios de chercheurs d'emploi est principalement attribuable aux professions des métiers de la construction et des conducteurs de véhicules

automobiles et opérateurs de transport en commun (CNP 741), cette dernière profession étant formée majoritairement de conducteurs de camions. Dans ces professions, il y a donc une part importante des chercheurs d'emploi qui vient des sortants qui ont été formés dans un domaine d'études ou à un niveau d'études différent de ce qui est requis.



Cet afflux d'autres sortants du système scolaire dans les métiers de la construction s'explique principalement par les bonnes conditions sur le marché du travail dans le secteur de la construction tant résidentielle que non résidentielle au cours des dernières années. En effet, de nombreux sortants de champs d'études ou niveaux de compétence différents de ceux généralement requis pour travailler dans les métiers de la construction ont été attirés vers ces professions où les possibilités d'emploi ont été fortes ces dernières années.

En ce qui concerne les conducteurs de véhicules automobiles et opérateurs de transport en commun, la forte proportion de sortants du système scolaire ayant un niveau de compétence autre que celui requis par la profession vient notamment du fait qu'aucune spécialisation n'est nécessaire pour devenir conducteur de camion. En fait, il suffit seulement d'obtenir le permis de conduire requis pour ce type de véhicule. Ainsi, le manque de sortants dont la formation est directement liée à la profession (habituellement des sortants du secondaire) est compensé par l'arrivée de sortants provenant d'autres niveaux d'étude, notamment du niveau collégial.

En résumé, malgré un léger écart, on peut considérer qu'il y a équilibre entre l'offre et la demande dans ce groupe professionnel. Trois catégories professionnelles semblent montrer des signes de demande excédentaire pour les dix prochaines années : les entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers (CNP 721), les surveillants du personnel des transports ferroviaire et routier (CNP 722) et les conducteurs d'équipement lourd (CNP 742).

4.4.8 Secteur primaire

Le secteur primaire représentait 3,6 % de l'emploi non étudiant en 2007, soit un peu plus de 560 000 travailleurs. Il comprend principalement les professions relatives aux industries de l'agriculture, de la foresterie, des mines, et de l'extraction et l'exploration de pétrole et gaz.

Possibilités d'emploi

Les possibilités d'emploi dans le secteur primaire devraient être relativement faibles. Environ 178 000 emplois seront disponibles au cours des dix prochaines années. Les possibilités d'emploi proviendront principalement des départs à la retraite, qui représenteront en moyenne 58% des emplois disponibles dans ce secteur pour les dix prochaines années. Ainsi, 103 000 travailleurs prendront leur retraite entre 2008 et 2017, ce qui correspond à un taux de retraite de 1,8 %, soit un taux plus faible que la moyenne de l'ensemble des professions. Le secteur primaire est toutefois un peu particulier car les travailleurs y sont en moyenne beaucoup plus âgés que les travailleurs des autres professions, mais ils prennent leur retraite beaucoup plus tard. Aussi, les taux de retraite varient beaucoup parmi les professions du secteur primaire, les professions exigeant des compétences plus élevées étant exercées par des travailleurs beaucoup plus âgés.

En plus des 103 000 postes libérés par les départs à la retraite, environ 31 000 nouveaux emplois seront créés grâce à l'expansion. La croissance d'emploi devrait être parmi les moins fortes des différents grands groupes professionnels au cours des dix prochaines années. Ainsi, alors que le niveau d'emploi de l'ensemble des professions croîtra en moyenne de 0,9 % par année, celui du secteur primaire enregistrera une croissance annuelle moyenne de seulement 0,5 %. Il devrait y avoir une très faible croissance de l'emploi dans certains secteurs (notamment la foresterie et l'agriculture), jumelée avec une croissance relativement élevée dans d'autres secteurs (plus particulièrement dans celui du pétrole et du gaz).

Contrairement à ce qui sera observé dans les autres groupes professionnels, les décès en cours d'emploi seront un facteur important dans les professions du secteur primaire : le taux de décès dans ce secteur devrait être le double de celui observé dans l'ensemble des professions. Ainsi, plus de 33 000 emplois seront disponibles suite à des décès. On peut expliquer cette proportion importante de décès par le fait que les travailleurs du secteur primaire sont plus vieux, qu'ils occupent des emplois généralement plus exigeants physiquement et que ces emplois sont souvent plus risqués par rapport à la moyenne. L'émigration représentera une part négligeable des possibilités d'emploi dans le secteur primaire. En effet, au cours des dix prochaines années, environ 11 000 emplois seront disponibles afin de remplacer les travailleurs qui ont quitté le pays.

Au niveau des catégories professionnelles à trois chiffres, on observe des disparités importantes entre les secteurs d'activité. Ainsi, les surveillants de l'exploitation des mines du pétrole et du gaz (CNP 822) et le personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazéifère et pétrolière (CNP 823) afficheront des possibilités d'emploi nettement supérieures à la moyenne, stimulées par les bonnes perspectives du secteur de l'extraction et de l'exploration de pétrole et de gaz et un taux de décès supérieur à la moyenne. Le nombre d'emplois disponibles dans les autres professions requérant généralement un diplôme d'études collégiales, notamment chez

les entrepreneurs et exploitants en agriculture (CNP 825) et les travailleurs forestiers (CNP 821 et 824), se situera dans la moyenne de l'ensemble des professions, malgré la faible croissance de leurs industries respectives. En fait, les possibilités d'emploi s'expliqueront principalement par des besoins de remplacement importants (il s'agit de travailleurs beaucoup plus âgés par rapport à la moyenne). Finalement, les possibilités d'emploi devraient être sous la moyenne dans les professions nécessitant des compétences moins grandes (CNP 84 et 86), alors que tant les besoins de remplacement que la croissance de l'emploi seront faibles.

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

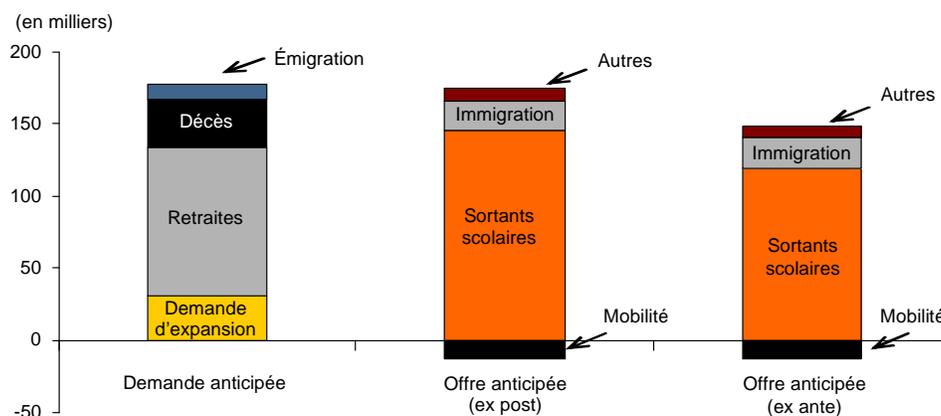
Les chercheurs d'emploi (en pourcentage de l'emploi de 2007) dans le secteur primaire devraient se situer en dessous de la moyenne de l'ensemble des professions au cours de la période 2008-2017, avec environ 161 000 nouveaux chercheurs d'emploi. Ces nouveaux travailleurs proviendront en très forte majorité du système scolaire (environ 90%). Il s'agit du secteur où la proportion de sortants du système scolaire par rapport à l'offre totale est la plus élevée. De 2008 à 2017, environ 145 000 sortants du système scolaire et 21 000 immigrants viendront grossir les rangs des nouveaux chercheurs d'emploi. La contribution des immigrants dans le nombre de chercheurs d'emploi des professions du secteur primaire sera sous la moyenne. Les professions nécessitant généralement des études collégiales (CNP 82) attireront très peu d'immigrants, tandis que les professions ne requérant pas d'études postsecondaires (CNP 84 et 86, tels que les travailleurs agricoles) accueilleront une proportion d'immigrants légèrement plus importante que la moyenne, possiblement parce que ces dernières ne demandent pas de compétences ou d'études approfondies ou spécialisées.

Par ailleurs, il y a aura un déplacement de travailleurs des professions du secteur primaire vers d'autres professions. Les travailleurs semblent surtout quitter les professions nécessitant un faible niveau de compétences telles que les manœuvres. Bien qu'une partie de ces manœuvres iront occuper des professions requérant des compétences plus grandes dans le secteur primaire, la majorité de ceux-ci quitteront complètement le secteur primaire.

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Au cours des dix prochaines années, le nombre de chercheurs d'emploi et le nombre de possibilités d'emploi dans le secteur primaire devraient être en équilibre. En effet, pour la période 2008-2017, il devrait y avoir environ 178 000 emplois disponibles, alors qu'environ 161 000 chercheurs d'emploi seront disponibles pour combler cette demande. En 2007, ce secteur enregistrait un taux de chômage de 7,3%, soit un taux bien supérieur à la moyenne de toutes les professions. Ce surplus de travailleurs devrait être plus que suffisant pour éponger la faible demande non comblée.

Possibilités et chercheurs d'emploi par source, 2008–2017 Secteur primaire



Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.

Même si au niveau global ce genre de compétence sera à l'état d'équilibre, les professions qui composent le secteur seront caractérisées par des déséquilibres plus ou moins importants entre l'offre et la demande. Ainsi, on observe une situation de demande excédentaire pour les professions du secteur primaire nécessitant généralement des études de niveau collégial (CNP 82), principalement à cause de la combinaison de plusieurs emplois disponibles et de peu de chercheurs d'emploi. Les possibilités d'emploi ne viennent toutefois pas du même endroit selon les professions. En raison de la forte croissance dans l'industrie minière et celle du pétrole et gaz, c'est la création de nouveaux emplois (demande d'expansion) qui devrait stimuler le plus la demande de surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz (CNP 822) et de personnel de forage, des mines et de la production gazéifère et pétrolière (CNP 823). Les chercheurs d'emploi dans ces professions seront nettement insuffisants pour combler les emplois disponibles.

Pour ce qui est des autres professions requérant généralement un diplôme d'études collégiales, telles que celles des entrepreneurs et exploitants en agriculture (CNP 825), des superviseurs et travailleurs forestiers (CNP 821 et 824) et des capitaines de bateaux de pêche (CNP 826), la demande sera près de la moyenne uniquement en raison de la nécessité de combler les départs à la retraite et du nombre de décès relativement élevé. Toutefois, comme ces professions sont dans des secteurs considérés en déclin, le nombre de chercheurs d'emploi devrait être très faible. En effet, comme ces secteurs ont mauvaise presse, peu de sortants du système scolaire ont décidé de se diriger vers ces professions dans les dernières années, de sorte que les projections d'offre sont très faibles (et peut-être sous-estimées).

À l'opposé, le nombre de chercheurs d'emploi dans les professions ne requérant pas d'études postsecondaires (soit les CNP 84 et 86) excédera le nombre d'emplois disponibles. Le personnel de l'exploitation forestière (CNP 842), le personnel en agriculture et en horticulture (CNP 843) et les manœuvres (CNP 861) seront particulièrement affectés.

Par ailleurs, en imposant aux sortants du système scolaire de se diriger vers des professions connexes à leur champ d'études (soit le scénario ex ante), on observe une faible demande excédentaire. Cela signifie qu'un certain nombre de sortants du système scolaire dans des champs d'études différents de ceux relatifs au secteur primaire offriront leur service dans des professions de ce secteur. Cette situation est particulièrement marquée chez les manœuvres à la production primaire (CNP 861), où historiquement de nombreux travailleurs possédant une formation dans un autre domaine ont offert leurs services comme manœuvres en agriculture en attendant de dénicher un emploi qui reflète mieux leur niveau de compétence.

En résumé, on s'attend, à moyen terme, à un équilibre entre le nombre de chercheurs d'emploi et le nombre d'emplois disponibles dans le secteur primaire. Les projections indiquent que deux professions feront face à une demande excédentaire au cours des dix prochaines années : soient celles des surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz (CNP 822) et du personnel de forage, des mines et de la production gazéifère et pétrolière (CNP 823).

4.4.9 Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Le groupe de la transformation, fabrication et services d'utilité publique représentait environ 6,7 % de l'emploi non étudiant en 2007, soit un peu plus de 1 million d'employés. Il comprend toutes les professions directement liées aux industries manufacturières (à l'exception des ingénieurs – CNP 213 et 214, et des machinistes – CNP 723), telles que les surveillants dans l'industrie de la transformation (CNP 921), les opérateurs de machines dans le traitement des métaux, des produits chimiques, dans la production des pâtes et papiers (CNP 941 à 943) et les manœuvres (CNP 961).

Possibilités d'emploi

Il y aura environ 272 000 emplois disponibles au cours de la période 2008-2017 dans les professions du secteur de la transformation, fabrication et services d'utilité publique. En pourcentage de l'emploi de 2007, les possibilités d'emploi dans le secteur se situeront sous la moyenne de l'ensemble des professions. La principale raison derrière la relative faiblesse de la demande est le déclin de l'emploi en 2008-2009 dans plusieurs industries manufacturières. Les causes de ce déclin sont, entre autres, l'appréciation du dollar canadien, la faiblesse de l'économie américaine et la concurrence internationale.

Sur un horizon de dix ans, ce groupe professionnel devrait enregistrer de faibles pertes d'emploi (environ 10 000 emplois en moins, soit un taux de décroissance annuel moyen de 0,1 %). Il s'agit du seul groupe professionnel qui connaîtra une demande négative liée à l'expansion au cours de la période 2008-2017. Les pertes d'emploi seront concentrées à court terme, conséquence du ralentissement de l'économie américaine. Le secteur manufacturier devrait reprendre un peu de vigueur à moyen terme, lorsque l'économie américaine reprendra du tonus.

Par conséquent, les possibilités d'emploi seront presque exclusivement le fruit de postes libérés par les départs à la retraite. En effet, 87 % des emplois disponibles, soit environ 237 000 emplois, devraient provenir de la nécessité de remplacer des travailleurs qui

prendront leur retraite. Le taux de départs à la retraite dans ce secteur est très proche de la moyenne de toutes les professions. Les travailleurs sont légèrement plus âgés que la moyenne de l'ensemble des professions, mais ils prennent leur retraite en moyenne au même âge que l'ensemble des professions. Finalement, les décès et l'émigration expliqueront 16 % des emplois disponibles, soit environ 43 000 postes pour les dix prochaines années.

En ce qui concerne les catégories professionnelles à trois chiffres, on s'attend à ce que les professions exigeant un faible niveau de compétences enregistrent des possibilités d'emploi, en proportion de l'emploi de 2007, sous la moyenne. Les opérateurs de machines dans le façonnage des métaux et dans la fabrication des produits textiles (respectivement CNP 951 et 944) ainsi que les manœuvres (CNP 961) auront le moins d'emplois disponibles. Les importantes pertes d'emploi qui se poursuivront dans le secteur de l'automobile ainsi que celui des vêtements et produits du textile sont à l'origine du peu de possibilités d'emploi dans ces professions. Les opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais (CNP 941), les opérateurs de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois (CNP 943) et les autres personnels de montage (CNP 949) seront également durement touchés par les difficultés du secteur manufacturier. En effet, il s'agit de professions très présentes dans des industries orientées vers l'exportation, telles que la machinerie et équipement, les meubles, les produits du bois et les pâtes et papier. À l'opposé, les professions requérant un niveau de compétences plus élevé, notamment celles des surveillants dans les industries de transformation (CNP 921) et dans la fabrication et le montage (CNP 922), devraient enregistrer une proportion d'emplois disponibles similaire à la moyenne. Cependant, ces possibilités d'emploi proviendront uniquement du besoin de remplacer plusieurs départs à la retraite. Les travailleurs des professions requérant généralement des études postsecondaires sont plus âgés que la moyenne des autres travailleurs et ils prennent leur retraite plus tôt.

Chercheurs d'emploi (scénario ex post)

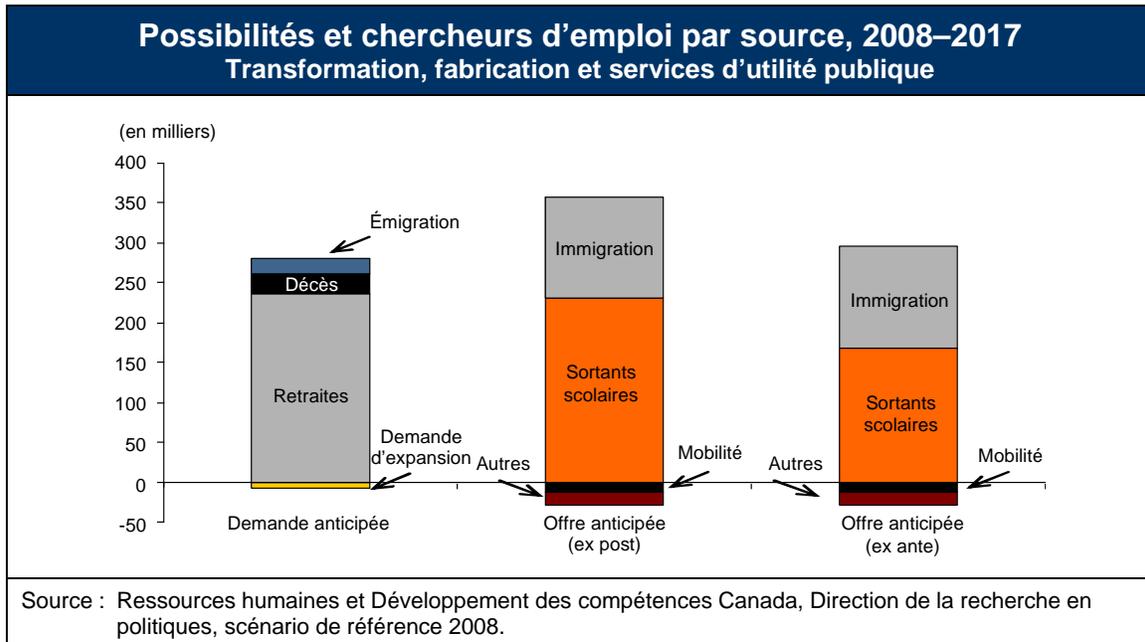
Le nombre de chercheurs d'emploi dans ce groupe professionnel (environ 329 000) se situera, en pourcentage de l'emploi de 2007, sous la moyenne de l'ensemble des professions au cours des dix prochaines années.

Les sortants du système scolaire devraient être au nombre de 231 000, ce qui représente environ 70 % de tous les chercheurs d'emploi qui offriront leurs services dans ces professions. Il s'agit de la proportion relative la plus faible parmi les genres de compétence.

La contribution des immigrants dans les chercheurs d'emploi sera particulièrement importante, surtout dans les professions ne nécessitant pas une formation collégiale. En effet, plus de 127 000 immigrants devraient offrir leurs services dans les professions de ce type. L'immigration est particulièrement forte chez les manœuvres (CNP 961), les monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique (CNP 948) et chez les opérateurs de machines dans la confection d'articles en tissu (CNP 945). Par contre, seulement 3 % des immigrants qui travailleront dans ce genre de compétence devraient occuper une profession nécessitant généralement une formation collégiale (ces professions représentent environ 15 % de l'emploi dans le genre de compétence), car on y exige de nombreuses années d'expérience dans le secteur manufacturier canadien.

Équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi

Le groupe professionnel de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique devrait être en situation d'offre excédentaire au cours des dix prochaines années, alors qu'il devrait y avoir environ 329 000 chercheurs d'emploi pour 272 000 emplois disponibles. Le taux de chômage était de 7,1 % en 2007.



Toutes les professions où le niveau de spécialisation est faible, comme celles des manœuvres (CNP 961) et des opérateurs de machines de fabrication ou de transformation (CNP 942 à CNP 947) enregistreront un surplus de main-d'œuvre ou seront au point d'équilibre. Les opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux (CNP 951) et les autres travailleurs œuvrant dans le montage (CNP 949), que l'on retrouve principalement dans les secteurs en difficulté tels que ceux de l'automobile, des produits du bois et de la fabrication de meubles, enregistreront les surplus de main-d'œuvre les plus importants au cours des dix prochaines années. À l'origine de ces déséquilibres, on trouve une faible demande jumelée à une offre relativement élevée. À l'opposé, les emplois spécialisés, plus particulièrement les surveillants dans les industries de la transformation (CNP 921), seront en situation de demande excédentaire. Bien que les surveillants dans la fabrication et le montage (CNP 922) semblent montrer des signes de demande excédentaire, les chercheurs d'emploi pourraient facilement provenir de travailleurs des professions d'opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé (CNP 951), autre personnel de montage (CNP 949) et opérateurs de machines dans la fabrication de produits textiles (CNP 944), qui seront en situation d'offre fortement excédentaire.

En imposant aux sortants du système scolaire de se diriger vers les professions connexes à leur champ d'études (soit le scénario ex ante), on observe cette fois un équilibre entre les chercheurs et les possibilités d'emploi. La différence entre les deux scénarios vient principalement des manœuvres (CNP 961), du personnel de montage (CNP 949), des opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois (CNP 951) et des opérateurs de

machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique (CNP 942). Cette différence signifie que ces professions attirent beaucoup de travailleurs dont la formation n'est pas liée au secteur manufacturier. Le fait qu'aucune formation particulière n'est requise pour travailler dans ces professions permet aux sortants du système scolaire qui n'arrivent pas à trouver un emploi dans leur domaine ou qui sont attirés par les bonnes conditions des emplois dans certaines industries manufacturières d'offrir leurs services dans ces professions.

En résumé, le groupe professionnel de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique devrait être en situation d'offre excédentaire au cours des dix prochaines années. Seuls les surveillants dans les industries de la transformation (CNP 921) semblent montrer des signes de demande excédentaire pour les dix prochaines années.

4.5 Professions en pénurie ou en surplus

Dans le présent chapitre, nous dressons la liste des professions qui feront face à une situation de pénurie ou de surplus de main-d'œuvre à la lumière de l'évolution attendue du nombre de chercheurs d'emploi et des possibilités d'emploi. Avant de ce faire, il importe toutefois de faire quelques mises en garde.

D'abord, l'évaluation quantitative du déséquilibre entre les chercheurs d'emploi et les possibilités d'emploi par profession au cours des dix prochaines années repose sur un ensemble d'hypothèses. Le but des projections par profession n'est pas de prédire les déséquilibres avec une marge d'erreur aussi infime que possible, mais plutôt de donner une indication de l'ampleur possible de ces déséquilibres si les tendances projetées des chercheurs d'emploi et des possibilités d'emploi devaient se réaliser. Par exemple, il peut arriver que, dans certaines professions, les déséquilibres diminuent et finissent par disparaître à moyen terme parce que les entreprises, les travailleurs et les futurs nouveaux entrants sur le marché du travail auront réagi aux signaux du marché (hausse des salaires dans les professions où les possibilités d'emploi sont supérieures au nombre de chercheurs d'emploi, par exemple) ou à l'annonce de déséquilibres éventuels. Ainsi, les jeunes pourraient choisir de faire des études menant à des emplois pour lesquels on s'attend à des pénuries de travailleurs, et les personnes déjà occupées pourraient décider de passer de leur profession actuelle à une profession où les possibilités d'emploi sont plus importantes. De leur côté, les entreprises pourraient décider d'utiliser plus de machinerie et de matériel et moins de main-d'œuvre si le prix de celle-ci amorce une hausse. Avec le temps, ces ajustements du nombre de possibilités d'emploi et du nombre de chercheurs d'emploi peuvent aider à atténuer les pressions qui se manifestent dans les professions où la demande est excédentaire. Ces ajustements possibles ne sont pas pris en compte dans notre projection. La projection a plutôt pour but de mesurer l'ampleur des déséquilibres et, par le fait même, des ajustements nécessaires.

La détermination des professions qui affichent des signes de pénurie ou de surplus de main-d'œuvre repose également sur une évaluation des déséquilibres récents. En effet, une profession pour laquelle les possibilités d'emploi surpasseront légèrement le nombre de chercheurs d'emploi au cours des dix prochaines années ne figurera pas sur la liste des professions qui connaîtront une pénurie si la situation des dernières années montre un équilibre entre le nombre de chercheurs d'emploi et les emplois disponibles, sinon une offre excédentaire.

Puisqu'il n'existe pas de données précises et fiables pour déterminer le nombre de possibilités et de chercheurs d'emploi sur la période historique et, par le fait même, pour quantifier la possibilité de déséquilibre par profession⁴⁴, on a recours à une méthodologie reposant sur des indicateurs du marché du travail.

En outre, dans une économie diversifiée comme celle du Canada, où la structure industrielle et le profil démographique varient sensiblement d'une région à l'autre, un bilan purement national des pressions qui s'exercent sur les marchés du travail des diverses professions pourrait dissimuler des écarts importants entre les régions. Il peut arriver que certaines régions souffrent d'une pénurie de travailleurs dans une profession donnée alors que d'autres régions connaissent une situation d'offre excédentaire dans cette même profession.

Finalement, il faut également se rappeler que l'analyse repose sur des données agrégées. Par exemple, même si nos projections ne montrent pas des conditions de pénurie pour l'ensemble des professeurs d'université, étant donné la hausse projetée du nombre total de personnes qui termineront leurs études de doctorat, il pourrait survenir des pénuries de professeurs dans certaines disciplines en particulier.

Plusieurs professions ont montré des signes évidents de pénurie ces dernières années...

La détermination des professions montrant des signes de pénurie se fait en deux étapes.

D'abord, nous évaluons si les professions ont affiché des signes de pénurie ces dernières années à l'aide d'indicateurs du marché du travail. Une profession sera considérée comme étant en pénurie si l'emploi et les salaires s'accroissent à un rythme sensiblement plus rapide que dans les autres professions et si le taux de chômage est sensiblement inférieur à celui des années antérieures ou à celui des autres professions. Cette analyse est faite pour toutes les catégories professionnelles à trois et à quatre chiffres de la CNP, en utilisant les données de l'Enquête sur la population active pour les trois dernières années (de 2005 à 2007).

- Plus précisément, et en s'inspirant de la méthodologie développée par le Bureau of Labor Statistics (BLS) aux États-Unis⁴⁵, on considère qu'il y a pénurie dans une profession si celle-ci remplit les trois conditions suivantes : le taux de croissance de l'emploi y est au moins supérieur de 50 % à la moyenne de l'ensemble des professions, les hausses salariales sont d'au moins 30 % plus rapides que la moyenne et le taux de chômage est inférieur d'au moins 30 % à la moyenne⁴⁶.
- Puisque les critères du BLS tendent à limiter le nombre de professions montrant des signes de demande excédentaire, nous incluons également les professions qui respectent deux des trois conditions ci-dessus et dont le taux de chômage est proche de son niveau historique le plus bas (même si le taux de chômage n'est pas de 30 %

⁴⁴ Certaines dimensions de l'offre excédentaire, comme le chômage, sont observables, mais, faute de données fiables sur les emplois vacants, il est impossible d'établir avec précision la demande excédentaire par profession.

⁴⁵ Voir Veneri, Carolyn M., « Can occupational labor shortages be identified using available data? », *Monthly Labor Review*, vol. 122 (mars 1999).

⁴⁶ Le BLS indique que cet ensemble de critères quelque peu arbitraire a été choisi pour éliminer toute profession qui pourrait être considérée comme un cas limite. C'est ainsi que la méthode du BLS tend à éliminer les professions où les salaires ne peuvent varier en raison de contraintes institutionnelles — une structure de rémunération fixe, par exemple.

inférieur à la moyenne des professions). Ce procédé a été adopté pour tenir compte du fait qu'un taux de chômage donné dans plusieurs professions ne signifie pas nécessairement que le degré de resserrement du marché du travail sera le même dans toutes ces professions. Par exemple, un taux de chômage de 5 % est élevé dans le cas du personnel infirmier mais pas dans le cas des professions du secteur de la construction.

Ensuite, nous identifions les professions où les possibilités d'emploi devraient fortement excéder le nombre de chercheurs d'emploi au cours des dix prochaines années. Le tableau de l'annexe E présente les principaux résultats pour chaque catégorie professionnelle à trois chiffres de la CNP (140 professions).

Une profession sera considérée comme étant en situation de pénurie i) si elle a affiché à la fois des signes de pénurie ces dernières années ainsi qu'un nombre de possibilités d'emploi plus élevé que le nombre de chercheurs d'emploi pour les dix prochaines années, ou ii) si les possibilités d'emploi dépassent substantiellement le nombre de chercheurs d'emploi au cours des dix prochaines années même si cette profession n'a pas affiché de signes de pénurie ces dernières années⁴⁷. L'ampleur du déséquilibre doit également être important par rapport au nombre de travailleurs dans la profession.

Le tableau qui suit donne la liste des catégories professionnelles à trois ou à quatre chiffres de la CNP (seulement celles comptant au moins 10 000 travailleurs) montrant des signes de pénurie. Ces professions représentaient 9,3 % de l'emploi total en 2007.

Deux points sont importants à souligner. D'abord, la liste inclut seulement des professions exigeant habituellement des études postsecondaires et des professions de la gestion. Ensuite, les données sur le chômage et les salaires des dernières années donnent à penser que toutes les professions qui figurent sur cette liste sont déjà en situation de pénurie. Ce que nos projections indiquent, c'est que ces conditions de pénurie pourraient persister durant les dix prochaines années.

Sans surprise, c'est dans le secteur de la santé qu'on relève le plus grand nombre de professions montrant des signes de pénurie de main-d'œuvre à l'échelle nationale. Les pressions sont particulièrement marquées chez les médecins, les pharmaciens, les professionnels en sciences infirmières et les directeurs des soins de santé. On peut aussi constater des signes de pénurie dans d'autres professions de la santé, par exemple, chez les professionnels en thérapie et évaluation et les technologues en radiation médicale. Dans ces professions, les possibilités d'emploi ont augmenté sensiblement en raison des besoins croissants liés au vieillissement de la population, de la croissance des dépenses publiques en santé et du nombre élevé de travailleurs qui prennent leur retraite. Par contre, la croissance du nombre de chercheurs d'emploi a été relativement faible dans plusieurs de ces mêmes professions, phénomène attribuable à plusieurs facteurs, notamment les effets de décisions prises dans le passé pour combattre les déficits (les retraites anticipées, par exemple) et le manque de reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, qui limite le nombre de chercheurs d'emploi provenant de l'immigration.

⁴⁷ Pour déterminer les catégories professionnelles à quatre chiffres qui sont en situation de pénurie, les projections des possibilités d'emploi et de chercheurs d'emploi dans les catégories professionnelles à trois chiffres sont utilisées (puisqu'on ne fait pas de projections pour les catégories à quatre chiffres).

Catégories professionnelles	Professions montrant des signes de pénurie	Emplois non étudiants, en 2007 (en milliers)
Affaires, finance et administration	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs (CNP 001)	83,2
	Directeurs des ressources humaines (CNP 0112)	30,8
	Professionnels en gestion des ressources humaines (CNP 112)	154,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	Directeurs des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et de systèmes informatiques (CNP 021)	69,5
	Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail (CNP 2263)	22,7
Santé	Directeurs des soins de santé (CNP 0311)	23,7
	Médecins, dentistes et vétérinaires (CNP 311)	97,8
	Optométristes, chiropraticiens et autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé (CNP 312)	14,8
	Pharmaciens (CNP 3131)	25,0
	Professionnels en thérapie et en évaluation (CNP 314), comme les physiothérapeutes et les ergothérapeutes	48,9
	Professionnels en sciences infirmières (CNP 315)	262,1
	Technologues en radiation médicale (CNP 3215)	18,0
	Personnel technique en soins dentaires (CNP 322)	31,2
	Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires) (CNP 323), comme les infirmiers auxiliaires et les ambulanciers	122,9
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	Directeurs de la fonction publique (CNP 041)	29,5
Métiers, transport et machinerie	Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles (CNP 072)	38,6
	Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et du personnel assimilé (CNP 721), comme les électriciens et les mécaniciens	217,9
	Électriciens industriels (CNP 7242)	28,3
	Mécaniciens d'équipement lourd (CNP 7312)	53,8
Secteur primaire	Surveillants de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz (CNP 822)	26,7
	Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazière et pétrolière (CNP 823)	42,7
Total		1 442,3

Les professions de la gestion (haute direction, directeurs des ressources humaines, directeurs de la fonction publique, etc.) seront en situation de pénurie en bonne partie à cause des possibilités d'emploi créées par le grand nombre de départs à la retraite chez des travailleurs qui sont généralement à un stade plus avancé de leur carrière. Dans ces professions, l'offre provient majoritairement de l'avancement de carrière (mobilité verticale) – les sortants du système scolaire et les immigrants récents ne possédant pas assez d'expérience sur le marché du travail canadien pour occuper ces postes. Par ailleurs, les employeurs s'efforcent davantage

d'embaucher et de conserver de bons travailleurs dans les emplois de plus en plus complexes qui caractérisent notre économie, ce qui suscite une grande quantité de possibilités d'emploi chez les professionnels des ressources humaines.

La forte hausse du prix de l'énergie, l'augmentation du nombre de puits forés ainsi que l'intensification de l'exploitation des sables pétrolifères albertains ont stimulé l'emploi dans les professions liées au forage et aux services pétroliers et gaziers. Les pressions devraient persister en ce qui a trait aux surveillants du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz ainsi qu'aux foreurs et autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz.

Enfin, la croissance vigoureuse de la construction ces dernières années et le maintien de la bonne performance de la construction non résidentielle devraient favoriser des professions telles que celles des électriciens industriels, des mécaniciens d'équipement lourd, ainsi que des entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers. D'autres professions dans la construction résidentielle ont récemment été en situation de pénurie, mais le ralentissement anticipé devrait ramener ces professions vers l'état d'équilibre.

L'ampleur de la pénurie est très importante dans certaines professions. Afin de satisfaire les possibilités d'emploi projetées dans ces professions, ce n'est pas un accroissement de 10 % ou 20 % du nombre de chercheurs d'emploi provenant des sortants du système scolaire et des immigrants récents qui est nécessaire. Dans certains cas, il faudrait plutôt doubler voire tripler le nombre de nouveaux travailleurs qui arrivent chaque année dans ces professions. Pour plusieurs de ces professions, le système d'enseignement ne pourra probablement pas fournir de nouveaux diplômés aussi rapidement.

... tandis que d'autres, moins qualifiées dans la plupart des cas, sont en situation d'offre excédentaire

Le tableau qui suit présente les professions qui montrent des signes d'offre excédentaire. Pour figurer sur cette liste, une profession doit avoir démontrée des signes de surplus ces dernières années ainsi qu'une offre excédentaire au cours des dix prochaines années. On classe dans cette catégorie les professions dont le taux de croissance de l'emploi est inférieur d'au moins 50 % au taux moyen, l'augmentation des salaires est inférieure d'au moins 30 % à la moyenne, et le taux de chômage est d'au moins 30 % supérieur à la moyenne. Nous incluons les professions qui remplissent deux des trois conditions et dont le taux de chômage est près de son plus haut niveau historique. Comme le montre le tableau suivant, la plupart de ces professions exigent un faible niveau de qualification.

Catégories professionnelles	Professions montrant des signes de surplus	Emplois non étudiants, en 2007 (en milliers)
Vente et services	Préposés de stations-service (CNP 6621)	10,2
Secteur primaire	Conducteurs de machines d'abattage du bois (CNP 8241)	9,5
	Patrons de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants (CNP 8262)	17,2
	Ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432)	16,0
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	Opérateurs de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé (CNP 9423)	8,5
	Opérateurs de machines dans la production de pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé (CNP 943), comme les opérateurs de machines à scier dans les scieries et les classeurs de bois d'œuvre	48,3
	Opérateurs de machines à coudre industrielles (CNP 9451)	34,7
	Ouvriers dans les usines de conditionnement du poisson (CNP 9463)	5,2
	Monteurs de matériel mécanique, électrique et électronique (CNP 948), comme les assembleurs, contrôleurs et vérificateurs de véhicules automobiles	43,2
	Monteurs et contrôleurs d'autres produits en bois (CNP 9493)	14,2
	Opérateurs de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé (CNP 951)	115,4
Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique (CNP 961)	185,1	
Total		507,5

Diverses raisons peuvent expliquer les difficultés observées dans certaines de ces professions :

- Le secteur manufacturier est durement touché par la volatilité du dollar canadien et par la concurrence internationale, notamment celle que livrent les pays asiatiques. Plusieurs professions liées à la transformation, à la fabrication et au montage sont affectées, notamment dans le secteur du textile, du bois, des pâtes et papiers et l'industrie automobile.
- L'imposition de contingents sur les prises ralentit la croissance de l'emploi chez les patrons de bateaux de pêche et les pêcheurs.
- Enfin, les difficultés dans l'industrie forestière ont un effet défavorable sur certaines professions dans ce secteur.

Comme on l'a vu, ces difficultés devraient se poursuivre dans plusieurs de ces industries, ce qui affectera la croissance de l'emploi dans les professions exigeant un faible niveau de compétence. En outre, plusieurs des professions exigeant un faible niveau de compétence devront composer avec une faible demande attribuable au besoin de remplacement car leurs travailleurs sont plus jeunes que dans les autres professions.

5. Conclusion

En dépit du ralentissement récent de l'activité économique au Canada, on prévoit que quelque 5,5 millions d'emplois non étudiants seront disponibles au cours de la période 2008-2017, en raison de l'expansion économique qui crée de nouveaux emplois et du besoin encore plus grand de remplacer des travailleurs dans des emplois existants. En tout, la demande de remplacement représentera plus des trois quarts des possibilités d'emploi. Environ les deux tiers de tous les emplois disponibles au cours des dix prochaines années se trouveront dans des professions nécessitant habituellement des études postsecondaires ou liées à la gestion (les études postsecondaires étant souvent, mais pas toujours, requises pour ces dernières professions). Selon les projections à moyen terme, la croissance de la population active sera suffisante pour combler les nouveaux emplois créés et ce pour chaque grand niveau de compétence.

Toutefois, il y aura vraisemblablement des pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs professions, à moyen terme, en raison principalement des très nombreux départs à la retraite. Ces pénuries peuvent être considérables dans certaines professions. En effet, pour certaines professions qui seront plus affectées par le manque de main-d'œuvre, il faudrait un énorme apport de nouveaux travailleurs pour répondre à la demande projetée, ce qui est difficilement réalisable. Par exemple, il existe actuellement de grandes pénuries dans plusieurs professions du secteur de la santé, et ces pénuries devraient continuer de se faire sentir au cours de la prochaine décennie.

Les sortants du système scolaire, c'est-à-dire ceux qui quittent définitivement le système scolaire (décrocheurs des études secondaires et diplômés aux niveaux secondaire, collégial ou universitaire) et les immigrants sont les principales sources de nouveaux chercheurs d'emploi. La question est de savoir si ces nouveaux chercheurs d'emploi auront les compétences et le niveau de qualification requis (niveau de scolarité, domaine d'études, etc.). Un autre problème est posé par la capacité des établissements d'enseignement d'accroître assez rapidement l'offre pour répondre à la demande durant la période de projection. Dans le cas des immigrants, le problème est combiné à la non-reconnaissance des compétences et de l'expérience acquises à l'étranger.

À l'opposé, l'offre de travail devrait être excédentaire dans les professions (surtout faiblement qualifiées) propres au secteur primaire (comme la pêche et l'exploitation forestière) et à plusieurs industries manufacturières. Les travailleurs dans ces professions n'ont pas nécessairement les compétences voulues pour pourvoir rapidement des emplois disponibles dans les professions où il y a pénurie de main-d'œuvre.

La coexistence de professions où il y a des emplois sans travailleurs et d'autres où il y a des travailleurs sans emploi indique qu'il faut déployer des efforts afin d'assurer l'appariement entre les compétences des sortants scolaires et des travailleurs et les besoins du marché du travail. Même si les incertitudes inhérentes aux perspectives du marché du travail impliquent que l'appariement ne peut jamais être parfait, il peut néanmoins être amélioré par une meilleure information sur les pénuries et les surplus anticipés dans les différentes professions, par une plus grande flexibilité du système d'éducation postsecondaire face aux besoins changeants du marché du travail, et par le recyclage professionnel des travailleurs, qui permet de les déplacer de professions où l'offre est excédentaire vers des professions qui souffrent de pénuries de main-d'œuvre.

Annexes

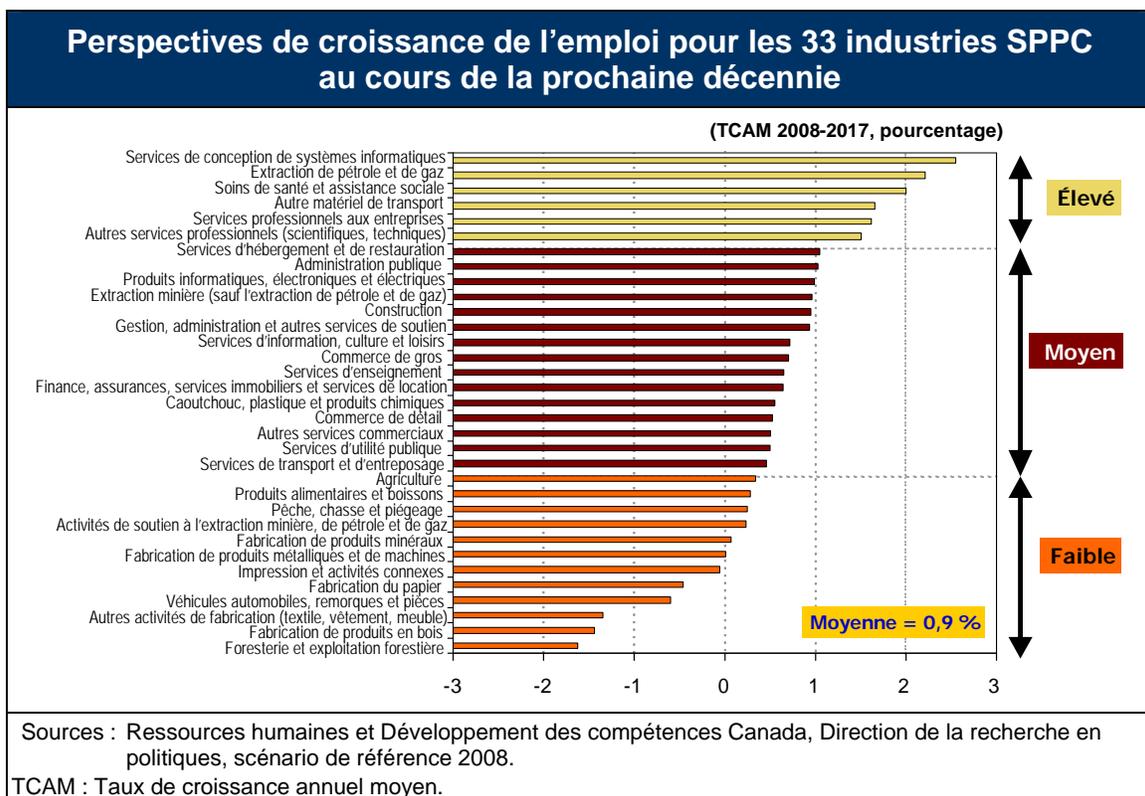
Notes sur les projections: méthodologie et résultats détaillés

A - Projections du PIB et de l'emploi par industrie

Le scénario industriel utilisé pour construire nos projections a été développé au printemps de 2008 en collaboration avec le Conference Board du Canada. On a d'abord établi une prévision du PIB par industrie à partir des projections relatives aux catégories de dépenses de la demande finale dans le modèle macroéconomique du Conference Board (*Medium-Term Forecasting Model*). Ensuite, la productivité du travail par industrie a été estimée à l'aide d'une projection de sa tendance historique basée sur les vingt dernières années (tirée d'un filtre Hodrick-Prescott). Les prévisions d'emploi par industrie ont ainsi été calculées à partir des projections du PIB et de la productivité du travail par industrie.

Résultats

Le graphique suivant présente la croissance annuelle moyenne de l'emploi prévue pour chacune des trente-trois industries au cours des dix prochaines années.



Les industries pour lesquelles on prévoit les plus hauts taux de croissance de l'emploi sont principalement celles liées à la haute technologie (conception de systèmes informatiques, et autre matériel de transport tel que l'aérospatiale), aux ressources pétrolières, à la santé, ainsi qu'aux services professionnels. La vigueur de ces industries est, entre autres, attribuable à la

transition qui se poursuit vers l'économie du savoir et à la hausse des investissements en R-D, à la forte croissance de la demande mondiale pour les matières premières et l'énergie, de même qu'à l'augmentation des dépenses publiques en santé.

Les industries qui devraient connaître un taux de croissance moyen sont pour la plupart des industries du secteur domestique, c'est-à-dire orientées vers le marché intérieur telles que la construction, la majorité des services commerciaux, l'administration publique, l'éducation et les services d'utilité publique. On y retrouve également les mines, l'industrie manufacturière des produits informatiques, électroniques et électriques, ainsi que celle du caoutchouc, du plastique et des produits chimiques.

Enfin, parmi les industries qui devraient connaître les plus faibles taux de croissance de l'emploi, on retrouve la plupart des industries du secteur manufacturier et du secteur primaire, à l'exclusion de l'extraction pétrolière et minière. En plus d'être sévèrement touchées par le ralentissement économique à court terme, plusieurs de ces industries devront devenir plus productives à long terme afin de faire face à une concurrence internationale accrue, ce qui viendra affecter la croissance de l'emploi.

Le tableau suivant présente les taux de croissance du PIB, de l'emploi et de la productivité pour les dix dernières et dix prochaines années. Il fournit également une projection des emplois disponibles au cours de la prochaine décennie, découlant de la demande d'expansion (création de nouveaux emplois) et des retraites (demande de remplacement).

Croissance du produit intérieur brut (PIB), de l'emploi et de la productivité et des possibilités d'emploi par industrie									
	Croissance annuelle moyenne (en %) 1998-2007			Croissance annuelle moyenne (en %) 2008-2017			Emplois disponibles (en milliers) 2008-2017		
	PIB	Empl.*	Prod.**	PIB	Empl.	Prod.	DE***	DR****	Total
Toutes les industries	3,3	2,1	1,1	2,5	0,9	1,6	1 503,7	3 402,3	4 906,0
Industries productrices de biens	2,4	1,2	1,3	2,2	0,3	1,9	131,5	803,0	934,5
Agriculture	2,0	-2,1	4,2	2,2	0,3	1,8	11,8	64,8	76,6
Foresterie et exploitation forestière	0,5	-3,0	3,6	-2,1	-1,6	-0,4	-9,2	13,2	4,0
Pêche, chasse et piégeage	1,3	-2,3	3,7	1,0	0,2	0,7	0,6	3,5	4,1
Extraction minière (sauf pétrole/gaz)	2,3	-1,7	4,0	3,0	0,9	2,0	6,5	12,8	19,3
Extraction de pétrole et de gaz	1,6	3,9	-2,2	3,1	2,2	0,8	20,2	18,2	38,4
Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière	2,2	7,6	-5,1	1,0	0,2	0,7	2,5	15,8	18,3
Construction	5,5	4,6	0,8	1,5	1,0	0,6	112,8	225,0	337,8
Services d'utilité publique	0,7	1,8	1,1	2,8	0,5	2,2	7,4	31,4	38,8
Produits alimentaires et boissons	1,4	1,4	-0,1	1,9	0,3	1,6	8,8	58,6	7,4
Fabrication de produits en bois	2,2	0,5	1,7	-0,1	-1,4	1,3	-19,7	27,3	7,6
Fabrication du papier	-0,5	-2,8	2,4	0,9	-0,5	1,4	-3,9	18,6	14,71
Impression et activités connexes	0,7	-0,1	0,8	0,6	0,0	0,6	-0,5	19,1	18,6
Fabrication de produits minéraux	2,9	-1,6	4,6	2,9	0,1	2,8	1,2	33,5	34,7
Caoutchouc, plastique et produits chimiques	2,9	1,0	1,8	3,2	0,6	2,6	13,3	48,2	61,5
Fabrication de produits métalliques et de machines	3,2	1,8	1,3	3,1	0,0	3,1	0,6	59,4	60,0
Produits informatiques, électroniques et électriques	1,1	-0,1	1,2	4,1	1,0	3,1	15,8	32,0	47,8
Véhicules automobiles, remorques et pièces	2,1	0,7	1,4	1,7	-0,6	2,3	-11,5	39,7	28,2
Autre matériel de transport	2,6	-0,7	3,4	3,6	1,6	1,9	13,5	17,8	31,3
Autres activités de fabrication	0,7	-1,0	1,7	1,7	-1,3	3,1	-38,5	64,2	25,7

Croissance du produit intérieur brut (PIB), de l'emploi et de la productivité et des possibilités d'emploi par industrie (suite)

	Croissance annuelle moyenne (en %) 1998-2007			Croissance annuelle moyenne (en %) 2008-2017			Emplois disponibles (en milliers) 2008-2017		
	PIB	Empl.*	Prod.**	PIB	Empl.	Prod.	DE***	DR****	Total
Industries productrices de services	3,6	2,4	1,2	2,6	1,0	1,6	1 372,2	2 599,3	3 971,5
Commerce de gros	5,2	3,3	1,8	2,6	0,7	1,8	46,5	124,4	170,9
Commerce de détail	5,1	2,2	2,8	2,6	0,5	2,1	115,0	329,0	444,0
Services de transport et d'entreposage	2,7	1,7	1,0	2,0	0,5	1,6	38,5	185,5	224,0
Finance, assurances, immobilier et location	3,6	2,1	1,5	2,5	0,6	1,8	70,4	238,8	309,2
Services professionnels aux entreprises	2,7	3,3	-0,6	2,9	1,6	1,3	98,8	116,7	215,5
Services de conception de systèmes informatiques	12,1	5,5	6,3	4,8	2,6	2,2	75,6	33,4	109,0
Autres services professionnels	6,0	3,6	2,3	3,4	1,5	1,9	52,0	69,7	121,7
Gestion, administration et autres services de soutien	6,1	4,7	1,3	2,6	1,0	1,7	69,7	144,1	213,8
Services d'information, culture et loisirs	4,8	2,6	2,1	2,6	0,8	1,8	63,4	137,0	200,4
Services d'hébergement et de restauration	2,5	2,1	0,4	2,8	1,1	1,6	125,1	127,9	253,0
Autres services commerciaux	3,8	0,6	3,2	2,2	0,5	1,7	39,0	151,5	190,5
Services d'enseignement	1,7	2,6	-0,9	2,0	0,7	1,3	80,2	308,4	388,6
Soins de santé et assistance sociale	2,3	2,9	-0,6	3,3	2,0	1,3	404,3	429,2	833,5
Administration publique	2,3	0,8	1,4	2,4	1,0	1,3	93,7	203,8	297,5

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008.

- * Empl.: Emploi
- ** Prod.: Productivité
- *** DE : Demande d'expansion
- **** DR : Demande attribuable aux retraites

Analyse détaillée par industrie ⁴⁸

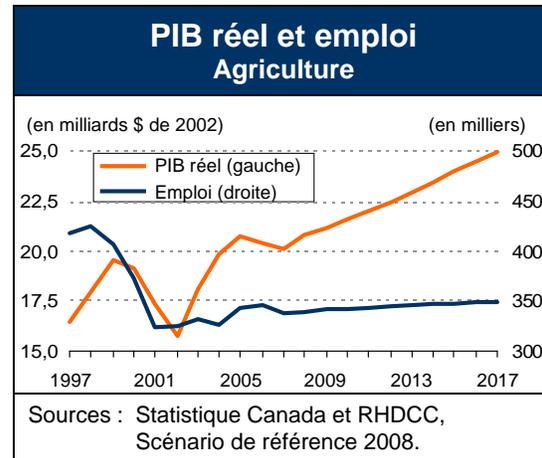
Agriculture

Le secteur de l'agriculture est constitué de deux industries : l'exploitation agricole et l'élevage. L'exploitation agricole comprend les établissements tels que les fermes, vergers, plantations, serres et pépinières dont l'activité principale est la culture de grains et oléagineux, de fruits et légumes, ainsi que de plantes et vignes (à l'exception des établissements qui se consacrent à la foresterie). L'élevage comprend les établissements tels que les ranchs, fermes et parcs d'engraissement dont l'activité principale est l'élevage de bovins, de porcs et de volailles pour la production de produits carnés, de produits laitiers et d'ovoproduits. Ces deux industries ont la même importance en termes de revenus (environ 18 milliards de dollars chacune), mais l'industrie de l'élevage embauche un plus grand nombre de travailleurs (56 % de l'ensemble du secteur), puisque ses activités sont moins intensives en capital. Le secteur de l'agriculture est composé à 62% de travailleurs autonomes, soit la plus grande concentration de ce type de travailleurs parmi tous les secteurs industriels. Alors que la production agricole est en grande

⁴⁸ Pour chacune des industries, le premier paragraphe fournit quelques statistiques clés qui sont tirées des plus récentes données annuelles disponibles (i.e. 2007 ou 2006).

partie concentrée en Saskatchewan (34 % du revenu agricole), en Ontario (23 %) et en Alberta (19 %), la moitié des emplois de cette industrie se situent en Ontario et au Québec puisque la production de fruits et légumes requière davantage de main-d'œuvre que la production de grains. En comparaison, la production (de même que l'emploi) dans l'industrie de l'élevage est relativement équilibrée entre l'Ontario (25 %), l'Alberta (24 %) et le Québec (22 %). Enfin, l'industrie agricole est fortement orientée vers les exportations, avec 71 % de ses revenus provenant des marchés étrangers, principalement des États-Unis (42 %) et du Japon (19 %). En revanche, l'industrie de l'élevage est davantage orientée vers le marché intérieur qui représente 82 % de ses revenus totaux.

Le secteur de l'agriculture a traversé une période difficile au début de la décennie, notamment en raison de la faiblesse persistante des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux et de graves sécheresses dans l'Ouest canadien. Le PIB réel du secteur a chuté de façon continue de 2000 à 2002, enregistrant une baisse cumulative de 20 %. Cette baisse est provenue principalement de l'exploitation agricole, dont la production a chuté de près de 40 % pendant ces trois années. Cette situation a été accompagnée par une perte totale de 83 500 emplois, dont la moitié dans l'industrie agricole. De 2003 à 2005, malgré les cas d'encéphalopathie spongiforme bovine et l'imposition subséquente d'un embargo sur les exportations canadiennes de bovins⁴⁹, le secteur s'est redressé de façon substantielle, enregistrant une croissance annuelle moyenne de sa production de près de 10 % et créant 21 300 nouveaux emplois. Toutefois, en 2006 et 2007, la production s'est contractée et les conditions du marché du travail se sont détériorées. Alors que le PIB réel a légèrement diminué pendant ces deux années en partie dû à une température plus sec et plus chaude que la normale, 3 800 emplois ont été perdus. Dans l'ensemble, cependant, le secteur de l'agriculture (avec celui de la construction) a été l'un de ceux qui a connu la plus forte croissance de l'économie canadienne au cours des cinq dernières années, enregistrant une augmentation moyenne du PIB réel de 5,0 %, soit presque le double de la moyenne nationale. Durant cette période, le secteur a été en grande partie soutenu par une demande accrue de produits agricoles de la part des pays en développement et des économies émergentes, de même que par la hausse considérable des prix agricoles sur le marché mondial qui a été stimulée par la demande croissante pour les biocarburants. L'industrie de l'élevage devrait également profiter d'un marché d'exportation plus vaste, du fait que les produits provenant de bovins canadiens nés après 1999 peuvent franchir la frontière américaine depuis novembre 2007.



À plus long terme, la performance du secteur de l'agriculture dépendra en grande partie des fluctuations de la demande des marchés émergents et de la demande mondiale de biocarburants. Toutefois, les changements climatiques représentent un risque à la baisse, car il pourrait accroître la volatilité de la production agricole. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, la croissance du

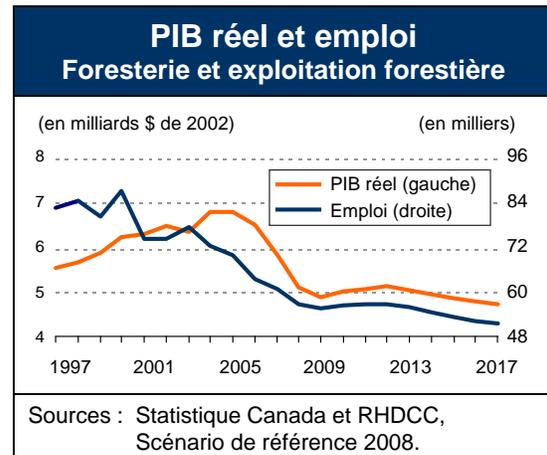
⁴⁹ En dollars courants, les exportations de bovins ont diminué de 67 % en 2003 par rapport à leur sommet historique de 1,8 milliard de dollars en 2002.

PIB réel devrait atteindre 2,2 % par année, un taux légèrement supérieur à celui de 2,0 % enregistré au cours de la décennie précédente. On prévoit que la croissance de l'emploi sera très modeste, au rythme de 0,3 % par année, ce qui représente toutefois une amélioration considérable par rapport à la baisse annuelle de 2,1 % enregistrée pendant les dix dernières années. Alors que la concurrence mondiale forcera les agriculteurs à produire davantage avec moins de travailleurs, la productivité devrait croître à un rythme plus lent au cours de la période de projection, à mesure que les gains marginaux issus de la restructuration et de l'industrialisation s'amenuisent.

Foresterie et exploitation forestière

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la coupe du bois, l'exploitation de terres à bois et de pépinières forestières, ainsi que des activités de soutien comme le transport, le reboisement et la lutte contre les ravageurs et les incendies. La plus importante industrie est la coupe du bois, qui emploie les deux tiers des travailleurs du secteur. Les activités forestières sont fortement concentrées en Colombie-Britannique (40 % de l'emploi) et au Québec (27 %). Bien que les exportations du secteur ne représentent que 4 % de l'ensemble de ses revenus, celui-ci est fortement tributaire des ventes des fabricants de pâtes et papiers et de produits en bois qui exportent environ 60 % de leur production, principalement vers les États-Unis. Le secteur est donc indirectement tributaire des exportations, par l'intermédiaire de ses industries en aval.

Le secteur (et ses industries en aval) a éprouvé plusieurs difficultés au cours de la dernière décennie, incluant le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis (qui s'est résolu avec l'accord de 2006); l'effondrement de la demande de papier journal en Amérique du Nord; l'intensification de la concurrence étrangère sur le marché nord-américain, particulièrement en provenance des pays à faibles coûts d'Amérique du Sud et d'Asie; ainsi que la pression à la baisse sur les prix qui en a résulté, alors que la récolte du bois à l'échelle mondiale est passée de la coupe d'arbres dans de forêts naturelles à la culture d'arbustes destinés à la production de bois, surtout dans les régions subtropicales où l'on a établi des plantations de grande superficie. Plus récemment, la hausse des coûts de l'énergie à des niveaux sans précédent, l'appréciation considérable du dollar canadien aux environs de la parité avec le dollar américain, et les répercussions de la crise immobilière aux États-Unis ont aggravé les difficultés auxquelles se heurte le secteur et continueront certainement d'influer la production et l'emploi à court terme. Le PIB réel a diminué de 14 % par rapport à son sommet de 2004 et le nombre d'emplois a chuté continuellement depuis 2000 (-30 %). Cette tendance à la baisse de la production et de l'emploi devrait persister en 2008 et 2009. Ainsi, les nombreuses fusions et réorganisations observées au sein du secteur au cours des dernières années devraient se poursuivre à court terme.



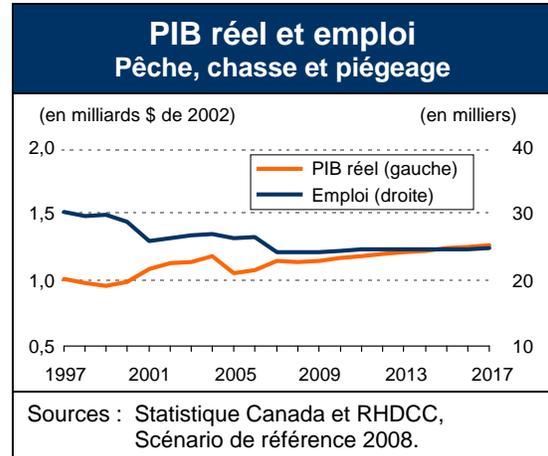
Les perspectives de long terme ne sont guère plus prometteuses, puisqu'on anticipe une diminution moyenne du PIB réel de 0,5 % par année de 2010 à 2017. Même après la reprise du marché de l'habitation aux États-Unis, le secteur devra faire face à des problèmes d'offre et de demande. On prévoit que d'ici 2013, l'infestation par le dendroctone du pin qui sévit présentement en Colombie-Britannique aura causé la mort de 80 % des pins de Murray, le bois le plus précieux de la province sur le plan commercial. Bien que l'on ait accru l'abattage en 2004 afin d'optimiser la récupération du bois attaqué par le dendroctone, les réserves de pin touchées qui seront encore utilisables dans la fabrication de produits forestiers conventionnels seront épuisées d'ici 10 à 15 ans. Cette situation entraînera des problèmes d'approvisionnement et les répercussions perdureront pendant des décennies. En outre, les préoccupations environnementales et les revendications territoriales des Autochtones limiteront la disponibilité de la ressource, au même titre que la réduction des droits de coupe dans plusieurs régions du Canada, y compris au Québec. Du côté de la demande, la faible croissance démographique et le vieillissement de la population feront diminuer le taux de formation des ménages. Ceci réduira les perspectives de mises en chantier en Amérique du Nord ainsi que la demande de bois d'œuvre et de produits du bois. Les difficultés observées dans l'industrie des pâtes et papiers viendront également freiner la croissance du secteur forestier. Par contre, le secteur tirera certains avantages de la forte demande en provenance de la Chine, qui est devenue le premier consommateur mondial de produits du bois, de même que le principal importateur de bois et de fibres ligneuses. Les perspectives à long terme ne sont pas plus reluisantes pour l'emploi qu'elles ne le sont pour la production. On prévoit une diminution moyenne de 1,0 % par année du nombre de travailleurs entre 2010 et 2017, avec les plus fortes baisses dans la deuxième moitié de cette période.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, le PIB réel devrait reculer de 2,1 % annuellement, après avoir enregistré une hausse modeste de 0,5 % par année au cours de la décennie précédente. L'emploi continuera de fléchir, mais à un taux annuel plus faible de 1,6%, comparativement à 3,0 % au cours des dix dernières années.

Pêche, chasse et piégeage

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la prise de poissons et d'autres animaux sauvages dans leur habitat naturel. Il se compose des pêches commerciales dans les eaux intérieures et en eau salée ainsi que de la chasse et du piégeage, y compris l'exploitation et la gestion de parcs commerciaux de gibier. La pêche est de loin la plus importante activité économique de ce secteur. L'industrie de la pêche assure en effet la presque totalité de la production et de l'emploi et elle se concentre principalement à Terre-Neuve-et-Labrador (33 % de l'emploi), en Nouvelle-Écosse (26 %) et en Colombie-Britannique (11 %). Le secteur est très exposé aux fluctuations de la demande mondiale et de la valeur du dollar canadien, puisque 80 % de sa production est exportée, en grande partie vers les États-Unis qui représentent les deux tiers des exportations totales. Ce secteur affiche le taux de chômage le plus élevé de l'ensemble de l'économie, soit 21,5 % en moyenne au cours des cinq dernières années.

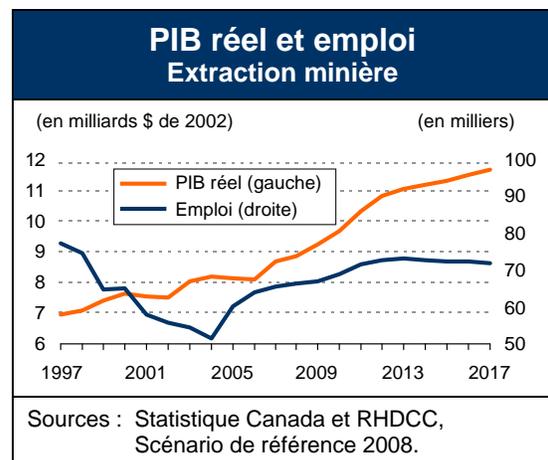
Les nombreuses années de difficultés et l'arrivée de nouvelles technologies réduisant les besoins en main-d'œuvre ont entraîné une croissance mitigée de la production et une baisse marquée de 20 % de l'emploi depuis 2000. Les moratoires et contingents visant les différentes espèces de poissons représentent le principal obstacle à la croissance du secteur. Ces restrictions ont été appliquées en réponse à la surpêche et aux facteurs environnementaux qui ont causé une importante diminution des stocks de plusieurs espèces de poissons, en particulier les poissons de fond. On ne sait toujours pas combien de temps il faudra pour que les stocks de poissons de fond reviennent à des niveaux acceptables, mais aussi longtemps qu'ils resteront faibles, il sera difficile pour les entreprises de prendre de l'expansion. En revanche, de nombreuses espèces de crustacés comme le homard, la crevette et le crabe ont vu leur nombre augmenter considérablement au cours des dernières années, ce qui permettra de soutenir la production et l'emploi dans le secteur, du moins à court terme. Après avoir enregistré une forte croissance de 7,0 % en 2007, le PIB réel devrait augmenter marginalement en 2008 et 2009. La hausse du prix des aliments représente un facteur positif puisqu'il devrait faire monter le prix des produits du poisson, ce qui permettra au secteur d'accroître sa marge bénéficiaire.



Pour l'ensemble de la période 2008-2017, alors que les entreprises de la côte Ouest et de la côte Est continueront d'être aux prises avec des problèmes d'offre, le PIB réel devrait croître de 1,0 % par année, ce qui est légèrement inférieure à la moyenne annuelle de 1,3 % enregistrée au cours de la décennie précédente. Aussi, puisque la demande de poissons est de plus en plus satisfaite par l'industrie de l'aquaculture qui fait partie du secteur de l'agriculture, on prévoit que la création d'emplois dans l'industrie de la pêche sera modeste, en hausse de 0,2 % par année en moyenne, après avoir diminué de 2,3 % annuellement au cours des dix dernières années.

Extraction minière

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction, l'enrichissement ou toute autre préparation des minéraux métalliques et non métalliques, y compris le charbon. Les activités minières sont fortement concentrées en Ontario (28 % de l'emploi), au Québec (22 %) et en Colombie-Britannique (16 %). Le secteur exporte entre 50 % et 60 % de sa production et ses principaux marchés étrangers sont les États-Unis (27 % des exportations totales), le Royaume-Uni (20 %) et le Japon (11 %). Les exportations vers la Chine ont triplé au cours



des dix dernières années, en particulier celles de minerai métallique, stimulées par l'essor considérable de la production industrielle dans ce pays.

Le secteur de l'extraction minière a connu une baisse importante de l'emploi à partir de la fin des années 1980 (fin du boom mondial des matières premières) jusqu'à 2004. Le nombre d'emplois a diminué de 54 %, en passant d'un sommet historique de 113 300 en 1989 à 51 700 en 2004. Cette chute s'explique en partie par l'importante hausse des investissements en capital au cours de cette période, ce qui a permis d'accroître la productivité. Plus récemment, le secteur a été confronté à de nombreux défis, tels que des exigences additionnelles en matière d'environnement et de réglementation (e.g. le resserrement des normes environnementales mondiales pour le développement de nouvelles mines), la hausse des dépenses d'exploitation et d'exploration minière, et la nécessité de trouver de nouvelles ressources en capital ou des mines plus rentables afin de demeurer concurrentielles. Malgré ces difficultés, le secteur a obtenu sa meilleure performance en matière de production en 2007, avec une augmentation de 7,3 % de son PIB réel suite à une demande mondiale accrue, provenant notamment des pays émergents comme la Chine. Grâce à une augmentation importante de la demande et de la production, le nombre d'emplois a crû de 1 400 en 2007, après une hausse totale de 12 400 emplois au cours des deux années précédentes.

Les perspectives à long terme semblent prometteuses. Plusieurs nouvelles mines métallifères sont en opération et le Canada pourrait bien devenir le troisième plus important producteur de diamants au monde, grâce notamment à trois projets majeurs dans les Territoires du Nord-Ouest (lac Snap et Gahcho Kué) et dans le Nord de l'Ontario (Victor). La hausse de la demande mondiale d'engrais est également prometteuse pour la production de potasse en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. La production minière devrait croître en moyenne de 3,0 % par année de 2010 à 2017, avec la plus forte croissance pendant la première moitié de la période. On prévoit que la croissance de l'emploi atteindra 0,9 % par année de 2010 à 2017, mais on anticipe une croissance négative dans la deuxième moitié de la période, puisque le vieillissement des travailleurs et la pénurie de diplômés dans les domaines miniers, comme le génie minier et la géologie, devraient nuire au recrutement et à la rétention des travailleurs⁵⁰.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, la croissance du PIB réel devrait être supérieure à celle des dix années précédentes, augmentant de 2,3 % à 3,0 % par année, alors que l'emploi devrait augmenter à un taux annuel de 0,9 % après avoir enregistré une baisse de 1,7 % au cours de la décennie précédente.

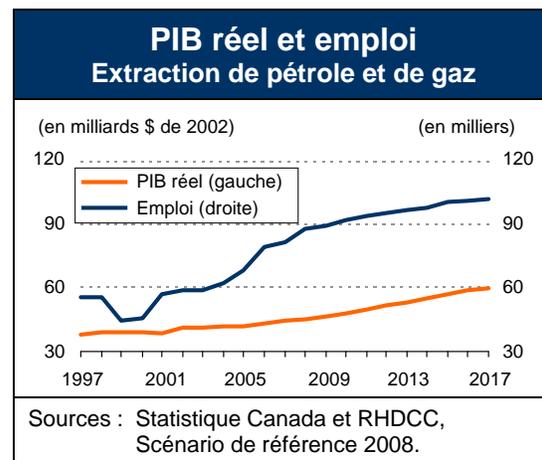
Extraction de pétrole et de gaz

Le secteur de l'extraction de pétrole et de gaz comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de champs de pétrole ou de gaz, notamment l'exploration pétrolière et gazière, le forage, la complétion et l'équipement des puits ainsi que d'autres activités de préparation du pétrole et du gaz. Ceci inclut l'exploitation de puits de pétrole par des techniques conventionnelles de pompage ainsi que l'exploitation de schiste argileux de surface ou de sables bitumineux par des méthodes non conventionnelles. Au Canada, l'Alberta a toujours été le principal producteur de pétrole, mais sa part de la production a considérablement diminué au

⁵⁰ Association minière du Canada, Faits et chiffres 2008 : Rapport sur la situation de l'industrie minière canadienne.

cours des dix dernières années (passant de 75 % à 67 %) suite à la hausse substantielle de la production au large de Terre-Neuve-et-Labrador (projets Hibernia, Terra Nova et White Rose). L'Alberta est également le plus important producteur de gaz naturel au pays avec 77 % de la production nationale, suivie de la Colombie-Britannique (16 %) et de la Nouvelle-Écosse (2,5 %). Comme dans le cas des activités manufacturières (qui sont principalement concentrées en Ontario et au Québec), les activités pétrolières et gazières sont elles aussi concentrées dans deux provinces, soient l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador qui emploient respectivement 86 % et 10 % de l'ensemble des travailleurs du secteur. Dans ces deux provinces, l'extraction de pétrole et de gaz représente environ un tiers du PIB nominal, soit entre 25 et 30 points de pourcentage de plus que tout autre province⁵¹.

Le secteur est en pleine expansion depuis plusieurs années en raison de la hausse de la demande mondiale et des prix des produits énergétiques. D'importants investissements visant à moderniser les installations actuelles et à mettre en chantier de nouveaux projets, particulièrement dans les sables bitumineux, ont contribué à la vigueur de la demande de travail ces dernières années. L'emploi a progressé à un taux annuel de 8,4 % au cours des quatre dernières années, pour atteindre un sommet historique de 81 000 emplois en 2007. Une partie importante de l'augmentation totale du nombre d'emplois (22 300) est attribuable à l'Alberta (20 000), puisque ces investissements visaient principalement des projets de sables bitumineux. Le PIB réel, cependant, s'est accru à un rythme beaucoup plus lent, soit 1,6 % par année depuis 2003, en raison de la production non conventionnelle qui nécessite plus de temps pour aboutir et de la baisse de la production conventionnelle causée par la maturité du bassin. Toutefois, dans l'avenir, la part de la production non conventionnelle augmentera pour devenir la forme prédominante de production. Parmi les difficultés récentes du secteur, on compte l'adoption par le gouvernement albertain d'un nouveau régime de redevances, l'élimination de la déduction pour amortissement accéléré sur le capital, l'augmentation soutenue des coûts du capital, du matériel et de la main-d'œuvre ainsi que la baisse constante de la production conventionnelle, en particulier l'épuisement progressif du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. De plus, les initiatives du gouvernement visant à atténuer les changements climatiques posent un autre problème aux usines d'exploitation de sables bitumineux. Malgré ces difficultés, le secteur de l'extraction de pétrole et de gaz devrait connaître une solide performance à court terme en raison de la forte demande de pétrole et des prix élevés.



À long terme, à mesure que les investissements dans les sables bitumineux de l'Alberta commenceront à se manifester et que les mises en chantier des champs pétroliers au large de Terre-Neuve-et-Labrador aboutiront, la production devrait croître à un rythme plus rapide. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on s'attend à ce que le PIB réel augmente presque deux fois plus rapidement qu'au cours de la décennie précédente, soit à un taux annuel de 3,1 %. Par

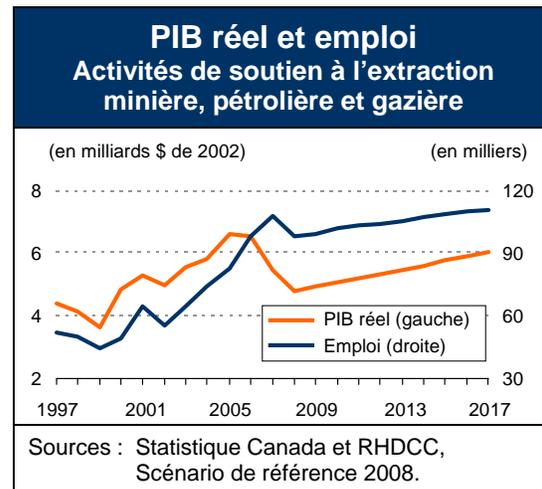
⁵¹ Selon des données de 2004 (plus récentes données disponibles).

contre, on prévoit que la croissance de l'emploi ralentira de 3,9 % à 2,2 % par année, car les progrès technologiques constants dans l'extraction de pétrole des sables bitumineux se traduiront sans doute par une croissance positive, quoique modeste, de la productivité et par une plus faible demande de main-d'œuvre.

Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la prestation, en vertu d'ententes contractuelles ou contre rémunération, des services de soutien nécessaires à l'extraction minière et à l'extraction en carrière de minéraux de même qu'à l'extraction de pétrole et de gaz, comme les opérations de forage. Il comprend également les établissements dont l'activité est l'exploration visant des minéraux autres que le pétrole et le gaz, telle que le prélèvement d'échantillons de minerai et les observations géologiques sur les sites de prospection. Les activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz sont principalement concentrées en Alberta avec 66 % de l'ensemble des travailleurs du secteur, suivis de loin par la Saskatchewan (10 %), la Colombie-Britannique (8 %) et l'Ontario (6 %).

La performance de ce secteur est étroitement liée aux dépenses en capital du secteur de l'extraction minière et plus particulièrement du secteur de l'extraction de pétrole et de gaz où les investissements sont de quatre à cinq fois plus élevés. La vague d'investissements dans le secteur énergétique depuis la fin des années 1990, et plus récemment dans le secteur minier⁵², a fait exploser les activités de soutien, comme le forage, l'excavation, la construction et le pompage de puits pour les activités pétrolières et gazières, permettant au secteur d'enregistrer une solide performance en termes de production et d'emploi. Après une baisse de 5,4 % en 2002, le PIB réel du secteur s'est accru rapidement de 2003 à 2006, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 7,0 % et un total de 42 000 nouveaux emplois. En 2007, cependant, la production a diminué de 16,2 %, principalement en raison d'une baisse considérable des dépenses en capital, notamment celles reliées aux activités de forage dans les industries pétrolière et gazière conventionnelles, avec l'épuisement graduel des réserves du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Néanmoins, le nombre d'emplois a continué à augmenter cette année-là, en hausse de 10 500, du fait que les entreprises de ce secteur s'attendaient sans doute à une reprise des investissements dans les secteurs miniers et énergétiques en 2008, stimulés en partie par des sommets historiques dans les prix du pétrole et des métaux de base et par la hausse du prix du gaz naturel.



⁵² Selon l'enquête de Statistique Canada sur les investissements privés et publics au Canada, les dépenses en immobilisations dans le secteur minier ont atteint un sommet historique de \$6,4 milliards en 2007.

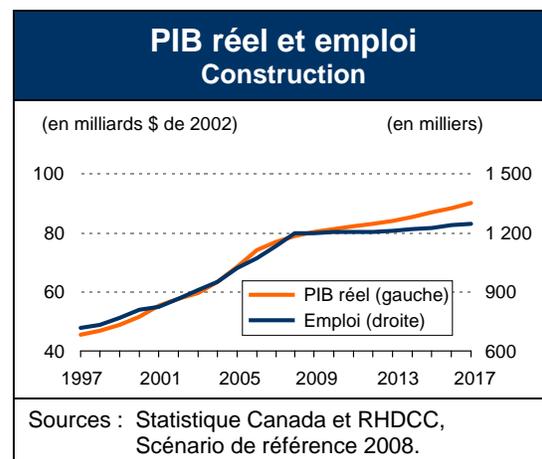
À court terme, le secteur devrait connaître un certain nombre de difficultés, dont l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, des matériaux et du transport, ainsi que l'implantation, en 2009, d'un nouveau régime de redevances en Alberta qui pourrait venir freiner la croissance.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, la croissance de la production et de l'emploi devrait ralentir considérablement par rapport à la décennie précédente, en partie dû à l'épuisement des réserves pétrolières conventionnelles⁵³. On prévoit que le PIB réel augmentera de 1,0 % annuellement, comparativement à 2,2 % au cours des dix dernières années. La croissance de l'emploi devrait ralentir de façon encore plus prononcée, chutant de 7,6 % à 0,2 % par année, en raison d'une légère reprise dans la croissance de la productivité après plusieurs années de croissance négative.

Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil ainsi que le lotissement et l'aménagement de terrain. Il se compose de trois industries : construction de bâtiments (résidentiels, commerciaux et industriels); travaux de génie civil (tels que routes, ponts et barrages); entrepreneurs spécialisés (tels que maçonnerie, peinture et électricité). Les travailleurs autonomes représentent le tiers des travailleurs de l'ensemble du secteur. L'industrie des entrepreneurs spécialisés est le plus important employeur avec 64 % de tous les travailleurs, suivie de la construction de bâtiments (25 %) et des travaux de génie civil (11 %). Le secteur est principalement orienté vers le marché intérieur et son expansion repose en grande partie sur les cycles économiques, les conditions financières et les tendances démographiques.

La construction a été un important moteur de la production et de l'emploi à l'échelle nationale depuis le début de la décennie. La production s'est accrue à un taux annuel moyen de 5,8 % depuis 2000, pendant que le nombre d'emplois augmentait de 367 100. Cette impressionnante croissance a été stimulée par la construction de nouveaux logements et par des projets de rénovation majeurs et, plus récemment, par l'augmentation considérable des dépenses en capital dans les structures non résidentielles, particulièrement dans le secteur énergétique en vue de l'exploitation des sables bitumineux en Alberta. Toutefois, la croissance de la production devrait ralentir en 2008 et 2009, principalement en raison d'investissements moindres dans la construction résidentielle et non résidentielle.



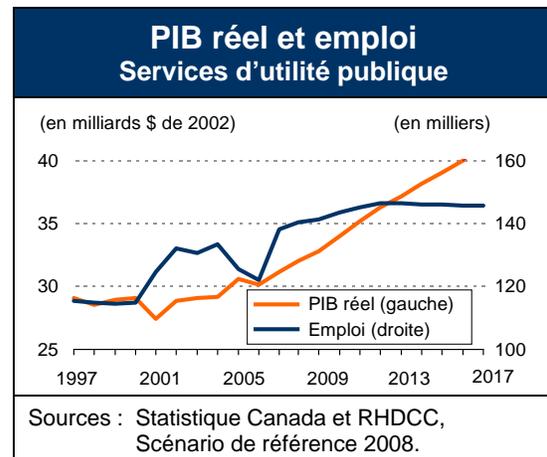
⁵³ Dans son rapport de 2008 sur les perspectives du marché et les prévisions pour le pétrole brut canadien, l'Association canadienne des producteurs pétroliers prévoit que la production pétrolière conventionnelle chutera d'environ 25 % entre 2007 et 2017.

À long terme, le secteur de la construction devra composer avec une demande de logements moindre en raison de la faible croissance démographique et du vieillissement de la population. En conséquence, on prévoit une croissance du PIB réel de 1,5 % par année pour l'ensemble de la période 2008-2017, ce qui représente une baisse importante par rapport au taux annuel moyen de 5,5 % enregistré au cours de la décennie précédente. La croissance sera soutenue par les investissements dans la construction non résidentielle, en particulier dans le secteur énergétique, car les besoins grandissants en énergie ont suscité la mise en route de plusieurs projets à travers le pays. Au Québec, on prévoit lancer un nombre important de projets hydroélectriques au cours de la période de projection, alors que l'Ontario envisage de moderniser ses réacteurs nucléaires et de construire de nouvelles centrales électriques au gaz naturel ainsi que des éoliennes. L'Alberta prévoit également investir massivement dans la construction puisque quelques 37 milliards de dollars devraient être investis dans le prolongement de pipelines d'ici 2015 pour répondre à la demande d'exportation de combustibles minéraux. Toutefois, en raison d'une croissance beaucoup plus faible de la production et d'une croissance relativement stable de la productivité, l'emploi devrait augmenter en moyenne de 1,0 % par année entre 2008 et 2017, ce qui représente une baisse considérable par rapport au taux annuel de 4,6 % enregistré au cours des dix dernières années.

Services d'utilité publique

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau. Ces établissements assurent la production, le transport, la gestion et la distribution d'électricité, la distribution de gaz naturel, le traitement et la distribution de l'eau ainsi que l'exploitation des égouts et des usines de traitement des eaux usées. L'industrie de la production, du transport et de la distribution d'électricité est de loin la plus importante du secteur des services publics. Elle représente 85 % de la production totale et emploie 75 % de l'ensemble des travailleurs. Les services d'utilité publique sont largement concentrés en Ontario (42 % de l'emploi), au Québec (23 %) et en Alberta (14 %). Historiquement, le développement de ce secteur a reposé en grande partie sur la croissance de la production industrielle ainsi que sur la croissance démographique et le taux de formation des ménages. Au cours des dernières années, la performance du secteur a été plutôt modeste et assez instable, principalement en raison des difficultés que connaît le secteur manufacturier. D'ailleurs le ralentissement prévu dans la production industrielle continuera à affecter la performance de ce secteur à court terme.

À plus long terme, la croissance devrait être stimulée par la hausse de la demande d'énergie au Canada et aux États-Unis et par le vieillissement des installations actuelles dans le secteur énergétique et les services municipaux (approvisionnement en eau et traitement des eaux usées). En outre, le secteur devrait continuer de profiter de la déréglementation du marché de l'électricité dans la plupart des provinces canadiennes, ce qui permettra aux provinces d'exporter une plus grande quantité d'hydroélectricité pour répondre à la demande

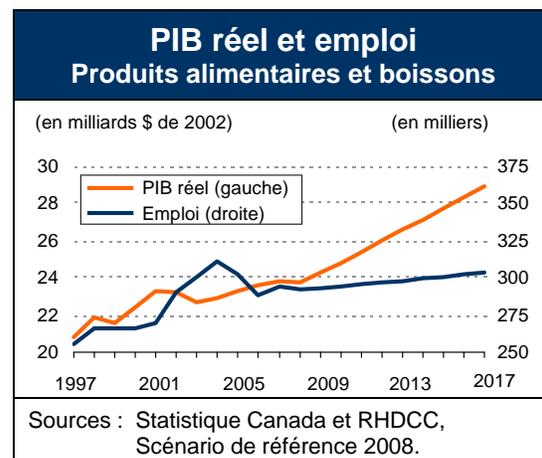


croissante des États-Unis. Ainsi, la croissance du PIB réel devrait se renforcer et atteindre un taux annuel moyen de 2,8 % pour l'ensemble de la période 2008-2017. Toutefois, puisqu'il s'agit d'un secteur très intensif en capital, les nouvelles technologies devraient avoir une incidence considérable sur la productivité, limitant la création d'emploi à seulement 0,5 % par année.

Produits alimentaires et boissons

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac. Avec plus de 295 000 travailleurs, principalement concentrés en Ontario (39 %) et au Québec (26 %), ce secteur constitue le deuxième plus important employeur manufacturier. L'industrie des produits alimentaires emploie 88 % de l'ensemble des travailleurs. Une partie importante de la production du secteur (77 %) est destinée à la consommation intérieure et la part des exportations n'a pas augmenté malgré la hausse de la demande en provenance des pays en développement. Toutefois, l'intensification de la concurrence des produits importés sur le marché canadien est une tendance importante qui s'est dessinée au cours de la présente décennie, en particulier dans l'industrie des boissons et des produits du tabac.

Après avoir connu des années difficiles en 2002 et 2003, la production s'est accrue au cours des quatre dernières années, grâce à l'industrie des produits alimentaires, alors que l'industrie des boissons et des produits du tabac continuait à éprouver des difficultés, en partie dû à l'augmentation des importations. L'emploi a atteint un sommet en 2004, pour chuter considérablement par la suite, en raison de restructurations importantes afin d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur.



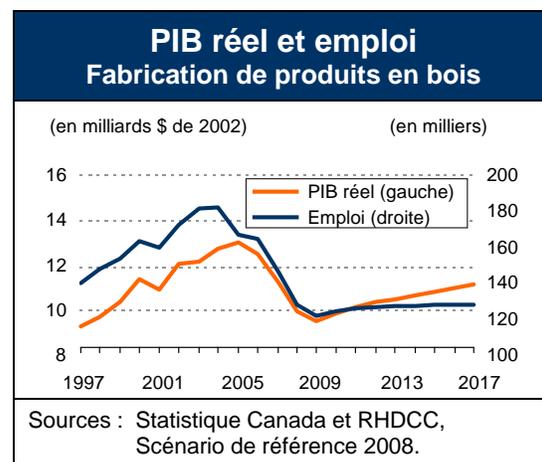
À court terme, la concurrence accrue des fabricants étrangers demeurera une des principales difficultés que devra affronter ce secteur, en plus des coûts élevés de l'énergie et des grains qui viennent réduire la compétitivité des produits canadiens sur les marchés intérieurs et extérieurs. Après un léger redressement en 2007, l'emploi devrait demeurer relativement stable au cours des dix prochaines années, une indication que la vague de restructuration est pratiquement terminée. Un autre problème que le secteur des produits alimentaires et boissons devra affronter à long terme est le ralentissement prévu de la croissance de la demande domestique, en raison du faible taux de croissance démographique. Le secteur bénéficiera toutefois de la forte expansion des économies émergentes comme la Chine et l'Inde, puisque la montée de la classe moyenne dans ces pays a pour effet de stimuler la demande mondiale de produits alimentaires.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit que le PIB réel augmentera de 1,9 % par année, ce qui est supérieur au taux de 1,4 % enregistré au cours de la décennie précédente. En revanche, le taux de croissance de l'emploi devrait ralentir à 0,3 % par année, en raison des pressions concurrentielles qui viendront stimuler la croissance de la productivité.

Fabrication de produits en bois

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer différents produits à partir du bois. Il se compose de trois industries distinctes : scieries et préservation du bois; fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué; fabrication d'autres produits en bois (menuiseries préfabriquées comme les portes, les fenêtres et les cadres). Les scieries et les activités de préservation du bois emploient 43 % des travailleurs du secteur, suivies de la fabrication d'autres produits en bois (40 %) et de la fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (17 %). L'ensemble des activités se concentre principalement dans trois provinces, soit la Colombie-Britannique (31 % de l'emploi), le Québec (28 %) et l'Ontario (21 %). La performance de ce secteur repose en grande partie sur la demande et l'évolution des prix sur les marchés mondiaux, puisque 55 % de la production est exportée, principalement aux États-Unis qui représentent 85 % des exportations totales.

En dépit du conflit du bois d'œuvre qui a opposé le Canada et les États-Unis jusqu'en 2006, le secteur a connu une forte performance économique au début de la présente décennie, stimulée par le boom immobilier nord-américain. Cependant, la production et l'emploi ont fléchi de façon importante ces dernières années. Ce changement est principalement le résultat des contrecoups de la forte appréciation du dollar canadien, de l'intensification de la concurrence des importations sur les marchés intérieurs et extérieurs et, plus particulièrement, de la forte contraction de la demande de nouveaux logements aux États-Unis. La récession immobilière au sud de la frontière demeurera de loin le plus important facteur négatif à court terme. On prévoit donc une chute de la production et de l'emploi en 2008 et 2009.



À plus long terme, le secteur devra également composer avec de nouvelles difficultés qui affecteront vraisemblablement sa performance sur le marché canadien et sur les marchés étrangers. Premièrement, l'activité accrue en Colombie-Britannique suite à l'infestation du dendroctone du pin sera suivie d'une diminution des stocks sur une longue période. Cette situation pourrait menacer la viabilité financière de plusieurs entreprises dans la province et entraîner des pertes d'emploi additionnelles. Deuxièmement, le coût du transport des arbres augmente avec le prix du pétrole et avec la distance à parcourir entre les sites d'abattage et les scieries. Ce dernier facteur diminuera probablement la compétitivité du secteur sur le plan des coûts. Troisièmement, la Chine est rapidement devenue un important producteur de plusieurs produits-crêneaux à faible valeur ajoutée comme les revêtements de sol en bois dur, les clôtures préfabriquées et les panneaux de fibres de bois. Ceci viendra accentuer la concurrence vis-à-vis les fabricants canadiens. Cependant, la reprise anticipée de la demande de nouveaux logements aux États-Unis à moyen terme, combinée aux investissements majeurs effectués afin d'accroître la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes, devraient ramener le secteur sur la voie de l'expansion. On prévoit que le PIB réel augmentera en moyenne de 2,3 % par année

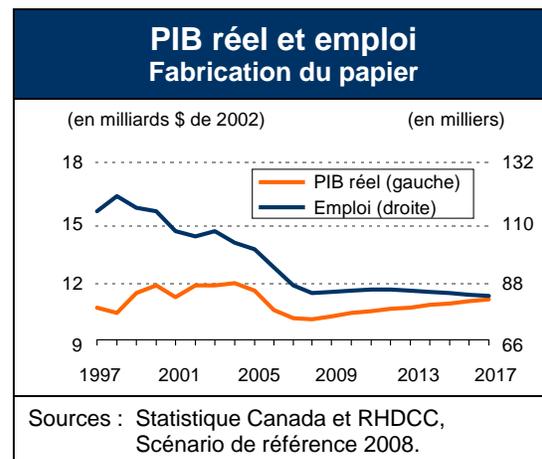
entre 2010 et 2017, alors que l'emploi devrait croître à un taux plus modeste de 0,8 % par année, en raison des gains anticipés dans la productivité.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, la production et l'emploi devraient reculer en raison des importantes baisses prévues en 2008 et 2009. On prévoit que le PIB réel diminuera de 0,1 % par année, après avoir enregistré une croissance moyenne de 2,2 % au cours de la décennie précédente, alors que l'emploi devrait reculer de 1,4 % annuellement, comparativement à une hausse moyenne de 0,5 % dans les dix dernières années.

Fabrication du papier

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâtes et papier, ainsi que de produits en papier transformé (comme les boîtes en carton, en carton ondulé ou en fibres, les boîtes de conserve et les fûts, et les récipients alimentaires hygiéniques). L'industrie des pâtes et papier emploie 61 % de l'ensemble des travailleurs du secteur, dont les activités sont principalement concentrées en Ontario (31 % des travailleurs), au Québec (31 %) et en Colombie-Britannique (18 %). Avec 90 % de sa production destinée à l'étranger, l'industrie des pâtes et papier est fortement exposée aux variations de la conjoncture sur les marchés mondiaux, en particulier sur le marché américain qui représente 80 % des exportations totales. En revanche, 75 % des produits en papier transformé sont vendus au Canada, alors que le reste est exporté au sud de la frontière.

Le secteur de la fabrication du papier a connu une période très difficile de 2005 à 2007, alors que le PIB réel a reculé de façon continue pour afficher une baisse cumulative de 15 %. Le dernier épisode de trois années consécutives à la baisse remonte à la récession du début des années 1990. La récente détérioration de la performance économique du secteur est principalement attribuable à la baisse de la demande aux États-Unis, aux contrecoups de la forte appréciation du dollar canadien et à l'intensification de la concurrence étrangère. Ces facteurs ont forcé les entreprises à se restructurer davantage en consolidant leurs opérations, en modernisant leurs installations et en fermant leurs usines les moins rentables. L'emploi a ainsi chuté plus rapidement ces dernières années, en baisse de 14 100 depuis 2005 pour une perte totale de 30 000 emplois au cours des dix dernières années. Le ralentissement de l'économie américaine devrait entraîner d'autres baisses du PIB réel et de l'emploi, du moins en 2008.



Les perspectives à long terme demeurent sombres pour ce secteur. Premièrement, les arbres disponibles pour la coupe sont plus petits qu'avant et situés de plus en plus loin des usines de fabrication, sans compter que les coûts de transport augmentent sous l'effet de la hausse des prix du pétrole. Deuxièmement, la pénétration du marché mondial par des producteurs à faibles coûts devrait nuire à la production canadienne de pâte à papier puisque les immenses usines d'Amérique du Sud utilisent des fibres provenant d'eucalyptus, un arbre à croissance rapide qui

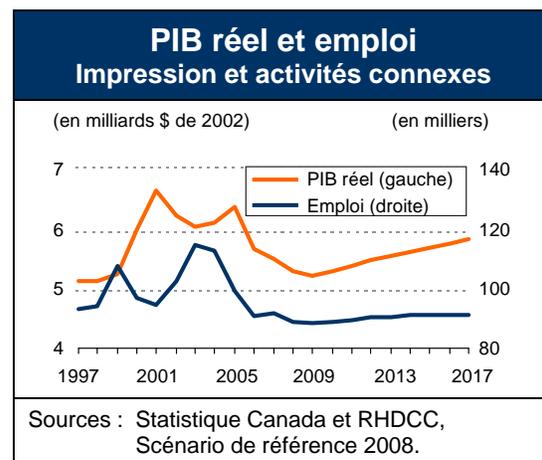
ne pousse pas au Canada. Troisièmement, la production de pâte à papier sera également contrainte par le fait que les usines ont une capacité limitée, et qu'il n'existe aucun plan visant à accroître cette capacité. De plus, l'utilisation accrue des différents supports et médias électroniques devrait réduire la demande de papier, de magazines et de journaux, ce qui viendra contraindre l'expansion future de la production et de l'emploi dans ce secteur.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit une augmentation du PIB réel à un taux annuel de 0,9 %, après une contraction de 0,5% par année au cours de la décennie précédente. L'emploi devrait continuer à fléchir mais à un rythme plus lent de 0,5 % par année, comparativement à 2,8 % dans les dix dernières années, en raison du rebondissement anticipé dans la croissance du PIB et d'un léger ralentissement dans la croissance de la productivité attribuable au vieillissement de la machinerie et des équipements.

Impression et activités connexes

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression et d'autres activités connexes, comme les services de préparation de l'impression ou de reliure. Les emplois dans ce secteur se trouvent principalement au Canada central, avec 44 % des travailleurs en Ontario et 31 % au Québec. L'impression est l'une des rares activités de fabrication qui ne soient pas particulièrement exposées aux changements de conjoncture sur les marchés mondiaux et à la variation de la valeur du dollar canadien. En effet, seulement 13 % de la production de ce secteur est exportée, principalement aux États-Unis qui représentent 82 % des exportations totales. De façon similaire, la part des importations sur le marché intérieur n'est que de 13 %, ce qui est largement au-dessous de la moyenne observée pour l'ensemble des activités manufacturières.

Ces dernières années ont été particulièrement difficiles pour le secteur de l'impression. Le PIB réel a chuté pendant deux années consécutives en 2006 et 2007, enregistrant une baisse annuelle moyenne de 7,0 %. La production se situe maintenant à près de 18 % sous son sommet historique de 2001. Cette détérioration de la performance économique du secteur est principalement attribuable à l'utilisation grandissante des nouvelles technologies de communications (tels que le courrier électronique et l'Internet), combinée à la hausse des coûts de production et aux préoccupations environnementales croissantes. Avec l'affaiblissement de la demande intérieure, le secteur a supprimé 23 000 emplois depuis son sommet de 2003.



Les perspectives à court terme ne sont guères plus prometteuses. L'utilisation accrue du courrier et de documents électroniques continuera de restreindre la demande de documents imprimés. En outre, les consommateurs et les entreprises sont de plus en plus sensibilisés à l'environnement et redoublent d'efforts pour réduire la quantité de papier qu'ils utilisent, notamment en éliminant

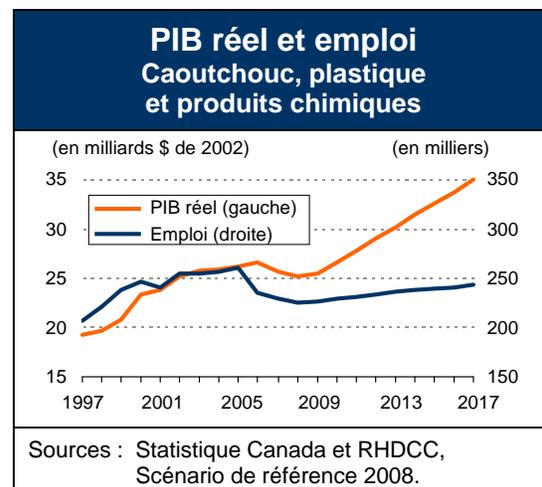
les factures imprimées et les dépliants publicitaires. Ce contexte commercial particulièrement difficile devrait provoquer d'autres baisses du PIB réel et de l'emploi à court terme.

Les perspectives à long terme sont plus encourageantes, puisque la croissance du secteur devrait s'améliorer à mesure que l'activité domestique s'intensifiera. La hausse de la demande de produits imprimés dans les marchés émergents comme la Chine et l'Inde pourrait également entraîner une augmentation des exportations au cours des prochaines années. Sur l'ensemble de la période 2008-2017, le PIB réel devrait progresser en moyenne de 0,6 % annuellement, un taux similaire à celui de 0,7 % enregistré dans les dix dernières années. On prévoit une croissance nulle de l'emploi (0,0 %), après une légère baisse de 0,1 % par année au cours de la décennie précédente, alors que la croissance de la productivité devrait diminuer de façon marginale.

Caoutchouc, plastique et produits chimiques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits de caoutchouc et de plastique bruts (tels que les pneus, les tuyaux souples, la mousse de polystyrène et autres produits en plastique) ainsi que les établissements qui fabriquent des produits chimiques tirés de matières premières organiques et inorganiques (dont les produits pétrochimiques, les engrais et les pesticides, les produits pharmaceutiques et les produits de médecine ainsi que la peinture, l'encre, le savon et les produits de nettoyage). Bien que la part de l'industrie chimique dans la production totale du secteur s'élève à 62 %, l'industrie du caoutchouc et du plastique emploie davantage de travailleurs (53 %) puisqu'elle est plus intensive en main-d'oeuvre. Le secteur est largement concentré en Ontario (52 % des travailleurs) et au Québec (26 %). Plus de 50 % de la production est exportée, principalement aux États-Unis qui représentent 82 % des exportations totales. Ce secteur est donc très tributaire de la demande américaine. De plus, les importations comptent pour 60 % de la demande intérieure, ce qui reflète bien l'importance des produits importés sur le marché canadien.

Après une forte croissance dans les années 1990, la production a progressé beaucoup plus lentement au cours de la présente décennie, pour finalement fléchir en 2007, la première contraction depuis la récession de 1991. Parallèlement à la production, la croissance de l'emploi a nettement ralenti de 2000 à 2005 et environ 31 000 emplois ont été perdus en 2006 et 2007. Cette détérioration de la performance du secteur est principalement attribuable à la contraction de la demande américaine de nouveaux logements et de produits automobiles, à l'augmentation des coûts de production résultant de la hausse considérable du prix du pétrole, à la présence accrue de produits importés sur le marché domestique, et à la diminution des revenus d'exportation en raison de la forte appréciation du dollar canadien. À court terme, le secteur continuera à subir les effets de la difficile conjoncture économique aux États-Unis.



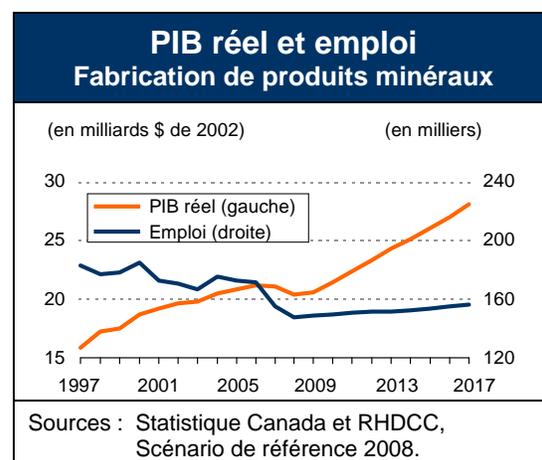
Le secteur devrait se renforcer à plus long terme et connaître une hausse substantielle de 4,0 % de son PIB réel entre 2010 et 2017. Les récentes restructurations pourraient lui permettre de devenir un acteur important dans l'économie mondiale, particulièrement dans les produits chimiques, pharmaceutiques et biotechnologiques. La croissance économique des marchés émergents, comme la Chine et l'Inde, devrait se traduire par de nouvelles opportunités pour ce secteur.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit que le PIB réel augmentera de 3,2 % par année, une légère amélioration par rapport au taux annuel de 2,9 % enregistré au cours de la décennie précédente. Cependant, des restructurations additionnelles et la hausse des investissements en machines et équipement devraient permettre d'accroître la croissance de la productivité, ce qui viendra limiter la progression de l'emploi à 0,6 % par année au cours de la prochaine décennie, un ralentissement par rapport au taux annuel de 1,0 % enregistré dans les dix dernières années.

Fabrication de produits minéraux

Le secteur de la fabrication de produits minéraux se compose de trois industries. La première a pour activité principale de transformer le pétrole brut et le charbon en produits intermédiaires et en produits finis tels que carburants, liquides hydrauliques et asphalte. La seconde industrie fabrique essentiellement des produits minéraux non métalliques tels que briques, céramique, ciment et verre. La troisième industrie a pour principale activité de fondre et d'affiner des métaux de première transformation, comme le fer, l'acier, le cuivre et l'aluminium, pour fabriquer des barres, des feuilles, des tuyaux, des tubes ou des fils. L'industrie des métaux de première transformation emploie plus de la moitié des travailleurs du secteur, suivie par celle des produits minéraux non métalliques (37 %) et celle des produits du pétrole et du charbon (12 %). Dans l'ensemble, les activités sont largement concentrées en Ontario (41 % de l'emploi) et au Québec (29 %). Le secteur exporte environ 40 % de sa production, mais l'industrie des métaux de première transformation est particulièrement exposée aux variations de la conjoncture internationale car 62 % de sa production est exportée, dans une large mesure aux États-Unis qui représentent 66 % des exportations totales. Au cours des dernières années, cette industrie a également connu une concurrence accrue des importations, qui répondent actuellement à environ 60 % de la demande intérieure.

Le PIB réel du secteur s'est accru en moyenne de 1,7 % par année depuis 2002, ce qui est bien au-delà de la moyenne de 0,3 % enregistrée pour l'ensemble des activités manufacturières. Cette solide croissance est principalement attribuable à la hausse de la demande de produits énergétiques et à la forte expansion du secteur de la construction. Malgré la vigueur de la production, l'emploi a diminué en moyenne de 1,8 % par année au cours de la même période, principalement en raison de pertes considérables dans l'industrie des métaux de première transformation. Afin d'accroître sa productivité



et de renforcer sa compétitivité sur les marchés étrangers et domestique, le secteur a fortement augmenté ses investissements en machines et équipements depuis 2002 (augmentation moyenne des investissements de 20 %), ce qui a sans doute freiné la création d'emplois pendant cette période. Le secteur doit relever de nombreux défis tels que : gérer la production en tenant compte des fluctuations de la demande de produits énergétiques, réagir à court terme à la contraction de la demande de matériaux de construction aux États-Unis et faire face à la concurrence accrue des importations provenant de pays à faibles coûts de production, en particulier dans l'industrie des métaux de première transformation. Après s'être replié en 2007 (pour la première fois depuis la récession de 1991), le PIB réel devrait chuter à nouveau en 2008.

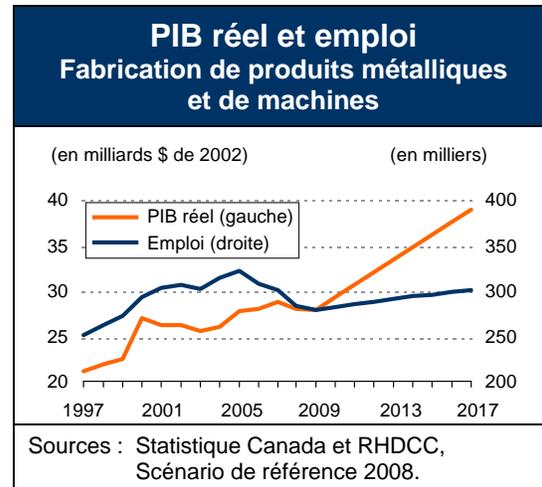
À long terme, la production devrait se raffermir à mesure que s'intensifient les activités dans le secteur nord-américain de la construction. On prévoit que le PIB réel augmentera en moyenne de 3,9 % par année entre 2010 et 2017. Par ailleurs, la hausse de l'emploi devrait se limiter à 0,6 % annuellement, puisque c'est un secteur très intensif en capital, actuellement sous restructuration, avec une très forte productivité.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit que le PIB réel augmentera au même rythme que pendant la décennie précédente, soit à un taux annuel de 2,9 %, alors que l'emploi devrait augmenter par un modeste 0,1 %, après une baisse annuelle de 1,6% dans les dix dernières années. Bien que la croissance de la productivité devrait ralentir, celle-ci demeurera parmi les plus forts taux de l'économie canadienne.

Fabrication de produits métalliques et de machines

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits en métaux ferreux et non ferreux (tels qu'outils à main, produits d'architecture et éléments de charpente, chaudières, réservoirs, conteneurs d'expédition, ressorts, fils, écrous et vis) et les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines industrielles et commerciales (utilisées dans les processus de production de diverses industries primaires et manufacturières ainsi que dans la construction et les services). Bien que la production respective de ces deux industries soit sensiblement la même, l'industrie des produits métalliques emploie un plus grand nombre de travailleurs et représente 60 % de l'emploi total. Le secteur est le plus important employeur manufacturier, avec plus de 300 000 travailleurs, principalement concentrés en Ontario (49 %), au Québec (22 %) et en Alberta (12 %). Dans l'ensemble, le secteur est passablement orienté vers les exportations puisque 56 % de sa production est destinée aux marchés extérieurs. Cependant, la conjoncture économique au Canada et à l'étranger influe à des degrés différents sur les deux industries qui composent ce secteur. L'industrie de la fabrication de produits métalliques repose largement sur la conjoncture économique canadienne puisque 76 % de sa production est vendue au pays. En revanche, l'industrie de la fabrication de machines est davantage tributaire de la conjoncture économique étrangère puisqu'elle exporte 70 % de sa production, notamment aux États-Unis qui représentent 85 % des exportations totales.

Après avoir enregistré une croissance robuste dans les années 1990, le PIB réel s'est contracté entre 2000 et 2003, principalement en raison de l'importante réduction des investissements non résidentiels aux États-Unis. Par la suite, les investissements non résidentiels ont augmenté à la fois au Canada et aux États-Unis, ce qui a contribué à la reprise de l'activité dans le secteur de la fabrication de produits métalliques et de machines. En conséquence, la production s'est accrue de 3,1 % par année de 2003 à 2007. Cette forte hausse de la production s'est traduite par une augmentation de 20 000 emplois en 2004 et 2005, mais ces gains ont été annulés lors des deux années suivantes. Les récentes baisses d'emploi sont en partie attribuables à des investissements accrus en machines et équipements visant à accroître la productivité du secteur afin d'améliorer sa compétitivité sur les marchés étrangers et de maintenir ses parts de marché. Le secteur devra également s'ajuster au ralentissement marqué de l'activité économique au Canada et aux États-Unis à court terme. Pour cette raison, on prévoit une contraction du PIB réel et de l'emploi en 2008 ainsi qu'en 2009.



Les perspectives à long terme sont plus optimistes, car l'activité devrait être stimulée par la reprise anticipée de l'économie américaine et les nombreux projets de construction dans le secteur de l'énergie. De plus, les acquisitions de machines industrielles continueront d'augmenter dans les marchés émergents, comme la Chine. Les fabricants canadiens seront alors en bonne position pour accroître leur production afin de répondre à cette hausse continue de la demande.

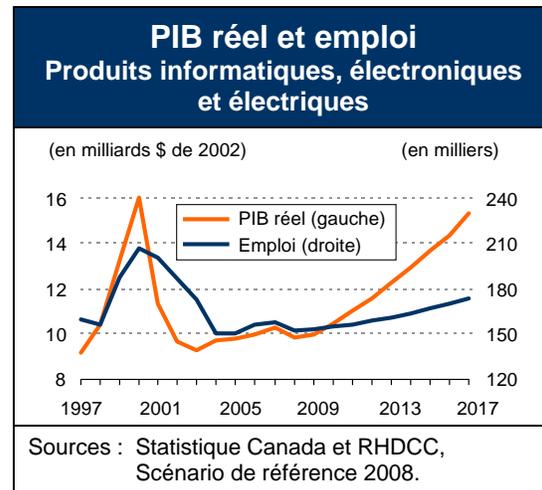
Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit que le PIB réel augmentera au même rythme que la décennie précédente, soit à un taux moyen de 3,1 % par année. En revanche, la croissance de l'emploi devrait être anémique après avoir affiché une croissance annuelle moyenne de 1,8 % dans les dix dernières années. Ceci s'explique par une croissance plus rapide de la productivité, stimulée par des investissements substantiels en machines et équipements au cours des dernières années.

Produits informatiques, électroniques et électriques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des équipements reliés aux technologies de l'information et des communications (TIC), tels qu'ordinateurs et périphériques, matériel de télécommunications et audio-vidéo, instruments de navigation et de mesure, ainsi que des composants électroniques entrant dans la fabrication de ces produits. Ce secteur comprend également les établissements qui fabriquent des produits destinés à la production, à la distribution et à l'utilisation d'électricité, tels que génératrices, transformateurs, batteries, fils, moteurs électriques et appareils ménagers. L'industrie des TIC emploie 70 % de tous les travailleurs du secteur, principalement dans les grands centres urbains de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, le secteur est fortement orienté vers les exportations, avec plus du trois quart de ses revenus provenant de

l'étranger, principalement des États-Unis qui représentent 70 % de ses exportations totales. Le secteur est également très exposé à la concurrence des importations qui combinent une part importante de la demande domestique.

L'industrie de la fabrication de TIC a connu une forte croissance à la fin des années 1990, suivie d'un ralentissement prononcé au début des années 2000. La forte croissance du PIB réel et de l'emploi entre 1997 à 2000 est attribuable à des investissements majeurs dans les TIC, en particulier dans les infrastructures de télécommunications. Ces investissements ont été stimulés par des facteurs comme la libéralisation des marchés de télécommunications de même que l'émergence de l'Internet et des entreprises « dot-com ». Toutefois, après l'éclatement de la bulle technologique en 2001, ces investissements excessifs se sont traduits par une surcapacité des infrastructures de télécommunications et une saturation du marché. Cette situation, jumelée à la fin des activités informatiques de préparation à l'an 2000 et au ralentissement du rythme d'adoption d'Internet, a eu des conséquences immédiates sur les dépenses d'investissements en TIC. Ceci a entraîné une chute considérable de la production et de l'emploi dans cette industrie au début des années 2000. L'industrie s'est redressée par la suite, grâce à une plus grande vigueur des économies canadienne et américaine et à une hausse des profits corporatifs, ce qui a stimulé une reprise des dépenses d'investissements dans les TIC, d'autant plus qu'il fallait remplacer le matériel devenu désuet après des années de sous-investissement. C'est ainsi que depuis 2004, l'industrie a enregistré des taux de croissance de loin supérieurs à la moyenne de l'ensemble des activités manufacturières en termes de production (5,4 %) et d'emploi (4,8 %). Par contre, la mauvaise performance de l'industrie du matériel électrique a légèrement atténué les progrès de l'ensemble du secteur des produits informatiques, électroniques et électriques.



Plus récemment, la flambée du dollar canadien pendant la deuxième moitié de 2007 a considérablement affecté ce secteur fortement tributaire du commerce international. Le PIB réel devrait se contracter à nouveau en 2008, mais la baisse progressive du dollar canadien aidera le secteur à se redresser en 2009. Bien qu'elles se soient affaiblies en raison du ralentissement économique au Canada et aux États-Unis, les dépenses d'investissement dans les TIC devraient demeurer relativement élevées à court terme.

À plus long terme, la production continuera d'être soutenue par la forte augmentation des dépenses des entreprises et des consommateurs dans les équipements de TIC à la fois au Canada et aux États-Unis. La saine rentabilité des entreprises de télécommunications, la croissance rapide du taux de pénétration des technologies sans fil, et la demande accrue de services à large bande devraient stimuler la demande de matériel de télécommunications. Au Canada, la mise aux enchères de nouvelles fréquences (spectre) sans fil par le gouvernement fédéral ouvrira la voie à de nouveaux concurrents qui devront établir leurs propres réseaux. Les téléphones intelligents, dotés d'une plus grande capacité de transmission de données et nécessitant

davantage de bande passante, représentent une part croissante des abonnements à la téléphonie mobile. De plus, la production soutenue de matériel aérospatial et les importants investissements effectués par les provinces dans le domaine de la santé devraient stimuler la demande d'instruments de navigation et de mesure. Enfin, les marchés des économies émergentes poursuivront leur expansion, soutenue par l'élargissement de la classe moyenne. Compte tenu de sa vaste expérience et de sa renommée internationale dans la fabrication de TIC, le Canada demeurera très bien placé pour tirer profit de cette nouvelle croissance et continuera sans doute à diversifier ses marchés d'exportation à l'extérieur des États-Unis. La baisse des prix pourrait venir réduire la rentabilité de l'industrie des TIC durant la période de projection, ce qui signifie que la plus grande partie de l'augmentation des revenus proviendra d'une hausse accélérée de la production.

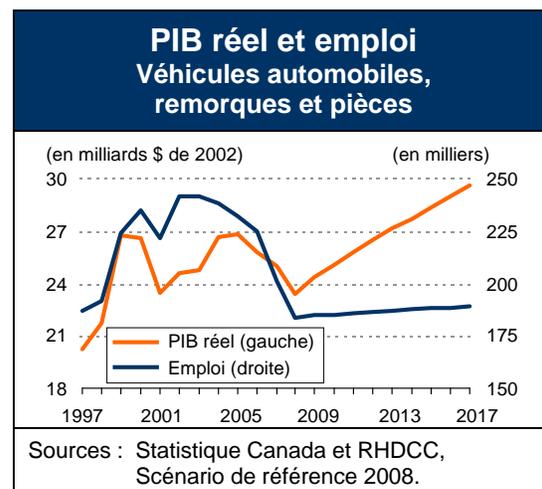
Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit que la croissance du PIB réel sera presque quatre fois plus rapide qu'au cours de la décennie précédente, passant de 1,1 % à 4,1 % par année, ce qui situe le secteur au second rang de l'ensemble de l'économie, derrière les services de conception de systèmes informatiques. Cette forte croissance du PIB sera largement soutenue par une augmentation plus rapide de la productivité. Enfin, l'emploi devrait rebondir à un taux annuel de 1,0 %, après avoir affiché une légère baisse de 0,1 % dans les dix dernières années.

Véhicules automobiles, remorques et pièces

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de véhicules automobiles (voitures, camions, autobus); de carrosseries et de remorques de véhicules automobiles; ainsi que de pièces pour véhicules automobiles. Les deux principales industries sont celles de la fabrication de véhicules automobiles et de pièces pour véhicules automobiles qui assurent respectivement 57 % et 37 % de la production du secteur. Cependant, l'industrie de la fabrication de pièces emploie une plus grande part de travailleurs (53 %) parce qu'elle utilise moins de capital par unité de production.

Les autres emplois se trouvent à 37% dans la fabrication de véhicules automobiles et à 10% dans la fabrication de carrosseries et de remorques. Les activités sont principalement concentrées en Ontario qui emploie 85% de l'ensemble des travailleurs - ce pourcentage est demeuré relativement stable au cours des vingt dernières années. Le principal marché d'exportation a toujours été les États-Unis, qui absorbent quelque 75 % de la production du secteur.

Le secteur des véhicules automobiles, des remorques et des pièces a enregistré la deuxième plus forte croissance⁵⁴ de l'ensemble de l'économie canadienne pendant l'expansion des années 1990. Son PIB réel s'est accru de 9,7 % par année et 70 000 nouveaux emplois ont été créés. Les



⁵⁴ C'est le secteur des produits informatiques et électroniques qui a affiché la plus grande croissance du PIB réel qui a progressé en moyenne de 13,2 % par année entre 1991 et 1999.

industries du secteur ont cependant dû composer avec la transformation du marché pendant cette décennie, notamment avec l'intensification de la concurrence des importations sur les marchés canadien et américain à la fois dans la fabrication de véhicules automobiles et dans la fabrication de pièces. Parmi les autres grands changements, on note l'appréciation substantielle du dollar canadien depuis 2002 et l'augmentation continue du prix de l'essence à des niveaux sans précédent, ce qui a amené les consommateurs à se tourner vers les voitures éco-énergétiques asiatiques. Au Canada, les mesures incitatives mises en place par les gouvernements fédéral et provinciaux dans le but d'inciter les consommateurs à acheter des voitures éco-énergétiques ont également eu pour conséquence de déplacer la demande vers des automobiles à faible indice de consommation, aux dépens des véhicules énergivores fabriquées par les trois Grands. De plus, les généreux régimes de retraite et d'assurance-maladie dont jouissent les travailleurs syndiqués des trois Grands ont augmenté les coûts fixes de main-d'œuvre et limité la capacité des fabricants automobiles de Détroit à surmonter les difficultés auxquelles ils étaient confrontés. En conséquence, les trois Grands ont lancé d'importants programmes de restructuration, fermé plusieurs usines et supprimé de nombreux emplois dans le but d'accroître leur capacité concurrentielle et de reprendre leurs parts de marché.

Cette situation, combinée à la stagnation de la demande nord-américaine, a eu des répercussions négatives immenses sur la production et l'emploi dans le secteur canadien des véhicules automobiles, des remorques et des pièces. En 2007, le PIB réel se situait à 6,6 % sous son sommet historique de 1999 et le nombre d'emplois perdus s'élevait à 23 300. L'année 2008 devrait également être très difficile pour ce secteur, qui devra composer avec une autre baisse de la demande dans le contexte actuel d'incertitude économique. On prévoit que le PIB réel diminuera donc pour une quatrième année consécutive en 2008.

Les perspectives à long terme sont plus prometteuses puisque la demande nord-américaine de véhicules automobiles devrait se raffermir graduellement, quoique à un rythme bien inférieur à celui des années 1990. De plus, les programmes de restructuration mis en œuvre par les trois Grands devraient commencer à donner des résultats. Toutefois, la concurrence accrue des importations et les changements dans les préférences des consommateurs en fonction des prix élevés de l'essence limiteront sans doute la croissance du secteur.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, le PIB réel devrait croître à un taux moins rapide de 1,7 % par année, comparativement à 2,1 % au cours de la décennie précédente. L'emploi devrait également se détériorer au rythme annuel de 0,6 %, après une hausse moyenne de 0,7 % dans les dix dernières années, en raison du ralentissement prévu dans la croissance de la production et d'une augmentation plus rapide de la productivité résultant du besoin de devenir plus compétitif.

Autre matériel de transport (aéronefs, trains et bateaux)

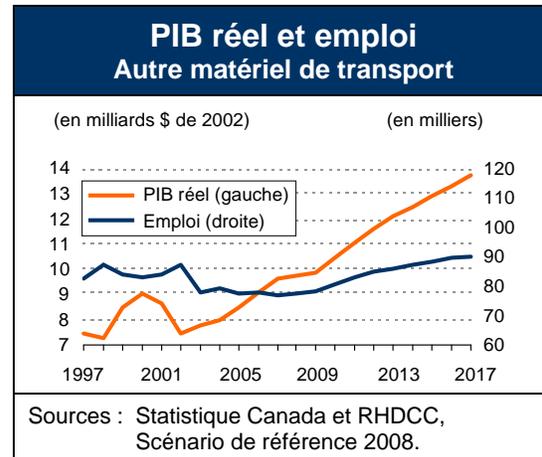
Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces et de produits aérospatiaux, de matériel ferroviaire roulant, de navires et d'embarcations, ainsi que d'autres types de matériel de transport (tels que motocyclettes, voiturettes de golf et bicyclettes). La principale industrie est celle de la fabrication de produits aérospatiaux qui emploie les deux tiers des travailleurs du secteur, suivie de celles des navires et des embarcations (15 %) et du matériel ferroviaire roulant (8 %). Les emplois dans l'industrie aérospatiale sont en grande partie concentrés au Québec (49 %) et en Ontario (30 %). L'ensemble du secteur est largement

tributaire des exportations, puisque 60 % de sa production est destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis qui représentent 75 % des exportations totales. Au sein du secteur, l'industrie aérospatiale est de loin la plus exposée aux variations de la conjoncture économique mondiale, avec 74 % de ses revenus provenant des exportations⁵⁵.

Comme pour la plupart des secteurs de la fabrication, ce secteur a connu une excellente performance économique pendant les années 1990, principalement en raison de la forte croissance de la demande mondiale d'aéronefs et à la faiblesse du dollar canadien. L'industrie aérospatiale a cependant souffert des conditions de marché défavorables à l'industrie du transport aérien au début des années 2000. Les commandes d'aéronefs ont chuté, pendant la récession américaine et suite aux événements du 11 septembre, entraînant deux baisses consécutives de la production, suivies d'une baisse considérable de 10 % de l'emploi. La

production s'est par la suite redressée, enregistrant cinq années de croissance consécutive au taux annuel moyen de 5,3 % de 2003 à 2007⁵⁶. Cette forte croissance de la production s'explique par l'accroissement de la demande mondiale, notamment en matière d'aéronefs civils et de défense, et ce, malgré l'appréciation du dollar canadien et la hausse des coûts de l'énergie. Toutefois, après une importante chute en 2003, l'emploi a stagné puisque l'embauche de nouveaux travailleurs a été freinée par la perte de compétitivité provoquée par la forte appréciation du dollar canadien. Les perspectives à court terme semblent moins prometteuses en matière de production, car le ralentissement prévu de la demande mondiale et la hausse du prix du pétrole influenceront sûrement sur la rentabilité des transporteurs aériens internationaux, ce qui limitera leur capacité à investir dans de nouveaux avions. On s'attend donc à ce que la croissance du PIB réel stagne au cours des deux prochaines années.

Les perspectives de long terme sont plus encourageantes. Premièrement, on prévoit une augmentation de la demande mondiale de transport aérien chez les particuliers et les gens d'affaires au cours des dix prochaines années, particulièrement dans des marchés émergents comme la Chine et l'Inde. Les compagnies aériennes chinoises transportent deux fois plus de passagers aujourd'hui qu'il y a cinq ans et la Chine est devenue le deuxième plus important marché de l'aviation au monde, après les États-Unis. L'Inde devrait acheter pour 4 milliards de dollars américains de petits avions régionaux dans les deux prochaines décennies pour répondre au nombre sans cesse croissant de voyageurs indiens. L'évolution de ces marchés fera augmenter la demande de pièces et de produits aérospatiaux. Deuxièmement, les changements démographiques, la concurrence accrue des transports routiers et les préoccupations environnementales devraient contribuer à maintenir la demande mondiale de réseaux de transport, y compris les réseaux ferroviaires. Le secteur, et plus particulièrement l'industrie



⁵⁵ Ce degré d'exposition est bien supérieur au degré d'exposition moyen de l'ensemble des activités manufacturières, qui se chiffre à 50 %.

⁵⁶ Cette croissance est le meilleur résultat enregistré dans un secteur de la fabrication. Elle est de loin supérieure à la croissance moyenne de l'ensemble des secteurs de la fabrication, qui s'est établie à 0,2 % par an de 2003 à 2007.

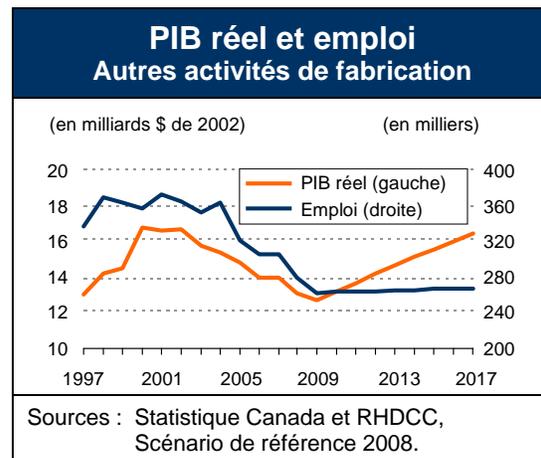
aérospatiale, devra néanmoins composer avec plusieurs difficultés. Par exemple, la concurrence internationale s'est fortement intensifiée, et les économies émergentes prévoient créer leur propre industrie aérospatiale afin de répondre aux besoins croissants de leurs marchés et à une partie de la demande mondiale.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, le PIB réel devrait croître à un taux plus rapide de 3,6% par année, comparativement à 2,6% au cours de la décennie précédente. On prévoit également une amélioration de la croissance de l'emploi à un taux annuel moyen de 1,6%, une nette différence par rapport au déclin annuel de 0,7% enregistré dans les dix dernières années.

Autres activités de fabrication (textiles, vêtements et meubles)

Le secteur des autres activités de fabrication se compose des six industries suivantes : textiles; produits textiles; vêtements; cuir; meubles; et produits divers tels que matériel médical, bijoux, articles de sport, jouets et fournitures de bureau. Les trois principales industries sont celles du meuble, des produits divers et du vêtement, qui comptent pour respectivement 36%, 33% et 18% de l'emploi total du secteur. Les activités se concentrent principalement en Ontario et au Québec qui emploient 75% de l'ensemble des travailleurs. Les activités sont assez fortement orientées vers les exportations avec 40% de la production destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis qui représente 95% des exportations totales. Au sein de ce secteur, les industries du textile, du cuir et du meuble sont les plus exposées aux variations de la conjoncture économique mondiale, car elles exportent entre 45% et 50% de leur production, ce qui est aux environs de la moyenne pour l'ensemble des activités manufacturières. En outre, l'industrie du meuble, comme celles du textile et du vêtement, a dû composer avec une présence accrue de produits importés de pays à faibles coûts de production, en particulier la Chine, et ce, à la fois sur le marché canadien et américain.

Ce secteur a connu une forte croissance pendant les années 1990, stimulée par l'Accord de libre-échange nord-américain, la reprise vigoureuse de la demande américaine et la faiblesse du dollar canadien. La production et l'emploi ont cependant chuté de façon importante au cours de la présente décennie sous l'effet de changements économiques majeurs. Le secteur a été particulièrement touché par l'intensification de la concurrence des importations provenant de pays à faibles coûts de production, la réduction des barrières commerciales (incluant la suppression des contingents d'importation sur les textiles, vêtements et produits en cuir en 2005) et l'appréciation substantielle du dollar canadien. En conséquence, le PIB réel a chuté pendant cinq années consécutives depuis 2002, en baisse de 16%. Pour améliorer la compétitivité du secteur à la fois sur les marchés intérieur et étrangers, la baisse de la production a été accompagnée d'une diminution similaire de l'emploi (16%), qui est tombé au même niveau que lors de la récession du début des années 1990. Les industries du vêtement, du textile et du cuir ont affiché les plus importants reculs de la production et de l'emploi.



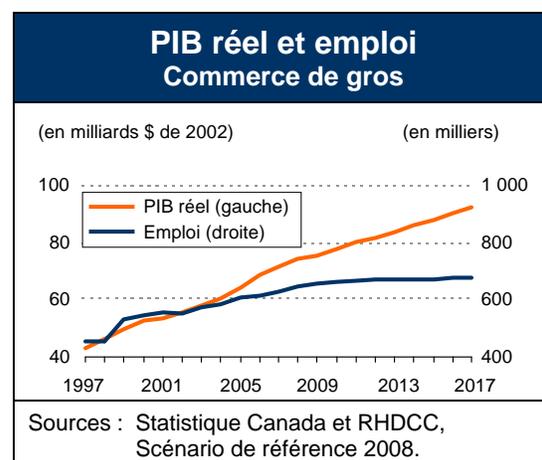
Les perspectives à court terme demeurent plutôt inquiétantes, car le secteur devra composer avec le ralentissement économique aux États-Unis, en plus de devoir continuer à s'ajuster à l'intensification de la concurrence internationale. Puisque les importations de vêtements fabriqués en Chine ne cessent de croître, les industries du textile et du vêtement, qui sont à forte intensité de main-d'œuvre, continueront d'impartir une fraction ou la majeure partie de leur production à l'étranger. Quant à l'industrie du meuble, celle-ci sera certainement affectée par la contraction de la construction résidentielle aux États-Unis. En conséquence, le PIB devrait continuer à reculer en 2008 et 2009. Encore une fois, la diminution des activités du secteur sera accompagnée par des ajustements visant à réduire la main-d'œuvre.

On prévoit un redressement de la production à long terme, car le secteur devrait s'adapter à un environnement plus concurrentiel en devenant, par exemple, plus intensif en capital au moyen d'investissements accrus en machines et équipements permettant de stimuler la productivité. Alors que l'industrie des produits divers devrait continuer à soutenir la croissance de la production, la reprise graduelle de la demande nord-américaine contribuera également à stimuler la production dans ce secteur. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, le PIB réel devrait croître à un taux plus rapide de 1,7 % par année, comparativement à 0,7 % au cours de la décennie précédente. On prévoit cependant que l'emploi continuera à diminuer, mais à un taux plus rapide de 1,3 % annuellement, contre 1,0 % dans les dix dernières années. Une accélération prévue dans la croissance de la productivité entraînera cette baisse plus prononcée de l'emploi.

Commerce de gros

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises et à fournir des services connexes de logistique, de marketing et de soutien. En général, la vente en gros est une étape intermédiaire de la distribution de marchandises en grandes quantités à des détaillants, à des entreprises et à des établissements. L'industrie du commerce de machines, d'équipements et de fournitures emploie 30 % de tous les travailleurs du secteur, suivie de loin par les industries du commerce de matériaux de construction (14 %), de produits alimentaires et de boissons (13 %) et d'articles personnels et ménagers (12 %). Les activités sont concentrées dans le centre du Canada, notamment en Ontario et au Québec, où l'on emploie respectivement 40 % et 23 % de tous les travailleurs du secteur. La croissance du secteur repose sur la consommation des ménages et les investissements des entreprises.

Au Canada, le secteur du commerce de gros est l'un des plus prospères depuis le début de la présente décennie, stimulé par une conjoncture économique favorable, un marché de l'habitation vigoureux et une solide reprise des ventes de machines et d'équipements. Depuis 2000, la production et l'emploi ont augmenté respectivement à un taux annuel moyen de 4,7 % et de 2,1 %. Cependant, le secteur fait également face à de nombreux défis, notamment celui de gérer les stocks de façon à pouvoir répondre aux fluctuations de la demande tout en évitant les stocks excédentaires, et celui de



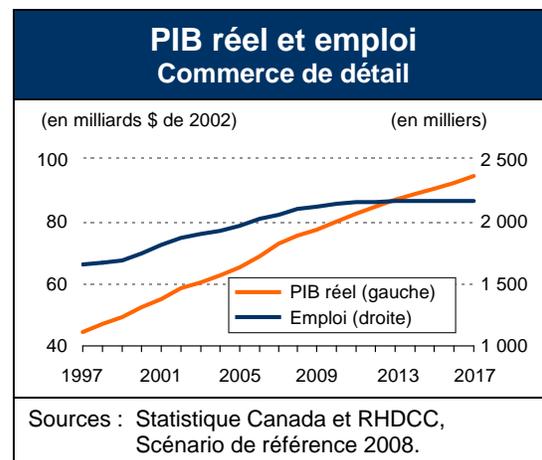
composer avec des chaînes d'approvisionnement et des activités de logistique qui se complexifient à mesure que s'intensifie la mondialisation. La hausse des prix de l'énergie à des sommets sans précédent et l'augmentation subséquente des frais de transport sont d'autres exemples de problèmes auxquels se heurte le secteur. À court terme, on s'attend à une croissance robuste de la production et de l'emploi, soutenus par une progression constante, quoique légèrement plus faible que par le passé, de la consommation et des investissements des entreprises.

On prévoit que la croissance de la production et de l'emploi ralentira à long terme. Ce ralentissement découlera de la concurrence accrue du commerce électronique et d'autres types de vente directe au consommateur pratiqués par les fabricants afin d'éviter les intermédiaires. De plus, le vieillissement de la population pourrait entraîner un déplacement des dépenses en biens semi-durables au profit des services, réduisant ainsi les achats en gros effectués par les détaillants. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, le PIB réel devrait augmenter à un taux plus lent de 2,6 % par année, comparativement à 5,2 % au cours de la décennie précédente. On prévoit que la croissance de l'emploi ralentira également, de 3,3 % à 0,7 % par année.

Commerce de détail

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail, généralement sans transformation, ainsi qu'à fournir des services connexes. Le commerce de détail est la dernière étape dans la distribution de marchandises en petites quantités au grand public. Avec plus de deux millions de travailleurs, ce secteur est devenu en 2007 le plus important employeur au Canada, surpassant même le secteur de la fabrication dont l'emploi a diminué pour une troisième année consécutive. Toutefois, le tiers des travailleurs du secteur sont des employés à temps partiel, ce qui représente la deuxième plus forte concentration de travailleurs à temps partiel dans un même secteur après l'hébergement et les services de restauration. La vente au détail d'aliments et de boissons constitue la plus importante industrie, employant 26 % de tous les travailleurs. Les autres industries clés sont les magasins de marchandises diverses (14 % de l'emploi), les marchands de véhicules automobiles et de pièces (10 %) et les magasins de vêtements (10 %). Le secteur est étroitement lié à celui du commerce de gros et est stimulé en grande partie par les dépenses de consommation des ménages au Canada.

Au Canada, le commerce de détail a connu l'une des plus fortes croissances depuis le début de la présente décennie, avec la construction et les services de conception de systèmes informatiques. Pendant cette période, le secteur du commerce de détail a augmenté sa production de 5,0 % par année et créé 368 000 nouveaux emplois, en raison de la croissance soutenue du revenu disponible et des conditions favorables du marché du travail. La principale difficulté du secteur ces dernières années est sans doute l'augmentation du magasinage outre-frontière aux États-Unis, qui a été accentuée par la forte



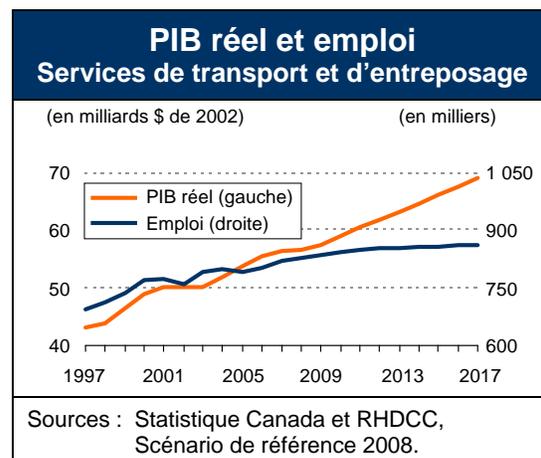
appréciation du dollar canadien. Toutefois, les grands magasins de détail, comme Wal-Mart et Future Shop, ont réagi à ces changements dans les habitudes d'achat des consommateurs en ramenant les prix de plusieurs articles près de la parité avec les prix américains. Les perspectives à court terme pour ce secteur semblent assez prometteuses, puisque des prix moins élevés, combinés à des réductions modestes de l'impôt sur le revenu des particuliers et à la récente baisse de la TPS, devraient contribuer à la croissance du revenu disponible ainsi qu'à l'expansion de la demande intérieure, quoique à un rythme plus lent. En fait, après une croissance moyenne de 5,8 % en 2006 et 2007, le PIB réel du commerce de détail devrait progresser à un rythme moins rapide au cours des prochaines années.

À plus long terme, le ralentissement de la croissance démographique influera sur la demande de consommation alors que le vieillissement de la population provoquera un déplacement de la consommation des biens vers les services. On prévoit donc un ralentissement de la croissance de la production à un taux annuel moyen de 2,6 % sur la période 2008-2017, comparativement à 5,1 % lors des dix dernières années. La croissance de l'emploi devrait également ralentir et afficher un taux moyen de 0,5 % par année, puisque le commerce électronique pourrait venir freiner l'embauche de nouveaux travailleurs.

Services de transport et d'entreposage

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de personnes et de marchandises, des services d'entreposage de marchandises, ainsi que des services connexes. Les différents modes de transport incluent le transport routier (transport par camion, transport en commun et transport terrestre), le transport ferroviaire, le transport par eau, le transport aérien et le transport par pipeline. Les bureaux de poste nationaux et les établissements de messageries font également partie de ce secteur. Le transport par camion est la principale industrie (35 % de l'emploi), suivi du transport en commun et terrestre (17 %) et du transport aérien (13 %). Les activités de ce secteur sont concentrées en Ontario (33 %), au Québec (19 %), en Colombie-Britannique (15 %) et en Alberta (13 %). Les principaux moteurs de croissance sont le tourisme et le commerce de marchandises à l'échelle nationale et internationale.

Les industries du transport et de l'entreposage ont enregistré d'excellents résultats dans les années 1990, notamment en raison de la forte augmentation des exportations, stimulées par la hausse de la demande étrangère et la dépréciation du dollar canadien. Cependant, le secteur a stagné au début de la présente décennie, notamment en raison de la récession aux États-Unis, des attentats terroristes du 11 septembre et des difficultés financières dans l'industrie du transport aérien. Grâce à la reprise de l'économie nord-américaine et à la confiance renouvelée dans le transport aérien, la production s'est solidement redressée de 2004 à 2006, et ce, malgré l'appréciation du dollar canadien et la hausse du prix du pétrole qui ont entraîné une augmentation des coûts de



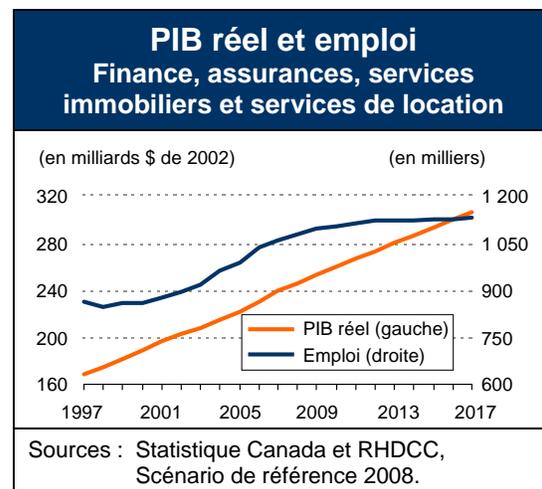
transport. Pendant ces trois années, le PIB réel s'est accru en moyenne de 3,4 % annuellement, alors que l'emploi n'a que légèrement augmenté. L'année 2007 a été difficile pour le secteur. Les exportations de marchandises ont amorcé une baisse au troisième trimestre, notamment en raison de la contraction des achats de matériaux de construction et de véhicules automobiles aux États-Unis, réduisant de moitié la croissance de la production qui a chuté à 1,7 %. En revanche, l'emploi a bondi de 20 700 emplois, avec la plupart des gains dans l'industrie du transport par camion et dans celle du transport en commun et terrestre. À court terme, le ralentissement anticipé de l'économie nord-américaine devrait réduire à 1,0 % en moyenne la croissance de la production en 2008 et 2009, avec des gains similaires en matière d'emploi.

La croissance de la production dans le secteur devrait se raffermir à long terme grâce à la reprise graduelle des économies américaine et canadienne. Toutefois, certaines industries continueront d'éprouver des difficultés qui pourraient freiner leur expansion future, comme le niveau élevé des prix de l'énergie et le renforcement des mesures de sécurité à la frontière. Par exemple, l'industrie du transport aérien pourrait être affectée par la nouvelle exigence d'un passeport obligatoire pour les déplacements entre le Canada et les États-Unis.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit un léger ralentissement de la croissance de la production à un taux annuel moyen de 2,0 %, comparativement à 2,7 % lors des dix dernières années. La croissance de l'emploi devrait également ralentir, mais de façon plus prononcée, soit de 1,7 % à 0,5 % par année, en raison d'une augmentation plus rapide de la productivité.

Finance, assurances, services immobiliers et services de location

Le secteur de la finance, des assurances, des services immobiliers et des services de location comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières ou à en faciliter l'exécution. L'industrie de la finance et des assurances représente environ 70 % des travailleurs et le tiers du PIB du secteur. Le reste des activités se retrouve dans l'industrie des services immobiliers et des services de location. L'emploi du secteur est fortement concentré en Ontario (45 %), au Québec (22 %) et en Colombie-Britannique (14 %). Bien que les banques et les compagnies d'assurances sont présentes sur les marchés étrangers, le secteur dans son ensemble repose principalement sur la performance de l'économie domestique puisque l'industrie immobilière, qui représente plus de 60 % du PIB du secteur, est essentiellement orientée vers le marché intérieur.



Au cours de la présente décennie, le secteur s'est heurté à diverses difficultés, incluant la multiplication des exigences réglementaires, l'élaboration de nouveaux produits de crédit qui sont souvent complexes et qui facilitent l'échange des risques financiers, la nécessité de soustraire certaines activités pour demeurer concurrentiel, ainsi que l'émergence de nouveaux marchés, comme la Chine, dans le domaine de l'activité bancaire. Dans l'industrie de la finance

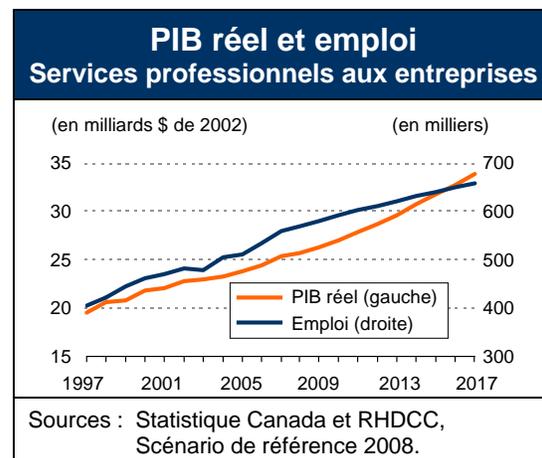
et des assurances, l'évolution de la nature des fraudes a forcé les institutions financières à s'adapter aux dangers en constante mutation que recèlent les progrès technologiques afin de protéger les renseignements sur leurs clients. Malgré ces difficultés, le secteur a enregistré une croissance soutenue de la production (3,5 % par année) et de l'emploi (2,7 %) depuis le début de la décennie, grâce à l'effervescence du marché immobilier et à la croissance vigoureuse du crédit hypothécaire.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, la croissance de la production et de l'emploi devrait ralentir quelque peu par rapport à la décennie précédente, en partie dû au ralentissement du marché immobilier. On prévoit que le PIB réel augmentera à un taux annuel de 2,5 %, comparativement à 3,6 % au cours des dix dernières années. La croissance de l'emploi devrait ralentir également, mais de façon plus prononcée, soit de 2,1 % à 0,6 % par année, suite à une augmentation plus rapide de la productivité stimulée par l'utilisation répandue de nouvelles technologies, comme les services bancaires et les inscriptions immobilières en ligne.

Services professionnels aux entreprises

Ce secteur comprend les établissements qui fournissent des services hautement spécialisés aux entreprises, tels que services juridiques, services de comptabilité et de fiscalité, services d'architecture et de génie ainsi que services spécialisés de design. Au fil des ans, les services d'architecture et de génie ont vu leur part de l'emploi dans l'ensemble du secteur augmenter à 43 %. Le secteur est caractérisé par une main-d'œuvre très scolarisée et comprend une importante proportion de travailleurs autonomes (34 %). Bien que 57 % des emplois sont situés dans le centre du Canada, les provinces de l'Ouest canadien, en pleine expansion, ont vu leur part augmenter rapidement ces dernières années. La performance de ce secteur est sensible aux cycles économiques, tant au Canada qu'à l'étranger, car la demande de services professionnels provient de différents secteurs de l'économie, tributaires de l'économie domestique et/ou mondiale.

Pendant la deuxième moitié des années 1990, le secteur a bénéficié d'une tendance de plus en plus marquée chez les entreprises canadiennes, soit l'impartition des activités non essentielles pour accroître leur efficacité opérationnelle. Cependant, depuis le début de la présente décennie, le secteur s'est heurté à plusieurs difficultés. En effet, la concurrence accrue découlant des nouvelles technologies, qui facilitent la communication et la collaboration avec les clients, a fragilisé les modèles traditionnels axés sur la proximité et a augmenté la délocalisation de certains services, en particulier les services de comptabilité. Le secteur est également confronté à des exigences de plus en plus élevées de la clientèle, les entreprises souhaitant notamment que les activités délocalisées soient regroupées à un seul endroit. Néanmoins, la demande dans le secteur des services professionnels aux entreprises a été soutenue par la force performance de l'économie domestique, de sorte que la croissance de la production a été comparable à celle de l'ensemble



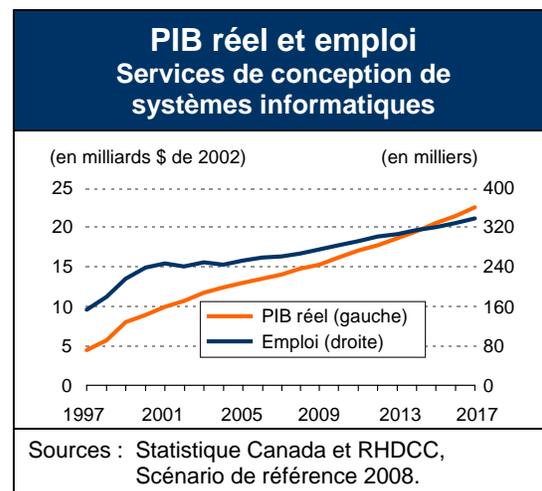
de l'économie. La création d'emplois s'est accélérée après 2002, particulièrement dans les services d'architecture et de génie, stimulée par la forte augmentation des investissements résidentiels et non résidentiels.

Toutefois, à court terme, le rythme effréné des dépenses des entreprises que l'on a observé ces dernières années devrait s'essouffler en raison du ralentissement économique au Canada et aux États-Unis. De plus, on s'attend à ce que les services d'architecture et de génie soient touchés par le fléchissement des activités de construction résidentielle et non résidentielle. La croissance du PIB réel et de l'emploi devrait donc ralentir quelque peu en 2008 et 2009.

Les perspectives de long terme pour la production sont plutôt optimistes, puisqu'on prévoit que la croissance du PIB réel devrait accélérer à un taux annuel moyen de 2,9 % pour l'ensemble de la période 2008-2017, comparativement à 2,7 % lors des dix dernières années. Cette croissance sera soutenue par une forte demande intérieure, particulièrement dans les dépenses en capital qui se traduisent généralement par une hausse de la demande de services connexes, tels que les services d'architecture et de génie. En revanche, la croissance de l'emploi devrait ralentir au cours de la période de projection pour se situer à environ 1,6 % par année, comparativement à 3,3 % au cours de la décennie précédente. La création d'emplois sera sans doute freinée par une reprise anticipée dans la croissance de la productivité et par les difficultés croissantes de recrutement et de rétention de travailleurs qualifiés.

Services de conception de systèmes informatiques

Le secteur des services de conception de systèmes informatiques comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir une expertise dans le domaine des technologies de l'information, comme concevoir, modifier, tester et prendre en charge des logiciels, planifier et concevoir des systèmes informatiques, ainsi que gérer et exploiter sur place les installations informatiques de clients. Ces activités excluent le développement et la vente au détail de matériel informatique et de logiciels de série. Le secteur emploie des travailleurs hautement qualifiés et relativement jeunes et ses activités sont fortement concentrées en Ontario (48 % de l'emploi) et au Québec (26 %). Les travailleurs autonomes représentent environ le quart de l'effectif du secteur. Les investissements publics et privés dans les technologies de l'information et des communications (TIC) constituent un des principaux moteurs de croissance des services de conception de systèmes informatiques; ces derniers sont donc particulièrement sensibles au contexte de l'investissement. De plus, le secteur a un taux d'exposition au commerce international relativement élevé pour une industrie de services, puisque 19 % de sa production est exportée, principalement aux États-Unis qui représentent plus de 70 % de ses exportations totales. Les dépenses d'investissement au sud de la frontière jouent donc un rôle non négligeable dans l'expansion de ce secteur.



Stimulé par l'adoption rapide de la technologie informatique par les entreprises et les gouvernements, le secteur a progressé de façon phénoménale dans les années 1990, alors que l'emploi quadruplait en dix ans et que la production affichait une croissance dans les deux chiffres. Cependant, ce secteur a souffert de l'effondrement des entreprises « dot-com » au début des années 2000, au cours duquel plusieurs problèmes sont clairement apparus. Les nombreuses difficultés du secteur incluent : sa grande dépendance aux investissements des entreprises dans la technologie, qui sont souvent considérés comme étant des dépenses discrétionnaires; la saturation de son marché du fait que les ordinateurs sont désormais largement répandus au sein des entreprises; ainsi qu'une plus grande concurrence des pays à faibles coûts comme l'Inde. Suite à ces difficultés, la croissance du PIB réel a ralenti ces dernières années. Malgré ce ralentissement, le secteur s'est assez bien adapté aux variations du dollar canadien et la demande de services informatiques devrait rester relativement forte au Canada et aux États-Unis, malgré l'actuel contexte d'incertitude économique.

À long terme, même si l'on ne s'attend pas à une performance comparable à celle des années 1990, le secteur devrait connaître une croissance de sa production supérieure à celle de l'ensemble de l'économie. Malgré un ralentissement de la progression des investissements dans les TIC, la demande restera suffisamment forte pour soutenir une expansion durable, puisque les entreprises ont tendance à se tourner vers les investissements technologiques afin de se développer en raison du resserrement continu du marché du travail. De plus, le secteur est de plus en plus orienté vers les exportations et les débouchés semblent prometteurs dans les économies émergentes.

Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit une croissance moyenne annuelle de 4,8 % dans le PIB réel et de 2,6 % dans l'emploi. En dépit d'une croissance plus lente que la décennie précédente, le secteur devrait dominer tous les autres secteurs industriels en termes d'augmentation de la production et de l'emploi au cours des dix prochaines années. La croissance de l'emploi sera restreinte par divers facteurs, dont l'augmentation des fusions (le secteur est parvenu à maturité et les entreprises doivent accroître leur part de marché en faisant des acquisitions), des niveaux de productivité très élevés (puisque les entreprises s'efforcent de demeurer concurrentielles sur le marché international), ainsi que des pénuries de main-d'œuvre (la baisse de la demande de travailleurs à la suite de l'effondrement des entreprises « dot-com » s'est traduite par une diminution des inscriptions scolaires dans les domaines informatiques).

Autres services professionnels (scientifiques, techniques et publicitaires)

Ce secteur comprend les établissements qui fournissent des services professionnels tels que conseils en gestion et conseils scientifiques et techniques, recherche et développement scientifiques, publicité et relations publiques, ainsi que d'autres services professionnels et scientifiques (notamment photographiques, vétérinaires et de traduction). Les services de conseils forment la principale industrie (40 % de l'emploi), suivis des services de publicité et de relations publiques (26 %). Ce secteur ressemble d'assez près à celui des services professionnels aux entreprises, car la plupart des activités qui le caractérisent ont pour principale ressource le capital humain, ce qui s'explique par le fait que le processus de production dépend presque exclusivement des compétences et de l'expertise des travailleurs. La main-d'œuvre est très scolarisée et une importante part des travailleurs sont autonomes (39 %). Environ les deux tiers

de tous les emplois sont concentrés dans le centre du Canada. Le secteur dépend fortement de l'activité des entreprises et est très sensible à la complexité des pratiques commerciales, puisque la plupart des industries du secteur fournissent des services à des entreprises clientes.

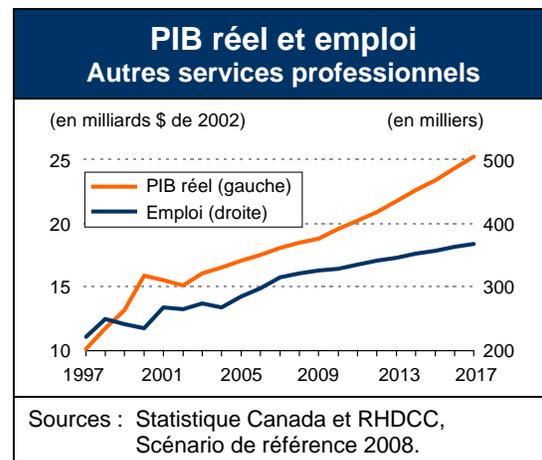
À la fin des années 1990, le secteur a bénéficié d'une tendance de plus en plus marquée chez les entreprises canadiennes, soit l'impartition des activités non essentielles pour accroître leur efficacité opérationnelle. Ces pratiques commerciales plus complexes ont entraîné une augmentation de la demande de conseils et d'avis en matière de planification d'activités, ce qui a donné lieu à une forte expansion des services de conseils. Toutefois, lorsque les entreprises ont commencé à réduire leurs dépenses discrétionnaires pendant le ralentissement économique du début des

années 2000, le PIB réel s'est légèrement contracté, ce qui a eu des répercussions sur la création d'emploi dans le secteur. Ce fut particulièrement vrai pour le financement privé des services de recherche et développement scientifiques, qui sont minutieusement examinés en période de ralentissement économique. La production et l'emploi ont connu un redressement important depuis 2003 grâce à la solide performance de l'économie canadienne au cours des cinq dernières années. Alors que les dépenses des entreprises devraient diminuer à court terme en raison du ralentissement économique au Canada et aux États-Unis, la croissance du PIB réel et de l'emploi dans le secteur devrait également ralentir tout en demeurant solide en 2008 et 2009. Quoiqu'il en soit, la création d'emploi sera bien au-dessous de la croissance annuelle moyenne de 5,6 % enregistrée au cours des trois dernières années.

À long terme, le secteur continuera d'éprouver des difficultés, dont la concurrence accrue découlant des nouvelles technologies, qui facilitent la communication et la collaboration avec les clients, peu importe la distance. L'émergence d'Internet en tant que nouveau média pour les services de publicité nécessitera également de meilleures planifications, stratégies commerciales et mesures des impacts des campagnes publicitaires en ligne. Néanmoins, les perspectives de long terme demeurent prometteuses, soutenues par les services de conseils. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, la croissance du PIB réel devrait ralentir par rapport à la décennie précédente mais demeurer solide, passant de 6,0 % à 3,4 % par année. La croissance de l'emploi devrait également s'affaiblir, passant de 3,6 % à 1,5 %.

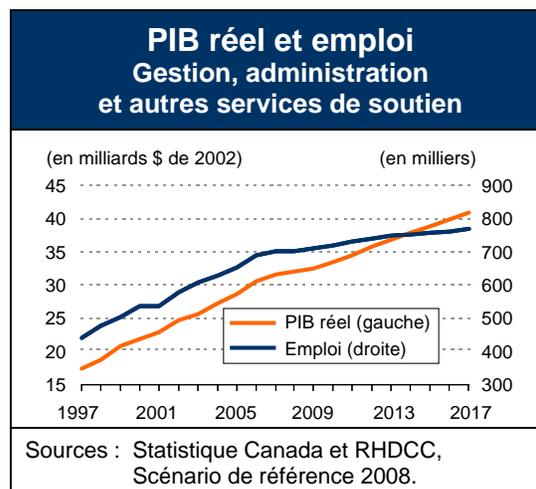
Gestion, administration et autres services de soutien

Ce secteur est composé de trois industries : gestion de sociétés et d'entreprises (y compris les sociétés de portefeuille et les sièges sociaux); services administratifs et services de soutien (p. ex. tenue de livres, placement, préparation de documents, centres d'appels, agences de recouvrement, préparation de voyages de même que services de sécurité, de conciergerie et d'aménagement paysager); et services de gestion des déchets et d'assainissement (tels que la collecte, le traitement et l'élimination des déchets). La plus importante industrie est de loin celle



des services administratifs et des services de soutien, qui emploie 95 % de tous les travailleurs de ce secteur, lequel est stimulé en grande partie par les activités des entreprises au Canada.

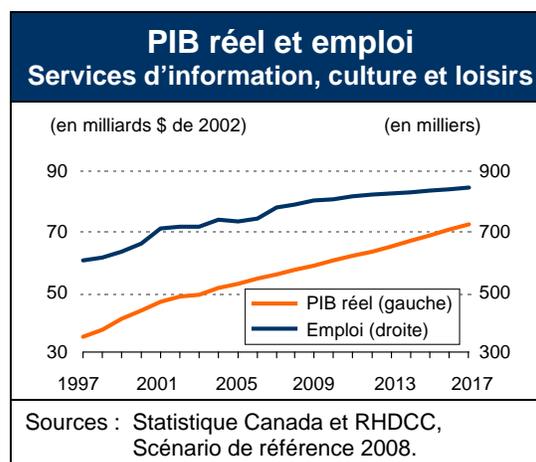
Depuis le début de la présente décennie, ce secteur a enregistré la troisième plus forte croissance de l'ensemble des services, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 5,3 % dans le PIB réel et de 4,2 % dans l'emploi. Les trois industries du secteur ont contribué à la hausse de la production et de l'emploi, supportées par la forte performance de l'économie canadienne pendant cette période puisque la plupart de ces services sont fournis à un vaste éventail de clients, tels que les entreprises et les ménages. Cependant, la croissance de la production et de l'emploi a considérablement ralenti en 2007 et devrait continuer à s'affaiblir dans les deux prochaines années, puisque la croissance économique sera beaucoup moins forte que par le passé.



À long terme, à mesure que la conjoncture économique s'améliorera, la croissance du PIB réel et de l'emploi devrait reprendre dans le secteur tout en demeurant bien inférieure à la décennie précédente. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit une augmentation du PIB réel à un taux annuel de 2,6 %, comparativement à 6,1 % au cours des dix dernières années, alors que la création d'emplois devrait passer de 4,7 % à 1,0 % par année.

Services d'information, culture et loisirs

Ce secteur se compose de l'industrie de l'information et de la culture ainsi que de l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs. Il comprend les établissements dont l'activité principale consiste à produire et distribuer des produits d'information et des produits culturels (publication de livres et journaux, production de films et disques, édition de logiciels et de contenu Internet, radio et télédiffusion, services de télécommunications et de traitement de données) ou à exploiter des installations ou à fournir des services en matière de culture, de divertissement et de loisirs (cinémas, salles de spectacles et arénas, musées et sites historiques, parcs d'attractions et casinos). L'industrie de l'information et de la culture emploie environ 53 % des travailleurs de ce secteur, alors que l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs emploie le reste, soit 47% des travailleurs.



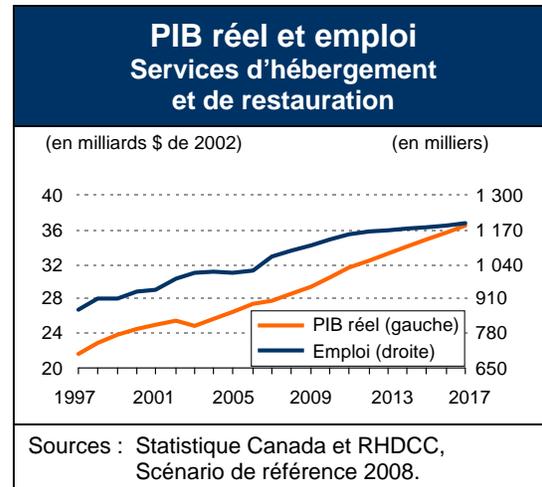
Les progrès technologiques et le revenu disponible des ménages constituent les principaux moteurs du secteur. Celui-ci a rapidement progressé au milieu des années 1990, avec l'émergence d'Internet, du câble et des services par satellite. Toutefois, une telle révolution numérique ne s'est pas opérée sans heurts. Le secteur a été confronté à plusieurs difficultés, notamment à la transformation des méthodes de production, d'émission et de réception de signaux par satellite; à la gestion de coûts inconnus et inattendus reliés aux nouvelles technologies; et à l'expansion vigoureuse et rapide d'une industrie qui évolue de plus en plus vers la convergence de différentes plateformes médiatiques. En outre, l'accès à Internet s'est traduit par une augmentation du nombre de cas de piratage informatique, ce qui a accentué la pression sur les éditeurs de logiciels et les producteurs de disques et de films. En 2002, les nouveaux services avaient atteint leur maturité et suite à l'effondrement des entreprises « dot-com », l'industrie de l'information et de la culture a connu une croissance plus modérée de sa production et de l'emploi. Dans l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs, la forte appréciation du dollar canadien a réduit la compétitivité du Canada sur le marché des tournages de films étrangers, si bien que le nombre de productions hollywoodiennes tournées au Canada a diminué. Le resserrement du financement du Fonds canadien de télévision a également nui au renouvellement des investissements dans la production télévisuelle à contenu canadien. Cependant, la hausse importante du revenu disponible des ménages a contribué à l'expansion du secteur, en particulier dans les domaines du divertissement, des loisirs et des loteries.

À long terme, les nouveaux progrès technologiques entraîneront d'autres changements dans le comportement des consommateurs et au sein du secteur, particulièrement dans les industries de l'information et de la culture, qui devra s'adapter en regroupant ses opérations, en lançant de nouveaux services et en explorant de nouvelles plateformes. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, bien que la croissance du PIB et de l'emploi devrait évoluer parallèlement avec la conjoncture économique, on anticipe un ralentissement substantiel par rapport à la décennie précédente. On prévoit une augmentation du PIB réel à un taux annuel de 2,6 %, comparativement à 4,8 % au cours des dix dernières années, alors que la création d'emplois devrait passer de 2,6 % à 0,8 %, contrainte par une légère amélioration dans la croissance de la productivité.

Services d'hébergement et de restauration

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir de l'hébergement de courte durée et des services d'hospitalité à des voyageurs et des vacanciers dans des installations telles que des hôtels, motels, centres de villégiature, gîtes touristiques, chalets, et autres. Le secteur comprend également les établissements dont l'activité consiste à préparer des repas, des repas légers et des boissons pour consommation immédiate, sur place ou à l'extérieur de l'établissement. L'industrie dominante est celle des services de restauration, qui emploie 64 % de l'ensemble des travailleurs. Le secteur est caractérisé par des salaires faibles et par la plus forte concentration de travailleurs à temps partiel de l'économie, qui représentent 40 % des effectifs. Les activités touristiques des Canadiens et des visiteurs étrangers constituent la principale source de croissance et de création d'emplois des services d'hébergement et de restauration. Le secteur est donc particulièrement exposé aux changements dans les revenus, la sécurité d'emploi et les frais de voyage à la fois au Canada et à l'étranger.

Après une forte croissance à la fin des années 1990, le secteur a éprouvé diverses difficultés au début du nouveau millénaire, dont la récession aux États-Unis, les événements du 11 septembre, et l'épidémie soudaine du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) qui a sévi à Toronto au printemps 2003. Ces événements ont eu un effet négatif non seulement sur les voyages effectués par des étrangers au Canada, mais aussi sur les voyages effectués par des Canadiens à l'intérieur du pays. En conséquence, le PIB réel du secteur s'est accru beaucoup plus lentement et a même fléchi en 2003, la première baisse depuis la récession du début des années 1990. La production du secteur s'est considérablement redressée par la suite, affichant une croissance de 3,2 % par année de 2004 à 2006, stimulée par une demande intérieure accrue dans les activités touristiques, notamment en raison d'une augmentation de l'emploi et du revenu personnel et d'une hausse marquée des activités et des revenus des entreprises. En 2007, malgré un ralentissement de la croissance du PIB réel à 1,1 %, le secteur a créé 54 500 nouveaux emplois, avec des gains à la fois dans l'industrie de l'hébergement et dans celle des services de restauration après plusieurs années de croissance mitigée.



À court terme, la croissance du secteur continuera d'être stimulée par le tourisme domestique, puisque la détérioration de la conjoncture économique mondiale, en particulier aux États-Unis et en Europe, freinera sans doute le tourisme étranger au Canada en raison du contexte d'incertitude relatif à la sécurité d'emploi et aux revenus. De plus, les prix de l'essence à des niveaux historiquement élevés et la mise en œuvre de l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental, qui exigera que tous les voyageurs traversant la frontière canado-américaine présentent un passeport valide à partir de juin 2009, pourraient entraîner une modification des préférences touristiques et une baisse des voyages transfrontaliers.

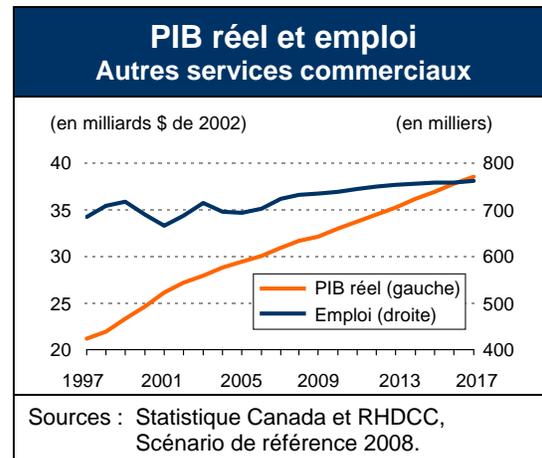
À long terme, les Jeux olympiques d'hiver de 2010 qui auront lieu à Vancouver, combinés à la baisse projetée du dollar canadien et au retour des touristes étrangers au Canada, permettront au secteur d'enregistrer une croissance substantielle de son PIB réel. De plus, la demande d'hébergement et de services de restauration devrait s'accroître avec la hausse du nombre de baby-boomers à la retraite, qui auront davantage de temps à consacrer aux voyages et autres loisirs. Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit que la croissance du PIB réel se situera à 2,8 % par année, une légère amélioration par rapport au taux de 2,5 % enregistré durant la décennie précédente, alors que l'emploi devrait augmenter à un taux annuel de 1,1 %.

Autres services commerciaux (réparation, entretien, personnel et ménager)

Le secteur des autres services commerciaux comprend quatre industries : réparation et entretien (de véhicules automobiles, de matériel électronique, de machines industrielles et d'articles ménagers); services personnels et de blanchissage (services de coiffure, développement de photos et nettoyage à sec); organismes religieux, groupes de citoyens et organisations professionnelles (appuyant des causes religieuses, sociales et politiques); et services aux

ménages privés (cuisiniers, femmes de chambre, jardiniers et gardiennes d'enfants). Les services de réparation et d'entretien ainsi que les services personnels et de blanchissage sont les deux principales industries de ce secteur, représentant respectivement 37 % et 31 % de l'emploi total.

La production du secteur des autres services commerciaux a connu une croissance robuste au cours des dix dernières années, stimulée par la hausse considérable du revenu des ménages et de l'activité des entreprises. La croissance annuelle du PIB réel a atteint 5,1 % par année de 1998 à 2002, avant de ralentir à 2,6 % par la suite. Pendant ce temps, l'emploi a fluctué considérablement pour finalement augmenter d'un modeste 0,6 % annuellement. En raison de la détérioration de la conjoncture économique et du faible niveau de confiance des consommateurs et des entreprises, la croissance de la production réelle devrait ralentir de nouveau à court terme, alors que la création d'emplois devrait demeurer faible.

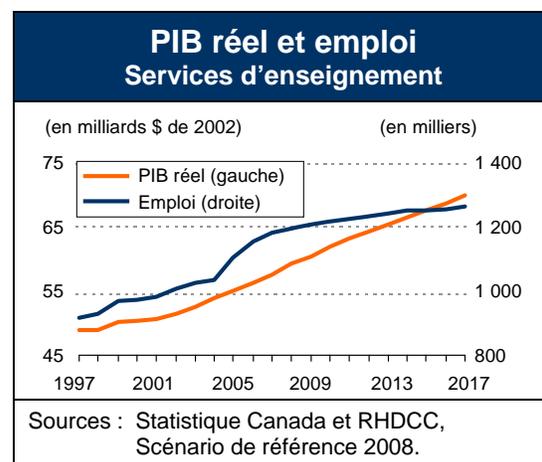


Pour l'ensemble de la période 2008-2017, on prévoit que le PIB réel augmentera de 2,2 % par année, comparativement à 3,8 % au cours de la décennie précédente. En dépit d'une croissance plus lente de la production, le taux de création d'emplois devrait demeurer inchangé, à 0,5 % par année.

Services d'enseignement

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser un enseignement et une formation dans une grande variété de matières. Les écoles primaires et secondaires emploient 62 % de l'ensemble des travailleurs du secteur, suivies des universités (20 %) et des collèges (8 %). La main-d'œuvre se distingue par une part relativement élevée de travailleurs à temps partiel (26 %) et par une forte proportion de femmes dans les écoles primaires et secondaires (71 %).

En raison de l'amélioration des finances publiques et de l'augmentation considérable des investissements dans le système d'éducation après plusieurs années de sous-financement, le PIB et l'emploi se sont accrus plus rapidement ces dernières années. Le secteur devra néanmoins composer avec d'importantes difficultés au cours de la prochaine décennie. Premièrement, la diminution de la population âgée de 5 à 17 ans provoquera une baisse de la demande d'enseignants de niveaux primaire et secondaire. Deuxièmement, le personnel des universités vieillit et il est de plus en plus



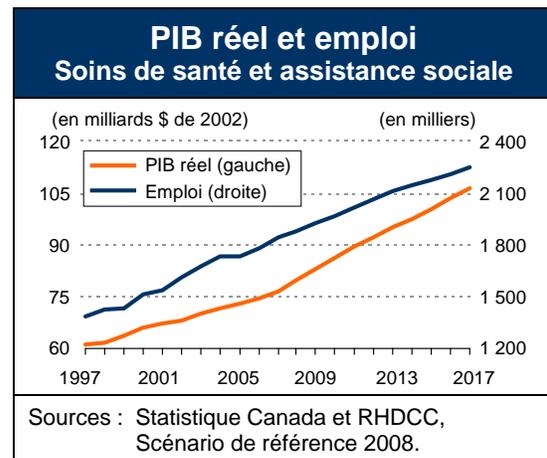
difficile de recruter du personnel dans un contexte de concurrence internationale accrue. Troisièmement, la transition vers une économie du savoir et la nécessité de remplacer les travailleurs qualifiés de la génération du baby-boom alimenteront la demande de travailleurs qualifiés. On prévoit donc une augmentation des inscriptions dans les établissements postsecondaires ainsi qu'une hausse du financement public afin de relever ces défis.

Stimulée par la hausse des dépenses en éducation postsecondaire, on prévoit que la croissance du PIB accélérera à un taux annuel moyen de 2,0 % au cours de la période 2008-2017, comparativement à 1,7 % dans les dix dernières années. L'emploi devrait également bénéficier de l'augmentation des inscriptions et du financement postsecondaires, même si la diminution de la population âgée de 5 à 17 ans (qui entraînera une baisse de la demande de travail dans les écoles primaires et secondaires) et l'amélioration prévue dans la croissance de la productivité viendront en partie réduire ces effets à la hausse et limiter la croissance moyenne de l'emploi à 0,7 % par année durant la période de projection, comparativement à 2,6 % dans la décennie précédente.

Soins de santé et assistance sociale

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des soins de santé au moyen de services diagnostiques et thérapeutiques, à soigner des bénéficiaires internes pour des raisons médicales et sociales, ainsi qu'à offrir des services de counselling et d'assistance sociale. Les hôpitaux constituent la principale industrie et emploient le tiers de l'ensemble des travailleurs du secteur. Parmi les autres industries, on compte les services de soins ambulatoires (25 % de l'emploi) et l'assistance sociale (25 %). Ce secteur est le deuxième employeur en importance au Canada, avec 1,8 millions de travailleurs, dont 24 % travaillent à temps partiel.

Le secteur a connu d'importants défis au cours de la dernière décennie, notamment celui du vieillissement de la population, qui a fait bondir la demande de services de soins de santé et, par le fait même, les coûts des soins de santé publics. En outre, ces coûts ont été alourdis par les nouvelles technologies, plus onéreuses, ainsi que par la place croissante qu'occupent les médicaments à prix élevés. Parallèlement, les dépenses gouvernementales en soins de santé ont été contraintes par l'objectif d'équilibre des finances publiques. Ces deux situations conflictuelles ont amené plusieurs provinces à réformer leur système public de soins de santé, notamment en misant davantage sur la prévention et sur les chirurgies d'un jour. On a tâché de réduire les séjours en milieu hospitalier et dans les établissements résidentiels par une augmentation des soins à domicile. De plus, les quotas de formation pour les professionnels de la santé, combinés aux conditions de travail difficiles et au vieillissement du personnel, a limité l'offre de travailleurs et entraîné une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur. Depuis la fin des années 1990, on a donc accru le nombre d'étudiants admis, en particulier dans les cours menant au diplôme d'infirmière autorisée. Cette



créés dans les administrations municipales au cours des quatre dernières années⁵⁷. Les perspectives de court terme pour le secteur de l'administration publique dépendront de la situation budgétaire des gouvernements fédéral et provinciaux.

À long terme, les gouvernements devraient dégager de modestes surplus budgétaires et on ne prévoit aucune réduction importante des services gouvernementaux. La croissance de la production devrait donc demeurer vigoureuse, au rythme annuel moyen de 2,4 % entre 2008 et 2017, un taux comparable à la décennie précédente, alors que la croissance de l'emploi devrait accélérer légèrement de 0,8 % à 1,0 %.

B - Modèles – Possibilités d'emploi

Les possibilités d'emploi comprennent deux grandes composantes, à savoir la demande d'expansion et la demande de remplacement. La demande de remplacement peut être désagrégée en trois sous-composantes : les départs à la retraite, les décès et l'émigration. Les autres personnes quittant leur emploi, à savoir les travailleurs découragés ou ceux qui quittent la vie active pour d'autres raisons, ne sont pas inclus dans la demande de remplacement. Ils font plutôt partie des rentrants nets définis dans la section sur les chercheurs d'emploi.

Demande d'expansion

La demande attribuable à l'expansion correspond à la création d'emplois découlant de la croissance économique. On l'appelle aussi l'«emploi requis», c'est-à-dire le nombre de travailleurs dont on a besoin pour réaliser une production donnée à un niveau de productivité donné. Dans les différentes professions, la demande d'expansion dépend en grande partie de deux facteurs :

- L'évolution de l'industrie qui emploie des personnes dans une profession donnée. Par exemple, la création d'emplois de charpentiers, maçons ou plombiers est étroitement liée aux perspectives du secteur de la construction. Le scénario par industrie (33 industries) utilisé dans le présent rapport a été mis au point en collaboration avec un groupe de prévisions macroéconomiques. On a d'abord établi une prévision du PIB par industrie à l'aide des projections relatives aux catégories de dépenses de la demande finale. Ensuite, la productivité du travail a été projetée pour chaque industrie à partir des tendances historiques. On se fonde ensuite sur le PIB et la productivité du travail prévus pour établir, pour chaque industrie, des projections relatives à l'emploi.
- L'incidence des facteurs structurels sur la profession en question. Par exemple, le développement de la bureautique (ordinateurs, courrier électronique, systèmes de messagerie vocale, etc.) a réduit les besoins en commis de bureau et en personnel de soutien administratif. En premier lieu, on utilise les données historiques pour calculer la part que représente chaque catégorie professionnelle à deux et à trois chiffres de la CNP dans chacune des industries. Pour ce faire, on divise le nombre d'emplois dans une profession donnée d'une industrie par le nombre total d'emplois au sein de cette industrie. Pour chaque industrie, la somme des parts des professions doit donc être égale à 1. On fait ensuite une projection de ces parts à l'aide d'un modèle d'équation fonctionnelle simple, en utilisant les

⁵⁷ Cette période de forte croissance est survenue après une diminution totale de 42 700 emplois de 1999 à 2003.

tendances et une mesure de l'écart de production. On élabore ces projections pour chaque catégorie professionnelle à deux et à trois chiffres, ce qui donne un total de 5 478 équations (catégories à deux chiffres : 26 professions multipliées par 33 industries; catégories à trois chiffres : 140 professions multipliées par 33 industries).

Les projections de l'emploi selon la profession et selon l'industrie sont obtenues en multipliant l'emploi projeté dans une industrie par la part anticipée de la profession dans cette industrie. On peut ensuite additionner l'emploi projeté dans chacune des industries pour une profession donnée pour obtenir la projection totale de l'emploi pour chaque profession. Pour chaque profession, la demande d'expansion correspond aux variations du nombre d'emplois dans cette profession.

Départs à la retraite

Au cours des dix prochaines années, on s'attend à ce que l'augmentation des possibilités d'emploi provienne en grande partie des départs à la retraite. L'objectif du modèle des départs à la retraite est d'obtenir le nombre d'emplois qui se libèrent parce que des travailleurs âgés se retirent définitivement du marché du travail. Il existe un grand nombre de définitions et de méthodes d'estimation pour mesurer les départs à la retraite. La définition la plus appropriée aux fins des projections sur les professions est le « retrait complet et permanent du marché du travail ». Même s'il existe de nombreuses enquêtes, on ne dispose d'aucun ensemble de données exhaustif au Canada qui fournirait des renseignements précis et fiables reposant sur cette définition.

Un examen complet des sources de données au Canada a révélé que la banque de Données administratives longitudinales (DAL) est la source la plus appropriée pour estimer les flux historiques de départs permanents⁵⁸. Selon les résultats d'une analyse de survie, les déclarants de plus de 50 ans qui n'ont plus le statut de travailleurs rémunérés depuis trois ans ou plus retournent très rarement sur le marché du travail. Ainsi, on utilise cette définition comme point de référence pour mesurer les départs à la retraite. Cela dit, comme la banque DAL ne comprend pas de renseignements sur les professions, on a recours à un modèle distinct pour estimer la composition par profession des départs à la retraite.

Le nombre de départs à la retraite a considérablement augmenté ces dernières années et devrait continuer à progresser au cours de la prochaine décennie. Trois grands facteurs déterminent cette évolution. La population est le facteur le plus important, mais la participation au marché du travail (mesurée par le taux d'emploi) et le comportement relatif à la retraite (mesuré par la probabilité de retraite) sont aussi des facteurs essentiels. De ces trois facteurs, c'est l'accroissement de la population âgée de 50 ans et plus qui stimulera la hausse sans précédent des départs à la retraite au cours de la prochaine décennie. La méthode décrite ci-dessous permet de faire une estimation de ces trois facteurs pour arriver à une estimation de l'ensemble des départs à la retraite.

⁵⁸ La banque DAL a été choisie en raison du vaste échantillon représentatif de travailleurs plus âgés qu'elle renferme et aussi de son caractère longitudinal, deux caractéristiques qui revêtent une importance critique lorsqu'on met au point une série chronologique globale des départs à la retraite. En fait, la taille de l'échantillon DAL est telle qu'elle se compare à la taille du recensement, ce qui n'est pas le cas de l'Enquête sur la population active ou de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

- Pour établir les projections relatives à l'emploi selon l'âge et selon le sexe, on prend en compte à la fois les projections démographiques et les projections relatives au taux d'emploi. Les données sur la population, selon l'âge et selon le sexe proviennent de la projection démographique. Par ailleurs, les projections relatives au taux d'emploi font ressortir les variations d'une cohorte à l'autre en ce qui concerne la part de la population active occupée⁵⁹. Les projections sont soumises à la contrainte des projections du taux de chômage global et du taux d'activité selon l'âge et selon le sexe.
- Pour évaluer les probabilités de retraite pour une année, on a recouru à la banque DAL. Dans cette évaluation, on considère comme retraitées les personnes âgées de 50 ans et plus qui ont quitté leur emploi et qui sont restées sans emploi pendant au moins trois années consécutives. Ces probabilités fondées sur la banque DAL correspondent au nombre de départs à la retraite par rapport à l'emploi, et ce, selon l'âge et selon le sexe. Cette estimation est alors prédite en utilisant les principaux facteurs comportementaux. Lors de récentes recherches⁶⁰, on a cerné cinq grands facteurs qui influent sur les décisions des travailleurs en matière de retraite, à savoir le taux de chômage (utilisé comme représentation des facteurs cycliques), la valeur nette du patrimoine des ménages, l'effet d'encombrement d'un surplus de main-d'œuvre, les subventions implicites à la retraite des régimes à prestations déterminées, ainsi que la cohorte de naissance ou les effets « générationnels »⁶¹. Même si ces variables permettent de reproduire avec précision les tendances passées en matière de retraite, nombre d'entre elles sont difficiles à projeter. Voilà pourquoi on utilise des approximations de ces variables pour établir les projections des probabilités de retraite selon l'âge et selon le sexe. On projette donc ces probabilités en considérant l'effet des fluctuations cycliques et les effets des cohortes de naissance, ce qui fournit une estimation de l'évolution de la probabilité de retraite selon l'âge et selon le sexe pour la prochaine décennie.

On obtient alors une projection des départs à la retraite en multipliant les probabilités projetées de retraite selon l'âge et selon le sexe par le niveau d'emploi projeté selon l'âge et selon le sexe, comme il est décrit plus haut.

Le nombre de départs à la retraite par catégorie professionnelle à trois chiffres est obtenu utilisant les données de l'Enquête sur la population active (EPA). Le nombre annuel de départs à la retraite selon la profession est calculé comme étant le nombre de travailleurs qui approchent de l'âge médian de la retraite selon l'EPA. Cette méthode d'estimation rend compte des départs potentiels à la retraite plutôt que de donner une projection exacte des véritables départs à la retraite. Ainsi, on obtient le nombre de retraites potentielles par profession en vieillissant les travailleurs qui font partie d'une profession pour calculer le nombre annuel moyen de personnes en emploi dont l'âge se situe à cinq ans ou moins de l'âge médian de la retraite (en supposant que cet âge médian ne change pas au cours de la période prévue) pour cette profession. On obtient ainsi des projections par profession qui sont alors normalisées pour s'assurer qu'elles correspondent à la projection de l'ensemble des départs à la retraite.

⁵⁹ Le concept de cohorte est utilisé pour rendre compte des différentes préférences en matière d'emploi selon les différentes générations. Par exemple, de façon générale, une femme née après 1970 a beaucoup plus de chance de travailler à un moment où l'autre de sa vie qu'une femme née en 1930.

⁶⁰ Pour de plus amples renseignements, voir Dunn, Kevin, « Estimation et prévision des flux de retraite globaux sur le marché du travail canadien », Ressources humaines et Développement des compétences Canada (décembre 2005).

⁶¹ Dans le modèle conceptuel, on accorde une valeur unique aux effets de la cohorte de naissance pour toute la période de projection.

Décès

On utilise les données démographiques de Statistique Canada pour évaluer le nombre de décès « en service ». On obtient les taux de mortalité globaux selon l'âge en divisant le nombre de décès par la population. Ces taux sont extrapolés à l'aide d'un modèle autorégressif et sont appliqués aux projections de l'emploi par profession selon l'âge. Le nombre total de décès dans chaque groupe d'âge donne les projections de décès par profession. Seule la structure par âge de la profession est prise en compte pour faire une distinction entre les professions. Les projections ne tiennent donc pas compte des risques inhérents à chacune des professions.

Émigration

La distribution des émigrants par catégorie professionnelle à trois chiffres (soit 140 professions) comporte quatre grandes étapes. Tout d'abord, on pose l'hypothèse que l'émigration annuelle nette représentera une proportion fixe de la population canadienne (0,14 %, pour une émigration moyenne de 48 000 personnes). Ensuite, on utilise les statistiques démographiques annuelles historiques pour déterminer la proportion des émigrants âgés de 15 ans et plus et ensuite obtenir une projection de la population source des émigrants. Puis, on détermine le nombre d'émigrants qui feraient partie de la population active en utilisant les projections des taux d'activité de l'ensemble des Canadiens. Finalement, on répartit les émigrants par profession en se fondant sur la répartition par profession de la population active canadienne non étudiante en 2007.

C - Départs à la retraite par profession

La table suivante met en lumière les projections des départs à la retraite pour les catégories professionnelles à trois chiffres. Les projections de départs à la retraite pour chacune des professions sont déterminées par deux variables : la distribution des travailleurs par âge et l'âge moyen de retraite, deux variables qui varient de manière importante entre les différentes professions. Les pressions sur les départs à la retraite devraient être plus importantes dans les professions où les travailleurs sont plus âgés et où l'âge de la retraite est relativement bas.

Données sur la retraite pour les catégories professionnelles à trois chiffres, 2008-2017

	Nombre total (milliers) 2008-2017	Taux de retraite 2008-2017 (TR) ¹	Âge médian à la retraite	Âge moyen des travailleurs	Écart ²
Total	3 402	2,2 %	61	40	21
001 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	42	5,0 %	60	49	11
011 Directeurs/directrices des services administratifs	26	2,3 %	61	43	18
012 Directeurs/directrices des services financiers et des services aux entreprises	22	2,1 %	61	43	18
013 Directeurs/directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)	3	2,0 %	61	42	19
021 Directeurs/directrices des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et de systèmes informatiques	14	2,0 %	61	43	18
031 Directeurs/directrices des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux	45	5,4 %	58	46	12
041 Directeurs/directrices de la fonction publique	14	4,6 %	59	47	12
051 Directeurs/directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	4	3,0 %	59	43	16
061 Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	27	2,2 %	61	43	18
062 Directeurs/directrices du commerce de détail	100	3,0 %	61	44	17
063 Directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement	38	2,1 %	65	44	21
064 Directeurs/directrices des services de protection	2	3,2 %	61	44	17
065 Directeurs/directrices d'autres services	4	2,4 %	61	43	18
071 Directeurs/directrices de la construction et du transport	39	2,5 %	62	45	17
072 Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	9	2,4 %	62	44	18
081 Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)	2	2,3 %	62	45	17
091 Directeurs/directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	21	2,3 %	62	45	17
111 Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	76	2,2 %	61	42	19
112 Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	43	2,8 %	61	44	17
121 Personnel de supervision du travail de bureau	38	2,8 %	59	41	18
122 Personnel administratif et de réglementation	94	2,8 %	60	43	17
123 Personnel d'administration des finances et des assurances	58	2,4 %	62	43	19
124 Personnel en secrétariat	83	4,0 %	60	45	15
141 Commis au travail général de bureau	67	2,8 %	60	39	21
142 Commis en bureautique et en éditique	14	2,6 %	60	38	22
143 Commis des finances et de l'assurance	84	2,3 %	60	40	20
144 Commis de soutien administratif	62	2,5 %	60	41	19

Données sur la retraite pour les catégories professionnelles à trois chiffres, 2008-2017 (suite)

	Nombre total (milliers) 2008-2017	Taux de retraite 2008-2017 (TR) ¹	Âge médian à la retraite	Âge moyen des travailleurs	Écart ²
145 Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information	31	1,5 %	60	35	25
146 Commis des services postaux et de messageries	31	3,4 %	60	41	19
147 Commis à l'expédition et à la distribution	39	1,6 %	62	39	23
211 Professionnels/professionnelles des sciences physiques	6	2,2 %	62	41	21
212 Professionnels/professionnelles des sciences de la vie	4	1,5 %	62	41	21
213 Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	26	1,9 %	62	42	20
214 Autres professionnels/professionnelles en génie	11	1,6 %	63	41	22
215 Professionnels/professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	7	2,0 %	63	43	20
216 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires	1	1,2 %	63	38	25
217 Professionnels/professionnelles en informatique	28	0,8 %	63	38	25
221 Personnel technique des sciences physiques	6	2,1 %	60	38	22
222 Personnel technique des sciences de la vie	8	2,0 %	60	40	20
223 Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	16	2,9 %	60	40	20
224 Personnel technique en génie électronique et électrique	23	2,1 %	60	39	21
225 Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie	10	1,7 %	60	38	22
226 Autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/officières de réglementation	15	3,0 %	60	44	16
227 Officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des services de transport	7	2,4 %	60	42	18
228 Personnel technique en informatique	13	1,0 %	60	36	24
311 Médecins, dentistes et vétérinaires	23	2,4 %	64	46	18
312 Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	4	2,6 %	62	44	18
313 Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	7	2,0 %	62	42	20
314 Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	6	1,3 %	62	39	23
315 Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	80	3,0 %	60	43	17
321 Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	18	2,2 %	60	40	20
322 Personnel technique en soins dentaires	5	1,6 %	60	40	20
323 Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)	28	2,3 %	60	40	20

Données sur la retraite pour les catégories professionnelles à trois chiffres, 2008-2017 (suite)

	Nombre total (milliers) 2008-2017	Taux de retraite 2008-2017 (TR) ¹	Âge médian à la retraite	Âge moyen des travailleurs	Écart ²
341 Personnel de soutien des services de santé	61	2,4 %	61	40	21
411 Juges, avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	18	2,5 %	64	45	19
412 Professeurs/professeures et assistants/assistantes d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire	23	2,5 %	63	39	24
413 Enseignants/enseignantes au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle	32	3,5 %	60	44	16
414 Enseignants/enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers/conseillères d'orientation	135	3,2 %	58	41	17
415 Professionnels/professionnelles en psychologie, en travail social, en counselling, en religion et en probation	43	3,3 %	60	44	16
416 Agents/agentes des politiques et des programmes, chercheurs et experts-conseils/expertes-conseils	35	2,3 %	60	41	19
421 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	55	1,6 %	62	38	24
511 Professionnels/professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	5	4,1 %	62	46	16
512 Professionnels/professionnelles de la rédaction, de la traduction et de relations publiques	24	2,3 %	62	42	20
513 Professionnels/professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	22	2,3 %	62	41	21
521 Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	6	3,8 %	60	41	19
522 Photographes, techniciens/techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène	6	1,3 %	62	37	25
523 Annonceurs/annonceuses et autres artistes de spectacles	1	1,0 %	62	35	27
524 Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes	15	1,5 %	62	38	24
525 Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	6	0,9 %	62	27	35
621 Personnel de supervision des ventes et des services	36	1,6 %	62	38	24
622 Personnel technique du commerce de gros	23	1,9 %	62	41	21
623 Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	51	2,8 %	62	45	17
624 Chefs et cuisiniers/cuisinières	23	1,1 %	64	34	30
625 Bouchers/bouchères et boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries dans le commerce de gros ou de détail	10	1,6 %	63	35	28
626 Policiers/policières et pompiers/pompières	25	2,6 %	56	39	17

Données sur la retraite pour les catégories professionnelles à trois chiffres, 2008-2017 (suite)

	Nombre total (milliers) 2008-2017	Taux de retraite 2008-2017 (TR) ¹	Âge médian à la retraite	Âge moyen des travailleurs	Écart ²
627 Personnel technique des services personnels	18	1,8 %	62	39	23
641 Représentants/représentantes des ventes dans le commerce de gros	42	1,7 %	64	42	22
642 Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses dans le commerce de détail	69	1,6 %	64	33	31
643 Personnel de l'hébergement et des voyages	13	1,9 %	60	37	23
644 Guides et personnel préposé au jeu dans les casinos	3	1,5 %	60	38	22
645 Personnel des services des aliments et boissons	20	1,0 %	60	29	31
646 Personnel des services de protection	8	2,3 %	60	38	22
647 Personnel de soutien familial et de garderie	55	2,8 %	60	41	19
648 Autre personnel des soins personnalisés	8	1,2 %	60	35	25
661 Caissiers/caissières	25	1,2 %	63	29	34
662 Autre personnel de la vente et personnel assimilé	23	1,3 %	64	31	33
664 Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé dans les services alimentaires	21	1,2 %	64	29	35
665 Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé	18	2,0 %	68	41	27
666 Nettoyeurs/nettoyeuses	110	2,7 %	62	42	20
667 Autre personnel des services de voyage, d'hébergement, de loisirs et de parcs d'attractions	4	1,4 %	63	32	31
668 Personnel élémentaire des services personnels	12	2,5 %	65	41	24
721 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers et du personnel assimilé	59	2,7 %	61	44	17
722 Surveillants/surveillantes du personnel des transports ferroviaire et routier	12	4,1 %	60	46	14
723 Machinistes et personnel assimilé	11	1,8 %	63	41	22
724 Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	42	2,7 %	58	40	18
725 Plombiers/plombières, tuyauteurs/tuyauteuses et monteurs/monteuses d'installations au gaz	10	1,4 %	63	38	25
726 Personnel des métiers du formage, du profilage et du montage du métal	21	1,5 %	63	38	25
727 Charpentiers/charpentières et ébénistes	19	1,3 %	64	38	26
728 Personnel de maçonnerie et de plâtrage	8	1,2 %	63	37	26
729 Autre personnel des métiers de la construction	13	1,5 %	63	38	25
731 Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	53	2,9 %	59	41	18

Données sur la retraite pour les catégories professionnelles à trois chiffres, 2008-2017 (suite)

	Nombre total (milliers) 2008-2017	Taux de retraite 2008-2017 (TR) ¹	Âge médian à la retraite	Âge moyen des travailleurs	Écart ²
732 Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles	21	1,3 %	63	38	25
733 Autres mécaniciens/mécaniciennes	5	1,7 %	63	39	24
734 Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses, tailleurs/tailleuses, cordonniers/cordonnières, bijoutiers/bijoutières et personnel assimilé	14	4,8 %	61	47	14
735 Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/opératrices de centrales et de réseaux électriques	7	2,5 %	61	44	17
736 Personnel des opérations de transport ferroviaire	3	2,7 %	61	44	17
737 Grutiers/grutières, foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses	4	2,1 %	61	41	20
738 Personnel de l'imprimerie, scaphandriers/scaphandrières, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	10	2,8 %	61	42	19
741 Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de transport en commun	107	2,2 %	64	44	20
742 Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	20	2,1 %	63	43	20
743 Autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel assimilé	4	2,0 %	63	40	23
744 Personnel d'installation, de réparations et d'entretien	10	1,6 %	62	37	25
745 Débardeurs/débardeuses et manutentionnaires	31	1,6 %	62	37	25
761 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	11	1,0 %	63	33	30
762 Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé	4	1,9 %	63	41	22
821 Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière	2	3,2 %	63	44	19
822 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	4	1,3 %	63	42	21
823 Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazière et pétrolière	6	1,3 %	63	39	24
824 Conducteurs/conductrices de machines d'abattage du bois	3	3,2 %	63	42	21
825 Entrepreneurs/entrepreneuses, surveillants/surveillantes et exploitants/exploitantes en agriculture, en horticulture et en aquaculture	62	2,5 %	69	48	21
826 Capitaines et officiers/officières de pêche et pêcheurs/pêcheuses	3	1,6 %	68	46	22
841 Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	1	0,7 %	63	33	30
842 Personnel de l'exploitation forestière	3	2,3 %	63	42	21
843 Personnel en agriculture et en horticulture	7	1,0 %	68	33	35
844 Personnel de la pêche, de la chasse et du trappage	0	0,8 %	68	38	30

Données sur la retraite pour les catégories professionnelles à trois chiffres, 2008-2017 (suite)

	Nombre total (milliers) 2008-2017	Taux de retraite 2008-2017 (TR) ¹	Âge médian à la retraite	Âge moyen des travailleurs	Écart ²
861 Personnel élémentaire de la production primaire	11	1,2 %	63	33	30
921 Surveillants/surveillantes dans les industries de transformation	22	3,4 %	59	43	16
922 Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage	18	3,1 %	59	43	16
923 Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation	7	2,9 %	59	42	17
941 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé	6	2,2 %	62	40	22
942 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	12	2,0 %	62	40	22
943 Opérateurs/opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé	11	2,2 %	62	40	22
944 Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication de produits textiles et personnel assimilé	5	3,8 %	62	44	18
945 Opérateurs/opératrices de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	15	3,6 %	62	45	17
946 Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé	16	2,0 %	62	40	22
947 Opérateurs/opératrices de machines à imprimer et personnel assimilé	4	1,7 %	62	38	24
948 Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	25	2,4 %	60	41	19
949 Autre personnel de montage et personnel assimilé	19	1,9 %	62	40	22
951 Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé	23	2,0 %	62	39	23
961 Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	34	1,8 %	62	38	24

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques, scénario de référence 2008

¹ TR : Le taux de retraite est calculé en divisant le nombre moyen de départs à la retraite par le niveau de l'emploi dans l'année de base (2007).

² L'écart entre l'âge moyen des travailleurs et l'âge médian à la retraite est un indicateur des pressions exercées par les départs à la retraite. Habituellement, plus l'écart entre l'âge de la retraite et l'âge moyen des travailleurs dans une profession est élevé, plus le taux de retraite est bas.

D - Modèles – Chercheurs d'emploi

Les modèles des chercheurs d'emploi, expliqués ci-dessous, reproduisent les mouvements dans la population active. En effet, au cours d'une période donnée, la composition et la croissance de la population active seront modifiées par l'arrivée des sortants du système scolaire (qu'ils soient diplômés ou non), d'immigrants récents et de personnes qui retournent sur ou quittent le marché du travail. Les trois premiers groupes forment ce que nous appelons les chercheurs d'emploi.

Le dernier groupe, ceux qui quittent le marché du travail, est plutôt considéré comme une source de demande de remplacement⁶². En outre, puisque nos modèles fournissent des projections du nombre de chercheurs d'emploi dans chaque profession, nous pouvons nous pencher sur le cheminement de carrière des personnes (soit la mobilité verticale) en faisant l'examen de la mobilité nette entre les niveaux de compétence.

Sortants du système scolaire

Le modèle des sortants du système scolaire permet de faire des projections quant au nombre de personnes qui quittent le système scolaire canadien pour intégrer le marché du travail, et ce, pour chacune des catégories professionnelles à trois chiffres de la Classification nationale des professions (soit 140 professions).

La première étape consiste à faire une projection des inscriptions et des diplômés dans les établissements scolaires de quatre grands niveaux de scolarité : écoles secondaires, écoles de métiers et de formation professionnelle, collèges communautaires (y compris les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat), universités (baccalauréat, certificats universitaires supérieurs au baccalauréat, maîtrise, doctorat). Pour ce faire, les données administratives utilisées sont principalement tirées des sources suivantes :

- Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Le SIEP englobe et remplace le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU), le Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC) et l'Enquête sur les programmes de formation professionnelle (EPFP).
- Le Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (PSEPS).

Il est à noter que ces données, tirées du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada, sont disponibles jusqu'en 1999-2000 pour les écoles de métiers, de formation professionnelle et pour les collèges communautaires, et jusqu'en 2005-2006 pour les établissements universitaires et secondaires⁶³. Sauf à quelques exceptions près (certificats universitaires), les projections ne tiennent compte que des étudiants à temps plein pour éviter d'inclure dans les nouveaux entrants les personnes qui étaient déjà sur le marché du travail.

Plusieurs facteurs influent sur le nombre d'inscriptions⁶⁴. L'équation suivante représente notre modèle de projection du nombre d'inscriptions au temps t pour le niveau de scolarité i :

$$Inscriptions_{it} = f(Inscriptions_{i(t-1)}, RPDIPC_t, TC_t, Fonds_{gov_t}, Source_{Pop_{it}})$$

⁶² Il faut toutefois noter que ceux qui quittent le marché du travail avant l'âge de 50 ans seront pris en compte dans le calcul des rentrants nets.

⁶³ À cause des décalages dans la publication des données de Statistique Canada, le modèle doit d'abord « prédire » le passé avant de prédire l'avenir. Ainsi, comme les données relatives aux collèges communautaires ne sont disponibles que jusqu'en 1999, il faut établir des projections à compter de 2000.

⁶⁴ Pour plus d'information sur les facteurs ayant une incidence sur les inscriptions, voir le Conseil canadien sur l'apprentissage. 2006, « Factors Influencing Post-Secondary Enrolment Increases and Decreases – Systematic Reviews of Studies on PSE ». Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.ccl-cca.ca/NR/rdonlyres/6BEB47E9-210C-4166-B7DC-38376C7847A1/0/EnrolmentinPSE.pdf>

où *RPDIPC* représente le revenu personnel disponible réel par habitant, *TC* le taux de chômage, *Fonds_gov* les fonds gouvernementaux alloués à l'éducation et *Source_Pop* la population source.

On s'attend à ce qu'une hausse du revenu personnel disponible réel par habitant augmente la demande d'éducation, donc les inscriptions, car l'éducation est un bien « normal » (c'est-à-dire que sa consommation s'accroît avec le revenu). Une hausse du taux de chômage favorise également les inscriptions car elle réduit le coût de renonciation associé aux études pour les éventuels étudiants. En outre, plus le gouvernement investit dans le système scolaire, plus il est facile d'y accéder grâce au financement d'un plus grand nombre de places ou à l'aide financière qui favorise l'accessibilité (p. ex. prêts et bourses). Finalement, plus le bassin de population en âge de s'inscrire dans un niveau de scolarité donné est important, plus les inscriptions devraient être élevées dans ce niveau.

Le nombre de diplômés est ensuite projeté en fonction du nombre d'inscriptions :

$$Diplômés_{it} = f(Inscriptions_{i(t-T)}, Diplômés_{i(t-1)})$$

Le nombre d'inscriptions est corrélé positivement avec le nombre de diplômés. Plus on observe d'inscriptions, plus il devrait y avoir de personnes qui complètent le programme. On tient également compte de la durée moyenne du programme (soit *T*).

La seconde étape consiste à estimer le nombre de décrocheurs, car ce ne sont pas tous les étudiants inscrits qui terminent leurs études. En règle générale, on considère que les décrocheurs d'un niveau donné du système scolaire sont en concurrence, sur le marché du travail, avec les finissants du niveau inférieur immédiat. Par exemple, les décrocheurs de la maîtrise seront en compétition avec les titulaires d'un baccalauréat.

Au niveau secondaire, le nombre de décrocheurs au cours d'une année donnée est calculé en soustrayant du nombre de diplômés de la présente année (2008) le nombre d'étudiants inscrits en 9^e année quatre ans plus tôt (en 2004-2005 par exemple). En ce qui concerne les études postsecondaires, on utilise un coefficient (qui reste fixe durant la période de projection) tiré d'une étude de Shaienks et Gluszynski (2007)⁶⁵. Selon cette étude, parmi un échantillon de jeunes qui avaient entre 18 et 20 ans en décembre 1999 et qui étaient inscrits à un programme d'études postsecondaires à ce moment-là, environ 15 % avaient abandonné leurs études six ans plus tard.

La troisième étape consiste à mesurer le nombre de sortants du système scolaire selon le niveau de scolarité. Les sortants du système scolaire incluent ceux qui, parmi les décrocheurs et les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études, souhaitent intégrer le marché du travail. Les étudiants étrangers ne sont pas pris en compte, car s'ils décident de devenir citoyens canadiens, ils seront pris en compte dans le modèle d'immigration.

⁶⁵ Shaienks, D. et T. Gluszynski, « Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4^e cycle », Statistique Canada, Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, « Documents de recherche », n° 59. N° 81-595-MIF2007059 au catalogue. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=81-595-MIF2007059&lang=fra>.

La dernière étape consiste à répartir les sortants du système scolaire par profession. Cette répartition est faite suivant deux scénarios.

Scénario ex post

Le premier scénario, dit « ex post », reflète l'expérience récente des diplômés, y compris la difficulté d'accéder à certaines professions. Ce scénario repose, pour tous les niveaux de scolarité, sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) des trois dernières années pour établir la répartition des sortants du système scolaire par profession. Cette répartition est différente selon le niveau de scolarité pris en compte car elle tient compte du bassin de la population source. Par exemple, la répartition des sortants du secondaire par profession repose sur les données de l'EPA sur les jeunes de 15 à 24 ans, tandis que la répartition des sortants du baccalauréat porte sur des personnes plus âgées. Suivant ce scénario, les diplômés ne sont pas tenus d'occuper une profession directement liée à leur domaine d'études. Par exemple, un diplômé du baccalauréat en soins infirmiers pourrait très bien occuper un emploi dans une profession complètement différente.

Scénario ex ante

Le second scénario, dit « ex ante », tient pour acquis que les nouveaux sortants du système scolaire occuperont une profession directement liée à leur domaine d'études. Ce scénario permet donc d'obtenir une offre reflétant en partie les aspirations professionnelles des sortants du système scolaire.

Dans le cas des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (remis par un collège, une école de métiers ou de formation professionnelle, ou une université), le modèle fait une répartition des diplômés selon le domaine d'études, à l'aide des données administratives mentionnées précédemment avant de procéder à la conversion par profession. Au total, 49 domaines d'études sont retenus pour les diplômés des écoles de métiers et de formation professionnelle, 55 pour ceux des collèges communautaires et 58 pour ceux des universités (baccalauréat, maîtrise et doctorat). Comme les répartitions selon le domaine d'études sont relativement stables dans le temps, elles sont tenues constantes au cours de la période de projection⁶⁶.

Le modèle prend ensuite en compte les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de Statistique Canada (diplômés de 1995 en 1997 et les diplômés de 2000 en 2002) pour déterminer dans quelle mesure les diplômés du niveau postsecondaire, selon le domaine d'études et le niveau de scolarité, ont pu trouver un emploi après avoir obtenu leur diplôme. Pour chaque domaine d'études faisant partie d'un niveau de scolarité, seulement les professions se rattachant à ce domaine d'études ont été retenues. Par exemple, selon le modèle, un bachelier en sciences infirmières peut occuper un emploi comme professionnel en sciences infirmières, personnel technique en soins de santé ou technologue des sciences de la santé. Toutefois, le modèle ne permet pas à ces mêmes diplômés d'avoir un emploi de caissier, même si dans la

⁶⁶ Dans « Une dynamique de la transition de l'école au travail des diplômés de niveau postsecondaire », (Développement des ressources humaines Canada, R-9914F, 1999), Ross Finnie indique que la répartition selon le domaine d'études avait peu changé sur une période de 15 ans.

réalité certains diplômés exercent cette profession. Le scénario tient par ailleurs compte des difficultés que peuvent devoir affronter les diplômés tôt dans leur carrière, en permettant à ceux-ci de se rabattre sur des professions moins qualifiées, pourvu qu'elles soient directement liées à leur domaine d'études.

Dans le cas des personnes qui n'ont pas terminé un programme d'études postsecondaires (soit les personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires, qui ont un diplôme d'études secondaires ou qui ont fait des études postsecondaires incomplètes), le modèle utilise les données de l'Enquête sur la population active chez les jeunes pour effectuer la répartition par profession.

Immigration

Le modèle des immigrants produit des projections quant au nombre d'immigrants récents qui deviennent de nouveaux chercheurs d'emploi et ce, pour chacune des catégories professionnelles à trois chiffres de la Classification nationale des professions (soit 140 professions). Le modèle comporte quatre grandes étapes.

Tout d'abord, le modèle établit une projection de la population des immigrants récents. On postule que l'immigration annuelle représentera une proportion fixe de la population canadienne (0,75 % pour un niveau d'immigration moyen de près de 256 000 personnes). Ensuite, on utilise les statistiques démographiques annuelles sur la proportion des immigrants âgés de 15 ans et plus pour obtenir une projection de la population source des immigrants récents. Puis, on détermine la population active non étudiante en utilisant la proportion de ceux qui ne fréquentaient pas l'école et le taux d'activité tirés du dernier recensement.

Finalement, on répartit par profession les immigrants récents qui intègrent le marché du travail, et ce, en se fondant sur la répartition par profession des immigrants qui faisaient partie de la population active entre 2001 et 2006 (Recensement 2006). Une autre répartition, celle-là fondée sur les intentions professionnelles des immigrants avant leur arrivée au Canada, aurait pu être envisagée. Certaines études ont cependant montré que la relation entre les intentions professionnelles d'un immigrant et la profession exercée par celui-ci après son arrivée n'est pas statistiquement significative. Green (1995)⁶⁷ conclut que des caractéristiques comme la scolarité et le lieu géographique ont une incidence plus importante sur la profession exercée que les intentions exprimées à l'arrivée au Canada.

Rentrants nets

Le modèle des rentrants nets a pour objectif de mesurer le nombre de personnes qui font un retour sur le marché du travail. Les données de l'Enquête sur la population active ne permettent pas de faire la distinction entre ceux qui effectuent un retour et ceux qui quittent le marché du travail. Le concept utilisé dans le modèle repose donc sur une évaluation nette des rentrants pour quatre niveaux de scolarité (études universitaires, études collégiales, études secondaires, moins que les études secondaires) et neuf groupes d'âge (15-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans, 55-64 ans, 65 ans et plus).

⁶⁷ Pour plus de renseignements, voir Green, David A., « Intended and Actual Occupations of Immigrants », dans Don J. DeVoretz, éd., *Diminishing Returns: The Economics of Canada's Recent Immigration Policy*, Policy Study 24, 2005.

La méthode consiste, pour les groupes d'âge sous la barre des 50 ans, à mesurer les changements des taux d'activité observés dans un même groupe sur une période de dix ans. Par exemple, on suit les individus âgés de 30 à 34 ans en 2007 et on projette leur taux d'activité jusqu'en 2017 (quand ils seront âgés de 40 à 44 ans). Ainsi, il est possible d'estimer le nombre de personnes qui font un retour sur le marché du travail ou qui le quittent. Pour les groupes d'âge au-dessus de 50 ans, l'objectif est de ne tenir compte que des personnes qui font un retour sur le marché du travail, étant donné que celles qui le quittent seront prises en compte par le modèle de retraites. L'approche adoptée est assez approximative : on observe les mouvements des taux d'activité sur dix ans dans un même groupe d'âge (sans les faire vieillir).

En combinant ces résultats obtenus pour tous les groupes d'âge, on obtient une estimation des rentrants nets. Cette estimation est d'abord établie par niveau de compétence en utilisant les distributions illustrant la proportion de la population active qui, à un niveau de scolarité donné, exerce une profession associée à un niveau de compétence donné. Elle est ensuite convertie par profession en appliquant les parts de la population active (par groupe d'âge et par niveau de scolarité) que représente chacune des professions dans chacun des niveaux de compétence, et ce, à partir des données de l'Enquête sur la population active.

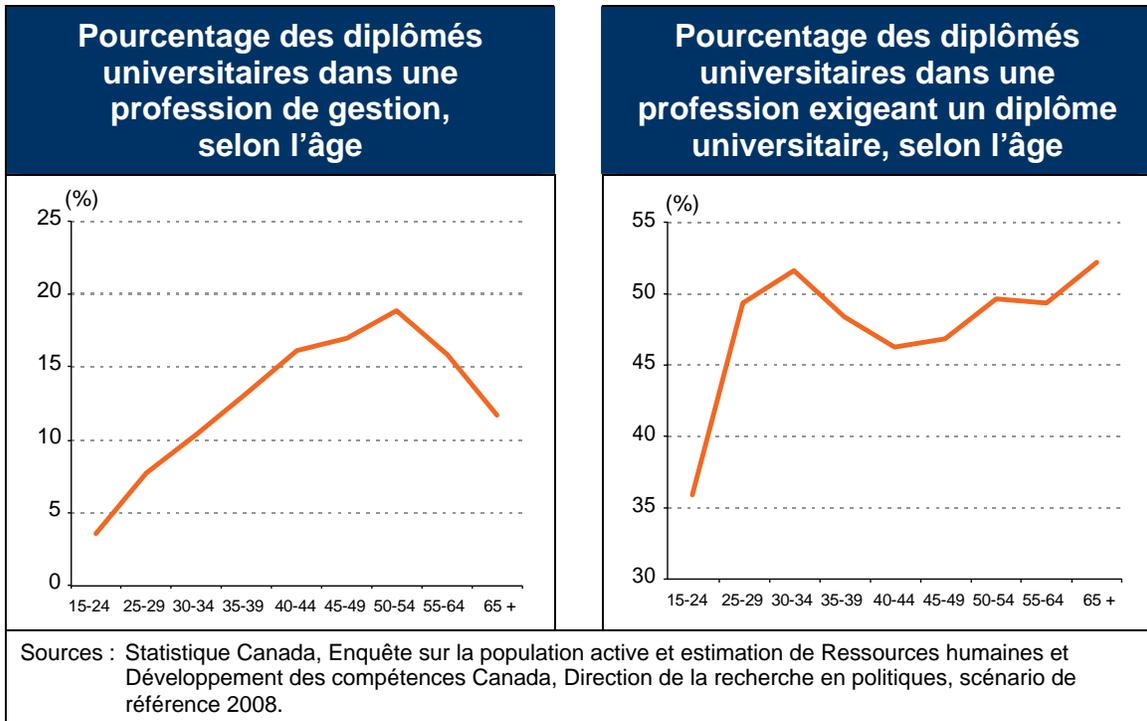
Mobilité nette

La mobilité nette représente le nombre de personnes faisant partie de la population active et qui changent de profession. Elle prend deux formes :

- la mobilité verticale, selon laquelle les travailleurs se déplacent vers des professions qui exigent un niveau de compétence différent. Elle comprend la mobilité ascendante, où les travailleurs, ayant pris de l'expérience, accèdent à des postes de gestion, et la mobilité descendante, où les travailleurs décident d'occuper des postes moins qualifiés en prévision de leur départ à la retraite.
- la mobilité horizontale, selon laquelle les travailleurs se déplacent entre des professions qui exigent le même niveau de compétence.

Seule la mobilité verticale (entre différents niveaux de compétence) est modélisée. On la calcule au moyen des distributions montrant la proportion de personnes qui, à un niveau de scolarité donné, occupent un poste exigeant un niveau de compétence donné (voir le chapitre *La population active : développements récents et perspectives* pour de plus amples renseignements). Ces distributions sont estimées à partir de données de l'Enquête sur la population active pour cinq niveaux de compétence, quatre niveaux de scolarité (études universitaires, études collégiales, études secondaires, moins que les études secondaires) et neuf tranches d'âge (15-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans, 55-64 ans, 65 ans et plus).

Par exemple, les sortants des universités doivent souvent occuper des postes dans des professions faiblement qualifiées au début de leur carrière avant d'accéder à des professions hautement qualifiées. En effet, le pourcentage de travailleurs (non étudiants) qui ont fait des études universitaires et qui occupent un poste exigeant habituellement des études universitaires passe de 36 % pour les 15-24 ans à 50 % chez les 25-29 ans. Ce pourcentage reste le même jusqu'à l'âge de 40 ans.



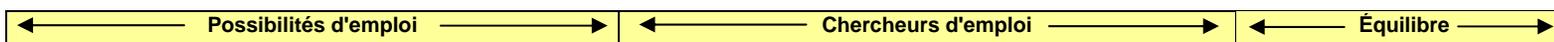
À mesure qu'ils prennent de l'expérience, certains travailleurs progresseront vers un poste de gestion après l'âge de 40 ans, ce qui ramène à 48 % le pourcentage de travailleurs ayant fait des études universitaires qui occupent des postes exigeant habituellement de telles études. Vers l'âge de 50 ans, environ 18 % des travailleurs qui ont fait des études universitaires occupent un poste de gestion. Ce pourcentage tombe à 12 % chez ceux qui ont plus de 65 ans, car les travailleurs plus âgés délaissent généralement leurs fonctions de gestion à mesure qu'ils approchent de la retraite. De tels vecteurs de probabilité selon les groupes d'âge sont calculés et projetés pour les 18 autres possibilités.

En appliquant ces distributions aux projections de la population active selon le niveau de scolarité et le groupe d'âge, on peut établir une projection de la mobilité nette par niveau de compétence. Cette mesure constitue un concept « net », puisqu'il est impossible d'évaluer le flux « brut », c'est-à-dire le nombre de personnes qui entrent dans une profession et le nombre de personnes qui en sortent.

La mobilité nette est ensuite ventilée par profession, en se fondant sur la part de la population active (selon l'âge et la scolarité) que représente chaque profession au sein de chaque niveau de compétence (données tirées de l'Enquête sur la population active).

E - Résultats des déséquilibres futurs par catégorie professionnelle à trois chiffres

Évaluation des déséquilibres futurs sur le marché du travail par profession (scénario ex post)



EX POST	Emploi non étudiant 2007 (000)		Demande d'expansion (1)		Retraites (2)		Décès (3)		Émigration (4)		Possibilités d'emploi anticipées (5)=(1+2+3+4)		Sortants scolaires (6)		Immigration (7)		Mobilité (8)		Autres (9)		Chercheurs d'emploi anticipés (10)=(6+7+8+9)		Demande excédentaire annuelle* (11)=(10-5)/10		NFLMS **		Variation de l'offre requise ***		
	08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		
Toutes les professions	15 531.2	1 385.9	M	3 402.3	M	439.4	283.2	5 510.8	M	4403.70	M	1 007.6	M	0.00	177.88	5 589.2	M	-7.8	-0.1	-1.4%									
Gestion	1 469.2	120.5	M	412.1	AM	56.2	26.1	614.0	AM	238.91	SM	80.4	M	193.26	104.77	617.4	M	-0.3	0.0	-1.1%									
Niveau de compétence A	2 765.8	449.5	AM	659.2	M	82.4	49.3	1 240.3	AM	866.76	M	186.4	M	12.35	107.78	1 173.3	M	6.7	0.2	6.4%									
Niveau de compétence B	5 208.9	472.5	M	1 134.6	M	151.9	94.5	1 853.5	M	1388.54	M	233.0	M	-15.73	109.25	1 715.0	M	13.8	0.3	8.5%									
Niveau de compétence C	4 532.3	276.7	M	923.9	M	110.8	83.7	1 395.1	M	1317.55	M	336.2	M	31.10	-58.20	1 626.7	M	-23.2	-0.5	-14.0%									
Niveau de compétence D	1 555.1	66.8	SM	272.4	M	39.0	29.6	408.0	SM	591.94	AM	171.6	AM	-220.97	-85.73	456.8	M	-4.9	-0.3	-6.4%									
Affaires, finance et administration	3 166.8	198.9	M	810.8	M	90.7	57.0	1 157.6	M	799.97	M	168.6	M	36.34	50.28	1 055.2	M	10.2	0.3	10.6%									
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 207.1	194.0	AM	194.1	M	27.9	21.7	437.7	M	407.26	AM	128.0	AM	8.29	33.21	576.8	AM	-13.9	-1.2	-26.0%									
Secteur de la santé	1 036.3	288.0	AM	277.8	M	31.6	18.3	615.7	AM	274.39	M	49.5	M	9.89	26.46	360.3	M	25.5	2.5	78.9%									
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	1 339.9	178.2	AM	355.8	M	38.8	24.1	596.9	AM	443.73	M	61.0	M	3.47	47.67	555.8	M	4.1	0.3	8.1%									
Arts, culture, sports et loisirs	464.0	59.4	AM	88.6	M	13.0	8.4	169.4	M	176.05	AM	24.9	M	4.55	15.64	221.1	AM	-5.2	-1.1	-25.7%									
Vente et services	4 068.5	260.8	M	789.0	M	109.6	74.4	1 233.8	M	1281.84	M	297.5	M	-55.37	5.65	1 529.6	M	-29.6	-0.7	-18.7%									
Métiers, transport et machinerie	2 646.7	183.9	M	545.5	M	71.1	49.0	849.6	M	644.48	M	130.0	M	20.08	5.46	800.0	M	5.0	0.2	6.4%									
Secteur primaire	561.6	30.8	M	103.3	M	33.2	10.6	177.8	M	145.28	M	21.0	M	-13.45	8.25	161.1	M	1.7	0.3	10.1%									
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	1 040.3	-8.2	SM	237.4	M	23.5	19.6	272.3	SM	230.70	M	127.1	AM	-13.80	-14.75	329.3	M	-5.7	-0.5	-15.9%									
001 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	83.2	13.2	AM	41.6	AM	3.3	1.5	59.6	AM	6.24	SM	7.4	AM	9.20	7.21	30.1	M	3.0	3.5	215.6%									
011 Directeurs des services administratifs	114.4	10.3	M	26.5	M	4.4	2.0	43.2	M	21.51	SM	6.2	M	15.12	7.37	50.2	AM	-0.7	-0.6	-25.1%									
012 Directeurs des services financiers et des services aux entreprises	102.8	5.0	M	21.8	M	3.8	1.8	32.4	M	25.08	M	4.7	M	13.74	6.77	50.3	AM	-1.8	-1.7	-59.9%									
013 Directeurs serv. communications (sauf radiotélédiffusion)	15.4	1.3	M	3.1	M	0.6	0.3	5.3	M	2.36	SM	0.6	M	5.65	0.93	9.6	AM	-0.4	-2.8	-144.1%									
021 Directeurs génie / architecture / sciences naturelles / systèmes informatiques	69.5	8.2	M	13.9	M	2.7	1.2	26.0	M	12.50	SM	5.5	M	7.55	4.73	30.2	AM	-0.4	-0.6	-23.6%									
031 Directeurs santé / enseignement / services communautaires et sociaux	84.8	19.8	AM	45.4	AM	3.6	1.5	70.3	AM	10.00	SM	1.8	SM	11.98	5.83	29.7	M	4.1	4.8	343.2%									
041 Directeurs de la fonction publique	29.6	2.3	M	13.6	AM	1.1	0.5	17.5	AM	3.07	SM	0.2	SM	3.70	2.06	9.0	M	0.9	2.9	262.9%									
051 Directeurs arts / culture / sports / loisirs	12.7	1.1	M	3.8	AM	0.5	0.2	5.6	AM	2.91	M	0.8	M	4.27	0.78	8.7	AM	-0.3	-2.4	-83.9%									
061 Directeurs ventes / marketing / publicité	125.9	8.1	M	27.1	M	4.6	2.3	42.1	M	28.29	M	10.4	M	16.89	7.71	63.3	AM	-2.1	-1.7	-54.9%									
062 Directeurs - commerce de détail	331.0	9.9	SM	99.6	AM	11.9	5.9	127.3	M	55.27	SM	20.0	M	43.82	24.32	143.4	M	-1.6	-0.5	-21.4%									
063 Directeurs de la restauration et des services d'hébergement	181.3	15.3	M	37.8	M	6.9	3.2	63.2	M	30.57	SM	10.4	M	22.79	14.50	78.3	M	-1.5	-0.8	-36.9%									
064 Directeurs des services de protection	6.4	0.7	M	2.0	AM	0.3	0.1	3.1	AM	0.10	SM	0.2	SM	0.50	0.37	1.1	SM	0.2	3.1	731.1%									
065 Directeurs d'autres services	18.1	1.0	M	4.3	M	0.7	0.3	6.3	M	3.24	SM	1.4	M	2.56	1.32	8.5	AM	-0.2	-1.2	-47.1%									
071 Directeurs de la construction et du transport	155.4	19.1	M	39.1	M	5.9	2.7	66.9	AM	19.82	SM	5.6	M	17.96	11.12	54.5	M	1.2	0.8	49.0%									
072 Directeur de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	38.6	3.4	M	9.2	M	1.5	0.7	14.8	M	5.15	SM	1.1	SM	5.18	2.39	13.8	M	0.1	0.2	14.9%									
081 Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)	8.6	0.6	M	2.0	M	0.3	0.2	3.0	M	1.23	SM	0.4	M	1.07	0.54	3.2	M	0.0	-0.2	-9.7%									
091 Directeurs de la fabrication et des services d'utilité publique	91.7	1.0	SM	21.4	M	3.2	1.6	27.3	M	11.57	SM	3.9	M	11.29	6.81	33.6	M	-0.6	-0.7	-40.9%									
111 Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité	340.9	27.8	M	76.3	M	10.8	6.0	120.9	M	96.81	M	20.5	M	1.52	13.11	132.0	M	-1.1	-0.3	-9.4%									
112 Professionnels en gestion des ressources humaines / services aux entreprises	154.2	18.4	M	42.7	AM	4.9	2.7	68.7	AM	38.26	M	5.6	M	-0.81	6.60	49.6	M	1.9	1.2	43.4%									

121	Personnel de supervision du travail de bureau	132.6	8.3	M	37.6	AM	4.3	2.4	52.6	M	26.54	M	3.6	SM	-0.91	2.12	31.4	SM	2.1	1.6	70.4%
122	Personnel administratif et de réglementation	330.5	30.6	M	93.7	AM	10.8	5.9	141.1	AM	68.96	M	12.6	M	-5.44	8.18	84.3	SM	5.7	1.7	69.6%
123	Pers. administration des finances et assurances	244.7	21.9	M	57.5	M	8.0	4.4	91.8	M	53.30	M	8.0	M	-3.29	9.92	68.0	SM	2.4	1.0	38.9%
124	Personnel en secrétariat	209.3	-20.9	SM	83.3	AM	6.0	3.8	72.1	M	34.54	SM	9.5	M	-1.60	4.87	47.3	SM	2.5	1.2	56.4%
141	Commis au travail général de bureau	238.4	11.8	M	66.9	AM	5.7	4.4	88.8	M	75.24	M	19.0	M	0.74	-1.09	93.9	M	-0.5	-0.2	-5.4%
142	Commis en bureautique et en éditique	52.3	-0.4	SM	13.6	M	1.2	1.0	15.4	M	15.65	M	4.4	AM	0.01	-0.29	19.8	M	-0.4	-0.8	-22.1%
143	Commis des finances et de l'assurance	368.8	33.7	M	83.7	M	8.7	6.6	132.7	M	104.74	M	22.2	M	-0.10	-3.84	123.0	M	1.0	0.3	7.6%
144	Commis de soutien administratif	250.6	20.1	M	62.1	M	5.9	4.5	92.6	M	65.12	M	6.0	SM	0.09	-2.94	68.3	SM	2.4	1.0	34.1%
145	Commis de biblio., de correspondance et à l'info.	201.0	14.9	M	30.5	SM	4.9	3.8	54.1	SM	84.80	AM	15.5	M	-0.96	-2.73	96.6	AM	-4.3	-2.1	-42.4%
146	Commis des services postaux et de messageries	90.6	-1.7	SM	30.9	AM	2.1	1.6	32.9	M	14.84	SM	3.6	M	0.96	-0.64	18.8	SM	1.4	1.6	76.6%
147	Commis à l'expédition et à la distribution	237.3	4.7	SM	39.1	M	5.2	4.4	53.4	SM	65.99	M	19.1	M	2.43	-5.27	82.2	M	-2.9	-1.2	-33.9%
211	Professionnels des sciences physiques	27.3	3.0	M	6.1	M	0.6	0.5	10.3	M	10.16	AM	5.8	AM	0.25	0.94	17.2	AM	-0.7	-2.5	-43.2%
212	Professionnels des sciences de la vie	25.9	5.5	AM	3.8	SM	0.6	0.5	10.4	M	8.44	M	2.3	AM	0.02	1.00	11.8	AM	-0.1	-0.5	-13.1%
213	Professionnels. génie civil / mécanique / électrique / chimique	131.2	25.5	AM	25.6	M	3.1	2.4	56.5	AM	46.92	AM	19.3	AM	1.11	4.96	72.3	AM	-1.6	-1.2	-23.9%
214	Autres professionnels en génie et en arpentage	72.8	13.3	AM	11.4	SM	1.7	1.3	27.7	M	25.34	AM	10.5	AM	0.29	2.71	38.8	AM	-1.1	-1.5	-30.9%
215	Professionnels en architecture, en urbanisme et en arpentage	34.3	4.9	AM	6.7	M	0.8	0.6	13.1	M	10.24	M	2.2	M	0.39	1.42	14.3	M	-0.1	-0.3	-9.6%
216	Mathématiciens, statisticiens et actuaires	7.4	1.0	AM	0.9	SM	0.2	0.1	2.2	M	2.92	AM	0.5	M	0.05	0.25	3.7	AM	-0.2	-2.1	-44.4%
217	Professionnels en informatique	336.4	65.3	AM	27.7	SM	8.1	6.0	107.0	M	116.87	AM	43.2	AM	4.01	9.54	173.6	AM	-6.7	-2.0	-41.6%
221	Personnel technique des sciences physiques	29.8	1.7	M	6.3	M	0.6	0.5	9.1	M	12.68	AM	3.7	AM	-0.35	0.41	16.5	AM	-0.7	-2.5	-44.7%
222	Personnel technique des sciences de la vie	41.2	4.7	M	8.4	M	0.8	0.8	14.7	M	12.71	M	1.4	M	-1.07	0.29	13.3	M	0.1	0.3	9.6%
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	54.7	9.9	AM	15.6	AM	1.2	1.0	27.6	AM	18.20	M	4.5	M	-0.85	1.00	22.8	M	0.5	0.9	21.2%
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	107.5	17.4	AM	22.7	M	2.2	1.9	44.2	AM	34.10	M	8.4	M	-0.81	2.08	43.8	M	0.0	0.0	1.0%
225	Personnel technique. architecture / dessin / arpentage / cartographie	56.3	4.1	M	9.7	M	1.1	1.0	15.8	M	23.43	AM	6.0	AM	-0.48	1.19	30.1	AM	-1.4	-2.6	-48.8%
226	Autres cont. tech. et officiers de réglementation	49.6	7.1	AM	14.7	AM	1.0	0.9	23.7	AM	11.14	M	1.5	M	-0.67	1.05	13.0	SM	1.1	2.2	84.9%
227	Officiers et contrôleurs des services de transport	30.5	1.7	M	7.2	M	0.6	0.6	10.1	M	5.99	M	0.8	SM	-0.66	0.02	6.1	SM	0.4	1.3	58.8%
228	Personnel technique en informatique	132.8	20.7	AM	13.4	SM	2.8	2.4	39.2	M	55.62	AM	12.5	AM	-0.49	1.63	69.2	AM	-3.0	-2.3	-44.0%
311	Médecins, dentistes et vétérinaires	97.8	34.7	AM	23.3	M	3.3	1.7	63.1	AM	21.24	M	6.7	M	0.01	5.04	33.0	M	3.0	3.1	107.7%
312	Ophtométristes / chiro. / diagnostic et traitement	14.8	3.4	AM	3.8	M	0.5	0.3	8.0	AM	4.84	M	0.3	SM	0.04	0.63	5.9	M	0.2	1.5	41.4%
313	Pharmaciens, diététistes et nutritionnistes	33.8	3.2	M	6.7	M	1.0	0.6	11.5	M	11.74	AM	1.8	M	0.27	1.51	15.3	AM	-0.4	-1.1	-28.0%
314	Professionnels en thérapie et en évaluation	48.9	15.6	AM	6.2	SM	1.6	0.9	24.3	AM	22.30	AM	1.9	M	0.49	1.59	26.3	AM	-0.2	-0.4	-8.2%
315	Professionnels en sciences infirmières	262.1	87.8	AM	79.6	AM	8.8	4.6	180.9	AM	66.21	M	11.2	M	-0.11	9.37	86.9	M	9.4	3.6	121.4%
321	Tech. des sc. de la santé (sauf soins dentaires)	83.5	25.4	AM	18.3	M	2.2	1.5	47.4	AM	26.74	M	5.4	M	-1.12	2.22	33.2	M	1.4	1.7	44.0%
322	Personnel technique en soins dentaires	31.2	6.7	AM	5.0	M	0.8	0.6	13.0	AM	10.46	M	1.7	M	-0.62	0.80	12.4	M	0.1	0.2	5.5%
323	Pers. tech. soins de santé (sauf soins dentaires)	122.9	33.4	AM	27.8	M	3.2	2.2	66.6	AM	31.72	M	3.5	SM	-1.65	2.80	36.4	M	3.0	2.5	85.8%
341	Personnel de soutien des services de santé	256.6	58.0	AM	61.4	M	6.5	4.6	130.5	AM	69.13	M	15.0	M	0.39	-3.32	81.2	M	4.9	1.9	58.6%
411	Juges, avocats (Canada) et notaires (Québec)	72.1	10.0	AM	17.7	M	2.1	1.3	30.9	AM	18.89	M	1.7	SM	-0.08	3.40	24.0	M	0.7	1.0	33.9%
412	Professeurs et assistants universitaire	93.6	22.4	AM	23.2	M	4.0	1.7	51.4	AM	29.14	M	12.2	AM	-0.09	4.28	45.5	AM	0.6	0.6	14.2%
413	Enseignants collégial et formation professionnelle	93.6	7.8	M	32.5	AM	2.7	1.7	44.7	AM	18.27	SM	5.1	M	-0.16	4.12	27.3	M	1.7	1.9	74.1%
414	Ens. Sec. / primaire / préscolaire / cons. d'orient.	423.6	24.1	M	135.2	AM	11.9	7.6	178.8	AM	162.03	AM	9.8	SM	2.62	16.35	190.8	AM	-1.2	-0.3	-7.0%
415	Prof. psychologie / travail soc. / cous. / religion	131.9	29.5	AM	43.4	AM	4.0	2.3	79.3	AM	37.27	M	4.0	M	0.38	5.88	47.5	M	3.2	2.4	77.0%
416	Agents des pol. / prog. / recherch. / exp.-conseils	150.3	26.1	AM	35.3	M	4.5	2.7	68.6	AM	57.19	AM	9.9	M	0.26	5.50	72.8	AM	-0.4	-0.3	-6.3%
421	Pers. paraprof. droit / serv. soc. / ens. / religion	345.2	58.0	AM	55.0	M	8.5	6.2	125.7	M	117.87	AM	18.1	M	-3.17	6.07	138.8	M	-1.3	-0.4	-9.7%
511	Prof. Biblio. / archives / musées / galeries d'art	12.9	1.6	M	5.3	AM	0.5	0.2	7.6	AM	2.73	M	0.7	M	-0.09	0.57	3.9	M	0.4	2.9	110.2%
512	Prof. rédaction / traduction / relations publiques	104.1	10.3	M	23.8	M	3.5	1.9	39.4	M	31.81	M	5.8	M	0.42	4.86	42.9	M	-0.3	-0.3	-9.3%
513	Prof. des arts plastiques et des arts de la scène	95.9	8.3	M	21.8	M	3.3	1.7	35.1	M	27.13	M	5.3	M	1.35	4.15	37.9	M	-0.3	-0.3	-8.8%
521	Pers. tech. biblio. / arch. / musées / galeries d'art	14.6	1.0	M	5.6	AM	0.3	0.3	7.2	AM	3.99	M	0.3	SM	-0.06	0.29	4.5	M	0.3	1.8	62.7%
522	Photographes / graphisme / cinéma / radiotélédiff.	46.3	2.7	M	6.0	SM	0.9	0.9	10.4	SM	19.28	AM	2.4	M	0.39	0.37	22.5	AM	-1.2	-2.6	-55.8%
523	Annonces et autres artistes de spectacle	12.2	0.7	M	1.2	SM	0.2	0.2	2.3	SM	4.10	M	0.6	M	0.32	0.34	5.3	AM	-0.3	-2.5	-64.9%
524	Concepteurs artistiques et artisans	99.9	22.9	AM	15.2	SM	2.0	1.8	41.9	AM	39.85	AM	6.3	M	-1.66	2.51	47.0	AM	-0.5	-0.5	-11.1%
525	Athlètes, entraîneurs, arbitres	65.4	10.8	AM	5.9	SM	1.9	1.2	19.8	M	44.25	AM	2.7	M	-0.37	1.76	48.3	AM	-2.8	-4.4	-60.7%
621	Pers. de supervision des ventes et des services	227.9	29.8	AM	36.0	SM	5.5	4.1	75.4	M	64.38	M	6.8	M	1.87	4.20	77.2	M	-0.2	-0.1	-2.5%
622	Personnel technique du commerce de gros	120.3	10.6	M	23.4	M	2.7	2.2	38.8	M	33.80	M	2.9	SM	-2.00	3.15	37.9	M	0.1	0.1	2.4%
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	180.6	8.5	M	51.2	AM	3.9	3.2	66.9	M	32.33	SM	5.6	M	-2.99	7.42	42.4	SM	2.4	1.4	64.4%
624	Chefs et cuisiniers	200.3	26.1	AM	22.8	SM	5.3	3.8	57.9	M	76.05	AM	21.3	AM	2.59	2.00	101.9	AM	-4.4	-2.2	-45.2%
625	Boulangers et pâtisseries – gros ou détail	65.1	4.7	M	10.2	SM	1.7	1.2	17.7	SM	20.45	M	6.0	AM	0.99	0.66	28.1	M	-1.0	-1.6	-39.4%
626	Policiers et pompiers	98.7	7.3	M	25.3	M	2.2	1.7	36.6	M	29.25	M	0.6	SM	-1.97	1.89	29.8	M	0.7	0.7	22.9%
627	Personnel technique des services personnels	101.9	6.1	M	18.3	M	2.2	1.8	28.4	M	32.34	M	4.3	M	-0.81	3.45	39.2	M	-1.1	-1.1	-29.6%

641	Représentants des ventes – commerce de gros	245.2	16.6	M	42.2	M	5.0	4.4	68.2	SM	57.48	M	8.1	M	-0.97	-0.52	64.1	SM	0.4	0.2	6.2%
642	Vendeurs et commis-vendeurs – comm. de détail	436.6	18.9	M	69.2	SM	11.4	8.1	107.5	SM	181.49	AM	38.3	AM	1.72	-0.83	220.7	AM	-11.3	-2.6	-51.5%
643	Personnel de l'hébergement et des voyages	69.0	3.1	M	13.1	M	1.5	1.2	18.8	SM	24.46	AM	6.2	AM	-0.16	-0.82	29.7	M	-1.1	-1.6	-35.3%
644	Guides et pers. préposé au jeu dans les casinos	19.9	4.4	AM	3.1	SM	0.5	0.4	8.3	AM	5.71	M	2.7	AM	0.10	-0.14	8.3	M	0.0	0.0	-0.7%
645	Personnel des services des aliments et boissons	208.1	19.7	M	19.9	SM	5.8	3.9	49.2	SM	115.93	AM	11.0	M	1.09	-5.43	122.6	AM	-7.3	-3.5	-57.8%
646	Personnel des services de protection	32.2	3.7	M	7.5	M	0.7	0.6	12.5	M	10.65	M	0.9	SM	-0.34	-0.26	10.9	M	0.2	0.5	13.7%
647	Personnel de soutien familial et de garderie	194.6	1.3	SM	55.4	AM	4.1	3.6	64.4	M	42.66	M	21.5	AM	0.79	-0.60	64.3	M	0.0	0.0	0.1%
648	Autre personnel des soins personnalisés	62.9	8.9	AM	7.7	SM	1.4	1.1	19.0	M	25.42	AM	4.8	M	-0.04	-0.98	29.2	AM	-1.0	-1.6	-33.6%
661	Caissiers	218.5	11.2	M	25.2	SM	7.2	4.1	47.7	SM	107.09	AM	20.7	AM	-30.05	-13.25	84.5	M	-3.7	-1.7	-28.8%
662	Autre personnel de la vente et personnel assimilé	170.8	10.1	M	22.7	SM	5.1	3.2	41.1	SM	83.78	AM	12.9	M	-24.13	-8.90	63.7	M	-2.3	-1.3	-23.4%
664	Serveurs au comptoir, aides de cuisine	185.7	12.3	M	21.5	SM	6.2	3.5	43.5	SM	94.36	AM	25.9	AM	-23.00	-10.81	86.4	AM	-4.3	-2.3	-35.7%
665	Gardiens de sécurité et personnel assimilé	90.9	3.2	SM	17.8	M	2.1	1.7	24.7	SM	27.97	M	10.5	AM	-10.51	-2.23	25.7	M	-0.1	-0.1	-2.6%
666	Nettoyeurs	401.5	14.8	SM	110.1	AM	9.0	7.4	141.3	M	74.69	SM	38.5	AM	-45.67	-18.70	48.8	SM	9.2	2.3	81.7%
667	Autre personnel voyage / hébergement / loisirs / parcs d'attractions	26.9	2.2	M	3.7	SM	0.8	0.5	7.2	SM	12.94	AM	0.7	SM	-3.74	-1.19	8.7	M	-0.2	-0.6	-11.1%
668	Personnel élémentaire des services personnels	48.2	2.5	M	12.2	M	1.2	0.9	16.7	M	11.14	M	5.1	AM	-4.72	-0.68	10.9	SM	0.6	1.2	35.8%
721	Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers	217.8	19.0	M	59.2	AM	5.4	3.9	87.5	M	26.13	SM	3.1	SM	-0.20	5.10	34.1	SM	5.3	2.5	183.1%
722	Surveillants du personnel transports ferroviaire et routier	28.0	1.3	M	11.6	AM	0.7	0.5	14.1	AM	1.77	SM	0.2	SM	0.14	1.08	3.2	SM	1.1	3.9	554.3%
723	Mécaniciens et personnel assimilé	65.1	2.4	SM	11.4	M	1.6	1.2	16.6	SM	14.48	M	4.5	M	-0.04	0.85	19.7	M	-0.3	-0.5	-16.5%
724	Électriciens / mont. de lignes d'élec. / télécomm.	154.2	14.9	M	41.7	M	4.0	2.8	63.4	AM	47.26	M	6.6	M	-0.01	2.14	56.0	M	0.7	0.5	13.8%
725	Plombiers, tuyauteurs et monteurs d'ins. au gaz	70.5	7.9	M	9.9	SM	1.8	1.3	20.9	M	28.05	AM	2.0	SM	0.71	0.72	31.5	AM	-1.1	-1.5	-35.2%
726	Pers. formage / profilage / montage du métal	137.8	3.7	SM	21.1	SM	3.4	2.6	30.7	SM	47.15	AM	7.1	M	1.58	0.29	56.2	M	-2.5	-1.8	-46.9%
727	Charpentiers et ébénistes	148.7	8.4	M	18.7	SM	3.7	2.8	33.6	SM	44.91	M	7.9	M	3.21	-1.27	54.7	M	-2.1	-1.4	-40.0%
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	62.2	12.6	AM	7.6	SM	1.7	1.2	23.1	M	18.00	M	5.2	M	1.80	-0.74	24.2	M	-0.1	-0.2	-5.1%
729	Autre personnel des métiers de la construction	89.8	9.3	M	13.2	SM	2.3	1.7	26.5	M	25.78	M	8.0	AM	2.48	-0.76	35.5	M	-0.9	-1.0	-26.9%
731	Mécaniciens machinerie / équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	182.0	3.0	SM	53.3	AM	4.5	3.3	64.0	M	44.70	M	5.6	M	-0.65	2.66	52.4	M	1.2	0.6	23.2%
732	Mécaniciens de véhicules automobiles	162.3	5.2	SM	20.9	SM	4.1	3.0	33.1	SM	50.95	M	6.6	M	1.23	2.13	60.9	M	-2.8	-1.7	-48.3%
733	Autres mécaniciens	28.8	0.3	SM	5.0	M	0.7	0.5	6.6	SM	10.22	AM	0.8	SM	0.32	0.49	11.8	M	-0.5	-1.8	-47.8%
734	Tapissiers-garnisseurs, tailleurs, cord., bijoutiers	28.7	1.1	SM	13.7	AM	0.7	0.5	16.0	AM	1.76	SM	3.0	AM	-0.36	1.12	5.5	SM	1.0	3.7	219.4%
735	Mécaniciens machineries fixes / opérateurs centrales / réseaux électriques	29.5	-0.8	SM	7.3	M	0.7	0.5	7.7	SM	3.84	SM	0.4	SM	-0.39	0.80	4.7	SM	0.3	1.0	70.2%
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	12.8	-0.8	SM	3.4	M	0.3	0.2	3.1	SM	1.77	SM	0.0	SM	0.09	0.23	2.1	SM	0.1	0.8	56.4%
737	Grutiers, foreurs et dynamiteurs	17.1	1.0	M	3.5	M	0.4	0.3	5.2	M	3.41	M	0.2	SM	0.11	-0.16	3.6	SM	0.2	1.0	44.9%
738	Personnel de l'imprimerie, scaphandriers	33.9	0.1	SM	9.5	AM	0.8	0.6	11.0	M	7.28	M	1.2	M	0.44	0.64	9.5	SM	0.1	0.4	17.5%
741	Conducteurs de véhicules automobiles / opérateurs transport en commun	482.6	27.9	M	106.8	M	13.6	8.9	157.2	M	70.61	SM	29.7	M	7.46	-2.68	105.1	SM	5.2	1.1	51.9%
742	Conducteurs d'équipement lourd	95.6	9.2	M	20.0	M	2.7	1.9	33.8	M	16.39	SM	1.1	SM	2.28	-1.69	18.0	SM	1.6	1.7	90.4%
743	Autres conducteurs de matériel de transport	18.9	-1.5	SM	3.8	M	0.5	0.3	3.1	SM	4.38	M	0.4	SM	0.23	-0.27	4.7	SM	-0.2	-0.9	-33.8%
744	Pers. d'installation, de réparation et d'entretien	61.4	3.1	M	9.8	M	1.9	1.2	15.9	SM	25.37	AM	3.2	M	0.76	-1.81	27.6	AM	-1.2	-1.9	-40.6%
745	Débardeurs et manutentionnaires	188.0	21.4	M	30.7	M	5.8	3.6	61.4	M	58.86	M	15.7	M	3.66	-5.89	72.3	M	-1.1	-0.6	-14.6%
761	Aides de soutien métiers / man. en construction	113.9	9.2	M	10.8	SM	2.0	2.3	24.3	SM	60.75	AM	10.2	AM	-24.36	-9.52	37.0	M	-1.3	-1.1	-18.0%
762	Manœuvres aux travaux publics	23.3	3.6	AM	4.4	M	0.4	0.4	8.9	M	5.67	M	0.6	SM	-3.56	-1.52	1.2	SM	0.8	3.3	122.1%
821	Surveillants de l'exploitation forestière	6.3	-0.7	SM	2.0	AM	0.5	0.1	1.9	M	1.15	SM	0.0	SM	-0.01	0.04	1.2	SM	0.1	1.2	61.5%
822	Surv. exploitation des mines / pétrole / gaz	26.7	6.6	AM	3.6	SM	2.3	0.5	13.0	AM	3.66	SM	0.2	SM	0.27	0.21	4.3	SM	0.9	3.2	223.4%
823	Pers. forage / mines sout. / prod. gaz. / pétrol.	42.7	9.7	AM	5.6	SM	3.7	0.8	19.8	AM	10.30	M	0.3	SM	0.92	0.11	11.6	SM	0.8	1.9	76.6%
824	Conducteurs de machines d'abattage du bois	9.5	-0.3	SM	3.0	AM	0.8	0.2	3.6	M	1.92	M	0.1	SM	-0.08	-0.40	1.5	SM	0.2	2.2	105.3%
825	Ent., surv. et exp. agri. / horticulture / aquaculture	251.2	10.0	SM	61.6	M	20.1	4.4	96.1	M	26.19	SM	4.6	SM	0.53	17.30	48.6	SM	4.7	1.9	154.1%
826	Capitaines et officiers de pêche et pêcheurs	18.1	0.7	SM	2.9	M	1.4	0.4	5.5	M	1.49	SM	0.1	SM	0.06	0.27	1.9	SM	0.4	2.0	220.3%
841	Personnel d'entretien mines / forage puits pétrole / gaz	14.0	1.0	M	1.0	SM	0.3	0.3	2.6	SM	6.35	AM	0.2	SM	0.12	-0.56	6.1	AM	-0.3	-2.5	-53.2%
842	Personnel de l'exploitation forestière	15.2	-3.9	SM	3.5	M	0.2	0.3	0.1	SM	3.00	M	0.5	M	0.33	-0.05	3.8	SM	-0.4	-2.4	-105.2%
843	Personnel en agriculture et en horticulture	74.3	3.4	M	7.2	SM	1.7	1.5	13.7	SM	34.35	AM	8.2	AM	1.60	-2.32	41.8	AM	-2.8	-3.8	-66.1%
844	Pers. de la pêche, de la chasse et du trappage	4.8	0.1	SM	0.4	SM	0.1	0.2	0.7	SM	2.05	AM	0.1	SM	0.25	-0.36	2.0	M	-0.1	-2.8	-62.8%
861	Personnel élémentaire de la production primaire	90.3	3.7	SM	10.5	SM	1.7	1.9	17.8	SM	53.60	AM	6.3	M	-18.50	-6.51	34.9	M	-1.7	-1.9	-28.5%
921	Surveillants dans les industries de transformation	65.5	0.0	SM	22.2	AM	1.5	1.2	24.9	M	8.66	SM	2.0	M	-0.69	1.53	11.5	SM	1.3	2.1	126.9%
922	Surveillants dans la fabrication et le montage	59.2	-2.9	SM	18.1	AM	1.3	1.0	17.6	M	8.00	SM	1.2	SM	-0.27	1.55	10.5	SM	0.7	1.2	76.9%
923	Op. poste central / cont. procédés fab. / transf.	25.1	1.2	M	7.4	AM	0.6	0.4	9.6	M	5.64	M	1.0	M	-0.06	0.64	7.2	M	0.2	1.0	36.7%
941	Op. machines trait. des métaux et des minerais	26.7	0.4	SM	5.9	M	0.6	0.5	7.4	SM	4.93	SM	2.4	AM	0.46	-0.80	6.9	SM	0.0	0.2	6.7%
942	Op. produits chimiques / caoutchouc / plastique	62.0	4.8	M	12.2	M	1.4	1.2	19.5	M	16.10	M	8.2	AM	0.32	-1.28	23.3	M	-0.4	-0.6	-15.5%
943	Op. prod. pâtes et papiers / transf. du bois	48.3	-2.1	SM	10.8	M	1.0	0.9	10.6	SM	11.02	M	1.8	A	0.87	-1.02	12.6	SM	-0.2	-0.4	-15.9%
944	Op. machines fabrication de produits textiles	11.9	-3.5	SM	4.6	AM	0.2	0.2	1.5	SM	1.05	SM	1.9	AM	0.25	-0.08	3.1	SM	-0.2	-1.4	-56.2%
945	Op. confection d'articles en tissu / fourrure / cuir	40.8	-4.1	SM	14.6	AM	0.8	0.8	12.1	M	3.77	SM	8.2	AM	0.91	-0.33	12.5	M	0.0	-0.1	-3.7%
946	Op. machines transf. aliments / boissons / tabac	79.5	3.6	M	15.9	M	1.8	1.5	22.8	M	18.20	M	8.9	AM	1.46	-2.08	26.5	M	-0.4	-0.5	-13.7%
947	Opérateurs de machines à imprimer	24.8	1.9	M	4.3	M	0.6	0.5	7.2	M	5.73	M	3.1	AM	0.42	-0.73	8.6	M	-0.1	-0.5	-15.1%

948	Monteurs mat. mécanique, électrique et électron.	102.6	4.7	M	25.1	M	2.3	2.0	34.0	M	22.30	M	18.3	AM	0.73	-1.63	39.7	M	-0.6	-0.6	-14.0%
949	Autre personnel de montage	101.6	-2.1	SM	18.9	M	2.2	1.9	20.9	SM	26.51	M	16.5	AM	1.47	-1.75	42.8	M	-2.2	-2.1	-50.7%
951	Op. façonnage / usinage métaux et bois	115.4	-5.2	SM	22.6	M	2.5	2.2	22.1	SM	27.27	M	9.6	A	1.77	-3.17	35.5	M	-1.3	-1.2	-36.3%
961	Manœuvres transf. / fab. / serv. d'utilité publique	185.1	-5.9	SM	33.5	M	3.5	3.6	34.8	SM	59.95	M	40.2	AM	-32.74	-12.42	55.0	M	-2.0	-1.1	-20.2%

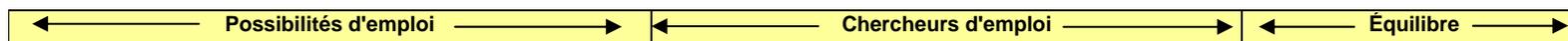
AM = au-dessus de la moyenne, M = autour de la moyenne et SM = sous la moyenne. Cette classification est déterminée en utilisant des seuils permettant une répartition de 50 % à la catégorie M, 25% à la catégorie AM et 25% à la catégorie SM.

* La demande excédentaire annuelle représente la différence entre les possibilités d'emploi (possibilités d'emploi anticipées) et les chercheurs d'emploi (chercheurs d'emploi anticipés) exprimée annuellement en divisant par le nombre d'années de projection (10 ans)

** NFLMS est un indicateur de la demande excédentaire (offre excédentaire si négatif) normalisé à l'emploi de l'année de référence (2007); NFLMS est un acronyme pour "Normalized Future Labour Market Situation".

*** Cet indicateur reflète l'augmentation en pourcentage des sortants scolaires et de l'immigration nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande. Par exemple, une augmentation de 100% indique que le nombre de chercheurs d'emploi devrait doubler de taille afin d'atteindre l'adéquation entre le nombre de possibilités d'emploi et le nombre de chercheurs d'emploi, tandis qu'un -50% indique que le nombre de chercheurs d'emploi devrait diminuer de moitié pour atteindre l'équilibre.

Évaluation des déséquilibres futurs sur le marché du travail par profession (scénario ex ante)



EX ANTE		Demande d'expansion (1)		Retraites (2)		Décès (3)	Émigration (4)		Possibilités d'emploi anticipées (5)=(1+2+3+4)		Sortants scolaires (6)		Immigration (7)		Mobilité (8)		Autres (9)		Chercheurs d'emploi anticipés (10)=(6+7+8+9)		Demande excédentaire annuelle* (11)=(10-5)/10		NFLMS **	Variation de l'offre requise ***
		08-17		08-17		08-17	08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17		08-17	08-17	08-17	
		Emploi non étudiant 2007 (000)																						
Toutes les professions		15 531.2	1 385.9	A	3 402.3	M	439.4	283.2	5 510.8	M	4 408.9	M	1 007.6	M	0.00	177.88		5	594.4	M	-8.4	-0.1	-1.5%	
001	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	83.2	13.2	AM	41.6	AM	3.3	1.5	59.6	AM	6.0	SM	7.4	AM	9.20	7.21	29.8	M	3.0	3.6	222.3%			
011	Directeurs des services administratifs	114.4	10.3	M	26.5	M	4.4	2.0	43.2	M	32.6	M	6.2	M	15.12	7.37	61.3	AM	-1.8	-1.6	-46.6%			
012	Directeurs des services financiers et des services aux entreprises	102.8	5.0	M	21.8	M	3.8	1.8	32.4	M	15.7	M	4.7	M	13.74	6.77	40.8	M	-0.8	-0.8	-41.3%			
013	Directeurs des services communications (sauf radiotélédiffusion)	15.4	1.3	M	3.1	M	0.6	0.3	5.3	M	0.9	SM	0.6	M	5.65	0.93	8.1	AM	-0.3	-1.8	-186.6%			
021	Directeurs génie / architecture / sciences naturelles / systèmes Informatiques	69.5	8.2	M	13.9	M	2.7	1.2	26.0	M	12.3	M	5.5	M	7.55	4.73	30.0	M	-0.4	-0.6	-22.6%			
031	Directeurs santé / enseignement / services communautaires et sociaux	84.8	19.8	AM	45.4	AM	3.6	1.5	70.3	AM	23.5	M	1.8	SM	11.98	5.83	43.2	M	2.7	3.2	107.0%			
041	Directeurs de la fonction publique	29.6	2.3	M	13.6	AM	1.1	0.5	17.5	AM	3.4	SM	0.2	SM	3.70	2.06	9.3	M	0.8	2.8	231.2%			
051	Directeurs arts / culture / sports / loisirs	12.7	1.1	M	3.8	AM	0.5	0.2	5.6	AM	4.9	M	0.8	M	4.27	0.78	10.7	AM	-0.5	-4.0	-89.5%			
061	Directeurs ventes / marketing / publicité	125.9	8.1	M	27.1	M	4.6	2.3	42.1	M	15.8	SM	10.4	M	16.89	7.71	50.8	M	-0.9	-0.7	-33.4%			
062	Directeurs - commerce de détail	331.0	9.9	SM	99.6	AM	11.9	5.9	127.3	M	21.3	SM	20.0	M	43.82	24.32	109.4	M	1.8	0.5	43.4%			
063	Directeurs de la restauration et des services d'hébergement	181.3	15.3	M	37.8	M	6.9	3.2	63.2	M	12.2	SM	10.4	M	22.79	14.50	59.9	M	0.3	0.2	14.4%			
064	Directeurs des services de protection	6.4	0.7	M	2.0	AM	0.3	0.1	3.1	AM	0.8	SM	0.2	SM	0.50	0.37	1.8	M	0.1	2.0	138.1%			
065	Directeurs d'autres services	18.1	1.0	M	4.3	M	0.7	0.3	6.3	M	0.1	SM	1.4	M	2.56	1.32	5.4	M	0.1	0.5	65.2%			
071	Directeurs de la construction et du transport	155.4	19.1	M	39.1	M	5.9	2.7	66.9	AM	7.3	SM	5.6	M	17.96	11.12	41.9	M	2.5	1.6	194.4%			
072	D. de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	38.6	3.4	M	9.2	M	1.5	0.7	14.8	M	1.9	SM	1.1	SM	5.18	2.39	10.6	M	0.4	1.1	140.7%			
081	Directeurs de la production primaire (sauf l'agriculture)	8.6	0.6	M	2.0	M	0.3	0.2	3.0	M	1.0	SM	0.4	M	1.07	0.54	2.9	M	0.0	0.1	8.7%			
091	Directeurs de la fabrication et des serv. d'utilité publique	91.7	1.0	SM	21.4	M	3.2	1.6	27.3	M	8.2	SM	3.9	M	11.29	6.81	30.2	M	-0.3	-0.3	-24.3%			
111	Professionnels en finance, en vérification et en comptabilité	340.9	27.8	M	76.3	M	10.8	6.0	120.9	M	133.9	M	20.5	M	1.52	13.11	169.1	M	-4.8	-1.4	-31.2%			
112	Professionnels en gestion des ressources humaines / services aux entreprises	154.2	18.4	M	42.7	AM	4.9	2.7	68.7	AM	42.1	M	5.6	M	-0.81	6.60	53.4	M	1.5	1.0	32.0%			
121	Personnel de supervision du travail de bureau	132.6	8.3	M	37.6	AM	4.3	2.4	52.6	M	16.0	SM	3.6	SM	-0.91	2.12	20.8	SM	3.2	2.4	161.9%			
122	Personnel administratif et de réglementation	330.5	30.6	M	93.7	AM	10.8	5.9	141.1	AM	65.8	M	12.6	M	-5.44	8.18	81.1	M	6.0	1.8	76.4%			
123	Personnel administration des finances et assurances	244.7	21.9	M	57.5	M	8.0	4.4	91.8	M	37.1	M	8.0	M	-3.29	9.92	51.7	SM	4.0	1.6	88.8%			
124	Personnel en secrétariat	209.3	-20.9	SM	83.3	AM	6.0	3.8	72.1	M	43.8	M	9.5	M	-1.60	4.87	56.5	M	1.6	0.7	29.3%			
141	Commis au travail général de bureau	238.4	11.8	M	66.9	AM	5.7	4.4	88.8	M	61.2	M	19.0	M	0.74	-1.09	79.9	M	0.9	0.4	11.2%			
142	Commis en bureautique et en édition	52.3	-0.4	SM	13.6	M	1.2	1.0	15.4	M	12.3	M	4.4	AM	0.01	-0.29	16.5	M	-0.1	-0.2	-6.8%			
143	Commis des finances et de l'assurance	368.8	33.7	M	83.7	M	8.7	6.6	132.7	M	111.5	M	22.2	M	-0.10	-3.84	129.8	M	0.3	0.1	2.2%			
144	Commis de soutien administratif	250.6	20.1	M	62.1	M	5.9	4.5	92.6	M	40.5	M	6.0	SM	0.09	-2.94	43.7	SM	4.9	1.9	104.8%			
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information	201.0	14.9	M	30.5	SM	4.9	3.8	54.1	SM	55.8	M	15.5	M	-0.96	-2.73	67.7	M	-1.4	-0.7	-19.0%			
146	Commis des services postaux et de messageries	90.6	-1.7	SM	30.9	AM	2.1	1.6	32.9	M	6.2	SM	3.6	M	0.96	-0.64	10.1	SM	2.3	2.5	232.0%			
147	Commis à l'expédition et à la distribution	237.3	4.7	SM	39.1	M	5.2	4.4	53.4	SM	31.3	SM	19.1	M	2.43	-5.27	47.6	SM	0.6	0.2	11.6%			
211	Professionnels des sciences physiques	27.3	3.0	M	6.1	M	0.6	0.5	10.3	M	14.7	AM	5.8	AM	0.25	0.94	21.8	AM	-1.1	-4.2	-55.8%			
212	Professionnels des sciences de la vie	25.9	5.5	AM	3.8	SM	0.6	0.5	10.4	M	19.4	AM	2.3	AM	0.02	1.00	22.8	AM	-1.2	-4.8	-57.0%			
213	Professionnels génie civil / mécanique / électrique / chimique	131.2	25.5	AM	25.6	M	3.1	2.4	56.5	AM	59.1	AM	19.3	AM	1.11	4.96	84.4	AM	-2.8	-2.1	-35.7%			
214	Autres professionnels en génie	72.8	13.3	AM	11.4	SM	1.7	1.3	27.7	M	29.2	M	10.5	AM	0.29	2.71	42.7	AM	-1.5	-2.0	-37.6%			

215	Professionnels en architecture, en urbanisme et en arpentage	34.3	4.9	AM	6.7	M	0.8	0.6	13.1	M	16.6	AM	2.2	M	0.39	1.42	20.6	AM	-0.8	-2.2	-40.2%
216	Mathématiciens, statisticiens et actuaires	7.4	1.0	AM	0.9	SM	0.2	0.1	2.2	M	8.4	AM	0.5	M	0.05	0.25	9.2	AM	-0.7	-9.5	-78.8%
217	Professionnels en informatique	336.4	65.3	AM	27.7	SM	8.1	6.0	107.0	M	137.1	AM	43.2	AM	4.01	9.54	193.9	AM	-8.7	-2.6	-48.2%
221	Personnel technique des sciences physiques	29.8	1.7	M	6.3	M	0.6	0.5	9.1	M	22.6	AM	3.7	AM	-0.35	0.41	26.4	AM	-1.7	-5.8	-65.5%
222	Personnel technique des sciences de la vie	41.2	4.7	M	8.4	M	0.8	0.8	14.7	M	43.9	AM	1.4	M	-1.07	0.29	44.5	AM	-3.0	-7.2	-65.8%
223	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	54.7	9.9	AM	15.6	AM	1.2	1.0	27.6	AM	27.2	AM	4.5	M	-0.85	1.00	31.9	AM	-0.4	-0.8	-13.3%
224	Personnel technique en génie électronique et électrique	107.5	17.4	AM	22.7	M	2.2	1.9	44.2	AM	73.0	AM	8.4	M	-0.81	2.08	82.7	AM	-3.8	-3.6	-47.2%
225	Pers. tech. arch. / dessin / arpentage / carto.	56.3	4.1	M	9.7	M	1.1	1.0	15.8	M	31.8	AM	6.0	AM	-0.48	1.19	38.5	AM	-2.3	-4.0	-60.1%
226	Autres contrôleurs techniques et officiers de réglementation	49.6	7.1	AM	14.7	AM	1.0	0.9	23.7	AM	11.7	M	1.5	M	-0.67	1.05	13.6	M	1.0	2.1	77.2%
227	Officiers et contrôleurs des services de transport	30.5	1.7	M	7.2	M	0.6	0.6	10.1	M	3.6	SM	0.8	SM	-0.66	0.02	3.8	SM	0.6	2.1	142.7%
228	Personnel technique en informatique	132.8	20.7	AM	13.4	SM	2.8	2.4	39.2	M	19.7	SM	12.5	AM	-0.49	1.63	33.3	M	0.6	0.4	18.5%
311	Médecins, dentistes et vétérinaires	97.8	34.7	AM	23.3	M	3.3	1.7	63.1	AM	23.8	M	6.7	M	0.01	5.04	35.6	M	2.8	2.8	90.1%
312	Optométristes / chiro. / diagnostic et traitement	14.8	3.4	AM	3.8	M	0.5	0.3	8.0	AM	3.5	M	0.3	SM	0.04	0.63	4.5	M	0.3	2.4	91.0%
313	Pharmaciens, diététistes et nutritionnistes	33.8	3.2	M	6.7	M	1.0	0.6	11.5	M	11.6	M	1.8	M	0.27	1.51	15.2	M	-0.4	-1.1	-27.4%
314	Professionnels en thérapie et en évaluation	48.9	15.6	AM	6.2	SM	1.6	0.9	24.3	AM	24.5	AM	1.9	M	0.49	1.59	28.5	AM	-0.4	-0.9	-16.0%
315	Professionnels en sciences infirmières	262.1	87.8	AM	79.6	AM	8.8	4.6	180.9	AM	110.9	AM	11.2	M	0.11	9.37	131.6	M	4.9	1.9	40.4%
321	Techniciens des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	83.5	25.4	AM	18.3	M	2.2	1.5	47.4	AM	48.2	AM	5.4	M	-1.12	2.22	54.7	AM	-0.7	-0.9	-13.6%
322	Personnel technique en soins dentaires	31.2	6.7	AM	5.0	M	0.8	0.6	13.0	AM	11.2	M	1.7	M	-0.62	0.80	13.1	M	0.0	0.0	-0.9%
323	Personnel technique soins de santé (sauf soins dentaires)	122.9	33.4	AM	27.8	M	3.2	2.2	66.6	AM	25.4	M	3.5	SM	-1.65	2.80	30.0	M	3.7	3.0	126.6%
341	Personnel de soutien des services de santé	256.6	58.0	AM	61.4	M	6.5	4.6	130.5	AM	64.0	M	15.0	M	0.39	-3.32	76.1	M	5.4	2.1	68.8%
411	Juges, avocats (Canada) et notaires (Québec)	72.1	10.0	AM	17.7	M	2.1	1.3	30.9	AM	24.6	M	1.7	SM	-0.08	3.40	29.7	M	0.1	0.2	4.8%
412	Professeurs et assistants universitaire	93.6	22.4	AM	23.2	M	4.0	1.7	51.4	AM	77.6	AM	12.2	AM	-0.09	4.28	94.0	AM	-4.3	-4.5	-47.4%
413	Enseignants collégial et formation professionnelle	93.6	7.8	M	32.5	AM	2.7	1.7	44.7	AM	27.7	M	5.1	M	-0.16	4.12	36.8	M	0.8	0.8	24.0%
414	Enseignants secondaire / primaire / préscolaire / conseillers d'orientation	423.6	24.1	M	135.2	AM	11.9	7.6	178.8	AM	249.4	AM	9.8	SM	2.62	16.35	278.2	AM	-9.9	-2.3	-38.3%
415	Professionnels psychologie / travail social / counseling / religion	131.9	29.5	AM	43.4	AM	4.0	2.3	79.3	AM	92.8	AM	4.0	M	0.38	5.88	103.0	AM	-2.4	-1.8	-24.6%
416	Agents des politiques / programmes / recherches / experts-conseils	150.3	26.1	AM	35.3	M	4.5	2.7	68.6	AM	105.3	AM	9.9	M	0.26	5.50	121.0	AM	-5.2	-3.5	-45.5%
421	Personnel paraprofessionnel droit / services sociaux / enseignement / religion	345.2	56.0	AM	55.0	M	8.5	6.2	125.7	M	216.5	AM	18.1	M	-3.17	6.07	237.5	AM	-11.2	-3.2	-47.6%
511	Prof. Biblio. / archives / musées / galeries d'art	12.9	1.6	M	5.3	AM	0.5	0.2	7.6	AM	7.4	AM	0.7	M	-0.09	0.57	8.5	AM	-0.1	-0.7	-11.7%
512	Professionnel rédaction / traduction / relations publiques	104.1	10.3	M	23.8	M	3.5	1.9	39.4	M	58.6	AM	5.8	M	0.42	4.86	69.8	AM	-3.0	-2.9	-47.0%
513	Professionnel des arts plastiques et des arts de la scène	95.9	8.3	M	21.8	M	3.3	1.7	35.1	M	38.7	AM	5.3	M	1.35	4.15	49.5	AM	-1.4	-1.5	-32.7%
521	Personnel technique bibliothèques / archives / musées / galeries d'art	14.6	1.0	M	5.6	AM	0.3	0.3	7.2	AM	11.7	AM	0.3	SM	-0.06	0.29	12.2	AM	-0.5	-3.4	-41.8%
522	Photographes / graphisme / cinéma / radiotélédiff.	46.3	2.7	M	6.0	SM	0.9	0.9	10.4	SM	22.3	AM	2.4	M	0.39	0.37	25.5	AM	-1.5	-3.3	-61.2%
523	Annonceurs et autres artistes de spectacle	12.2	0.7	M	1.2	SM	0.2	0.2	2.3	SM	2.9	M	0.6	M	0.32	0.34	4.1	M	-0.2	-1.5	-52.3%
524	Concepteurs artistiques et artisans	99.9	22.9	AM	15.2	SM	2.0	1.8	41.9	AM	67.5	AM	6.3	M	-1.66	2.51	74.7	AM	-3.3	-3.3	-44.4%
525	Athlètes, entraîneurs, arbitres	65.4	10.8	AM	5.9	SM	1.9	1.2	19.8	M	48.1	AM	2.7	M	-0.37	1.76	52.1	AM	-3.2	-4.9	-63.6%
621	Personnel de supervision des ventes et des services	227.9	29.8	AM	36.0	SM	5.5	4.1	75.4	M	51.0	M	6.8	M	1.87	4.20	63.8	M	1.2	0.5	20.0%
622	Personnel technique du commerce de gros	120.3	10.6	M	23.4	M	2.7	2.2	38.8	M	11.3	SM	2.9	SM	-2.00	3.15	15.4	SM	2.3	1.9	163.7%
623	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	180.6	8.5	M	51.2	AM	3.9	3.2	66.9	M	12.9	SM	5.6	M	-2.99	7.42	22.9	SM	4.4	2.4	237.1%
624	Chefs et cuisiniers	200.3	26.1	AM	22.8	SM	5.3	3.8	57.9	M	66.3	M	21.3	AM	2.59	2.00	92.1	M	-3.4	-1.7	-39.1%
625	Bouchers et boulangers-pâtisseries – gros ou détail	65.1	4.7	M	10.2	SM	1.7	1.2	17.7	SM	57.8	AM	6.0	AM	0.99	0.66	65.5	AM	-4.8	-7.3	-74.9%
626	Policiers et pompiers	98.7	7.3	M	25.3	M	2.2	1.7	36.6	M	54.3	AM	0.6	SM	-1.97	1.89	54.8	AM	-1.8	-1.8	-33.2%
627	Personnel technique des services personnels	101.9	6.1	M	18.3	M	2.2	1.8	28.4	M	25.1	M	4.3	M	-0.81	3.45	32.1	M	-0.4	-0.4	-12.3%
641	Représentants des ventes – commerce de gros	245.2	16.6	M	42.2	M	5.0	4.4	68.2	SM	56.9	M	8.1	M	-0.97	-0.52	63.6	M	0.5	0.2	7.1%
642	Vendeurs et commis-vendeurs – comm. de détail	436.6	18.9	M	69.2	SM	11.4	8.1	107.5	SM	107.6	M	38.3	AM	1.72	-0.83	146.8	M	-3.9	-0.9	-26.9%
643	Personnel de l'hébergement et des voyages	69.0	3.1	M	13.1	M	1.5	1.2	18.8	SM	28.4	AM	6.2	AM	-0.16	-0.82	33.6	M	-1.5	-2.1	-42.7%
644	Guides et pers. préposé au jeu dans les casinos	19.9	4.4	AM	3.1	SM	0.5	0.4	8.3	AM	5.3	M	2.7	AM	0.10	-0.14	8.0	M	0.0	0.2	3.8%
645	Personnel des services des aliments et boissons	208.1	19.7	M	19.9	SM	5.8	3.9	49.2	SM	65.0	M	11.0	M	1.09	-5.43	71.7	M	-2.2	-1.1	-29.5%

646	Personnel des services de protection	32.2	3.7	M	7.5	M	0.7	0.6	12.5	M	13.7	AM	0.9	SM	-0.34	-0.26	14.0	M	-0.2	-0.5	-10.3%
647	Personnel de soutien familial et de garderie	194.6	1.3	SM	55.4	AM	4.1	3.6	64.4	M	65.8	M	21.5	AM	0.79	-0.60	87.5	M	-2.3	-1.2	-26.5%
648	Autre personnel des soins personnalisés	62.9	8.9	AM	7.7	SM	1.4	1.1	19.0	M	19.3	M	4.8	M	-0.04	-0.98	23.0	M	-0.4	-0.6	-16.6%
661	Caissiers	218.5	11.2	M	25.2	SM	7.2	4.1	47.7	SM	67.7	M	20.7	AM	-30.05	-13.25	45.1	SM	0.3	0.1	3.0%
662	Autre personnel de la vente et personnel assimilé	170.8	10.1	M	22.7	SM	5.1	3.2	41.1	SM	51.2	M	12.9	M	-24.13	-8.90	31.2	SM	1.0	0.6	15.5%
664	Serveurs au comptoir, aides de cuisine	185.7	12.3	M	21.5	SM	6.2	3.5	43.5	SM	70.1	M	25.9	AM	-10.81	-10.81	62.2	M	-1.9	-1.0	-19.4%
665	Gardiens de sécurité et personnel assimilé	90.9	3.2	SM	17.8	M	2.1	1.7	24.7	SM	26.5	M	10.5	AM	-10.51	-2.23	24.3	M	0.0	0.0	1.2%
666	Nettoyeurs	401.5	14.8	SM	110.1	AM	9.0	7.4	141.3	M	55.1	SM	38.5	AM	-45.67	-18.70	29.3	SM	11.2	2.8	419.6%
667	Autre personnel voyage / hébergement / loisirs / parcs d'attractions	26.9	2.2	M	3.7	SM	0.8	0.5	7.2	SM	19.7	AM	0.7	SM	-3.74	-1.19	15.4	AM	-0.8	-3.1	-40.5%
668	Personnel élémentaire des services personnels	48.2	2.5	M	12.2	M	1.2	0.9	16.7	M	7.0	SM	5.1	AM	-4.72	-0.68	6.8	SM	1.0	2.1	81.6%
721	Entrepreneurs et contremaîtres du pers. des métiers	217.8	19.0	M	59.2	AM	5.4	3.9	87.5	M	11.9	SM	3.1	SM	-0.20	5.10	19.9	SM	6.8	3.1	452.5%
722	Surv. du pers. transports ferroviaire et routier	28.0	1.3	M	11.6	AM	0.7	0.5	14.1	AM	0.7	SM	0.2	SM	0.14	1.08	2.1	SM	1.2	4.3	1334.0%
723	Machinistes et personnel assimilé	65.1	2.4	SM	11.4	M	1.6	1.2	16.6	SM	20.5	M	4.5	M	-0.04	0.85	25.7	M	-0.9	-1.4	-36.5%
724	Électriciens / mont. de lignes d'électricité / télécommunications	154.2	14.9	M	41.7	M	4.0	2.8	63.4	AM	50.3	M	6.6	M	-0.01	2.14	59.0	M	0.4	0.3	7.8%
725	Plombiers, tuyauteurs et monteurs d'ins. au gaz	70.5	7.9	M	9.9	SM	1.8	1.3	20.9	M	11.3	M	2.0	SM	0.71	0.72	14.7	SM	0.6	0.9	46.7%
726	Pers. formage / profilage / montage du métal	137.8	3.7	SM	21.1	SM	3.4	2.6	30.7	SM	38.7	M	7.1	M	1.58	0.29	47.8	M	-1.7	-1.2	-37.1%
727	Charpentiers et ébénistes	148.7	8.4	M	18.7	SM	3.7	2.8	33.6	SM	31.1	M	7.9	M	3.21	-1.27	40.9	M	-0.7	-0.5	-18.8%
728	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	62.2	12.6	AM	7.6	SM	1.7	1.2	23.1	M	9.7	M	5.2	M	1.80	-0.74	16.0	M	0.7	1.1	47.6%
729	Autre personnel des métiers de la construction	89.8	9.3	M	13.2	SM	2.3	1.7	26.5	M	17.0	M	8.0	AM	2.48	-0.76	26.8	M	0.0	0.0	-1.3%
731	Mécaniciens machinerie / équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	182.0	3.0	SM	53.3	AM	4.5	3.3	64.0	M	49.8	M	5.6	M	-0.65	2.66	57.5	M	0.7	0.4	11.8%
732	Mécaniciens de véhicules automobiles	162.3	5.2	SM	20.9	SM	4.1	3.0	33.1	SM	47.0	M	6.6	M	1.23	2.13	57.0	M	-2.4	-1.5	-44.5%
733	Autres mécaniciens	28.8	0.3	SM	5.0	M	0.7	0.5	6.6	SM	13.2	AM	0.8	SM	0.32	0.49	14.8	AM	-0.8	-2.9	-59.1%
734	Tapissiers-garnisseurs, tailleurs, cordonniers, bijoutiers	28.7	1.1	SM	13.7	AM	0.7	0.5	16.0	AM	4.0	SM	3.0	AM	-0.36	1.12	7.8	M	0.8	2.9	116.3%
735	Mécaniciens de machines fixes / opérateurs centrales / réseaux électriques	29.5	-0.8	SM	7.3	M	0.7	0.5	7.7	SM	5.5	M	0.4	SM	-0.39	0.80	6.3	SM	0.1	0.5	22.9%
736	Personnel des opérations du transport ferroviaire	12.8	-0.8	SM	3.4	M	0.3	0.2	3.1	SM	0.8	SM	0.0	SM	0.09	0.23	1.1	SM	0.2	1.6	241.1%
737	Grutiers, foreurs et dynamiteurs	17.1	1.0	M	3.5	M	0.4	0.3	5.2	M	4.4	M	0.2	SM	0.11	-0.16	4.6	M	0.1	0.4	13.0%
738	Personnel de l'imprimerie, scaphandriers	33.9	0.1	SM	9.5	AM	0.8	0.6	11.0	M	5.9	M	1.2	M	0.44	0.64	8.2	SM	0.3	0.8	40.3%
741	Conducteurs de véhicules automobiles / opérateurs transport en commun	482.6	27.9	M	106.8	M	13.6	8.9	157.2	M	28.4	SM	29.7	M	7.46	-2.68	62.8	SM	9.4	2.0	162.4%
742	Conducteurs d'équipement lourd	95.6	9.2	M	20.0	M	2.7	1.9	33.8	M	13.7	SM	1.1	SM	2.28	-1.69	15.4	SM	1.8	1.9	125.0%
743	Autres conducteurs de matériel de transport	18.9	-1.5	SM	3.8	M	0.5	0.3	3.1	SM	1.6	SM	0.4	SM	0.23	-0.27	1.9	SM	0.1	0.6	58.2%
744	Pers. d'installation, de réparation et d'entretien	61.4	3.1	M	9.8	M	1.9	1.2	15.9	SM	14.8	M	3.2	M	0.76	-1.81	17.0	M	-0.1	-0.2	-5.8%
745	Débardeurs et manutentionnaires	188.0	21.4	M	30.7	M	5.8	3.6	61.4	M	43.5	M	15.7	M	3.66	-5.89	57.0	M	0.4	0.2	7.5%
761	Aides de soutien métiers / man. en construction	113.9	9.2	M	10.8	SM	2.0	2.3	24.3	SM	45.9	M	10.2	AM	-24.36	-9.52	22.1	SM	0.2	0.2	3.8%
762	Manœuvres aux travaux publics	23.3	3.6	AM	4.4	M	0.4	0.4	8.9	M	3.9	M	0.6	SM	-3.56	-1.52	-0.6	SM	0.9	4.1	211.3%
821	Surveillants de l'exploitation forestière	6.3	-0.7	SM	2.0	AM	0.5	0.1	1.9	M	3.6	AM	0.0	SM	-0.01	0.04	3.6	AM	-0.2	-2.7	-47.6%
822	Surv. exploitation des mines / pétrole / gaz	26.7	6.6	AM	3.6	SM	2.3	0.5	13.0	AM	5.9	M	0.2	SM	0.27	0.21	6.5	M	0.6	2.4	106.2%
823	Pers. forage / mines sout. / prod. gaz. / pétrol.	42.7	9.7	AM	5.6	SM	3.7	0.8	19.8	AM	5.4	SM	0.3	SM	0.92	0.11	6.7	SM	1.3	3.1	228.6%
824	Conducteurs de machines d'abattage du bois	9.5	-0.3	SM	3.0	AM	0.8	0.2	3.6	M	1.9	M	0.1	SM	-0.08	-0.40	1.6	SM	0.2	2.2	102.2%
825	Entrepreneurs, surveillants et exploitants agriculture / horticulture / aquaculture	251.2	10.0	SM	61.6	M	20.1	4.4	96.1	M	20.4	SM	4.6	SM	0.53	17.30	42.8	SM	5.3	2.1	213.4%
826	Capitaines et officiers de pêche et pêcheurs	18.1	0.7	SM	2.9	M	1.4	0.4	5.5	M	2.7	M	0.1	SM	0.06	0.27	3.2	SM	0.2	1.3	81.3%
841	Personnel d'entretien mines / forage puits pétrole / gaz	14.0	1.0	M	1.0	SM	0.3	0.3	2.6	SM	3.6	M	0.2	SM	0.12	-0.56	3.4	SM	-0.1	-0.5	-19.4%
842	Personnel de l'exploitation forestière	15.2	-3.9	SM	3.5	M	0.2	0.3	0.1	SM	4.3	M	0.5	M	0.33	-0.05	5.0	M	-0.5	-3.2	-103.8%
843	Personnel en agriculture et en horticulture	74.3	3.4	M	7.2	SM	1.7	1.5	13.7	SM	32.2	AM	8.2	AM	1.60	-2.32	39.7	AM	-2.6	-3.5	-64.3%
844	Personnel de la pêche, de la chasse et du trappage	4.8	0.1	SM	0.4	SM	0.1	0.2	0.7	SM	1.3	M	0.1	SM	0.25	-0.36	1.3	M	-0.1	-1.3	-44.4%
861	Personnel élémentaire de la production primaire	90.3	3.7	SM	10.5	SM	1.7	1.9	17.8	SM	37.3	AM	6.3	M	-18.50	-6.51	18.6	SM	-0.1	-0.1	-1.9%
921	Surveillants dans les industries de transformation	65.5	0.0	SM	22.2	AM	1.5	1.2	24.9	M	3.8	SM	2.0	M	-0.69	1.53	6.6	SM	1.8	2.8	318.0%
922	Surveillants dans la fabrication et le montage	59.2	-2.9	SM	18.1	AM	1.3	1.0	17.6	M	2.7	SM	1.2	SM	-0.27	1.55	5.2	SM	1.2	2.1	318.0%
923	Op. poste central / cont. procédés fab. / transf.	25.1	1.2	M	7.4	AM	0.6	0.4	9.6	M	3.8	M	1.0	M	-0.06	0.64	5.3	SM	0.4	1.7	90.8%
941	Opérateurs machines traitement des métaux et des minerais	26.7	0.4	SM	5.9	M	0.6	0.5	7.4	SM	4.3	M	2.4	AM	0.46	-0.80	6.3	SM	0.1	0.4	15.2%
942	Opérateurs produits chimiques / caoutchouc / plastique	62.0	4.8	M	12.2	M	1.4	1.2	19.5	M	7.9	SM	8.2	AM	0.32	-1.28	15.2	M	0.4	0.7	27.2%
943	Op. prod. pâtes et papiers / transf. du bois	48.3	-2.1	SM	10.8	M	1.0	0.9	10.6	SM	9.7	M	1.8	M	0.87	-1.02	11.3	SM	-0.1	-0.1	-5.8%
944	Op. machines fabrication de produits textiles	11.9	-3.5	SM	4.6	AM	0.2	0.2	1.5	SM	1.6	SM	1.9	AM	0.25	-0.08	3.7	M	-0.2	-1.9	-63.1%

945	Opérateurs confection d'articles en tissu / fourrure / cuir	40.8	-4.1	SM	14.6	AM	0.8	0.8	12.1	M	3.1	SM	8.2	AM	0.91	-0.33	11.8	M	0.0	0.1	1.9%
946	Opérateurs machines transformation aliments / boissons / tabac	79.5	3.6	M	15.9	M	1.8	1.5	22.8	M	12.3	M	8.9	AM	1.46	-2.08	20.6	M	0.2	0.3	10.1%
947	Opérateurs de machines à imprimer	24.8	1.9	M	4.3	M	0.6	0.5	7.2	M	7.4	M	3.1	AM	0.42	-0.73	10.2	M	-0.3	-1.2	-28.5%
948	Monteurs mat. mécanique, électrique et électronique	102.6	4.7	M	25.1	M	2.3	2.0	34.0	M	23.0	M	18.3	AM	0.73	-1.63	40.4	M	-0.6	-0.6	-15.5%
949	Autre personnel de montage	101.6	-2.1	SM	18.9	M	2.2	1.9	20.9	SM	17.6	M	16.5	AM	1.47	-1.75	33.9	M	-1.3	-1.3	-37.8%
951	Op. façonnage / usinage métaux et bois	115.4	-5.2	SM	22.6	M	2.5	2.2	22.1	SM	19.2	M	9.6	M	1.77	-3.17	27.4	SM	-0.5	-0.5	-18.4%
961	Manœuvres transf. / fab. / serv. d'utilité publique	185.1	-5.9	SM	33.5	M	3.5	3.6	34.8	SM	43.9	M	40.2	AM	-32.74	-12.42	38.9	SM	-0.4	-0.2	-4.9%

AM = au-dessus de la moyenne, M = autour de la moyenne et SM = sous la moyenne. Cette classification est déterminée en utilisant des seuils permettant une répartition de 50 % à la catégorie M, 25% à la catégorie AM et 25% à la catégorie SM.

* La demande excédentaire annuelle représente la différence entre les possibilités d'emploi (possibilités d'emploi anticipées) et les chercheurs d'emploi (chercheurs d'emploi anticipés) exprimée annuellement en divisant par le nombre d'années de projection (10 ans)

** NFLMS est un indicateur de la demande excédentaire (offre excédentaire si négatif) normalisé à l'emploi de l'année de référence (2007); NFLMS est un acronyme pour "Normalized Future Labour Market Situation".

*** Cet indicateur reflète l'augmentation en pourcentage des sortants scolaires et de l'immigration nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande. Par exemple, une augmentation de 100% indique que le nombre de chercheurs d'emploi devrait doubler de taille afin d'atteindre l'adéquation entre le nombre de possibilités d'emploi et le nombre de chercheurs d'emploi, tandis qu'un -50% indique que le nombre de chercheurs d'emploi devrait diminuer de moitié pour atteindre l'équilibre.